This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

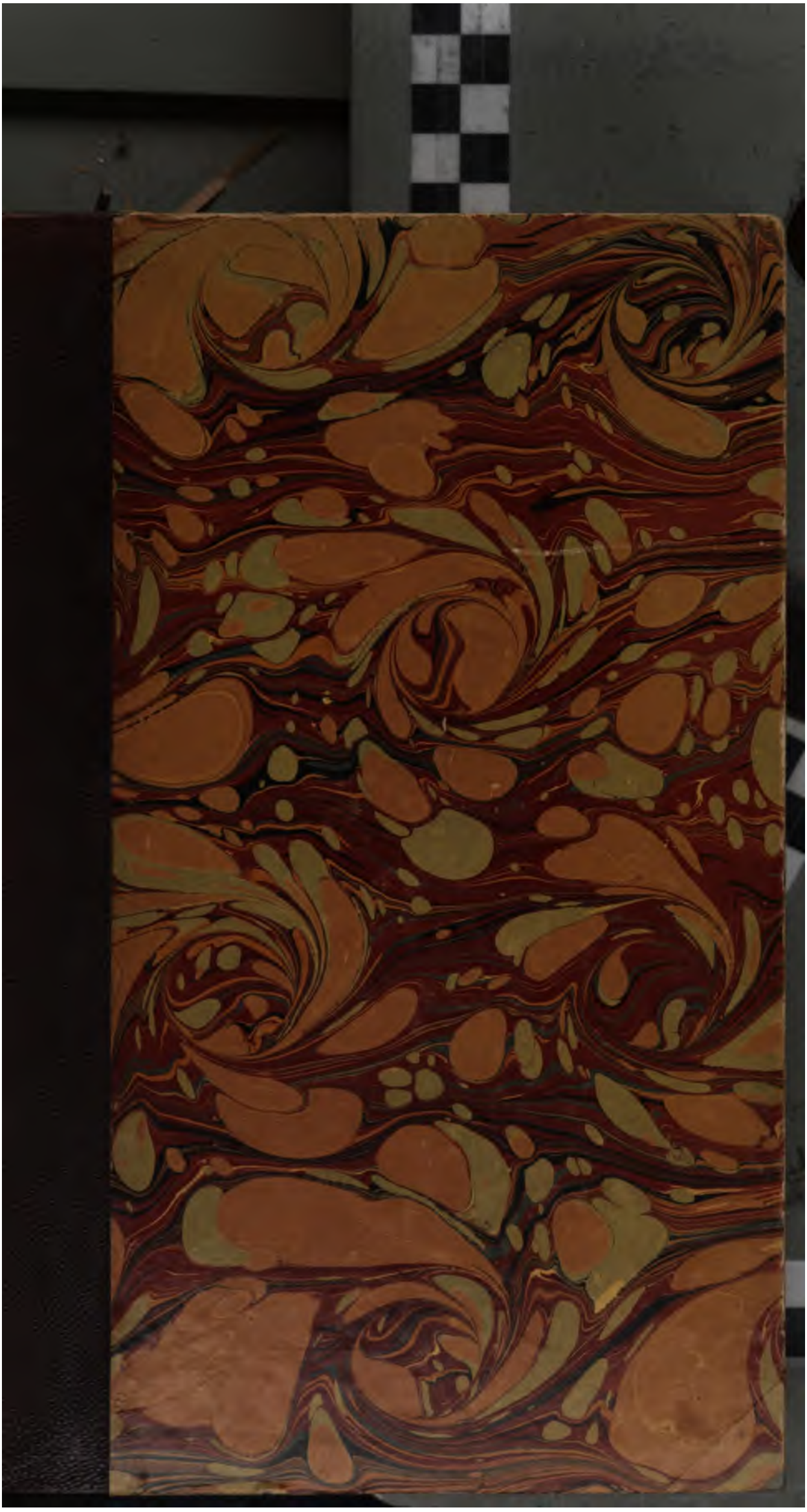

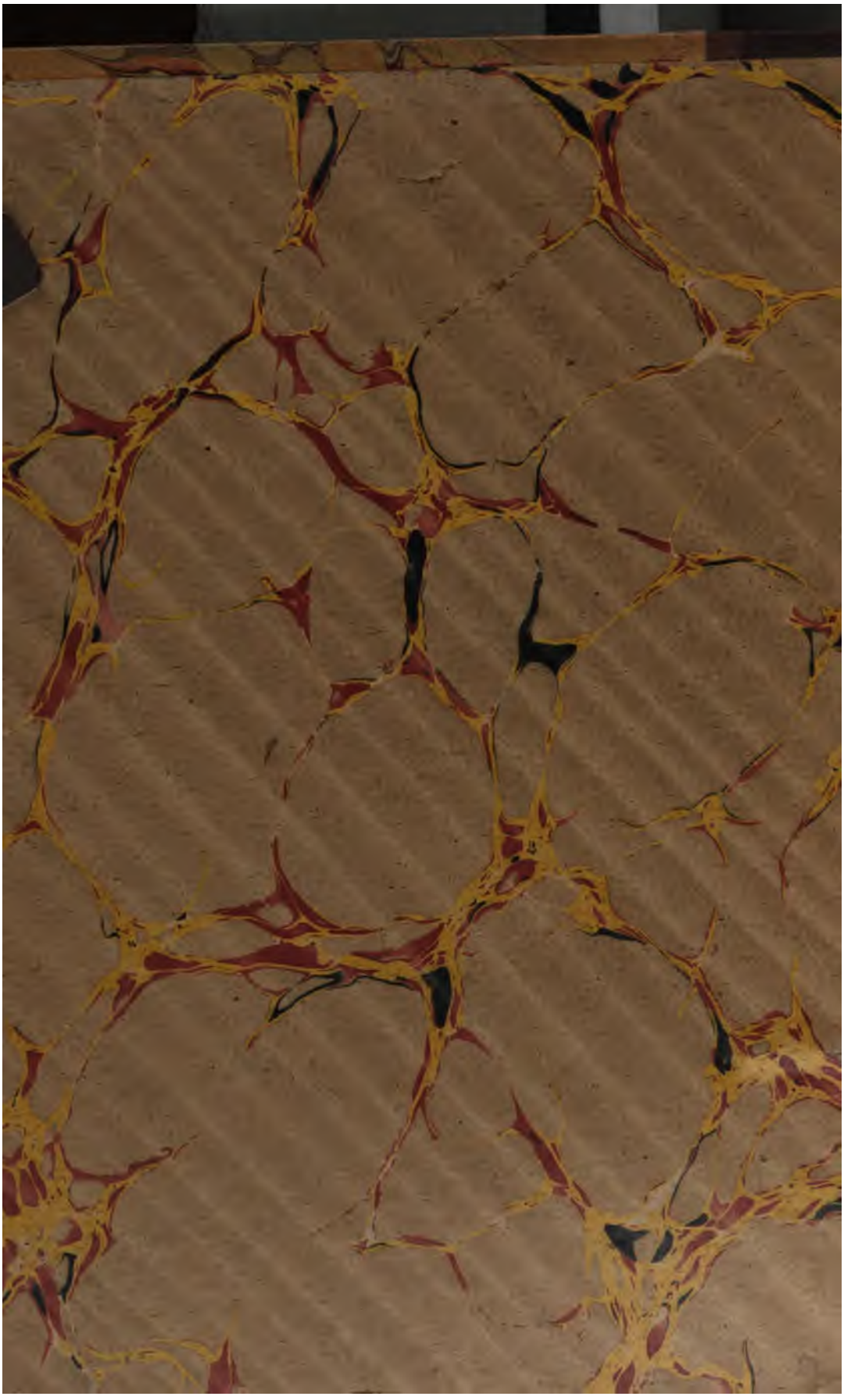

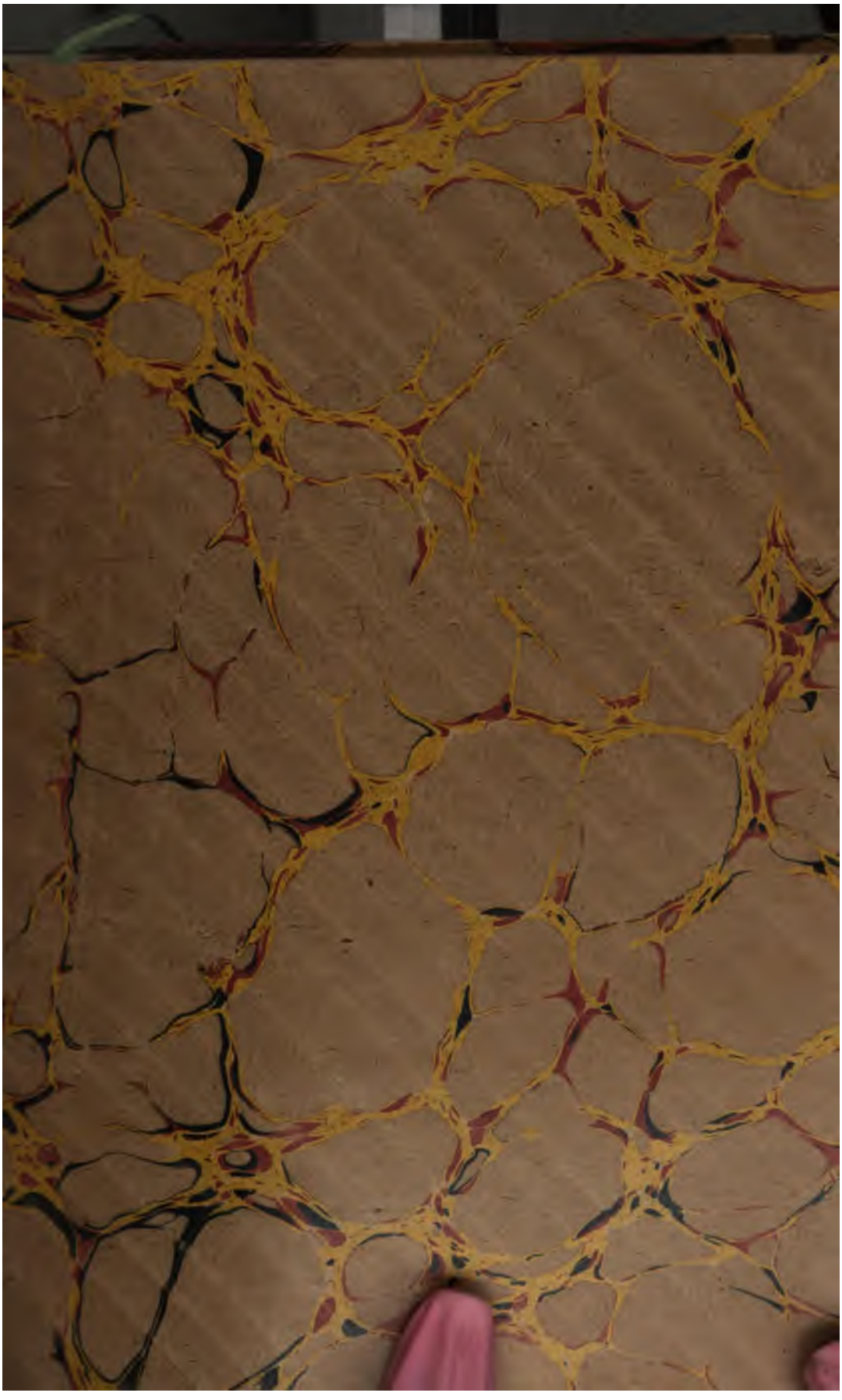

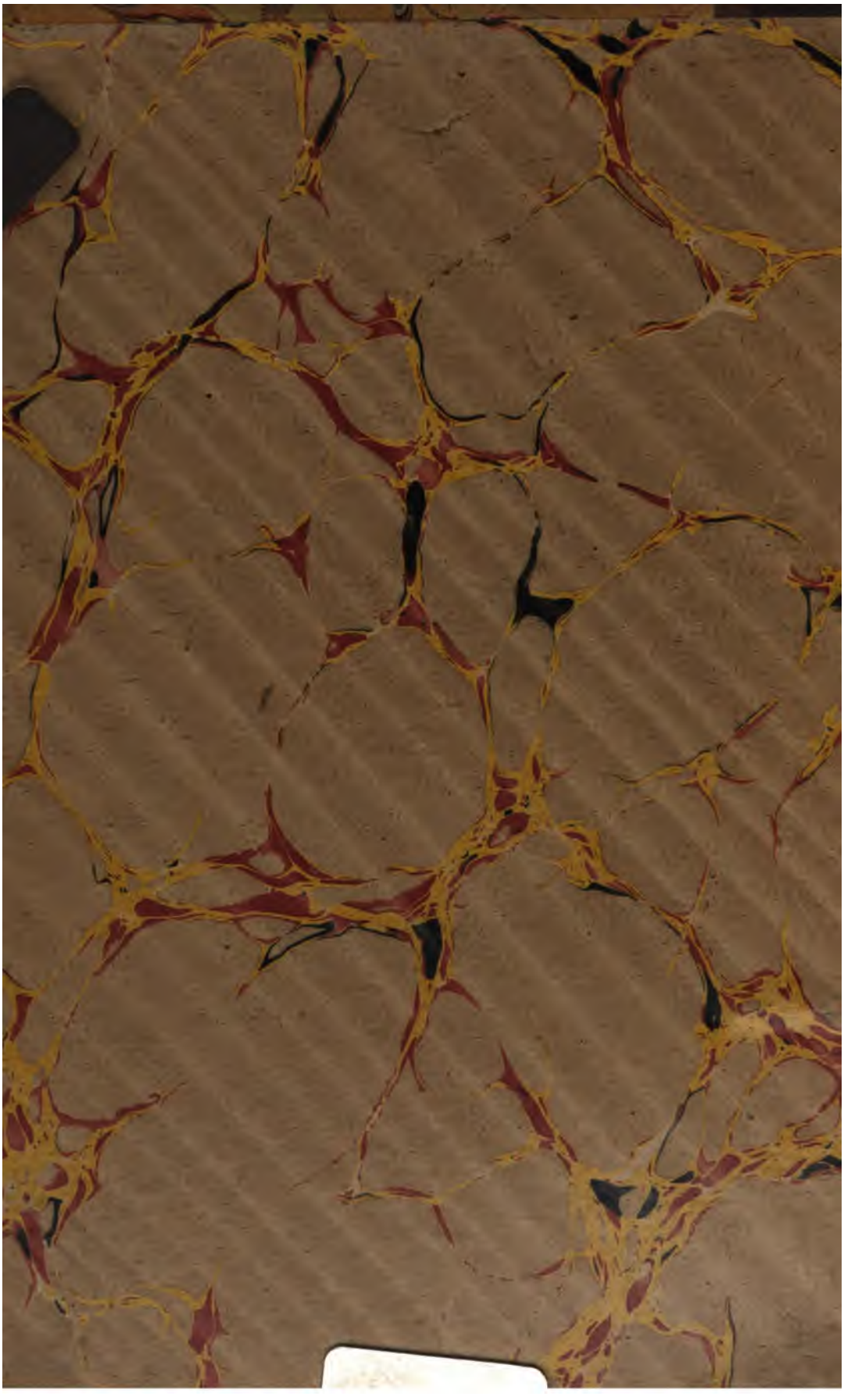

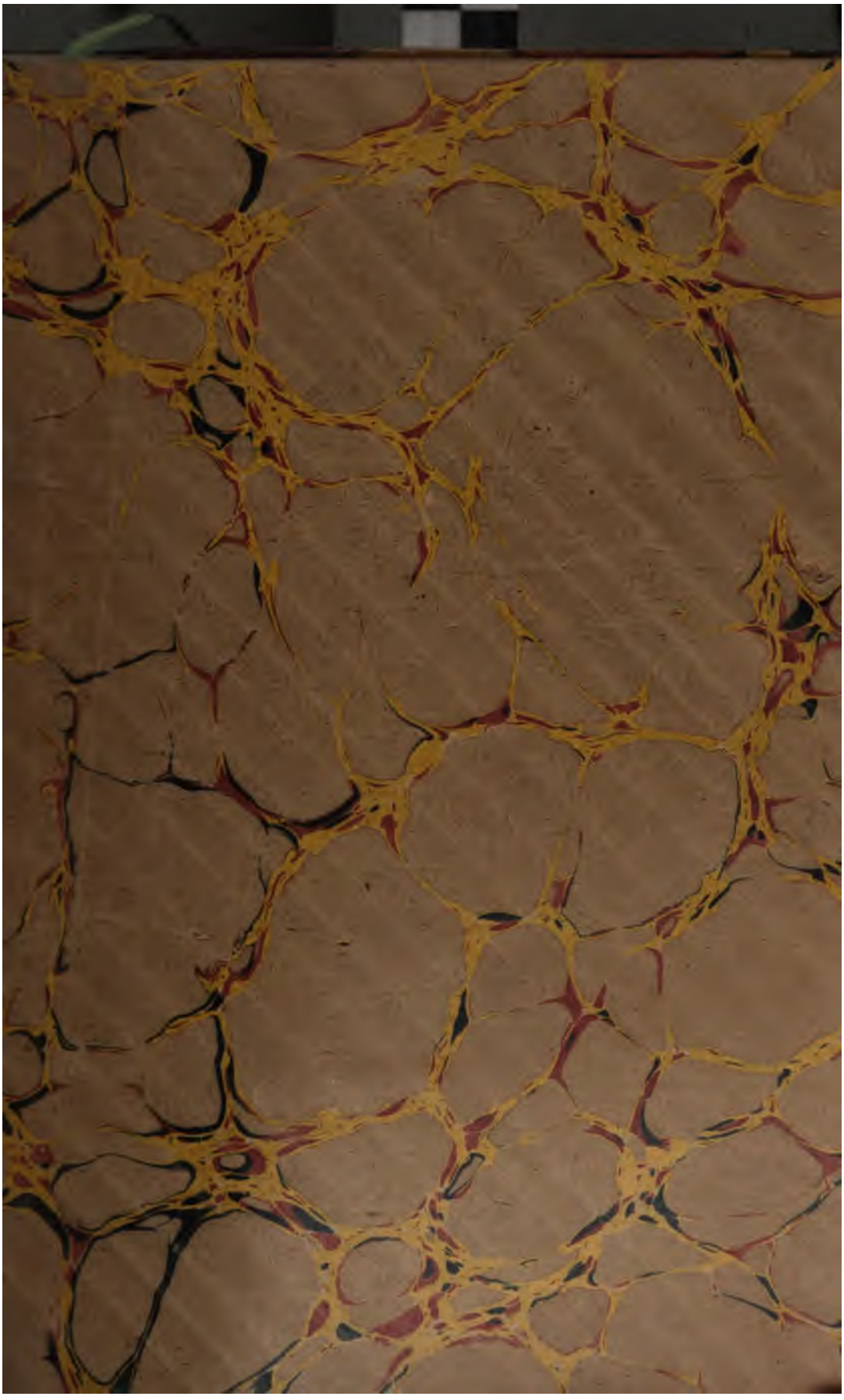

SOUVENIRS
D'ÉMIGRATION

DE MADAME LA MARQUISE

DE LAGE DE VOLUDE

DAME DE S. A. S. MADAME LA PRINCESSE DE LAMBALLE

1792-1794

LETTRES

A MADAME LA COMTESSE DE MONTIJO

PUBLIÉES

PAR M. LE BARON DE LA MORINERIE

ÉVREUX

DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE HÉRISSEY

1869

SOUVENIRS

D'ÉMIGRATION

TIRÉ A 300 EXEMPLAIRES

Papier teinté..... 10

— blanc..... 290

N° 48.

SOUVENIRS
D'ÉMIGRATION

DE MADAME LA MARQUISE

DE LAGE DE VOLUDE

DAME DE S. A. S. MADAME LA PRINCESSE DE LAMBALLE

1792-1794

LETTRES

A MADAME LA COMTESSE DE MONTIJO

PUBLIÉES

PAR M. LE BARON DE LA MORINERIE

ÉVREUX

DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE HÉRISSEY

—

1869

Je voudrais placer une biographie au frontispice de ces lettres : avec un nom, une date de naissance et de mort, quelques mots d'appréciation, tout sera dit peut-être. Cependant la femme qui les a écrites appartenait à un monde d'élite, à cette société élégante, aimable et spirituelle, qui eut particulièrement les faveurs du couteau révolutionnaire ; elle a laissé dans sa correspondance intime, dont quelques débris par bonheur ont été conservés, la note de son caractère, la trace de ses relations et la mémoire de certains faits passés sous ses yeux ou auxquels elle a pris part. Ces confidences, rattachées aux événements de l'époque, pourraient bien servir à

crayonner un portrait : je vais essayer d'en esquisser les lignes principales.

Béatrix-Étiennette Renart de Fuchsamberg d'Amblimont naquit à Paris, le 17 avril 1764. Elle eut pour parrain et pour marraine les deux grandes puissances du jour, le duc de Choiseul, qui gouvernait la France, et la duchesse de Gramont, qui gouvernait le duc de Choiseul, son frère. La cérémonie du baptême eut lieu à Saint-Eustache : en voici l'acte :

« Du jeudy 19e avril 1764 fut baptisée Béatrix-Étiennette, née de mardy dernier, fille de très-haut et très-puissant seigneur Claude-Marguerite-François Renard de Fuchamberg, comte d'Amblimont, seigneur de Saint-Fort, le Bouquet et autres lieux, lieutenant de vaisseaux du Roy et chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, et de très-haute et très-puissante dame (Marie-) Anne de Chaumont-Quitry, son épouse, demeurants rüe du Sentier. Le parrain Monseigneur Étienne-François, duc de Choiseul, pair de France, chevalier des ordres du Roy et de la Toison d'or, lieutenant général des armées de Sa Majesté, colonel général des Suisses et Grisons, grand-

maître et surintendant général des postes et relais de France, gouverneur de la province de Touraine et de Mirecourt, grand bailly du baillage de Haguenau, ministre et secrétaire d'État aux départements de la guerre et de la marine; la marraine très-haute et très-puissante dame Béatrix de Choiseul, épouse de très-haut et très-puissant seigneur Antoine (-Antonin) de Gramont, pair de France, souverain de Bidache, brigadier des armées du Roy, gouverneur des royaume de Navarre et païs souverain de Béarn, gouverneur particulier des villes et citadelles de Bayonne et de Pau, seigneur de la Motte, Beuron et autres lieux; le père absent, de présent sur mer commendant la Ferme.

Choiseul Duchesse de Gramont — Le Duc de Choiseul — Secousse. » [1]

Le duc de Choiseul était un ami de la maison. C'est sur les instances de la comtesse d'Amblimont que Mme de Pompadour avait demandé et obtenu pour lui la charge de colonel général des Suisses, vacante par la démission du comte d'Eu, un petit-fils de Louis XIV et de Mme de Montespan [2].

[1] *Archives de famille.*
[2] *Mémoires de Mme du Hausset.*

Melle d'Amblimont appartenait à une famille originaire de Saxe qui s'était établie dans le pays des Ardennes au XVe siècle. Ses ancêtres avaient payé largement la dette du sang à la France. Son père commençait une carrière qu'il honorait déjà par ses talents et par sa bravoure, et qu'il devait terminer par une mort éclatante; son grand-père, Thomas-Claude, marquis d'Amblimont, chef d'escadre des armées navales, avait reçu sept blessures dans les guerres de son temps; son bisaïeul, Claude, marquis d'Amblimont, le plus célèbre de tous, lieutenant général des Iles d'Amérique, organisateur des Antilles, avait eu la bonne fortune de battre Ruyter à la Martinique; le frère de Claude, Albert, était tombé sous les murs de Valenciennes, en 1656. Presque à chaque degré le chef de la famille meurt de la mort glorieuse du soldat sur le champ de bataille : ainsi, le trisaïeul de Melle d'Amblimont, Nicolas, est tué au siége de Mouzon, en 1653; son cinquième aïeul, Guillaume, à la bataille de Saint-Denis, en 1567; son sixième aïeul, Jean, au siége de Perpignan, en 1542.

Par sa mère, Melle d'Amblimont se rattachait aux premiers comtes du Vexin français; elle trouvait dans sa lignée des personnages illustres à des titres

différents : plusieurs chambellans des rois de France, de Charles VI à Louis XII, Quitry, Bertichères et Lecques, tous trois vaillants champions de la Réforme, le marquis de Quitry, grand-maître de la Garde-robe de Louis XIV, tué au passage du Rhin, Paul-Philippe de Chaumont, évêque d'Acqs, membre de l'Académie française, le chevalier de Chaumont, ambassadeur à Siam.

C'est avec intention que je me suis arrêté sur les origines de Melle d'Amblimont. J'ai voulu montrer quel sang était dans ses veines : il lui avait transmis surtout la volonté, l'énergie, l'audace des ancêtres paternels. Son père résumait d'ailleurs les qualités et les défauts de sa race. Brave jusqu'à l'excès, payant de sa personne pendant l'action, aimant son métier avec passion, mais brusque, hautain et violent : c'était le type accompli du marin.

Melle d'Amblimont hérita de cette bravoure qui fut un des traits marquants de sa nature; mais aussi elle emprunta à son père l'exaltation, l'entêtement dans les opinions jusqu'à l'injustice et une certaine brusquerie d'allures. Elle eut heureusement, pour émousser ces angles de caractère, la bonté qui lui venait de sa mère, et aussi les leçons et l'exemple d'une grande princesse.

La comtesse d'Amblimont figurait parmi les dames les plus séduisantes de la Cour [1]. La royale favorite, Mme de Pompadour, l'avait connue toute enfant, lors de son mariage avec M. le Normand d'Étioles, parent éloigné des Chaumont-Quitry; elle s'était prise d'une belle amitié pour elle et l'avait attirée dans son cercle d'hommes aimables, d'artistes et de gens de lettres. Au milieu de ce monde charmant la comtesse fit merveille. Elle avait la conversation pleine de verve, les reparties folles de gaieté, jamais mordantes, avec cela, comme contraste, le jugement sûr, le conseil excellent; le tout rehaussé d'une physionomie adorable d'espièglerie et de langueur fondues ensemble : c'était des airs de tête tour à tour lutins et mélancoliques, et il semblait qu'un voile humide fût jeté sur l'éclat de ses yeux. L'amitié de la marquise lui valut les entrées des petits appartements du Roi et son couvert aux soupers intimes avec Mmes de Gramont, de Mirepoix, de Beauvau, de Choiseul et d'Esparbez. Louis XV s'était laissé prendre aux grâces de la comtesse; il avait essayé auprès d'elle son rôle de séducteur; mais elle, aucu-

[1] Elle était née au château de Bienfaitte, en Normandie, le 24 juillet 1736. Son mariage avec le comte d'Amblimont, signé le 29 juin 1754 par le Roi et la Famille Royale, fut célébré le 17 juillet suivant, à Cachan, près de Paris, en la chapelle du duc de Caumont-la-Force.

nement touchée des attentions du galant monarque, avait su donner à celui-ci une leçon comme il ne dut guère en recevoir. Là dessus, je ne puis mieux faire que de conter le propos de Mme du Hausset à sa maîtresse Mme de Pompadour.

« Un jour, je dis à Madame — Il me semble que Madame a un redoublement d'amitié pour Madame la comtesse d'Amblimont. — Il est bien fondé, me dit-elle : c'est une personne unique peut-être, par sa fidélité à ses amis et par son honnêteté. Écoute et n'en parle à qui que ce soit. Il y a quatre jours que, passant pour aller à table, le Roi s'est approché d'elle, en faisant semblant de la chatouiller, et il lui a voulu remettre une petite lettre; d'Amblimont faisant la folle, a mis aussitôt ses deux mains derrière son dos, et le Roi a été obligé de ramasser le billet qui était tombé à terre. Gontaut a vu seul tout cela, et après souper, s'étant approché de la petite dame, lui a dit : — Vous êtes une bonne amie. — J'ai fait ce que je devais; et à ces mots, elle a mis son doigt sur sa bouche, pour lui recommander le silence. Il m'a fait part sur-le-champ de ce trait d'amitié de la petite héroïne qui ne m'en a pas parlé. J'admirais la vertu de la petite Comtesse, et Madame me dit : — Elle est étourdie, *hurlubrelu*, mais elle a plus d'esprit et d'âme que les prudes et les dévotes... Le maître

a paru déconcerté, mais il lui fait toujours des agaceries... »

A ces royales agaceries, la jolie comtesse opposa une vertu si tenace, que le monarque finit par s'incliner et rendre les armes de la meilleure grâce du monde.

« Il entra un matin, continue Mme du Hausset, à Choisy, je crois, chez Madame d'Amblimont, et lui passa lui-même au cou un collier d'émeraudes et de diamants de soixante mille livres. »

Le Roi ne se borna pas à cette seule marque d'estime : il donna à la comtesse une maison avec jardin et dépendances, dans l'arsenal du port de Rochefort [1], un appartement dans les bâtiments de l'Arsenal, à Paris : la moitié de la maison de Sully, qu'il fit meubler aux dépens du garde-meuble de la couronne [2], et une pension de 10,000 livres sur le Trésor royal [3]. Enfin, pour suprême faveur, il présenta au baptême, avec Mme de Pompadour, son fils Louis-Jean-Casimir [4].

[1] Brevet du 12 avril 1762. Original en parchemin avec plan. *Archives de famille.*

[2] Titres et documents divers, de 1764 à 1826. *Archives de famille.*

[3] Brevets des 31 décembre 1764 et 1er novembre 1772, confirmés le 1er juin 1779. *Archives de la marine.*

[4] 26 septembre 1763. *Archives de la mairie de Versailles.* — *Gazette de France, 1763.* Cet enfant mourut jeune.

Dans cette société galante, une autre royauté tenait également le sceptre : la royauté de l'esprit, et celle-là rendait volontiers ses arrêts en madrigaux. Le poëte à la mode, l'élégant mousquetaire, Dorat remerciait ainsi Mme d'Amblimont d'un nœud d'épée brodé par elle :

Et le poëte et le guerrier
Ornés de vos faveurs sont sûrs de la victoire.
J'ai cueilli quelques fleurs au défaut du laurier ;
Vous les offrir, voilà ma gloire.
Pour moi votre suffrage est le prix le plus doux.
Ce fauteuil tant brigué, je l'abandonne aux autres.
De mes ouvrages peu jaloux,
Je mets tout mon orgueil à me parer des vôtres.

Le marquis de Saint-Marc, un ancien officier aux gardes, l'auteur d'*Adèle de Ponthieu*, plus connu par son impromptu lors du couronnement du buste de Voltaire, à la représentation d'*Irène*, le 30 mars 1778, dédiait ses *Œuvres* à la comtesse, avec ce quatrain :

Quoique ennemi des dédicaces,
Je veux en faire une à mon tour :
Tout ce qui parle aux yeux, tout ce qui peint l'amour
Doit être jugé par les Grâces.

Je pourrais sans doute allonger la liste de ces

hommages; mais je m'arrête. Il me suffit d'avoir indiqué le ton général, couleur rose tendre, sur lequel se détache la gracieuse figure de la mère d'Étiennette.

Les oppositions que j'ai signalées entre les caractères de M. et de Mme d'Amblimont se retrouveront très-nettement accusées chez leur fille : on les saisira facilement dans le cours de cette esquisse.

Je n'ai aucuns détails sur les premières années de Melle d'Amblimont. Tout ce que j'ai pu découvrir à ce sujet, c'est que le temps de son enfance fut partagé entre Paris et le château de Saint-Fort-sur-Gironde; que durant quatre années elle vécut auprès de son oncle le comte de Quitry, « un gentilhomme de la vieille roche », dont elle a laissé un portrait peint au vif.

A défaut d'autres renseignements, je suis réduit à grouper autour de cette époque de son existence les principaux faits qui ont pu exercer quelque action sur elle : les gloires, les fêtes et les deuils de la famille.

Deux jours avant la naissance d'Étiennette [1], le 15 avril 1764, était morte Mme de Pompadour. La

[1] On lui donne aussi bien le nom de Stéphanie.

favorite, à sa dernière heure n'avait pas oublié ses amis les plus intimes; à chacun d'eux elle avait laissé un souvenir : des boîtes à Mme du Roure, à Mme de Châteaurenaud, à la duchesse de Gramont, au duc et à la duchesse de Choiseul; sa montre à la maréchale de Mirepoix; des bagues au duc de Gontaut et au maréchal de Soubise; sa parure d'émeraudes à Mme d'Amblimont [1].

A ce moment, M. d'Amblimont, comme on l'a vu, n'était pas à Paris [2]. Chargé du commandement de la *Ferme*, une frégate d'honneur offerte au Roi par les Fermiers généraux, il était parti pour Cayenne avec la mission d'effectuer une reconnaissance au port des îles du Salut. Cette expédition, habilement et promptement conduite, lui attira les éloges du ministre [3].

A son retour, il fut reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Sa réception eut lieu le 9 août, chez le grand-maître desdits ordres, le jeune duc de Berry, depuis

[1] *Archives de famille. — Mémoires secrets...*, année 1782, tome XX. — Campardon : *Madame de Pompadour, Paris, 1867*. Elle est appelée dans cet ouvrage Mme de Vamblimont.

[2] Le comte d'Amblimont, né à Rochefort le 8 novembre 1736, avait été nommé garde-marine le 20 décembre 1751, enseigne le 23 mai 1754, et lieutenant de vaisseau le 12 août 1760.

[3] *Archives de la marine.*

Louis XVI [1]. Le 1er octobre suivant il fut élevé au grade de capitaine de frégate.

Le 25 juin 1770, d'Amblimont est nommé chevalier de Saint-Louis. Au mois de novembre, il transporte à la Martinique le nouveau gouverneur des îles du Vent, M. le chevalier de Vallière [2].

Les derniers jours de cette année furent marqués par un malheur public que dut ressentir vivement la famille d'Étiennette : le duc de Choiseul, sacrifié à la haine de Mme du Barry, la nouvelle maîtresse du Roi, partait en exil pour sa terre de Chanteloup. Jamais disgrâce ne ressembla plus à un triomphe : on fit au ministre une auréole de sa chute. « M. de Choiseul, exilé à Chanteloup, y avait toute la France, » suivant l'expression de l'abbé Morellet.

Chanteloup, fier encor de l'exil de son maître,

dira le poëte Delille quelques années plus tard.

Mme d'Amblimont s'empressa d'y aller porter les consolations de l'amitié. Saint-Marc saluait ainsi par une épître le départ de la comtesse :

Partez de ce triste séjour ;
Cédez, s'il se peut, dès ce jour,
A votre généreuse envie ;
Un ami même vous en prie,

[1] *Mercure de France, 1764.*
[2] *Archives de la marine. — Gazette de France, 1771.*

En brûlant pour votre retour.
Sur le rivage de la Loire
Allez contempler dans sa gloire
Ce ministre disgracié.
L'amour d'une épouse chérie,
Les délices de l'amitié
Et les soupirs de la patrie
Feront le charme de sa vie,
Son destin est d'être envié.
. . . . . .
Le sort le frappe; il cède au coup.
Déjà je le vois sous l'ombrage
Qu'au ministre la main du sage
A préparé dans Chanteloup.
Le jour est pour lui sans nuage;
Il fit le bien, il vit content,
Et de loin sourit au passage
Où l'immortalité l'attend.
. . . . . .
Je n'ai peint l'homme qu'à demi.
Cent fois vous m'avez peint l'ami
Avec l'éloquence de l'âme.
Vous allez le voir, l'admirer;
Partez, il doit vous désirer;
Il doit aimer à vous entendre.
Parlez-lui de notre douleur;
Partez, partez, sans plus attendre :
Les Grâces seules peuvent rendre
Les tendres mouvements du cœur.

A dater de cette époque, le voyage de Chanteloup tint une grande place dans les distractions de Melle d'Amblimont. A Chanteloup, on recevait plus de monde qu'à Choisy ou qu'à Luciennes. Si la marraine

d'Étiennette, Mme de Gramont, y jetait de temps à autre le froid de sa nature un peu hautaine, l'excellente Mme de Choiseul, en revanche, y laissait la douce impression de son adorable caractère.

Le 18 février 1772, M. d'Amblimont fut promu au grade de capitaine de vaisseau. Cette même année, il perdit son père. La *Gazette* et le *Mercure de France* enregistrent ainsi cette nouvelle :

« Claude-Thomas Regnard de Fuschemberg, marquis d'Amblimont, chef d'escadre des armées navales de Sa Majesté, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, est mort à Rochefort le 30 octobre dernier, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge. Il avait été page de Louis XIV. »

Le 10 mai 1774 mourait Louis XV. Un nouveau règne commençait sous les auspices les plus prospères, avec un roi de vingt ans à peine, bon et vertueux ; une reine de dix-huit ans et demi, belle et digne d'être aimée, et dont le caractère se pliait à merveille aux manières françaises.

La paix n'avait pas été troublée depuis le traité de Paris du 10 février 1763 ; mais cette paix rappelait pour la France le souvenir de revers humiliants qui voulaient être effacés. On n'attendait qu'une occasion pour rompre avec l'Angleterre : elle fut fournie par les affaires d'Amérique. La nationalité

des États-Unis, qui se faisait jour pleine de séve et d'aspirations vers la liberté, avait attiré à sa cause toutes les jeunes têtes affolées des idées de régénération et d'indépendance. La Fayette avait donné le signal; l'enthousiasme s'était communiqué jusqu'à la Cour; au début de l'année 1778, le Roi reconnaissait la nouvelle république et signait avec elle un traité de commerce et d'alliance. C'est la guerre déclarée. La flotte française, sous les ordres du comte d'Orvilliers, sort de Brest le 8 juillet; d'Amblimont commande le *Vengeur*. Le 27, on se trouve en présence de la flotte anglaise, à la hauteur des îles d'Ouessant; le combat s'engage, la lutte dure environ trois heures, vaisseau contre vaisseau. Pour la France, c'est presque une victoire.

Au mois de septembre, d'Amblimont, détaché de la flotte, va croiser dans la Manche, à la tête d'une division formée du vaisseau *le Vengeur* et des frégates *la Belle-Poule*, que monte la Clocheterie, et *la Sensible*, commandée par le chevalier de Marigny. Le 24 septembre, il est en mer; le lendemain il rencontre un corsaire de 12 canons, 12 pierriers et 50 hommes d'équipage; il s'en empare et l'envoie à Brest, pendant que la *Belle-Poule* saisit un autre bâtiment ennemi. Le 28, il tombe sur le *Saint-Pierre*, un corsaire de 22 canons et de 150 hommes,

qui vient de capturer le navire français *l'Aquilon*, chargé de marchandises des Indes, évaluées à trois millions; il enlève les deux bâtiments, restitue l'*Aquilon* à son capitaine, et l'escorte avec sa prise jusqu'à Lorient, pourchassant devant lui cinq autres corsaires de Liverpool. La *Sensible*, de son côté, avait conduit à Brest un riche navire marchand.

Le mois suivant, le *Vengeur* et la *Belle-Poule* s'emparent du *Saint-Georges*, également de 16 canons, d'un bâtiment de commerce et d'un autre corsaire de 14 canons, qu'ils amènent à Nantes; ils se rendent maîtres ensuite d'un corsaire de 24 canons. Le 13, d'Amblimont donne la chasse au vaisseau *le Warwick;* il le poursuit l'espace de trente lieues. Le *Warwick*, bien que supérieur en force au *Vengeur*, refuse le combat et hâte sa fuite en jetant tous ses coffres à la mer.

Au retour de sa croisière, d'Amblimont rentrait à Brest. Sa division avait capturé cinq corsaires et trois bâtiments marchands, comptant ensemble 507 hommes d'équipage [1].

L'année suivante, l'Espagne se mêle de la partie. La flotte française et la flotte espagnole réunies se

[1] *Archives de la marine.* — *Gazette* et *Mercure de France, 1778.* — *Kerguelen, Relation des combats... de 1778 à 1796.* — Etc., etc.

dirigent vers les côtes d'Angleterre. M. d'Amblimont, qui vient d'être fait brigadier des armées navales, prend part à l'expédition sur le vaisseau *l'Hercule*. Les deux flottes apparaissent dans la Manche; l'Angleterre tremble devant la terrible invasion dont elle est menacée; mais elle a pour elle les vents qui empêchent l'approche des vaisseaux ennemis et les épidémies qui en déciment les équipages. L'expédition est avortée [1].

Pendant le cours de cette année 1779, Étiennette dut prendre le deuil à l'occasion de la mort de son oncle, le marquis de Quitry, frère aîné de sa mère, qui décéda au château de Saint-Michel, en Languedoc, le 1er avril, à l'âge de quarante-sept ans [2].

Sept mois après, le 7 octobre, M. d'Amblimont perdait un parent pour lequel il avait l'affection la plus vive, l'abbé de Schulemberg, ancien aumônier de Madame la comtesse de Provence, et abbé commendataire de Saint-Jean de Falaise [3].

[1] *Kerguelen. — Histoire de l'administration de lord North*, 1784. — Etc., etc.

[2] Jacques-Guy-Georges-Henri de Chaumont, marquis de Quitry, baron d'Orbec, etc., en Normandie, seigneur de Lecques et autres lieux en Bas-Languedoc, mestre de camp de cavalerie, enseigne des gardes du corps du roi, compagnie de Villeroy. Il laissait trois fils en bas âge. *Gazette* et *Mercure de France, 1779.*

[3] Thomas-Adolphe-Ferdinand d'Estocquois de Schulemberg était également commandeur des ordres de N.-D. du Mont-Carmel et de St-Lazare

En 1780, le père d'Étiennette, désigné d'abord pour suivre les opérations de l'escadre du chevalier de Monteil, joint, sur sa demande, la flotte des Antilles commandée par le comte de Guichen. Il se signale aux trois combats opiniâtres et indécis livrés par Rodney les 17 avril, 15 et 19 mai, le premier dans le canal de la Dominique, et les deux autres auprès de Sainte-Lucie. Guichen, après avoir accompli victorieusement sa mission, ramène la flotte française à Cadix, le 23 octobre [1].

A sa rentrée en France, M. d'Amblimont apprit la mort de sa mère. La marquise d'Amblimont, Marguerite de la Motte-Michel de la Morinerie, dame de Saint-Fort-sur-Gironde, venait de mourir à Rochefort, le 3 septembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. C'était la fille de la Motte-Michel, un intrépide marin du grand siècle, l'un des compagnons de Pointis à la merveilleuse expédition de Carthagène [2].

L'*Hercule* n'est plus en état d'affronter l'Océan : le Roi confie à M. d'Amblimont le commandement

et promoteur général de la chambre souveraine du change de France. Il descendait d'Antoine d'Estocquois, seigneur de Monbéjan, et de Claude-Olive Renart de Fuchsamberg. *Mercure de France*, 1779. — Etc., etc.

[1] *Archives de la marine*. — *Keryuelan*. — *Gazette* et *Mercure de France*, 1780. — Etc., etc.

[2] *Archives de famille*. — *Gazette de France*, 1780. La marquise d'Amblimont était la nièce à la mode de Bretagne de mon quatrième aïeul.

du vaisseau *le Brave,* à peine sorti des chantiers de Rochefort. D'Amblimont va en surveiller et en presser l'armement. Cet armement s'effectue avec une lenteur qui l'irrite; il ne peut suivre la flotte qui part pour seconder les opérations de l'armée de Washington; sa campagne est manquée; l'inaction lui pèse; il exhale son mécontentement en termes très-vifs. Après six mois d'attente — on était arrivé au mois de septembre 1781 — il espérait qu'un des plus beaux vaisseaux de France allait entrer en lice : il n'en est rien. Le 25 novembre seulement, il quitte Rochefort, et, accompagné de l'*Argonaute,* que la Touche-Tréville a mis à sa disposition, il escorte un convoi de l'île de Ré au port de Brest, et va prendre son rang dans l'escadre de M. de Guichen. Le ministre lui exprime la satisfaction du Roi au sujet de l'activité qu'il a déployée dans cette circonstance [1].

Le 30 décembre, à peine la flotte française a-t-elle levé l'ancre, qu'elle est forcée de rentrer au port. Seuls, le marquis de Vaudreuil, sur le *Triomphant,* et le comte d'Amblimont, sur le *Brave,* continuent leur route pour l'Amérique avec une partie du convoi [2]. Les deux officiers, contrariés par

[1] *Archives de la marine. — Mercure de France, 1781.*
[2] *Archives de la marine. — Mercure de France, 1782.*

les vents, ne peuvent doubler le cap Finistère que le 8 janvier, après de grandes difficultés. A partir de ce moment, leur traversée s'effectue sans encombre. Le 16, ils s'emparent du navire *le Hawk*, de 14 canons, et le 30, à minuit, ils entrent au Fort-Royal. Là, ils apprennent que l'amiral de Grasse et la flotte sont devant Saint-Christophe; ils y arrivent le 3 février, et, dix jours après, ils assistent à la capitulation de l'île [1].

Le 8 avril suivant, l'armée navale se dispose à joindre une escadre espagnole pour tenter de concert l'attaque de la Jamaïque. Le 9, elle est brusquement abordée par la flotte anglaise, sous les ordres de Rodney, mais sans résultat bien marqué de part ni d'autre. Le 12, l'amiral anglais revient à la charge; il atteint, entre la Dominique et les Saintes, M. de Grasse, qui a fait faire imprudemment à toute son armée un mouvement rétrograde pour dégager un de ses vaisseaux désemparé par suite d'une mauvaise manœuvre. L'amiral français est battu et fait prisonnier, cinq vaisseaux sont enlevés par l'ennemi.

Vaudreuil, après cette fatale journée, rassemble les débris de la flotte. D'Amblimont qui, à la tête

[1] *Archives de la marine.*

de la septième division de la troisième escadre, s'est bravement conduit dans le combat, — il a eu 14 hommes tués et 26 blessés, — réussit à le rejoindre au Cap, le 1er mai, avec Bougainville. Au mois de juin, Vaudreuil le charge du commandement d'une division de six vaisseaux et d'une frégate pour transporter les troupes et les munitions nécessaires à l'armée. Dans une de ses opérations, il escorte, de l'île Ignague à la Havane, un convoi de quarante voiles. Au retour, il rencontre une division anglaise de sept voiles et lui donne la chasse, depuis la Plate-Forme jusqu'au cap Tiburon; mais, craignant d'avoir sur les bras une autre division ennemie, et devant effectuer un chargement au Môle, il revient sur ses pas, remplit sa mission, et rentre au Cap. La flotte française appareille ensuite pour les côtes de la Nouvelle-Angleterre; le 6 juillet, elle arrive devant Chesapeack, puis, continuant sa route vers le Nord, elle fait son entrée à Boston, le 9. Vaudreuil confie à d'Amblimont le commandement de la rade extérieure de Nantasket. A la fin de l'année, la flotte se rend dans le golfe pour appuyer les opérations de Rochambeau [1].

Mais la guerre touche à son terme : l'Angleterre,

[1] *Archives de la marine.*

lassée de la lutte, s'est résignée, le 30 novembre, à reconnaître l'indépendance de ses colonies. Le 21 janvier 1783, elle signe les préliminaires de la paix avec la France.

Je laisse M. d'Amblimont traverser paisiblement l'Océan et rentrer à Brest après une campagne de vingt-deux mois.

Je reviens à Étiennette, mais cette fois pour ne plus la quitter; je la prends à une heure mémorable de sa vie. C'est en 1779 : la jeune fille est dans sa seizième année. Voici le moment de songer à l'avenir. Le duc de Choiseul, qui comptait de précieuses amitiés, — la Reine et le duc de Penthièvre, — s'était chargé de parler de sa filleule à la Reine, et, pour première faveur, Melle d'Amblimont avait obtenu du Roi la survivance de l'appartement de sa mère à l'Arsenal. Après elle, Sa Majesté la réservait au comte d'Artois [1].

A cette même époque, Étiennette fut présentée au duc de Penthièvre et à sa belle-fille, la princesse de Lamballe. Elle plut à la Princesse, qui, charmée de sa grâce et de sa vivacité, s'éprit bientôt pour elle d'une affection véritablement maternelle, au point d'éveiller chez la mère un senti-

[1] *Archives de famille.*

ment d'inquiétude et de jalousie. Épouse et veuve presque aussitôt, Mme de Lamballe, si impressionnable, si douce, si aimante, devait trouver une jouissance infinie à reposer son cœur sur une tête d'enfant.

Voici de ce temps-là une lettre qu'elle écrivait à sa jeune amie, *à sa chère enfant,* comme elle l'appelle :

« Ce mercredi,

« Je n'ai pu vous écrire, ma chère enfant; vous savez que je ne le peux pas toujours toutes les fois que je le voudrois. Je vous écris avant mon accident pour n'y pas manquer encore, et vous dire que votre petit billet m'a charmée. Cependant je vous défendrai d'écrire. Il faut bien ménager vos yeux. Je ne veux pas que mon enfant perde ses jolis yeux; je veux qu'elle soit tranquille. Point d'impatience, ce qui nuiroit au rétablissement de sa santé. Vos trois semaines finiront dimanche, et j'irai sûrement vous voir dans les premiers jours. Adieu, chère petite; vous m'avez donné bien de l'inquiétude, mais je ne vous en aime pas moins de tout mon cœur. J'aurois encore bien des choses à vous dire, mais je suis dans une vilaine attente. Je me borne à vous

demander de bien vous soigner, si vous m'aimez un peu [1]. »

Que dire de ce petit billet? Il s'en exhale une senteur adorable de tendresse et de sensibilité : les fleurs n'ont pas toutes seules le privilége du parfum. M. de Lescure, dans son livre : *La Princesse de Lamballe*, l'apprécie d'une façon charmante : « Sans doute, madame de Genlis eût mis plus d'esprit dans un pareil billet; mais elle n'y eût pas mis ce naturel, cette bonté souriante et gazouillante qui donne à ces lignes si simples le charme attendrissant de l'oiseau qui trouve dans la répétition de la même note un chant qui fait rêver. »

La présence de la jeune fille devint si nécessaire à la Princesse que celle-ci voulut la garder auprès d'elle. Son bonheur fut de la former suivant ses goûts, et sur les leçons qu'elle-même avait reçues. A pareille école, on apprenait la morale, la piété, la bienfaisance, toutes les vertus, comme on s'imprégnait de toutes les grâces.

Compagne inséparable de Mme de Lamballe, Melle d'Amblimont la suit dans ses voyages aux différents châteaux du duc de Penthièvre, à Eu,

[1] *La Princesse de Lamballe*... par M. de Lescure. *Paris, Plon, 1864.*

à Vernon, à Sceaux, à Crécy, à Anet, à Rambouillet.

« Pauvre Rambouillet! dira-t-elle plus tard à sa mère, que nous regrettons et qui nous regrette toujours! Si on vous a montré le côté du jardin anglois, les trois fenêtres du coin de l'aile qui donne sur la grande allée, au premier, c'étoit les miennes [1]. »

Dans ce soupir, il y a l'écho de la douleur de l'excellent Prince obligé, pour satisfaire un souhait du dernier Roi, de vendre à Louis XVI la terre où il était né, où il était adoré, où s'élevaient les tombes de sa famille.

Elles s'écoulaient calmes, douces, attendries ou enjouées, ces heures passées auprès de l'adorable princesse de Lamballe, et sous le regard bienveillant du duc de Penthièvre. Le souvenir de cet instant de sa vie sera toujours cher à Melle d'Amblimont; il lui reviendra sans cesse avec les expressions d'une tendresse et d'une mélancolie profondes. La pensée du Duc et de la Princesse, qu'elle ne sépare presque jamais, ne se présente pas à elle sans que du cœur une larme ne lui monte aux yeux. Elle avait vu à l'œuvre cette bonté, cette bienveillance, cette cha-

[1] Lettre du 8 avril 1789.

rité, cette simplicité de mœurs, cette dévotion si parfaites, qui élevaient l'âme de M. de Penthièvre au-dessus de toutes les misères de ce monde; elle avait admiré et adoré cette sensibilité, cette abnégation, cette douceur de caractère, cette grandeur de sentiments, si naturelles, qui avaient pris, sous les traits de Mme de Lamballe, la forme la plus attrayante. Y eût-il jamais réunion plus complète de grâces et de perfections! Mlle d'Amblimont, qui jouissait chaque jour d'un pareil spectacle, a pu écrire avec un orgueil bien légitime : « Je trouverai de l'honneur à dire dans ma vieillesse que j'ai été de la maison et de l'intérieur de Mr le duc de Penthièvre. » Et, pour accentuer davantage cette pensée, au moyen d'un contraste, elle ajoute : « Notre palais voisin ne sera pas si glorieux [1]. » Ce voisin de l'Hôtel de Toulouse, c'est le Palais-Royal, la demeure du duc d'Orléans, le centre des complots ourdis contre le Roi et la Reine, le rendez-vous de gens qu'elle poursuit avec acharnement de sa haine et de son mépris.

Mme de Lamballe, qui prenait au sérieux son rôle maternel, songea de bonne heure à choisir le mari d'Étiennette. La situation qu'avait créée à la jeune

[1] Lettre du 16 mai 1789.

fille l'attachement de la Princesse devait attirer les regards; aussi, les prétendants ne se firent pas attendre. Dans le nombre se trouva un jeune enseigne de vaisseau, riche, de bonne maison, aimable et de figure avenante, le comte de Lâge de Volude. La Princesse le connaissait dès l'enfance; elle l'avait fait sauter sur ses genoux[1] : ce fut son protégé. Elle se chargea de la demande auprès de M. et de Mme d'Amblimont. Le père, dès les premières ouvertures, répondit nettement par un refus : il avait en vue pour sa fille un parti plus considérable qui satisfaisait davantage ses projets d'ambition. La mère, blessée intérieurement d'un choix qui ne venait pas d'elle, n'accueillit guère mieux la proposition : elle objecta la grande jeunesse d'Étiennette. La Princesse dut croire que tout était rompu, mais loin de là. Par bonheur, elle avait consulté séparément M. et Mme d'Amblimont. Il entrait dans les habitudes du mari de n'être jamais de l'avis de sa femme; du moment qu'il connut ses dispositions, il changea brusquement de manière de voir, déclara que le mariage lui convenait, et « il le voulut despotiquement sans vouloir rien entendre[2] ». Cette décision prise, il partit pour l'armée.

[1] Lettre du 28 mai 1789.
[2] Lettre du 26 avril 1789.

C'est ainsi que fut agréé « haut et puissant seigneur messire Joseph-Paul-Jean, comte de Lâge de Volude, chevalier, enseigne des vaisseaux du Roi, fils mineur de haut et puissant seigneur François-Paul, marquis de Lâge de Volude, chevalier, seigneur du Tirac, d'Asnières, de la Rigaudière, des Touches et autres lieux, et de défunte haute et puissante dame Marie-Jeanne-Claudine de Kergariou, marquise de Lâge de Volude. »

Le contrat, dressé avec l'agrément du Roi, de la Reine, de Monsieur, du comte d'Artois, de Madame Élisabeth, de Mesdames Adélaïde, Louise et Sophie de France, du duc de Penthièvre et de la princesse de Lamballe, fut signé à Versailles, le 13 janvier 1782, par Leurs Majestés et la Famille Royale [1], et le surlendemain à l'Arsenal, chez Mme d'Amblimont. C'est le 16, qu'eut lieu la cérémonie religieuse, dans la chapelle particulière de l'Hôtel de la Guerre. L'évêque de Saintes, Mgr de la Rochefoucauld-Bayers, officia en présence d'une brillante assemblée. Les témoins de Melle d'Amblimont étaient : son oncle, le comte de Quitry, brigadier de cavalerie, et ses cousins, le marquis de Castellane, maréchal de camp, chevalier d'honneur de Madame Sophie de

[1] *Gazette* et *Mercure de France*, 1782.

France, et le comte de Moriolles, maréchal de camp. Le marquis de Lâge de Volude, que le mauvais état de sa santé retenait chez lui, s'était fait remplacer par son cousin le marquis de la Rochefoucauld-Bayers, maréchal de camp. Les deux autres témoins de M. de Lâge étaient Mgr de la Rochefoucauld-Bayers, évêque de Beauvais et pair de France, et le marquis de Nieuil, grand sénéchal de Saintonge, capitaine de vaisseau, également cousins de son père [1].

Le jeune marié n'avait que dix-neuf ans; il était né le 27 février 1763, au château d'Asnières, en Saintonge, et avait été présenté au baptême le 10 novembre 1766, en la chapelle du château de Coetilliau, en Bretagne, par son grand-père le comte de Kergariou, et par sa cousine germaine Melle de Guébriant, la future marquise de Las-Cases, qui devint dame d'honneur de la princesse de Lamballe [2].

La maison de Lâge était des plus recommandables

[1] Le contrat fut reçu par Mes Belurgey et Trubert, notaires à Paris. La dot constituée à M. de Lâge est de 200,000 livres. Ses droits dans la succession de son père sont comptés pour 600,000 livres. La dot de Melle d'Amblimont se compose de 55,000 livres, de 22,000 livres dues par le baron de Saint-Dizant à la marquise d'Amblimont, sa cousine, de 2,000 livres de rente, et de deux métairies dans les marais de Saint-Bonnet en Saintonge affermées 1,600 livres. Ses droits dans la succession de ses père et mère sont fixés à 200,000 livres. *Archives de famille.*

[2] *Archives de famille.*

par son ancienneté, ses alliances et ses services. On place son berceau soit en Bretagne, soit en Poitou. L'auteur certain de la famille, Hugues de l'Age, *Hugo de Agiâ,* figure comme témoin dans une transaction de l'année 1180, passée entre les abbayes de Charroux et de la Colombe. La filiation est suivie sans interruption depuis Guillaume, seigneur de l'Age-Landry en 1278, *Guillelmus de Agiâ Landrici,* l'aïeul au quinzième degré de M. de Lâge. Celui-ci avait pour grand'mère paternelle Marie-Louise de la Rochefoucauld; l'une de ses bisaïeules, Jeanne de Montaigne, était petite-nièce de l'illustre auteur des *Essais* [1].

Trois jours après son mariage, le 19 janvier 1782, la nouvelle comtesse de Lâge de Volude fut présentée au Roi, à la Reine et à la Famille Royale par la marquise de Guébriant, tante de son mari [2]. Le lendemain, elle eut les honneurs d'une seconde présentation, cette fois par la princesse de Lamballe, avec une qualité qui l'attachait à sa personne : celle de dame pour accompagner [3].

Le 19 mars, son mari, précédemment présenté à

[1] Preuves de noblesse et généalogie dressées par Cherin. *Cabinet des titres : Bibl. Imp.*

[2] *Gazette de France, 1782.*

[3] *Mercure de France, 1782.*

la Cour, monta dans les carrosses du Roi et chassa avec Sa Majesté [1].

Le jeune couple est installé à l'Arsenal pour tout le temps de sa lune de miel, pendant qu'on lui prépare son appartement à l'Hôtel de Toulouse. Il court les bals, les spectacles, les dîners, les promenades; il est de toutes les fêtes brillantes, à Versailles et à Paris... Et ce sera ainsi jusqu'au jour où sonnera le tocsin de la Révolution.

Cette existence qui se passe presque en entier dans le rayonnement de Mme de Lamballe, comme celle de la Princesse elle-même, n'offre guère d'événements à noter.

En 1782, la France eut la visite du comte et de la comtesse du Nord, les futurs souverains de la Russie. Le duc de Penthièvre et sa belle-fille, qui volontiers fuyaient les plaisirs à grande pompe, durent recevoir ces hôtes illustres, lui, le 3 juin, elle, le 8. Ils apportèrent dans leur réception la simplicité, l'absence d'étiquette, l'intimité, qui caractérisaient leur manière de vivre : chez le Duc, ce fut un déjeuner sous les riants ombrages de son parc de Sceaux; chez la Princesse, à Versailles, un souper suivi d'un jeu de loto et d'un petit bal. Mme d'Ober-

[1] *Gazette* et *Mercure de France, 1782.*

kirch nous a transmis le souvenir de cette soirée : « Le cercle était peu nombreux, mais très-choisi... La Famille Royale tout entière était venue... La Reine dansa une contredanse. Ce petit bal fut plus gai que l'autre, sans comparaison — celui donné le même soir chez la Reine. — Le Roi ne fit que paraître et se retira. Après son départ, le respect ne gêna pas le plaisir, et on fut extrêmement content de cette sorte d'intimité que la Reine n'écartait pas [1]. » A ces réunions charmantes, dont la princesse de Lamballe fait les honneurs, il me semble entrevoir sa jeune dame pour accompagner dans tous ses atours de nouvelle mariée.

Après les fêtes du monde, les fêtes de la maison. Le 28 octobre, Mme de Lâge accoucha d'une fille; on la baptisa le 7 janvier suivant, dans la chapelle de l'Hôtel de Toulouse. Le duc de Penthièvre fut son parrain, et la princesse de Lamballe sa marraine; ils l'appelèrent Nathalie-Stéphanie-Marie-Louise. Stéphanie était un souvenir du duc de Choiseul. Dans ce milieu, on demeurait fidèle au culte de l'amitié : les enfants d'Étiennette porteront tous le nom de Stéphanie.

La malheureuse bataille du 12 avril 1782 avait

[1] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch.*

profondément impressionné le pays; on signalait hautement l'incapacité de l'amiral, l'indiscipline des officiers, et le Roi dut ordonner en 1783 la convocation d'un conseil de guerre à Lorient pour juger les faits. Le conseil rendit son jugement le 21 mai 1784 [1]. Il renvoya M. d'Amblimont complétement déchargé de toute accusation. Le Roi, trois mois après, le 20 août, le nomma chef d'escadre.

Dans le courant de cette même année 1784, l'Hôtel de Toulouse se mit en fête pour recevoir le roi de Suède Gustave III, voyageant incognito sous le nom de prince de Haga : « un roi qui en vaut mille ! » s'écriera plus tard Mme de Lâge, après l'avoir revu en Allemagne, alors qu'il cherchait à soulever l'Europe en faveur de Louis XVI.

C'est ensuite le tour du comte d'Oëls, Henri de Prusse, un frère du grand Frédéric.

A la fin de l'année, un autre visiteur, terrible celui-là, vint surprendre l'Hôtel de Toulouse : le feu, qui incendia une partie des bâtiments et éclaira de sa lueur sinistre l'admirable spectacle du dévouement, du sang-froid et de la piété de ses maîtres.

Je saisis, à la date du 9 mai 1785, un événement

[1] *Jugement rendu par le Conseil de guerre extraordinaire de marine tenu à l'Orient, par ordre du Roi. 1784.*

bien douloureux pour Étiennette et qui dut vivement l'affecter : la mort de son parrain le duc de Choiseul.

En 1786, il y eut encore réception de princes étrangers à la petite Cour du duc de Penthièvre : Sceaux et Anet accueillirent l'archiduc Ferdinand et l'archiduchesse, sa femme.

Le *Mercure* nous apprend que, le 24 juin 1787, Mme de Lâge présenta à Leurs Majestés et à la Famille Royale Melle Thaïs de Riquet-Caraman, mariée depuis peu au marquis de Chaumont-Quitry, sous-lieutenant au régiment des Chasseurs des Alpes, — un cousin germain de la comtesse.

Au mois de décembre, Mme de Lâge, qui s'était rendue chez son beau-père, au château du Tirac, y donna le jour à une seconde fille. L'enfant naquit le 26; elle reçut de son grand-père, le marquis de Lâge de Volude, et de sa grand'mère, la comtesse d'Amblimont, les prénoms de Anne-Joséphine-Françoise-Stéphanie.

M. d'Amblimont avait vu finir la guerre avec un vif sentiment de contrariété. Il tombait dans un repos forcé qui s'alliait mal avec sa nature active. Au retour de l'expédition d'Amérique, il avait été faire à Versailles une apparition de haute convenance, et s'était ensuite réfugié à Saint-Fort : de là, du moins, il pouvait apercevoir la Gironde, — presque la

mer. Il se trouvait aussi à peu de distance de Rochefort, où il avait conservé la maison paternelle. Pour occuper ses loisirs, il résolut d'écrire un ouvrage de marine, et le conduisit à bonne fin. Voici en quels termes il exprime la pensée qui le guidait dans son entreprise : « Le désir d'être utile à ma Patrie et de donner au Roi des preuves de mon zèle pour son service, m'a fait recueillir toutes les idées qui m'occupoient depuis longtems sur la Tactique Navale, et j'ai tâché de leur donner le plus de clarté qu'il m'a été possible. »

En 1787, l'ouvrage était achevé; d'Amblimont fut le présenter à Louis XVI, qui le reçut avec les marques de la plus grande satisfaction, et voulut se charger de le publier. Le livre parut l'année suivante, sous ce titre : TACTIQUE NAVALE; *ou Traité sur les évolutions, sur les signaux, et sur les mouvemens de guerre; par M. le Comte* D'AMBLIMONT, *chef d'escadre des armées navales. Imprimé par ordre du Roi. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Imprimeur de Monsieur.* M.DCC.LXXXVIII. (In 4°.)

Lors de son apparition, les hommes du métier accueillirent avec éloge un ouvrage « où des principes neufs se trouvent exposés avec beaucoup de clarté [1] ».

[1] *Archives de la marine.*

Au printemps de l'année 1788, Mme de Lâge avait repris son service auprès de la Princesse. Je devine sa présence à l'Académie Française, le 14 mai. Ce jour-là, l'Hôtel de Toulouse fêtait la réception de l'aimable Florian, le secrétaire, le gentilhomme, le commensal, l'ami du duc de Penthièvre, l'associé de ses œuvres de bienfaisance, l'écuyer de Mme de Lamballe, l'auteur d'*Estelle*, de *Ruth*, des *Deux Billets*, du *Lapin et la Sarcelle*, de l'*Aveugle et le Paralytique*, dont les écrits reflétaient tous les exemples de devoir, de piété, de tendresse filiale, de dévouement, qu'il avait devant les yeux.

Cette même année, la Princesse et sa jeune amie firent une excursion dans l'ouest de la France. Elles s'arrêtèrent entre autres à Fontevrault, chez l'abbesse, Mme de Pardaillan d'Antin. J'ai à signaler un petit incident de leur retour : la Princesse, qui voyageait incognito, et qui désirait revenir promptement auprès de la Reine, était partie de très-grand matin, et avait donné l'ordre de brûler Tours; mais le secret de son passage avait été si mal gardé qu'en arrivant auprès de la ville elle trouva toute la population en habits de fête, accourue au-devant d'elle, qui lui barra le chemin, l'acclama de vivats et l'obligea à s'arrêter. La Princesse était émue, sans doute, de ces marques de sentiment; un nuage, cependant, voilait

le bonheur qu'elle éprouvait d'une pareille réception. Ce nuage, Mme de Lâge prend soin de le noter pour elles deux : c'était, dit-elle, « la honte de nos petites robes de percale et de nos chapeaux de paille au milieu de ces belles dames toutes couvertes de diamants et de plumes... Pendant le chemin, vite, vite, nous mettions du rouge, et nous tâchions de nous *rebouiser* un peu, nous fesant un miroir de la glace du devant et du siége, voyant venir tous ces régimens, ces corps de la ville, qui, dans ce brouhaha, nous conduisirent jusqu'à l'Archevêché [1], » où il fallut bien rester à dîner.

J'imagine volontiers que c'était un coup monté par l'Archevêque, Mgr de Conzié, un ami du duc de Penthièvre et de M. de Choiseul, et en particulier d'Étiennette, qui ne l'appelait jamais que son bon mentor ou son digne ami.

Mme de Lâge termina la saison à Chanteloup, auprès de la duchesse de Choiseul, cette veuve d'un grand caractère, qui portait avec tant de dignité la mémoire de son mari.

C'est peut-être bien à cette époque — et dans tous les cas ce n'est pas en 1791, après l'arrestation du Roi à Varennes — qu'il faut placer le voyage de

[1] Lettre du 10 avril 1789.

Mme de Lamballe en Angleterre. La Princesse, qui souffrait d'une maladie nerveuse, était allée chercher un adoucissement à ses souffrances dans les eaux de ce pays. A cette occasion, elle écrivait à Mme de Lâge :

« Mes bains me font un bien extrême, ma chère petite. Je partirai d'ici dimanche prochain pour Blenheim, Oxford, Bath et différentes maisons de campagne que je verrai sur ma route. Si vous m'écrivez, vous adresserez vos lettres à Londres, où je ne serai que le deux ou trois du mois prochain. Comme je courrai beaucoup d'ici là, vos lettres pourroient se perdre. Je vous manderai de Londres le jour de mon retour, attendu que je serai enchantée, ma petite, de vous revoir et de vous embrasser. Vous ne croirez jamais que je suis venue à Brightelmston pour y entendre lire *Nina*. J'ai eu cette satisfaction ce matin, par une angloise. Je mourois de rire; je n'ai jamais rien entendu ny rien vu de si ridicule; ce que vous croirez sans difficulté. Elle jouoit le rôle de *Nina*, et son oreille celui de *Germeuil*, et la pauvre dame se donnoit tant de peine pour la déclamation qu'elle étoit en nage. Sa sensibilité, au lieu de porter à l'âme, portoit aux ris. Cette fameuse actrice s'appelle M^de Obanks, que vous avez vue à Paris. Elle

est en Angleterre, la pauvre M^de^ de Mazarin, qui étoit toujours dans les bras du ridicule. Adieu, ma petite, je vais me coucher, pour être demain de bonne heure dans les bains. Je vous embrasse de tout mon cœur.

M. L. P. DE SAVOYE. »[1]

Cependant l'horizon politique se trouble et s'assombrit. Voici venir le jour de la convocation des États-Généraux. C'est le grand sujet du moment dans les lieux publics et dans les salons. Les préoccupations, les inquiétudes même de la situation n'empêchent pas les plaisirs. On cache le volcan sous des fleurs pour ne pas le voir. De tous côtés, les bals, les spectacles, les soupers, les jeux, les badinages aimables. J'ai de cette époque — d'avril à juin 1789 — une série de lettres d'Étiennette à sa mère, presque jour par jour, qui offrent une peinture des plus fidèles de la société d'alors, et dont çà et là j'enchâsserai quelques fragments.

La comtesse fait partie d'un groupe de jeunes femmes attachées à Marie-Antoinette, à Madame Élisabeth ou à la princesse de Lamballe, qui se

[1] *Isographie des hommes célèbres.* — M. de Lescure : *la Princesse de Lamballe.*

retrouvent sans cesse aux mêmes promenades, aux mêmes réunions, à Versailles, à Trianon, aux Tuileries, à l'Hôtel de Toulouse, aux réceptions d'apparat comme aux réceptions intimes, dans les mêmes salons. Je les nomme : Mme Louise de Polastron, Mme de Luynes, Mme de Guiche, Mme des Deux-Ponts, Mme de Ginestous, Mme du Poulpry, Mme de Balleroy, Mme de Langeron, Mme de Brunoy : ce sont les amies d'Étiennette. De ce groupe charmant, s'élèvent les éclats de rire, les propos galants ou frondeurs, mêlés aux bruits des éventails et aux cris des disputes politiques. C'est chez Mme de Boufflers : on y fait de l'esprit; c'est chez Mme de Montesson : on y joue la comédie; c'est chez Mme de Gramont : on y écoute gravement de graves discours sur la situation du pays; c'est chez Mmes d'Angivillers et de la Vaupalière, deux amies de Mme d'Amblimont, qui gâtent sa fille de toute l'affection qu'elles ont pour la mère : on y a les plaisirs de la causerie familièrement aimable.

Un des salons à la mode les plus goûtés des jeunes dames était celui de lady Kerry. La bande joyeuse s'y donnait rendez-vous deux fois par semaine pour jouer au creps et au cavagnole. Les louis circulaient lestement entre les doigts roses sur les tapis verts. J'entends la comtesse dire à ce propos : « J'ai gagné

50 louis, j'ai gagné 10 louis, j'ai gagné 23 louis, j'ai perdu 40 louis [1]. »

Le vilain défaut! A côté des jeux de hasard, il y a heureusement place pour les jeux de l'amour; mais en tout bien tout honneur.

J'ouvre ici le chapitre des amoureux. Je connais ceux d'Étiennette : le chevalier, Lauzun, Bernardin et M. de Levis.

Le chevalier : celui-là, c'est le chevalier de Durfort. Bon, charmant, plein de prévenances pour la jeune comtesse, sa galanterie affectueuse ne prétend à rien. « Il avait de l'instruction, des manières fort nobles, de bonnes mœurs (suivant le monde), et avec les femmes une galanterie de fort bon goût. » Cet aimable portrait est tombé de la plume de Mme de Genlis. Elle a fait patte de velours; voici le coup de griffe : mais « il avait peu d'esprit. »

Lauzun, le séduisant, le capricieux, l'indiscret duc de Lauzun, le brave duc de Biron, qui aimait toutes les femmes et s'en disait aimé, joue au sentiment avec la comtesse; il lui glisse à l'oreille les plus charmantes déclarations; mais on rit de ses soupirs, et notre don Juan mis en déroute va se

[1] Lettres des 14, 15 et 17 avril et 17 mai 1789.

prendre ailleurs. Mme de Lâge enregistre sa défaite d'une façon tout à fait piquante :

« M. de Lauzun avoit voulu me persuader, puis me prouver qu'il y avoit des âmes tellement assorties que, lorsque le hasard, et plus encore le bonheur, les réunissoient, cela ne pouvoit jamais cesser. J'ai un peu retardé de croire que ce fût lui qui me fût destiné; il s'est adressé à une autre plus prompte à persuader : je n'en suis pas fâchée [1]. »

Bernardin — celui-là c'est le jeune vicomte de Sérent — va fort loin dans ses attaques. Il prévoit même ce que d'habitude ne prévoit pas le cœur dans ses entraînements de la première heure : la fin de l'amour; et quels principes sont les siens!

« Pour Bernardin, il est de meilleure foi. Il m'assuroit l'autre jour qu'entre honnêtes gens la plus tendre amitié succède. — Hé bien! lui ai-je dit, succédons dès aujourd'hui, nous nous épargnerons les remords. Et nous avons continué cette plaisanterie. Au fait, j'aime mieux cette franchise, quoiqu'elle ne soit pas bien excellente. C'est un bon et digne homme tout à fait; mais si je l'aime jamais autrement que comme un bon et estimable ami, je veux bien qu'un loup me croque [2]. »

[1-2] Lettre du 14 mai 1789.

Il n'est pas possible de s'en tirer avec plus de gentillesse.

M. de Levis avait son entrée dans la place par Mme d'Amblimont, qui prenait grand plaisir à jouter d'esprit avec lui.

« Pour celui-là, il ne perd pas son objet de vue; il a beaucoup de suite dans le caractère; l'impossibilité ne le rebute même pas. »

La situation est ici peinte au vif. Il paraît que l'aimable duc est plus entreprenant que ses rivaux; je vais le montrer aussi plus persistant.

Le 8 avril 1789, Mme d'Amblimont a dû partir pour Saint-Fort. Sa fille s'est renfermée chez elle; elle a refusé d'aller chez lady Kerry : « J'étois trop triste pour gagner, et je n'y allois que pour cela », écrit-elle à sa mère. L'isolement plaît à sa douleur, elle ne veut voir personne. Trois jours de suite, visite de M. de Levis, inquiet et désireux de nouvelles; le troisième jour, envoi d'un exprès de Versailles avec un bouquet. — « Qu'il supprime les bouquets, car cela me ruine. » Elle a eu ce mouvement d'impatience en faisant remettre au porteur le louis obligé, et j'en saisis l'expression au vol de sa plume. Le lendemain, jour du jeudi saint, la comtesse a accompagné Mme de Lamballe à la messe. L'abbé de Boulogne, vicaire général de Châlons, a

prononcé le sermon devant la Reine. Ce sermon « avoit été remarquable », à ce qu'il paraît, et Mme de Lâge avait manifesté le désir d'en avoir une copie pour sa mère; désir à peine formé qu'il est rempli et au delà. Elle reçoit une lettre, des discours, puis le sermon. Je n'ai pas le sermon ni les discours, mais j'ai la lettre, et je la donne : elle entre à merveille dans mon sujet. Mme de Lâge en fait l'annonce à Mme d'Amblimont en ces termes :

« Je vous envoie... un discours de Mr de Levis, sa lettre et le sermon de la Cène qu'il m'a envoyé par un exprès... Par sa lettre, vous voyés que c'est aussi de vous qu'il est amoureux. »

On ne le voit pas trop; c'est un masque bien transparent.

« Ce samedi (11 avril 1789).

« J'ai été extrêmement édifié, Madame, de vous voir désirer le sermon de la Cène; n'ayant encore pu me le procurer, j'ai cru qu'il était nécessaire, pour le salut de votre âme (qui est après votre cœur la chose qui m'intéresse le plus), de vous entretenir dans cet esprit salutaire de mortification. Je vous envoie donc un exemplaire de mes discours, que je viens de recevoir de Senlis, et que je vous ordonne

de lire par pénitence pour tous les péchés que vous faites, et aussi pour ceux que vous ne faites pas.

« Est-ce la semaine sainte ou votre départ qui rend Versailles si triste? Il faut que ce soit votre départ, car j'allais encore jeudi gaiement à la chapelle, dans l'espoir de vous voir au retour. Actuellement, il faut que je me jette à corps perdu dans les États-Généraux, c'est là mon unique ressource. Je vous dirai à propos de cela que j'ai fait hier une découverte assez singulière. Vous ne savez pas pourquoi j'aime tant la patrie et la gloire : c'est qu'elles se peignent à moi sous vos traits; c'est un moyen sûr pour se faire aimer à la folie.

« Vous devez avoir reçu des nouvelles de Tours; je vous supplie de vouloir bien m'en faire part, et en vérité ce n'est pas un prétexte pour vous demander des vôtres. Sans doute, je serai charmé aussi d'en recevoir; mais l'esprit, les grâces de Madame votre mère, et surtout la tendresse touchante et vraie que je lui ai vue pour vous m'a attaché fortement à elle, et je suis inquiet de sa migraine.

« Vous ne viendrez pas ce soir, vous ne viendrez pas dimanche : quand vous verrai-je donc? J'avais pris pendant votre séjour ici une bien douce habitude; mais qu'il est difficile de s'en défaire, s'il est aisé de la contracter! Je sens qu'il faudra que vous

finissiez par m'aimer un peu, car vous avez le cœur excellent, et vous haïssez sans doute l'ingratitude.

« J'ai commencé un dessus de boëte pour vous : il y a de l'espérance, de l'amour; cela m'occupe de la manière la plus agréable, et je m'y crève les yeux le plus tendrement du monde.

« Adieu, madame la comtesse; j'irai mardi au soir à Paris. Serez-vous (chez) M. de Sesmaisons mercredi matin? Au moins souffrez-moi; nous parlerons des voyageurs. »

Certes, voilà un billet joliment tourné, tout à fait galant, et comme savait en écrire un homme aimable de la belle société d'autrefois. Du reste, on ne pouvait attendre autre chose du futur membre de l'Académie française, du spirituel écrivain des *Souvenirs et Portraits.*

Malgré tout son esprit, il finit par déplaire. Et la cause? Une assiduité trop marquée d'abord, et puis des principes politiques déplorables. Cette dernière raison est bien dans le caractère de Mme de Láge. Écoutez-la :

« Il me poursuit par trop. Ce sont des bouquets continuels, des camées qu'il me fait ou qu'il me fait faire, car il fait tant d'esprit que je ne lui crois

pas du tems de reste pour dessiner. Il commence à m'ennuyer; je le lui dirai un beau jour. »

Et elle le lui dira bel et bien, si j'en juge par la suite de ses confidences à sa mère :

« Je suis presque brouillée avec votre ami le duc de Levis. Savés-vous qu'il se conduit réellement fort mal et qu'il est tout à fait dans le parti des philosophes? Comme je le traite très-froidement, l'autre jour, à Versailles, il me supplia de lui dire ce que j'avois. Je n'ai pu l'éviter : il s'étoit plaqué à la porte du salon; quand je revins de conduire Monsieur, je le lui dis tout net; et comme il avoit trouvé deux ou trois fois ma porte fermée, se doutant que j'étois chez moi, je lui dis aussi que c'étoit vrai. Il m'a paru fort affecté, mais de ces affectations, autant en emporte le vent; et puis, au fait, quand même il ne manqueroit pas à ce qu'il doit à sa naissance, hélas! de plus hauts y manquent aussi; quand il n'y manqueroit pas, il falloit que cela finît; toutes mes amies se moquoient de moi; elles l'appeloient l'abcès de M^de^ de Lâge, même ma Princesse; l'envie de rire me prenoit quand il me parloit devant elles. M^de^ de Polastron ne peut le souffrir. Moi, il m'amusoit, parce qu'il est amoureux de bonne foi et qu'il a vraiment de l'esprit et une imagination si vive, que cela lui donne une sorte d'agrément. Je m'amusois

de son exaltation avec sécurité : il avoit pris le genre qui lui sied le mieux, le platonique; mais il n'y a plus même de plaisanterie qui tienne d'après les principes qu'il annonce. »

Voilà le trait lancé, et pour conclusion cette moralité excellente :

« Je suis bien heureuse de n'aimer personne, car cela doit être un grand embarras [1]. »

Je ferme ici le chapitre des amoureux. Est-il complet? Il me semble qu'il y manque un jeune abbé mondain, aimable, sémillant et parfumé. Je mets bien la main sur l'abbé de Septfonds, mais je ne crois pas qu'il remplisse les conditions du programme : « M. le duc de Penthièvre... l'a engagé à me convertir. Il commence par les présents, car il m'a rapporté de Moulins deux petits couteaux charmants [2]. » Cette largesse ne prouve rien ; le patronage de l'excellent Prince ne permet pas de supposer la moindre pensée galante chez monsieur l'abbé.

Au mois de mai, Mme de Lâge changeait d'appartement à l'Hôtel de Toulouse. Sa nouvelle installation donna lieu à une petite fête, à laquelle la

[1] Lettres des 9, 10, 13 et 17 avril et 14 mai 1789.

[2] Lettre du 19 avril 1789.

présence et la participation de Mme de Lamballe imprimèrent ce caractère tout particulier de grâce et de sensibilité qui émanait de sa personne. Je laisse la jeune comtesse faire elle-même le récit de son installation, un joli tableau d'intérieur plein de charme dans sa touche familière :

« Hôtel Toulouse, vendredy 22 mai, midy, dans mon nouvel appartement.

« C'est une vraie féerie! Je me réveille; je vous conte vite ma soirée en ouvrant les yeux dans cette jolie chambre qui est un vrai bouquet de fleurs. Ma première pensée, mes premiers mots seront à maman.

« A présent, je m'interromps pour demander à voir au jour mes jolis flambeaux de cristal. Je voulois tellement, chère amie, que mes premiers mots fussent à vous, que je ne voulois pas même parler à Rosalie [1] pour cela. Qu'ils sont jolis! que vous êtes bonne! Je les trouve encore mille fois plus jolis que lorsque j'en fus si tentée à l'inventaire de Mr de Calonne, et que j'eus la raison de me les refuser à cause du prix. Comment, maman, vous

[1] Sa femme de chambre.

les avés gardés si longtems cachés pour me procurer cette surprise! Je n'avois pas bien vu le travail de la monture : c'est d'un fini parfait; j'aime cet or pâle qui n'a pas l'air d'or à bijoux.

« Mais que je vous conte donc; d'abord j'étrenne mon écritoire pour vous. Ah! maman, je voudrois que vous eussiez les prémices de tout! Si vous aviés été hier icy, rien n'auroit manqué à votre enfant! Mais que je vous conte : la Princesse est arrivée mercredy soir; nous avons soupé tête à tête; M^de^ de Pardaillan a été se coucher en arrivant. Comme M^de^ de Polastron étoit à Paris depuis le matin uniquement pour me voir, j'étois un peu fâchée de ne lui pas donner ma soirée; mais je le fus bien plus quand M^de^ de Lamballe me dit hier qu'elle vouloit absolument aller à la Comédie. J'ai fait prier la grande cousine [1] de la suivre; elle m'a écrit qu'elle étoit dans son lit; je suis passée chez elle, et elle a si bien fait la malade que je n'ai pu insister. Tout cela étoit arrangé; alors Louise [2] m'a elle-même consolée, et m'a dit qu'il seroit bien qu'elle passât la soirée chez son grand-père, mais qu'elle viendroit aujourd'hui me réveiller et déjeuner auprès de mon

[1] Mme de Las-Cazes.
[2] Mme de Polastron.

lit avant de retourner à Versailles, pour être la première personne que je verrois dans mon appartement. Nous avons été à la Comédie, moi avec un peu d'humeur, ayant demandé un poulet chez moi en rentrant, et que Rosalie montât tout pour me coucher. Je comptois souper et être dans mon lit à onze heures pour être endormie avant vendredy.

« Après avoir remis ma Princesse dans sa chambre, je lui souhaitai le bonsoir, et comme je sortois de chez elle, une de ses femmes me retint pour me demander je ne sais quelle adresse : c'étoit pour donner le tems à M^de^ de Lamballe de passer chez M^de^ de Ginestous [1], dont les portes avoient été ouvertes d'avance, afin d'être arrivée chez moi avant moi. En traversant la cour, je fus tout de suite frappée d'une clarté extrême chez moi et d'un éclairage dans toutes les pièces. Je me retournai vers Antoine [2] pour savoir ce que cela vouloit dire; il me répondit très-naturellement qu'il ne pouvoit en rien savoir puisqu'il m'avoit suivie à la Comédie. Je montai vite, impatientée de cette bêtise de mes gens, pour faire éteindre tout cet éclairage. Toutes les portes étoient ouvertes; je ne trouvai personne dans l'antichambre ni dans

[1] Dame d'honneur de la Princesse.
[2] Son valet de pied.

le salon, mais tout rempli de fleurs. En approchant de ma chambre, j'entendis leurs rires, et M^de^ de Lamballe, que j'avois laissée dans sa chambre, je la trouvai dans la mienne, venant la première au-devant de moi. Ils étoient dix ou douze : M^de^ de Polastron, M^de^ du Poulpry, M^de^ de Brunoy, le chevalier de Durfort, Mr de Clermont, le comte de Serent, son frère, M^de^ de Guiche, qui étoit arrivée pour dîner, le bon Menou, qu'on avoit amené là pour lapartie de la Princesse, Mr de la Vaupalière, l'abbé de Damas. Deux tables de Quinze toutes prêtes; et des fleurs, des fleurs partout. C'est M^de^ de Polastron : elle avoit voulu se charger seule d'en parer tout l'appartement. On me fit passer dans mon cabinet : au-dessus de mon bureau, son portrait, de Koukarsky. Ah! je fus ravie! Je croyois qu'il ne seroit fini que dans un mois. Il est encore bien mieux que la dernière fois que je l'ai vu. Sous prétexte qu'il n'y travailleroit pas de plusieurs jours, elle n'avoit pas voulu que j'y retournasse, afin de m'en donner la surprise. C'est elle absolument; il est aussi ressemblant que le mien. Je jette les yeux sur la cheminée; je vois une pendule d'albâtre, charmante : *Vénus qui apprend à lire à l'Amour;* c'étoit M^de^ de Guiche qui l'avoit mise là; et des deux côtés les jolis flambeaux! Tout de suite j'ai deviné. Ah! j'ai dit : c'est maman! Et Louise

m'a avoué que vous les lui aviés remis avant votre départ ! Revenue dans ma chambre, j'ai vu ma table à thé couverte de porcelaines charmantes, le thé préparé : c'est M^de^ du Poulpry. Vous savés comme elles m'ont empêchée de la garnir, sous prétexte que j'allois partir. Il n'y manque rien, et la boëte à thé, et le pot au lait de cristal, et la bouilloire, et la machine de bois d'acajou où est le réchaud à l'esprit-de-vin. Ce qui est charmant, ce sont deux petits rosiers les plus jolis du monde, les plus couverts de fleurs, dans deux caisses d'albâtre, tout unies comme des caisses communes d'oranger, d'un pied carré de largeur, sur la cheminée de ma chambre : c'est M^de^ de Brunoy. Et ma bonne chère M^de^ des Deux-Ponts, qui en partant a laissé à Louise deux vases d'albâtre travaillés dans la perfection ! on les avoit allumés pour qu'ils fussent dans tout leur brillant sur la cheminée de mon salon ; et tout cela entremêlé d'une quantité de fleurs prodigieuse arrangées avec un goût parfait : c'étoit Louise. Elles étoient là depuis cinq heures à tout arranger. M^de^ de Guiche est venue dîner à Paris pour cela ; elles retournent ce matin ensemble à Versailles. En parcourant tout, examinant tout, je repassai dans mon cabinet. C'est le seul endroit où il n'y eut pas de pots de fleurs ; il sembloit qu'on eût voulu laisser cette simplicité

au portrait de M^de^ de Polastron, à la pendule et aux flambeaux de ma mère. Il n'étoit éclairé que par les trois bougies de la jolie petite lampe du milieu que vous avés trouvée de si bon goût, mais il l'étoit assés. En y retournant, j'ai aperçu dessus mon bureau une seule rose dans un bocal de cristal uni, fait comme un très-grand verre à patte, à moitié plein de l'eau la plus claire, une de ces roses mousseuses si rares, qui est à peine ouverte et d'une fraîcheur charmante; elle étoit là modestement. Je ne sais pas encore de qui elle vient; tout le monde l'ignoroit ou a paru l'ignorer. En me couchant, je l'ai demandé à Rosalie: — Ah! bien oui! m'a-t-elle dit, c'étoit un tel remue-ménage icy, je puis bien savoir ce qui s'est passé! Il est entré des jardiniers, le peintre, les gens de ces dames qui portoient mille choses; ce sont elles qui ont tout fait arranger.

« Quand je fus un peu revenue de tous mes enchantemens, j'ai pensé au souper. Je n'avois qu'un poulet; j'avois à peine eu le tems d'y penser et de commencer à en parler, que Bemer [1] est entré dire qu'on avoit servi. A cela je suis restée confondue. La Princesse a dit : — Allons souper. — Mais, mon Dieu! madame, il n'y a rien. — Allons toujours,

[1] Son cuisinier.

a-t-elle dit. Et elle a passé. Nous l'avons suivie. Je commençois à me douter qu'il y avoit autre chose que mon poulet. Nous avons trouvé un souper parfait, servi par les gens de la Princesse, et elle m'a dit : — J'ai pensé que mon enfant me permettroit d'apporter chez elle mon souper. J'avois d'abord eu l'idée de vous emmener tous chez moi après avoir tout vu; mais j'ai pensé qu'il valoit mieux rester dans ce joli appartement. Tout le service étoit en porcelaine de Sèvres, blanc et or, de formes nouvelles et élégantes, mais tout cela très-simple; les plats, tout étoit pareil; il m'a paru très-joli.

« Quand tout le monde a été parti, on m'a dit que non-seulement tout ce qui avoit servi étoit resté, mais qu'on avoit rapporté plusieurs pièces qui complettent le service.

« J'ai écrit un mot à la Princesse avant de me coucher.

« Après souper, nous nous sommes mis à jouer au Quinze. Ceux qui ne soupent pas avoient pris du thé sur ma jolie table. M^de^ de Brunoy avoit eu le soin d'avoir des acteurs pour le Quinze de M^de^ de Lamballe; le gros Menou, qui n'étoit là que pour cela, ne prenoit pas beaucoup de part à tous nos enchantemens de portrait, de fleurs et d'albâtre; mais il a bien soupé. Le contrôleur n'avoit pas oublié le vin de Champagne pour eux.

« J'allois oublier quelque chose de charmant; oh! je serois bien ingrate! Au pied de mon canapé, dans ma chambre, j'ai trouvé dans un gros panier d'osier commun, peint en grosse vilaine couleur brune, un rosier en arbre, joint et ficelé avec un autre arbre de lilas blanc, de ce lilas blanc si serré, et les branches de lilas et de roses si bien entrelacées, que cela fait une grosse tête comme un oranger moyen tout en rose et en blanc, d'une fraîcheur extrême, pareil aux bouquets que je porte toujours, et à la tige un papier sur lequel il y a écrit : *Portrait de la maîtresse de la maison.* Cet arbre a fait l'admiration de tout le monde. J'étois à mille lieues de me douter de l'auteur, et vous aussi, je parie. Vous dites : cela ressemble bien à Mr de Lauzun. C'est vrai, cela lui ressemble, mais ce n'est pas lui. C'est dans le genre de Mr de Levis. Oui, mais ce n'est pas lui, et j'en suis charmée. Vous croyés tout de suite que c'est un jeune homme? Point du tout : ces dames n'auroient pas souffert qu'il mêlât son offrande à la leur. Ce n'est point un amoureux; non, maman : c'est un ami, un bon ami, le chevalier de Durfort. Comme c'est aimable à ce bon mentor! Quelle grâce il a pour tout! Je l'ai embrassé de tout mon cœur. On l'a proclamé le roi de la fête. Après souper il m'a dit tout bas qu'il aimeroit bien autant être en âge

qu'on ne parlât pas plus de lui que de celui qui a envoyé la rose du cabinet. Il m'a fait rougir. Je lui ay dit avec vérité que j'ignorois tout-à-fait qui c'étoit, que je ne croyois pas que ce fût un homme. Il m'a fait signe que je mentois; mais vraiment, je ne devine pas. Ce seroit bien romanesque pour Bernardin; il n'avoit pas l'air coupable. Ce seroit bien dans le genre de son frère, mais il n'est pas amoureux de moi; il me l'auroit dit tout simplement. Je serois bien fâchée que ce fût Mr de Levis. Je ne lui passe plus ses soins depuis qu'il a si mal tourné. Ce ne seroit pas son patron? Oh non! Enfin, elle est bien jolie toujours. Je viens de me la faire apporter; elle est encore d'une fraîcheur charmante, et ce bocal si simple, si uni, est d'un goût parfait.

« Je vous quitte, chère amie; on vient de m'apporter un billet de Mde de Polastron pour savoir de mes nouvelles avant son départ; je la verrai demain au soir à Versailles. L'enchantement de mon appartement ne me fera pas oublier l'affaire de vos voisins saintongeois. Je vais me lever et passer chez la Princesse. Donnés votre main, maman, que je la baise et que je vous remercie encore de vos bontés pour votre enfant. Je vais me promener dans mes États. Ce qu'on n'a pas vu hier, c'est la garde-robe aussi pleine de fleurs et mon cabinet de toilette; Louise

en a tout garni. Dans le salon, il y a des arbustes très-grands, beaucoup de rosiers en arbre. Tout étoit éclairé parfaitement; mes lampes vont fort bien; toutes vertes et or comme le premier modèle que je vous ay montré. »

Voici la comtesse installée. J'ai donné le cadre; l'heure serait bien choisie pour y placer le portrait : la femme a vingt-cinq ans; elle est dans tout son épanouissement : forme et parfum.

La jolie comtesse — elle devait être jolie, si elle tenait quelque peu de sa mère : je possède le portrait de Mme d'Amblimont, gravé par Alix : figure fine, délicate, chiffonnée, des yeux tendres d'une douceur exquise, un nez légèrement retroussé, sur tout cela un nuage de sentiment que perce un éclair d'espièglerie. Ce type serait-il celui de sa fille ? Je n'en sais rien; mais je ne le pense pas. S'il est permis de tirer des inductions d'après le caractère, Étiennette dut avoir plus de fermeté, plus d'accent dans la physionomie. Ressemblait-elle à son père ? Je le croirais volontiers; cependant que puis-je affirmer? je n'ai le portrait ni du père ni de la fille. Un peintre de miniatures, fort à la mode, Koukarsky, a fait celle-ci au moins deux fois : l'une pour sa mère, l'autre pour son amie du cœur, Mme de Polastron.

Ces miniatures étaient payées 25 louis chacune. En Allemagne, pendant l'émigration, Mme de Lâge fit également faire son portrait, mais celui-là que nous apprendrait-il ? si j'en juge d'après cette boutade de Mme d'Amblimont :

« *Chère fille aimée,* comme on dit en Saintonge, je prends une prise de tabac. Vous ne ressemblés pas du tout, à moins qu'on ne vous cache tout le bas du visage et la moitié du nez ; mais n'importe? ce portrait a un grand prix à 150 lieues de l'original, surtout à la lumière que je ne peux pas voir mon cher Koukarsky, que j'aime, quoiqu'il soit plus dolent que vous ; mais je vois avec chagrin qu'il passe beaucoup. Sy jamais nous sommes un peu heureux, j'en veux un à l'huile [1]. »

Décidément, elle devait être jolie ; je le répète : ces reproductions de sa figure, ce dernier désir exprimé par sa mère, le proclament hautement : on ne se fait peindre aussi souvent qu'à la condition de remplir le programme de la beauté ou de la grâce. D'ailleurs, la princesse de Lamballe n'a-t-elle pas écrit à son enfant qu'elle avait de jolis yeux? C'est déjà quelque chose ; je m'en tiens là. J'ajoute encore — ceci est une confidence de la comtesse —

Lettre de Mme d'Amblimont du 16 juin 1791.

que ses cheveux étaient d'une beauté remarquable ; elle en parle même dans les instants les plus critiques de sa vie. Tout cela est bien loin de suffire pour tracer un portrait. Faute de la miniature de Koukarsky, le visage demeure un peu dans l'ombre.

Il n'en sera pas de même du caractère. J'en ai déjà noté la physionomie d'ensemble ; je viens maintenant aux détails.

La jeune femme a des habitudes simples et des goûts sérieux : on sent l'influence de l'Hôtel de Toulouse. Elle aime la toilette tout juste ce qu'il faut pour le grand monde où elle vit ; sa mise ne va pas au-delà d'une simplicité élégante. Ainsi, à un bal chez Mme de Menou, au milieu des dames parées de colliers de diamants et de guirlandes de fleurs tout au travers des robes, passera-t-elle inaperçue avec un habit blanc tout uni, un bandeau de perles, une seule grande plume blanche et un collier de velours noir. Huit jours après, c'est dans la même toilette, avec deux plumes de plus sur la tête, qu'elle ira à la fête donnée par le duc de Dorset, pour le rétablissement du roi d'Angleterre. « Léonard, dira-t-elle, s'est surpassé : un seul bandeau de perles et trois plumes attachées avec une grâce parfaite, et du reste tout en blanc, avec le collier de velours noir et vos bracelets de perles, le corset de satin

blanc, ma jupe de crespe; tout d'une simplicité remarquable [1]. »

Elle aime la lecture avec passion. La lecture charme ses heures de solitude. Elle prend des notes, elle fait des extraits, elle analyse, elle commente.

J'ai des cahiers écrits en entier de sa main, où elle a consigné ses observations sur tel ou tel ouvrage. Ses préférences déterminent bien la nature de son esprit : ce sont les *Caractères* de la Bruyère, l'*Éducation des filles* de Fénelon, les *Sermons* de Massillon, l'*Émile* de Jean-Jacques. Elle copie la *Vie de Néron* par Crevier, et y souligne certains passages, comme celui-ci : *Quand les méchants ont commencé par audace, les bons mêmes suivent par crainte.* Pour elle, c'est une allusion à ce qui se passe sous ses yeux. Plus tard, elle lira les *Martyrs* de Châteaubriand; mais elle ne comprendra pas toujours cette langue pleine d'images.

Avec la lecture, le dessin fait ses délices; c'est un goût qu'elle tient de son mari. M. de Lâge était peintre amateur et suivait les cours de l'Académie; il avait donné à sa femme Tulou pour professeur, un des meilleurs maîtres de la capitale.

Je ne suis pas surpris que Mme de Gramont trouve

[1] Lettres des 17 et 24 avril 1789.

à sa filleule « de l'esprit, du jugement, un maintien parfait, et qu'elle jouisse d'entendre dire du bien d'elle. » Étiennette ne manque pas de se faire honneur de l'appréciation si flatteuse « d'une personne de son âge, de son caractère, de sa considération [1]. »

Mme d'Amblimont et Mme de Lamballe corrigent un peu ce joli tableau; elles y ajoutent quelques clartés nouvelles, mais aussi quelques ombres.

Mme d'Amblimont emploie une douce raillerie. « Cette fille n'est pas une imbécille... Quand elle ne fait pas bien dans tous les genres, c'est qu'elle ne le veut pas et qu'elle a mis dans sa *caboche* que cela ne se peut pas, quoiqu'elle sente bien le plus souvent que cela se peut... Cette fille est de très-mauvaise foi, et elle soutient souvent des choses contre sa propre persuasion. Dites-lui tout cela, et sy vous raisonnés un peu avec elle, vous verrés que j'ai raison. Elle sera fâchée qu'on lise aussy bien dans son petit intérieur; mais dites-lui que je lui garderai le secret; ainsy elle pourra en attraper d'autres [2]. »

Mme de Lamballe procède autrement : elle a des remontrances affectueuses, que sa jeune compagne

[1] Lettre du 18 avril 1789.

[2] Lettre de Mme d'Amblimont du 23 juin 1791.

appelle des sermons. Elle en fait de temps à autre « pour n'en pas perdre l'habitude », suivant l'expression malicieuse d'Étiennette. Elle l'invite « à réfléchir avant d'agir, et à n'être pas si vive et si passionnée en bien ou en mal, pour ou contre tout. » Comme la Princesse la connaissait et la jugeait bien! Ces petits sermons étaient reçus d'ailleurs de la manière la plus charmante : écoutez la suite : « J'ai voulu dire quelque chose pour lui faire sentir qu'elle me juge toujours sur les premières impressions; qu'elle me voit toujours comme j'étois en entrant dans le monde; que je vieillis; que je change; enfin je l'ai suppliée de convenir que je m'étois formée; mais vouloir la persuader est inutile. Au reste, c'étoit avec une telle bonté et amitié que j'y ay été sensible comme si elle avoit raison; et puis je suis si reconnoissante de ce qu'elle me fait valoir et de ce qu'elle m'aime vraiment comme son enfant, que quand elle ne me contrarie pas trop, je me mettrois au feu pour elle; d'autant que je suis bien sûre que, même après m'avoir bien reproché ce qu'elle appelle mes étourderies, elle prendroit mon parti en arrière, et ne souffriroit pas qu'on me donnât le moindre petit tort. »

Mme de Lâge aurait peut-être dû s'arrêter là; mais elle craint d'en avoir trop dit. Il faut calmer la sus-

ceptibilité d'une mère jalouse de l'affection de sa fille, même par un peu d'ingratitude envers la bonne Princesse, et elle termine ainsi : « D'abord elle y met de l'amour-propre; elle croit m'avoir formée. Ah! maman, si j'ai quelque chose de bien, ce n'est pas d'elle que je le tiens [1] ! »

On doit lui pardonner ce cri de l'amour filial; elle a la passion de sa mère : admiration, idolâtrie, extase. C'est le sentiment qui lui fera affronter les plus grands périls, jusqu'à la perspective de l'échafaud. Pour rendre ses transports du cœur, elle trouve des notes d'une tendresse infinie, avec des variations charmantes sur le même thême. Je vais en détacher au hasard quelques-unes de sa correspondance : « Adieu, chère bonne amie; voyés-moi à genoux à côté de votre fauteuil, vous tenant les deux mains et les serrant, les baisant de tout mon cœur; et puis je me figure que vous me relevés, passant sur mon visage votre bonne main que je baise encore en dedans. » — « Me voilà heureuse, puisque maman daigne me dire qu'elle est contente. J'ai baisé cette ligne; elle me fait tant de bien! Je vous embrasse avec la soumission et le respect d'une enfant, joints à la vive émotion d'un cœur tout à vous. »

[1] Lettre du 14 mai 1789.

— « Je me porte bien; je ne souffre qu'en vous; mais c'est bien plus qu'en moi. »

Voici comment elle dépeint et analyse le sentiment profond qu'elle éprouve pour sa mère :

« Ah ! maman, vous savés que je ne connois de moyen convenable et selon mon cœur, que celui de vous demander franchement ce que je désire, de vous prier. Il est si doux de demander à sa mère, de la prier; c'est comme à Dieu !... Si vous saviés comme je vous aime, si au dessus de tout, si différemment de tout, maman !... Qui est-ce qui peut être mis en comparaison de vous ?... Je ne puis pas vivre sans vous; je n'ai aucun bonheur loin de vous; je quitterois tout pour vous, et ce n'est pas pour vous, maman, c'est pour moi... Vous le savés bien, maman, vous le savés bien, quoique je n'aye jamais pu vous exprimer à ma satisfaction tout ce que je sens; malgré le chagrin que me cause souvent toute votre supériorité, et malgré tout ce qui me rend si difficile de la satisfaire, je ne changerois pas cet état contre la sécurité de satisfaire constamment une autre mère. Non seulement c'est ma mère, mais c'est vous que j'aime avec vénération. Ce qui me désole, c'est la conviction que vous n'aimés en moi que votre enfant. Jamais on ne peut aimer au dessous de soi au degré où je vous

aime, puisque moi j'éprouve tous les sentimens réunis, et qu'il faut aimer avec ce respect, cette admiration, cette crainte de déplaire, cette soumission pour aimer parfaitement. Ceux qui ont été gâtés par leur mère, et qui ne sentent pas autant la crainte de lui déplaire, ne connoîtront jamais le transport que j'éprouve quand je vous vois contente. Bien souvent, au milieu du monde, portant intérieurement le malaise et la préoccupation de vous avoir laissée ayant de l'humeur ou de l'impatience contre moi, j'ai pu un instant envier la sécurité des autres et la liberté d'esprit avec laquelle elles se livroient aux amusemens; si à mon retour je recevois une marque de vos bontés, baisant cette main si chère, je n'enviois plus aucun autre sort. D'ailleurs, quelques-unes de leurs mères sont si faciles à contenter, qu'il n'y a là ni charme, ni vive émotion, ni même amour-propre. Oh! maman! quand vous m'approuvés, que vous me souriés, que vous me marqués un peu de confiance, et me permettés un peu de familiarité, et de vous conter, et de vous parler de mes petits intérêts, que vous daignés y prendre part, j'éprouve une émotion de bonheur si vive, je me sens si transportée, je suis après si à mon aise dans le monde, je jouis tant de tout, que rien ne peut être comparable à mon bien être! Ceux qui aiment

sans crainte n'ont jamais éprouvé de joie aussi vive. Vous m'imposés trop, maman, pour que je puisse vous exprimer tout ce que je sens quand je suis là sous vos yeux, sous ces yeux qui ont toujours fait baisser les miens; mais entendés le cœur de votre enfant, il est si reconnoissant pour vous qu'il vous seroit aimable si vous pouviés comprendre ce qui s'y passe. Votre mère vous a été si étrangère, vous l'avés si peu connue, que vous n'avés jamais pu prendre en vous même l'idée d'une fille qui aime sa mère comme je vous aime [1]. »

Étiennette est paresseuse et peu contemplative : elle en fait l'aveu.

Son canapé joue un grand rôle dans sa vie : « Je ne résiste pas à un bon canapé après dîner. J'entends encore votre voix : — Ma fille, réveillés-vous donc ! Ma fille, ne dormés pas comme cela ! Ma fille, il est cinq heures; vous manquerés votre Princesse; et puis, quelle nonchalance pour une jeune femme d'être couchée sur un canapé ! La jeune femme n'y a pas résisté aujourd'hui : elle a voulu avoir une bonne journée complette, emballer sa Princesse le matin, dormir l'après dîner, et vous écrire le soir [2]. »

[1] Lettre du 9 juin 1789.
[2] Lettre du 14 mai 1789.

Elle est peu contemplative; elle ne sent pas la poésie de la nature. C'est elle qui le dit; mais à faire penser le contraire. Ainsi, pendant le voyage de sa mère, elle lui adresse ces lignes : « Voilà le tems qui se remet un peu au beau. Je m'y intéresse fort au tems depuis votre départ, et c'est une nouveauté pour moi; car vous savés ce que je fais de ce ciel d'azur, de ce coucher de pourpre, et des doux murmures des clairs ruisseaux, et des zéphirs, et de la lune, et de tous ces enchantemens d'un beau jour : je n'y pense que pour vous, quand vous êtes en chemin, chère amie. » C'était le 13 avril 1789. On devine que la tristesse de la séparation a touché son cœur et a fait vibrer une corde inattendue, et, malgré elle, sans qu'elle y prenne garde, cette corde vibre plus sonore et plus sensible aux heures de l'exil. Sous l'impression des événements qui la retiennent en Allemagne loin de sa mère, elle écrira le 12 septembre 1791 : « Devinés ce que j'ai fait hier au soir, moi qui ne suis rien moins que contemplative; j'ai été depuis minuit jusqu'à deux heures du matin à contempler le ciel... La lune étoit superbe. Au moment de me mettre au lit, avant de faire fermer mes fenêtres, j'ai voulu voir le ciel : il fesoit un tems charmant; pas un nuage; il venoit de tous les arbres, qui sont sur la

place devant mes fenêtres, un air embaumé. J'ai cru que je pourrois bien voir filer une étoile. Ce calme, ce silence imposant, la superbe position de notre maison, les circonstances qui me portent si naturellement à de grandes réflexions et au sentiment d'une autre existence, m'ont fait sentir le besoin de prier Dieu en face de ce beau ciel : j'ai envoyé coucher Rosalie, et là, mon manteau sous les bras en forme de coussin, la jalousie à moitié fermée, je suis restée deux heures, tout en élevant mon âme à Dieu de tout mon cœur. Le nœud étoit fait à mon mouchoir; mais il n'a pas filé d'étoiles... Pendant que j'étois là, vous étiés couchée; Mélanie ou Béatrix vous fesoit la lecture; vous souffriés peut-être beaucoup ; j'ai pensé à cela, et les larmes m'ont gagnée... Je regarderai le quantième de la lune du mois prochain, je vous donnerai le jour et l'heure, et nous regarderons la lune au même instant. C'est bien romanesque; mais c'est que je vous aime pour le moins aussi vivement qu'il me paroît qu'on aime son amant, et certainement plus profondément. »

Je montrerai à l'œuvre, dans la suite des événements, la fermeté et l'énergie, qui, avec l'exaltation, forment le fond du caractère de Mme de Lâge.

L'amour filial, malgré sa puissance, n'a pas pris

toute la place dans son cœur : il y a aussi le culte pour la Famille Royale et la haine contre les ennemis de la Monarchie; seulement son culte ne l'aveugle pas comme la haine. Parle-t-elle de la Reine? quel respect! quelle admiration! Parle-t-elle du Roi? le respect y est encore, c'est le Roi; mais l'homme, comme elle le juge! Je ne trouve rien dans sa correspondance au-dessus de cette description de la soirée du 13 mai, qu'elle passe à Trianon, où, sans y songer, elle fait de Marie-Antoinette et de Louis XVI les portraits les plus saisissants :

« Après souper, ne sachant le jeu d'aucuns des gros bonnets qui étoient là, et ne sachant que faire, M^de de Guiche et moi nous avons prié le baron de Besenval, comme le plus jeune, pour venir jouer spirituellement au domino. Il nous fesoit des histoires; nous étions en train; je leur contois mille bêtises, et le baron, avec son grasseyement, se mit à s'écrier : — Qu'elle est aimable! La Reine, qui ne jouoit pas, et qui tournoit dans le salon, vint à nous, et lui dit : — Qui est-ce qui est aimable? — Madame, c'est cette jeune femme. — Oui; mais elle est encore mieux que cela, dit la Reine. Puis elle nous laissa. En y pensant au retour je me suis dit : comment sait-elle si je suis aimable? comme de

raison je n'ose jamais parler devant elle; elle n'a jamais entendu de moi que des réponses courtes et respectueuses. Effectivement, quelle est la jeune personne qui oseroit parler et conter devant la Reine, et même des vieilles, excepté celles qui sont de sa familiarité? Pour moi, je ne crois pas que j'en aye jamais le courage, même quand je serai vieille, tant je la trouve imposante. Malgré sa bonté et quelquefois sa bienveillance, il n'y a pas d'esprit et de gaieté qui tiennent vis-à-vis de cet air si grand et si digne. Pour le Roi, plus je le vois dans son intérieur, plus je me désole que sa personne aille si mal à sa place; et cependant, je ne puis ni ne veux me défendre de cette impression de respect et de vénération si profonde que quand il paroît ou quand il s'approche de moi, c'est une espèce de frémissement universel que j'éprouve. M^de^ de Guiche m'a assuré qu'il lui fesoit la même impression, malgré son habitude d'être avec lui. Malgré ses manières si brusques et sa tournure, il impose. Ses gros rires, hier au soir, à sa partie de billard, nous fesoient mal; il me semble qu'il devroit avoir la tête trop pleine pour jouer, si ce n'est par contenance; et puis son pauvre enfant qui est si mal! Il est cependant vrai qu'il l'aime bien; il est si bon père! mais le naturel surmonte même ses chagrins. Il ne m'a pas fait

l'honneur de me parler autrement que pour m'offrir à table d'une grosse bête qu'il coupoit [1]. »

Après le Roi et la Reine, voici Madame Élisabeth en quelques coups de crayon :

« Ce qui est la perfection des perfections, c'est Madame Élisabeth... Elle passe sa journée en prières et à dévorer les bons écrits sur notre situation... Elle est pétrie de sentimens nobles et courageux... Sa timidité se change en fermeté, quand il est question de parler au Roi et de l'éclairer [2]. »

Tout le caractère de cette admirable personne n'est-il pas indiqué dans cette simple esquisse ?

Le comte de Provence est peu sympathique à Mme de Lâge. On le conçoit : un prince qui se tient dans sa cravate, comme dit la Reine, et qui tourne volontiers du côté des réformateurs.

En revanche, le comte d'Artois est son héros. Celui-là, du reste, a beaucoup d'amitié pour elle, et ne dédaigne pas de lui faire de temps à autre ses confidences politiques. Lui, c'est le drapeau du parti de la réaction; elle est de son bord. On sent qu'elle éprouve un certain plaisir à prendre note de ses actes, à enregistrer ses paroles. J'en saisis un exemple au passage :

[1] Lettre du 14 mai 1789.
[2] Lettre du 18 avril 1789.

« Mr le comte d'Artois a eu une grande conversation avec la Reine; il a parlé de son mieux pour lui faire sentir à quel point on l'abuse et sur quel précipice ils marchent tous. Il lui a dit les choses les plus fortes; il lui a signalé les êtres les plus dangereux. Vous savés comme les Parlemens, et surtout celui de Paris, l'avoient indignée par leur conduite; cependant, il a cherché à la ramener sur leur compte, puisqu'ils paroissent à présent sentir les conséquences de la sottise qu'ils ont faite, et qu'ils voyent bien que si le Tiers a la prépondérance il renversera tout, et les Corps, et eux les premiers; et, pour ce qui regarde la Noblesse, il a été tout-à-fait gentilhomme et chevaleresque, et a fini par lui dire : — Madame, je vois beaucoup de Peuples sans Rois, mais je n'ai jamais vu dans un grand pays qu'il pût exister de Noblesse sans Roi. Ne craignés pas la Noblesse; elle peut s'opposer, mais non détruire, et au dernier résultat elle sera toujours pour le trône. Cela, il le lui a déjà dit mille fois ainsi qu'au Roi. Et, comme elle commence à écouter avec moins de répugnance et qu'elle a été jusqu'à lui dire que les choses étoient trop avancées pour changer, etc., etc., il a jeté, comme si il y pensoit pour la première fois, l'idée d'une guerre. Elle l'a écouté sans improbation; elle a même souffert la discussion du plus ou moins

d'avantage d'une guerre de terre contre l'Autriche ou d'une guerre de mer [1]. »

Marie-Antoinette entend cette provocation à l'Autriche, à son frère Joseph, et n'impose pas silence au comte d'Artois. C'est qu'elle a oublié l'Autriche en devenant la Reine de France ; c'est que « ce frère est si maussade pour sa sœur !... Elle a une bien vilaine famille [2], » au dire de Mme de Lâge.

La perspective des batailles réveille les instincts belliqueux d'Étiennette et lui fait pousser un cri de joie : « Ah ! une belle et bonne guerre seroit tellement notre salut !... Adieu les États ! adieu le Tiers ! adieu Mr Necker ! nous ne parlerions plus que de combats et de gloire : il y auroit là de l'honneur et de quoi se distinguer pour tout ce que nous connoissons, et, comme disoit le bon chevalier de Durfort : — Si on ne se dépêche de tirer l'épée, la France se battra à coups de poings [3]. »

Voilà des vivacités de langage qui la mettent en son véritable jour. Elle se jette, tête baissée, son drapeau en avant, dans les mêlées de la politique. Elle achète toutes les gazettes et toutes les brochures ; elle a sur sa table les livres de Mirabeau. Elle est

[1] Lettre du 17 avril 1789.
[2] Lettre du 25 avril 1789.
[3] Lettre du 17 avril 1789.

préparée pour la lutte; malheur à ses adversaires! Dans le camp opposé au sien, elle compte de ses amies et des meilleures. On s'attaque, la langue est prompte et acérée; on se dit le mot piquant. Ces discussions entre femmes, sur des sujets aussi sérieux, ont une certaine allure d'entrain et de malice qui leur donne un attrait tout particulier. Je puis mettre en présence Mme de Lâge et Mme de Luynes, deux femmes également charmantes, unies par une vive affection, mais que séparaient pour le moment des opinions tout à fait opposées. Mme de Luynes avait été séduite par les idées de liberté et d'égalité qui se faisaient jour; c'est elle qui va porter le premier coup. Écoutez Mme de Lâge :

« La duchesse de Luynes est restée avec moi à causer, et retombant sur ce qui se passe et sur la double représentation du Tiers, elle m'a dit : — C'est tels et tels qui vous ont fourré cela dans la tête. Cela m'a choqué. — Oui, madame la duchesse, lui ai-je dit, il est très-vrai que je n'en sais pas assés long à mon âge pour avoir pris cela sous mon bonnet, si on ne me l'avoit expliqué; mais on me l'a si bien expliqué, si bien fait comprendre, que cela m'est devenu une opinion tout assurée, et dont je ne me départirai jamais, soyés-en sûre. Dès qu'on m'a prouvé, et on me l'a

bien prouvé, que cela tendoit à nous livrer à la populace, j'ai eu horreur, et des menées, et de ceux qui les font, et de ceux qui entraînent le Roi à s'abaisser lui-même. Mais, ma chère, ce qui me confond, c'est que vous, vous bien autrement instruite et éclairée que moi; vous, une si grande dame, vous ne frémissés pas! Elle m'interrompit : — Vous faites bien de l'honneur à Mr de Luynes. — Mais, lui dis-je, laissons à part ce qu'est le nom de Luynes intrinsèquement; la pairie, cinq cent mille livres de rentes et les plus grandes alliances font un bien grand seigneur; et vous, ma chère, n'êtes-vous pas mademoiselle de Laval, et par ce nom obligée à plus de fidélité envers la Noblesse, et par l'autre à plus de reconnoissance envers la Famille Royale? Hé bien, moi, qui suis tout bonnement fille et femme de bons gentilshommes qui ne doivent rien à la Cour, je donnerois dans l'instant mon bras et la moitié de ma fortune pour nous sauver d'une jacquerie! Parlés-moi de la Fronde et même de la Ligue : les chefs étoient des gens de bonne compagnie dans l'un et l'autre parti; c'étoit de grands seigneurs, et aucuns qui eussent intérêt à tout renverser; mais la populace ayant pour chefs de meute des philosophes, ma duchesse, cela ne vous fait-il pas horreur? — Elle voulut m'assurer que le Peuple

étoit bien loin d'attenter à l'autorité du Roi; que le Roi tireroit meilleur parti du Peuple que de la Noblesse. J'ai rebattu ce que nous rebattons tous les jours, de l'intérêt de la Noblesse à soutenir la Royauté, de l'intérêt du Peuple à détruire la Noblesse, et de la difficulté d'arrêter ces messieurs. Mais, que voulés-vous? son chien d'évêque d'Autun, ses Lally, Mr le duc d'Orléans qu'elle méprise dans le fond, et surtout cette vilaine vicomtesse qui la domine plus que jamais, et dont la caque sent toujours le hareng, tout cela perdra ma pauvre chère amie [1]. »

Il est heureux qu'après de semblables débats on puisse s'embrasser, faire la paix et écrire :

« Elle ne m'en aime pas moins;... elle est foible, voilà tout; car croyés que son cœur est parfait; mais elle est bien mal entourée, et cela me fait une peine, une peine au delà de tout ce que je puis dire, moi qui l'aime tant [2]! »

Parfois les discussions dépassent les limites raisonnables; la passion s'en mêle, la fièvre circule, et les idées les plus excentriques troublent les jeunes cervelles. Les femmes vont loin dans l'expression de

[1] Lettre du 9 avril 1789.

[2] Lettre du 16 mai 1789.

leurs sentiments. Mme de Lâge sait encore se contenir : la fermeté et la rectitude naturelles de son esprit l'empêchent de s'égarer comme quelques-unes de ses amies; comme Mme de Langeron surtout, qui, à ses heures d'exaltation, fait songer à Judith et pressentir Charlotte Corday.

« Mde de Langeron est la plus Diane de toutes les Dianes. Ne vouloit-elle pas hier au soir tuer elle-même Mr Necker et Mr le duc d'Orléans, ni plus ni moins que de ses propres mains ! — Mais qu'est-ce qu'on me feroit? disoit-elle. Moi je dirois au Roi : je vous ay rendu le plus grand service, au lieu de tous ces gens qui vous entourent, qui marchent sur des œufs et ne font que ménager la canaille. Sa mère s'écria : — Diane, taisés-vous donc! — Mais, ma mère, qu'est-ce qu'on me feroit? Et d'ailleurs, calculés donc le service que je rendrois, et comme mon nom passeroit à la postérité! Je ne m'amuserois pas à des grippe-sols comme Mirabeau et Siéyès, et à des benêts comme Mr de la Fayette. Otés à la canaille l'or de l'un et le nom des deux autres, ils tomberoient dans la main du bourreau. Je suis de son avis. Elle voulut me montrer comme elle savoit bien manier un pistolet; elle fut en chercher un dans le cabinet de son mari, et s'amusa de ma frayeur et de celle de sa sœur. Je n'étois pas tranquille, car elle fit mille folies, et ils

étoient chargés. Elle qui n'a peur de rien, et qui, en vérité, le feroit comme elle le dit, se moque d'Albertine et de moi. Nous l'avons laissée sur cette idée de se passer cette fantaisie, pour finir tout d'un coup et sans tant de façons les affaires de l'État [1]. »

Les excentricités de Mme de Langeron ont une excuse : « Elle est grosse décidément; » et Mme de Lâge, qui fait part de cette nouvelle à sa mère, ajoute en souriant : « J'espère pour elle que cela la dégoûtera de tuer Mr Necker et Mr d'Orléans [2]... Elle me parle toujours de vos bontés pour elle avec une reconnoissance extrême; elle voit très-bien que vous aimés son caractère, et cela la flatte et l'encourage. Je le crois bien; mais dites-moi que vous lui conseillés dans ces circonstances de ne pas dire tout ce qui lui passe par la tête. Je lui ferai voir ce coin de votre lettre; cela lui fera plus d'impression que nos remontrances. L'autre jour, au Palais-Royal, elle me fit une peur affreuse. Cette vilaine figure — elle désigne ainsi le duc d'Orléans — s'approcha de nous pour nous ricaner quelques politesses; elle se mit à me dire à sa barbe : — J'ai envie de m'en passer la

[1] Lettre du 17 avril 1789.

[2] Lettre du 25 avril 1789.

fantaisie; ce seroit bien là le moment. Et lui de dire en ridant son vilain nez : — Qu'est-ce que c'est? — Monseigneur, c'est une petite fantaisie de femme grosse, fort innocente, qui occupe M^de^ de Langeron depuis quelque tems. Quand il se fut éloigné, je lui signifiai que je ne me mettrois plus à côté d'elle si elle vouloit dire de telles folies; car, s'il vous plaît, c'étoit tout uniment la fantaisie de lui brûler la cervelle [1]. »

La politique dans les salons ou les boudoirs, quelque vive et passionnée qu'elle soit, ne suffit pas à ces dames. A leur ardente curiosité il faut le spectacle de la politique au dehors, sur son véritable théâtre, dans les assemblées. Le lundi 20 avril se réunissent les trois Ordres pour la désignation des électeurs et la nomination des députés aux États-Généraux; mais les réunions ne sont pas publiques. Comment y pénétrer? Messieurs de la Noblesse peuvent-ils fermer la porte aux belles solliciteuses? Mme de Lâge a fait le récit de ses tentatives, de ses tribulations, de son triomphe et de ses impressions : c'est une odyssée pleine de mouvement et de verve, parfois un peu bouffonne et railleuse, avec le mot leste, et qui trouve ici sa place toute naturelle.

[1] Lettre du 13 mai 1789.

« Lundy, 10 heures du soir.

« J'ai tant baillé, tant baillé, que j'en étouffe, et puis je me meurs de faim. En attendant qu'on me serve, je veux vous conter mon histoire, ou, pour mieux dire, mon effronterie. Je mourois d'envie de voir une assemblée de la Noblesse; je me persuade que ma tante est sur les Théatins, où il s'en tient une, et après ma leçon de dessin, à midy, je pars et je vais chez elle. J'avois barbouillé les Quatre-Nations avec les Théatins. Me voilà attrapée après qu'elle m'a dit qu'il n'y a point à son église d'assemblée; je ne pense plus qu'à m'en aller bien vite. Ces dames devoient aller chez le duc de Narbonne : j'y vais; je ne trouve plus personne; on avoit bouché les tribunes. Je vais d'église en église, pensant que je rencontrerai quelqu'un de connoissance; je ne trouve que des portiers rébarbatifs; je suis renvoyée honteusement. Enfin, j'arrive à Saint-Germain des Prés, où je savois que notre ami le marquis de Crillon présidoit. J'étois bien sûre que si je pouvois faire arriver mon nom jusqu'à lui, j'entrerois. C'étoit là le difficile. Je vois heureusement la voiture de M^de^ du Poulpry; je dis que j'ai à lui parler; on me laisse entrer dans le cloître; je trouve avec elle la

marquise de Laval, M^de^ de Monteau, M^de^ de Belzunce. Cela ne m'avançoit pas beaucoup; elles n'avoient pas pu entrer. Nous imaginâmes de faire demander le duc de Narbonne. Il arrive, il veut nous faire pénétrer : le suisse est incorruptible. Je pense à faire parler au marquis de Crillon; Mr de Narbonne rentre pour lui dire que nous sommes là. Comme président de l'assemblée, il pouvoit ordonner. Vous savés comme il est galant; il a envoyé le duc de Guiche nous chercher, et nous voilà enfin arrivées et placées au milieu de ces messieurs. Nous ne fûmes pas plutôt contentes, que nous fûmes désolées, car nous ne pouvions plus sortir jusqu'à quatre heures qu'ils se sont séparés, pour revenir à six. Malgré l'ennuy de la matinée, nous avons voulu voir la fin, et nous avons été chercher M^de^ de Polastron, dont nous avons bien empaqueté le reste de fluxion. J'ai été chercher la duchesse de Luynes qui n'avoit pu entrer nulle part. Ce soir, l'assemblée s'est tenue dans la communauté, où nous étions mieux, mais sur des chaises fort hautes, sans rien sous les pieds. Cela a été long. Nous n'osions pas nous remuer, encore moins nous en aller. J'étois charmée d'y être, parce qu'il faut tout voir; mais je m'ennuyois à crever. Souvent ces messieurs se disputoient; il y avoit des discours bêtes et plats

qu'il falloit écouter comme les autres; mais aussi, il y avoit des gens qui parloient à merveille; et ce qui nous amusoit beaucoup, c'étoit les députations des autres assemblées qui venoient faire part de leurs délibérations. Il y en avoit qui mouroient de peur en parlant : ceux-là me fesoient de la peine. Il y en avoit d'autres ridicules qui nous fesoient rire. Et nous aussi nous envoyions nos députations, et on venoit nous rendre les réponses. Ils ne s'entendoient pas du tout; les uns vouloient une chose, les autres une autre. Cela n'avoit pas du tout l'air d'hommes chargés d'affaires importantes. Je me figurois tout autre chose, et là messieurs les hommes m'ont paru bien petits. Le pauvre Mr de Crillon avoit bien de la peine à faire qu'ils s'entendissent un peu; mais sur quoi ils se sont tous accordés, c'est à protester contre la manière illégale dont on les a assemblés, mais à passer outre pour ne pas, par leurs prétentions, retarder le bien général et s'opposer aux volontés du Roi. Voilà les bêtes! Mr Necker fera un torche... de leurs protestations et se moquera de leur innocence. Tous, sans s'être communiqués, ont fait partout la même protestation; tous à peu près ont fait les mêmes arrêtés sur les articles des pouvoirs donnés à leurs députés et des choses à proposer ou demander aux États. Toutes les assemblées ont

marqué la plus ferme résolution de soutenir les droits du Roi; et sur cela, la phrase de notre bureau est parfaite, noble et bien françoise. A l'article des capitaineries, en en montrant tous les abus, ils s'en rapportent à la bonté et à la justice du Roi. Il y a partout de mauvaises têtes; quand une de ces têtes avançoit des propositions ridicules, Mr de Crillon parloit à merveille sur les prérogatives royales, sur ce que le Roi étoit tout pour la Noblesse, comme son intention étoit sûrement de soutenir les droits si justes de cette Noblesse, droits d'autant plus sacrés qu'elle venoit d'elle-même d'abandonner tous ses priviléges pécuniaires. Il y avoit des momens vraiment très-intéressans. Mr de Crillon a été le plus galant de tous les présidents; les femmes ont été refusées partout ailleurs. A neuf heures, pendant un petit moment d'interruption, nous lui avons fait des remercîmens et nous sommes parties. Ils avoient envoyé leurs députés à l'Oratoire, et de là chez Mr de Boulainvilliers, où deux députés de chaque assemblée devoient être pour arrêter différentes choses. Ils ont perdu un tems énorme en discussions sur cette niaiserie, pour ne pas donner au prévôt de Paris le droit de présider la Noblesse. Il a obvié aux prétentions en fesant dire qu'il ne seroit pas chez lui. Ces messieurs comptent être encore assemblés demain

matin dans tous les bureaux. Si ils ne prennent garde à eux, le Tiers les chassera [1]. . . »

En attendant que la prédiction s'accomplisse, — et l'heure n'en est pas lointaine, — il faut aussi voir l'ennemi en face et juger les coups qu'il peut porter. Le 21, Mme de Lâge se rend avec Mme de Lamballe à une assemblée du Tiers, aux Petits-Carmes. On y avait disposé une tribune pour le prince Georges de Hesse, alors à Paris, et le prince s'était empressé d'y donner place à ces dames. Les curieuses rapportèrent de la séance une pénible impression, presque de l'effroi. Au retour, la comtesse écrivit à sa mère : « Est-ce que nous n'avons pas aussi été à l'assemblée du Tiers, la Princesse et moi, à pied, aux Petits-Carmes, dans la tribune du Prince, sans dire rien à personne ! Nous avons tiré les rideaux ; car ces *vilains* étoient bien capables de nous chasser. Ils annoncent des dispositions très-mauvaises. Nous y sommes restées trois heures ; mais nous sommes parties parce qu'ils fesoient un tapage infernal. Nous y avons vu arriver un pauvre monsieur anobli de quatre jours, qui s'est présenté hier à l'assemblée de la Noblesse : il n'avoit pas été reçu ; il est venu aujour-

[1] Lettre du 20 avril 1789.

d'hui à celle du Tiers : on l'a renvoyé; il me fesoit peine. Barthès a de même été renvoyé de la Noblesse et du Tiers; mais il s'est retiré avant qu'on allât aux voix. Mr de Vemerange de même : on n'a voulu le recevoir nulle part; et quand Mr de Limon a voulu se présenter, on a crié : — Point de limon, point de limone [1]. »

Ce tapage infernal, c'était l'avant-coureur du canon de la Bastille.

L'assemblée des États-Généraux, fixée d'abord au 27 avril, puis remise au 1er mai, s'ouvre seulement le 5. La veille, a lieu en grande pompe la procession des trois Ordres. Étiennette s'est dispensée d'assister à la cérémonie. Elle a été, dit-elle, assez adroite pour en donner la corvée à sa grande cousine, et Mme de Lamballe, à ce qu'il paraît, a bien ri de la manière dont elle s'y est prise. La jeune paresseuse préfère jouir du spectacle de la procession, sans fatigue, accoudée à une fenêtre. D'ailleurs, elle avait prêté l'habit de sa présentation à Mme de Polastron, et elle n'est pas fâchée de voir l'effet qu'il doit produire sur les épaules de son amie. Elle eut complète satisfaction à cet égard : « Le grand habit représentoit à merveille... le soleil

[1] Lettre du 21 avril 1789.

donnoit dessus et le rendoit brillant à l'égal des neufs du jour. » La Reine venait de passer. Mme de Lâge a une phrase bien simple et bien expressive pour peindre son attitude : « Comme la Reine étoit belle à ce grand jour! Son air triste ajoutoit encore à son maintien si noble et si digne. » Elles marquaient leur trace sur ce beau visage les douleurs de la souveraine abreuvée d'insultes par ses ennemis, et les angoisses de la mère qui désespère de la vie de son fils.

Le lendemain, à la séance d'ouverture, Mme de Lâge prend place avec les dames du Palais derrière la Reine, sur une estrade disposée en amphithéâtre. « La Reine étoit mise à merveille : un seul bandeau de diamants, avec sa belle plume de héron, l'habit violet et la jupe blanche en pailleté d'argent. Le Roi portoit le Régent à son chapeau. Nos petits princes étoient charmans avec l'habit de chevalier françois. Celui à qui il va dans la perfection, c'est Mr le comte d'Artois; mais il y en avoit pour qui c'étoit une caricature. Le duc de Villequier, assis sur un carreau aux pieds du Roi, en posture de magot, en avoit tout-à-fait l'air [1]. »

Pendant ce temps, le Dauphin, un enfant de sept

[1] Lettre du 13 mai 1789.

ans, doué des plus heureuses dispositions, dépérissait d'une maladie de langueur; son esprit sembloit vivre aux dépens de son corps. Mme de Lâge, qui fut le voir le 8 avril, à Meudon, en compagnie de Mme de Lamballe, a laissé de sa visite le souvenir le plus attendrissant et le plus pénible : « Nous avons été voir cet après-dîner le petit Dauphin. Il est déchirant, d'une souffrance, d'une raison, d'une patience qui va au cœur. Quand nous sommes arrivées, on lui fesoit la lecture. Il avoit eu la fantaisie de se faire coucher sur son billard; on y avoit étendu des matelas. Nous nous regardâmes, ma Princesse et moi, avec la même idée que cela ressembloit au triste lit de parade après leur mort. Mde de Lamballe lui demanda ce qu'il lisoit : — Un moment fort intéressant de notre histoire, Madame : le règne de Charles VII : il y a là bien des héros. — Je me permis de demander si Monseigneur lisoit de suite ou les morceaux les plus frappans. — De suite, Madame; je n'en sais pas assés long pour choisir, et tout m'intéresse. Ce sont ses propres termes. Ses beaux yeux mourans se tournèrent vers moi en disant cela. Il me reconnut; il dit à moitié bas au duc d'Harcourt [1], qu'on avoit été avertir de l'arrivée de la Princesse

[1] Son gouverneur.

et qui venoit d'entrer : — C'est, je crois, la dame qui aime tant ma mappemonde. Alors il me dit : — Cela vous amusera peut-être un instant. Il ordonna à un valet de chambre de la tourner; mais je vous avoue que, quoique j'eusse été enchantée de cette immense machine et de sa perfection quand je la vis chez lui au jour de l'an, aujourd'hui j'étois bien plus occupée d'écouter ce cher et malheureux enfant que nous voyons dépérir tous les jours [1]. »

Le mois suivant, Mme de Lâge écrivait encore : « Le pauvre enfant est si mal !... Tout ce que dit ce pauvre petit est incroyable; il fend le cœur de la Reine; il est d'une tendresse extrême pour elle. L'autre jour il la supplia de dîner dans sa chambre; hélas! elle avaloit plus de larmes que de pain [2]. »

Il mourut le 4 juin. Mme de Lamballe et Mme de Lâge allèrent lui rendre les derniers devoirs. « Mr le Dauphin a été exposé dans son cercueil. J'ai été à Meudon, avec la Princesse, lui donner l'eau bénite. Tout étoit en blanc et argent partout; et dans la pièce où il étoit, il y avoit un tel éclat de lumière, que je n'avois encore rien vu de pareil; il y avoit sa couronne, son épée, ses ordres sur le petit cercueil recouvert d'un

[1] Lettre du 8 avril 1789.

[2] Lettre du 17 mai 1789.

drap d'argent, et deux rangées de moines de chaque côté, priant continuellement, jour et nuit [1]. »

Mme de Lâge a enfin obtenu de la Princesse un congé pour aller embrasser sa mère. Le 18 juin elle arrive à Saint-Fort. Je crois qu'elle y passa les terribles jours de juillet.

Le mois suivant, elle était revenue auprès de Mme de Lamballe, et faisait avec elle un voyage en Suisse.

A la fin de l'année, Étiennette retourna en Saintonge. Cette fois, elle ne donna pas tout son temps à sa mère; son beau-père, qui l'idolâtrait, la retint le plus possible au Tirac. C'est là qu'elle mit au monde sa troisième fille : Jeanne-Henriette-Calixte-Stéphanie. L'enfant naquit le 19 février 1790, le jour même que le peuple de Paris pendait Favras. Elle fut baptisée le 17 juin, et eut pour parrain et marraine, son grand-oncle, le comte de Chaumont-Quitry, et sa bisaïeule, la comtesse de Kergariou.

Cependant la royauté continue à suivre d'un pas rapide le chemin de l'abîme; une pente fatale l'entraîne. La désertion a commencé. Les premiers soutiens du trône, le comte d'Artois, le prince de

[1] Lettre du 9 juin 1789.

Condé, le duc de Bourbon, le prince de Conti, les familiers du Château : Vaudreuil, Bezenval et bien d'autres ont franchi la frontière; l'amie de la Reine, Mme de Polignac, a quitté son poste d'honneur. La révolution se développe à l'ombre des clubs. Le vide se fait de plus en plus autour de la Famille Royale. Celle-ci songe alors à chercher un refuge à l'étranger : le départ est résolu.

Dans la nuit du 20 juin 1791, Mme de Lamballe, qui était à ce moment à Passy, l'une des résidences du duc de Penthièvre, fut prévenue par un billet de la Reine du projet de fuite, et priée de venir rejoindre la Famille Royale à Montmédy. En toute hâte, la Princesse fait ses préparatifs; elle entraîne avec elle Mmes de Ginestous et de Lâge; à peine si elle donne à ces dames le temps de passer une robe : il fallait être à heure fixe au rendez-vous donné par la Reine.

Mme de Lâge ne concevait rien à un départ aussi précipité. Il se passait pourtant quelque chose d'insolite : la veille, point de Léonard pour la coiffer. M. de Choiseul, muni des instructions de la Reine sur le voyage, avait ce jour-là, par ordre de Sa Majesté, enlevé brusquement Léonard. Le pauvre coiffeur, pris à l'improviste, poussé presque de force dans la voiture, ignorant où on le conduisait, mais

contraint d'obéir, s'était écrié : « — Comment vais-je faire? j'ai laissé ma clef à ma porte au Château; mon frère ne saura pas ce que je suis devenu, et j'ai promis à madame de Lâge de la coeffer; elle m'attend, mon cabriolet est dans la cour des Tuileries pour m'y conduire. » M. de Choiseul lui avait répondu que tous les ordres étaient donnés pour que son domestique se tranquillisât et eût soin du cheval; pour que son frère ne fût pas inquiet; et qu'il coifferait bien Mme de Lâge un autre jour. Cela dit, on était parti à fond de train. C'est seulement au-delà de Meaux que Léonard sut le motif de son enlèvement et apprit ce que l'on attendait de sa fidélité au service de la Reine [1].

Le 21, à six heures du soir, Mme de Lamballe arrive à Aumale chez son beau-père. A peine l'a-t-elle mis au courant de ce qui se passe qu'elle remonte en voiture avec les dames qui l'accompagnent et repart à toute vitesse. Le 22, les fugitives entrent à Boulogne. Le 23, elles prennent passage sur un navire anglais qui doit les débarquer à Douvres. Le 24, elles sont dans cette ville; mais elles

[1] *Relation du départ de Louis XVI le 20 juin 1791... par M. le duc de Choiseul, pair de France, et extraite de ses Mémoires inédits.* Paris, Baudouin, 1822.

Cet enlèvement de Léonard a égayé la verve d'Alexandre Dumas : voir *La Route de Varennes.* Paris, Michel Lévy, 1860.

n'y font qu'un séjour de courte durée; elles se rembarquent, profitant d'un bâtiment en partance pour la Belgique. Le 26, elles abordent Ostende; elles en repartent le lendemain, se dirigeant vers Bruxelles [1]. C'est en cette ville que Mme d'Amblimont adresse, du 3 au 11 juillet, ses lettres à sa fille, sous le couvert de Mme de Quitry, la douairière, ou sous le nom de Mme de La Mare. Mme de Lamballe, qui obéit à un mot d'ordre, séjourne à peine à Bruxelles, s'arrête un instant à Liége, et enfin arrive à Aix-la-Chapelle. Elle s'y trouve dès le 11 juillet.

Il n'y a pas de récit plus rigoureusement exact de la fuite de la Princesse. Je l'ai rapidement esquissé au moyen des précieuses informations de Mme de Lâge et de Mme d'Amblimont. On doit donc rayer absolument le voyage de Londres, la mission de la Reine auprès de la cour d'Angleterre : inventions de Mme Guenard, en ses Mémoires apocryphes de Mme de Lamballe, — « une cochonnerie abominable, » — suivant l'expression un peu vive de Mme de Lâge. Fortaire se tait sur le voyage et la mission, et nul doute que le fidèle serviteur du duc de Penthièvre ne fût parfaitement renseigné. Il faut

[1] Lettre de Mme d'Amblimont du 3 juillet 1791. — *Souvenirs d'émigration*, page 60.

bien le dire cependant, le bruit du séjour de la Prin cesse à Londres s'était un instant répandu dans l public; Mme d'Amblimont en avait été la dup comme beaucoup d'autres, et, sur cette croyanc elle avait même envoyé à Londres une lettre à s fille, datée du 8 juillet. Le 14, bien qu'elle eût reç la nouvelle de l'arrivée de la Princesse et d'Étier nette à Aix-la-Chapelle, elle conservait encore d l'incertitude au sujet du lieu précis de leur rés dence. « Ma chère sœur, écrivait-elle à Mme de Qu try, je ne sçais pas positivement où est Mde de Lam balle à présent; j'imagine qu'elle reviendra bient à Paris joindre la Reine; je le désire, afin que m fille, qui a été obligée de la suivre, revienne aussy. Le 20, Mme d'Amblimont était définitivement rense gnée sur le sort de ces dames, et, ce jour-là, el disait à mots couverts, dont je donne la significatio entre parenthèses : « Par tout ce que j'entends dir par tout ce que je sçais, je serois très-fâchée qu votre sœur (désormais elle appellera ainsi Mme d Lamballe) ne prît pas le party de revenir quand el aura pris ses eaux (c'était là le prétexte du dépa de France); je crois qu'il n'y a aucun inconvénie à son retour; au contraire, et je voudrois, sy il été possible, qu'elle ramenât tous ceux qu'elle a emm nés. Je n'ai point entendu parler de sa belle-sœu

(la Reine), ny de son père (M. de Penthièvre). Le Château (Coblentz) me déplaît. » Il était question d'aller rejoindre en cette ville le gros des émigrés. Les malheureuses femmes étaient arrivées en assez modeste équipage, tant le départ avait été brusque. « Ce qui m'occupe, continue Mme d'Amblimont, c'est que vous manqués de tout. Sy j'avois pu, comme je vous aurois nippées, vous et votre bonne comtesse. » La bonne comtesse, c'est Mme de Ginestous.

Le retour de sa fille est la préoccupation incessante de son cœur; cette pensée la poursuit à chaque heure du jour et influe sur l'état de sa santé. Pendant le mois de juillet, sa correspondance n'est qu'un cri de rappel sur tous les tons : conseils et prières [1]. Mais comment s'entendre ? Étiennette emploie de son côté les mêmes moyens pour attirer sa mère à l'étranger. Mme d'Amblimont demeure inébranlable. L'émigration, à son avis, est une lourde faute. M. d'Amblimont professe à cet égard la même opinion; seulement il n'aura pas jusqu'au bout la fermeté de caractère de sa femme. Il refuse de quitter ses Ordres. « Le Roi, dit à ce propos Étiennette, est bien le maître de quitter les siens; mais tout le monde

[1] Je possède la correspondance suivie de Mme d'Amblimont à sa fille, du 16 mai 1791 au 24 avril 1792.

ne pense pas comme lui. Il y avoit des choses, suivant la belle expression de M. d'Amblimont, qu'il ne falloit faire que le dernier [1]. » Il veut partir pour Paris, rester aux côtés du Roi, le défendre, et se faire tuer aux Tuileries. Quant à M. de Lâge il a quitté la France en même temps que sa femme et il a rejoint les Princes. Son projet est d'armer un vaisseau pour faire la course.

Sur ces entrefaites Mme de Polastron, qui avait appris l'arrivée de Mme de Lamballe et de son amie, s'était empressée de leur offrir ses services. Venue des premières en Allemagne, la belle comtesse avait su former autour d'elle une société aimable où les plaisirs aidaient à faire oublier la patrie. Son but était d'amener la Princesse à Coblentz. Elle ne put y réussir. Peut-être s'y prit-elle mal. Toujours est-il, que, dans les premiers jours d'août, Étiennette se rendit seule auprès de son amie Louise ou Lusy, comme elle l'appelle plus volontiers. Mme de Lamballe n'avait consenti qu'à regret à ce départ. Elle se serait décidée sans doute à l'accompagner, si elle en avait été bien priée. Mme de Lâge note à cette occasion un mouvement de contrariété de la Princesse. « Elle ne trouve pas qu'on l'ait assés pressée de venir, et

[1] Lettre du 29 septembre 1791.

son humeur du voyage que je fais ne vient pas d'ailleurs. Malgré sa jalousie de mon amitié pour Lusy, cela se seroit mieux arrangé si on avoit été plus aimable pour elle et si on ne l'avoit pas prise au mot quand elle a dit qu'elle croyoit mieux faire de rester à Aix-la-Chapelle [1]. » Et elle y reste, indécise cependant sur le parti qu'elle doit prendre. Irait-elle à Turin chez son frère? Rentrerait-elle à Paris? Étiennette lui conseillait Turin; elle était fermement décidée à partir avec elle, malgré les représentations de ses amis et surtout de Mme de Polastron. Là-dessus elle écrivait à sa mère : « Il n'y a pas d'amitié qui tienne, et quand je leur ay dit que même si vous veniés je vous quitterois pour la suivre, il n'y avoit rien à ajouter. L'autre jour quand je la pressois pour Turin elle me dit : — Vous conseillés bien à votre aise, vous n'y viendriés pas. — Moi ! madame, c'est affreux ce que vous dites : plus ce séjour sera triste et isolé, plus je tiens à y être avec vous. Elle m'a embrassée; elle a vu qu'elle m'avoit outragée [2]. » M. de Clermont et M. de la Vaupalière étaient d'une opinion tout à fait opposée à celle de Mme de Lâge. Comme certains émigrés qui

[1] Lettre du 19 août 1791.

[2] Lettre du 4 octobre 1791.

avaient honte ou regret d'avoir abandonné la Famille Royale, et qui « n'étoient pas fâchés de se servir de Mde de Lamballe pour se faire rappeler[1] », ils entretenaient la Princesse dans l'idée du retour en France; mais la Princesse hésitait toujours. Un signe de la Reine pouvait seul mettre fin à ses incertitudes. Mme de Lâge peint au vif l'état de ce caractère, si dévoué, si tendre et si faible à la fois. « Ma sœur reste où elle est, et quoique vous en disiés, c'est le seul parti qu'elle ait à prendre. Plaise à Dieu qu'on ne l'en fasse pas changer. J'ai laissé auprès d'elle à Aix des gens qui ont bien envie de la faire retourner pour qu'elle trouve moyen de les faire revenir sans trop de honte. Pour elle, la pauvre chère! ce ne seroit que du dévouement pour sa belle-sœur[2]. » On sait qu'elle désigne ainsi Marie-Antoinette. Comme les événements ont justifié l'appréciation si parfaite de Mme de Lâge!

A Coblentz, Étiennette loge au couvent des Filles Sainte-Marie : on n'y reçoit que des pensionnaires de haute distinction. L'abbesse et la prieure sont des femmes de grand ton et du meilleur monde. La règle du couvent n'est pas sévère. L'existence qu'on

[1] Lettre du 4 octobre 1791.

[2] Lettre du 19 août 1791.

y mène est pleine d'agrément ; mais fort dispendieuse. Étiennette se plaint d'y dépenser autant qu'à Paris ; il est vrai qu'elle ouvre sa bourse aux émigrés : il y a tant de malheureux ! et comme elle dit : « cela fend le cœur [1]. » La bourse vide, elle est obligée d'envoyer faire vendre une partie de ses bijoux à Vienne. C'est d'abord une chaîne de diamants : elle en tire 12,000 livres. Elle songe aussi à se défaire de sa montre, de ses mirza, de ses boucles d'oreilles : il faut de la toilette pour toutes les réunions où elle est invitée : aux fêtes que donne la prieure à sa campagne, aux dîners de l'abbesse, aux bals du ministre du pays. Tout se présente à elle sous les couleurs les plus riantes : les nouvelles politiques sont des meilleures ; un de ses amis de Versailles et de l'Hôtel de Toulouse, le marquis de Serent, lui apporte de Paris une couronne de roses ; la ville est d'une coquetterie incomparable : « Des maisons toutes neuves et arrangées à merveille, avec les plus jolis papiers ; les lits et les rideaux des fenêtres en taffetas de couleur unie ou en mousseline blanche ; c'est charmant [2]. » L'Électeur de Trèves, Clément-Venceslas, prince de Saxe, un oncle du

[1] Lettre du 19 août 1791.

[2] Lettre du 29 août 1791.

comte de Provence, est l'heureux souverain de cet Éden. Son portrait, sous la plume de Mr de Lâge, est à la hauteur d'un pareil séjour. « Le bon, le parfait Électeur a fait défendre de timbrer les lettres chez lui pour ne pas compromettre ceux à qui les François écrivent : on les timbre à la dernière ville d'Allemagne ou à la première de France. . . Ce bon, ce parfait Électeur a supprimé un impôt pour diminuer le prix des denrées et rendre la vie moins chère aux François, et au pont-volant et à l'autre pont qui va à Schonburnlust, il y a défense de prendre un sol de péage aux cocardes blanches. Voilà la conduite du frère de Madame la Dauphine, du frère de ce comte de Lusace que nous trouvions un si petit seigneur à Paris. Nous allions à Coblentz lui faire notre cour, et quand nous étions là chez lui bien respectueusement, et que nous nous rappelions comme nous avions *tapoté* ses filles au couvent, nous trouvons que nous étions des petites personnes bien mal apprises. . . Il reçoit ses neveux et toute la Noblesse françoise comme Louis XIV auroit pu faire, et comme il recevoit les princes malheureux, à la différence près des moyens d'argent, d'armée et de territoire; mais ce qu'il fait l'épuisant davantage, cela n'en est que plus noble [1]. »

[1] Lettre du 4 octobre 1791.

Ce digne Souverain est plein de bontés pour Étiennette. La jeune femme est invitée aux dîners de la Résidence : c'est le palais de l'Électeur. Elle y dîne le jour de la Saint-Louis. « Ce jour-là, Monsieur avoit obtenu de l'Électeur de faire chanter le *Domine salvum* : c'étoit l'évêque d'Arras qui officioit. La cathédrale étoit prêtée aux François. L'Électeur invité, tous les François ont été prendre Monsieur au château de Schonburnlust à un quart de lieue de la ville. Le moment du *Domine salvum* a été la scène la plus touchante : tout le monde pleuroit. La Noblesse a reconduit l'Électeur et les Princes à la Résidence. » Après la description de cette émouvante cérémonie, Étiennette change subitement de ton et décoche un de ces traits malicieux et plaisants qui lui sont familiers : « Figurés-vous, maman, qu'il y a icy une princesse qui s'appelle Cunégonde, ni plus ni moins que la sœur de l'Électeur et la tante de nos Princes. Elle a une figure incroyable. Sa dame d'honneur ressemble à un perroquet gris avec son collier couleur de feu [1]. »

Cette princesse Cunégonde — dont le nom fait sourire Étiennette, qui peut-être bien a lu *Candide*, — est excellente, et la jolie railleuse se loue de ses attentions pour elle.

[1] Lettre du 29 août 1791.

Ce n'est pas seulement à Coblentz qu'on a chanté le *Domine salvum;* mais aussi à Bruxelles, à Worms, à Heidelberg, à Mons et dans les autres cantonnements français. Les émigrés arrivent en foule de toutes parts. Aux gentilshommes picards succèdent les gentilshommes bretons : cent soixante de cette dernière province, presque tous officiers de marine, ont passé la frontière. L'armée se constitue. Mme de Lâge a l'œil et le cœur ouverts de tous les côtés. Elle voudrait être oiseau pour se transporter partout, comme elle dit. Elle assiste à la réception de M. de Cazalès. Le 2 septembre, elle dîne chez Mme de Calonne. Le lendemain elle soupe à Schonburnlust chez Monsieur, « son cousin », ainsi qu'elle le désigne dans sa correspondance, et qui la comble de prévenances et de galanteries.

C'était alors le beau moment de l'émigration : on se laissait encore aller à l'espoir que l'Allemagne tirerait l'épée pour sauver la France et le Roi : les négociations entamées par les Princes semblaient devoir amener bientôt ce résultat. Au milieu de cette disposition générale des esprits le comte d'Artois fait, le 4 septembre, son entrée à Coblentz. Un pareil événement échauffe l'imagination d'Étiennette, et elle le décrit avec tout le sentiment qui l'anime pour le Prince; ses transports sont un peu contrariés par l'incertitude des nouvelles.

« Tous ceux qui ont des chevaux ont été en avant, ceux à pied ont seulement passé le pont-volant et l'ont attendu. Les Auvergnats ont été les premiers. Il a mis pied à terre, a passé dans leurs rangs; il a dit à celui qui les commandoit : — Je vais abuser de votre patience : je vous demande de me nommer chacun de ces messieurs ; j'en connois beaucoup; mais le plus grand nombre est arrivé depuis mon départ. Il est remonté en voiture entouré de tant de braves. A une heure, ils ont trouvé tout le reste de la Noblesse à cheval, les gardes du corps et les autres compagnies. Mr le comte d'Artois est redescendu et est resté un quart d'heure à parler avec tous et à leur témoigner sa sensibilité. Il leur a dit qu'il n'étoit pas mécontent de son voyage; qu'enfin on avoit des certitudes, moins prochaines qu'il ne l'espéroit, mais enfin beaucoup d'espérance. Il est arrivé à quatre heures aux Dolles. Ce coup d'œil étoit superbe. Chacun se disoit : — C'est bien là notre prince, notre espoir, le petit-fils de Henry IV. On se pressoit autour de lui; tous vouloient le toucher. Il avoit cette grâce charmante qui plaît aux François, et puis ce regard de Louis XV, à ce que disent les vieux. Chacune de ses phrases étoit recueillie avec charme. Il avoit l'air de leur Roi; on ne pensoit plus aux mauvaises nouvelles;

tout le monde reprenoit courage en le voyant. Mr le prince de Condé et Monsieur ont été au-devant de lui et ont voulu passer le pont-volant pour le recevoir de l'autre côté. Nous dînions chez l'Électeur avec eux. Ils sont partis et tous les hommes qui étoient là, et nous nous avons été chez Mde de Calonne qui demeure en face du pont. Au moment où le bacq qui portoit Monsieur est arrivé, les crochets n'étoient pas encore mis, que Mr le comte d'Artois a sauté sur le pont et dans les bras de son frère. Alors les cris de : Vive le Roi ! vive les Princes ! ont retenti des deux côtés du Rhin. Monsieur a jeté son chapeau en l'air, en répétant : Vive le Roi ! Le pont volant traverse toujours le Rhin très-lentement. Pendant ce tems, les Princes parloient à tout ce qui les entouroit. Mr le comte d'Artois leur a dit : — Messieurs, j'espère que nous nous trouverons bientôt réunis dans une occasion plus importante, et, ma foi : Vive le Roi ! Alors les cris se sont renouvelés ; ils se sont répétés de l'une à l'autre rive. Tous ont passé devant nos fenêtres ; ils nous ont salués ; et nous, de bien bon cœur, nous les avons salués des cris de : Vive le Roi ! Ils ont été à pied chez l'Électeur. Ce prince étoit descendu au-devant d'eux avec la princesse Cunégonde et Madame. En arrivant dans la cour, dès que toute cette

noblesse a aperçu l'Électeur, un cri général de : Vive l'Électeur ! a retenti. Ce bon et digne prince étoit attendri aux larmes : il embrassoit ses neveux. Nous les avons suivis à pied aussi, mais loin, et nous sommes arrivés au moment où les Princes entroient dans le cabinet de l'Électeur. Les deux grands salons étoient combles. Nous avons attendu que les Princes resortissent. Au moment où on a ouvert les portes du cabinet, il s'est fait un grand silence ; on croyoit que Mr le comte d'Artois alloit parler. C'étoit embarrassant pour lui : il ne pouvoit rien leur dire de positif ; d'ailleurs, une fois icy, c'est à son frère à parler. Ils n'ont rien dit. Nous avons été le soir au château souper chez Monsieur. Quoiqu'il n'y eût que ce qu'on appelle l'intimité, il y avoit encore beaucoup de monde ; cependant on a pu causer à part. Les nouvelles ne sont point aussi mauvaises qu'on l'avoit craint d'abord : il y a effectivement du retard et de l'incertitude sur le moment, parce qu'il faut faire aller de concert toutes ces maudites puissances. On a envoyé M. d'Esterhazy en Russie, le baron d'Escars en Suède ; le baron de Roll suit le roi de Prusse ; Mr de Flasklande reste, je crois, à Vienne ; le duc d'Havré, en Espagne. C'est l'Empereur qui avoit mal interprété la réponse de l'Angleterre, parce qu'elle pouvoit y prêter. Mr de

Calonne a perdu toute son éloquence à tascher de la faire envisager autrement. L'Empereur a tenu bon : il faut de nouvelles explications. Le roi de Prusse est parfait, si toutefois il ne trompe pas. Je n'ai bien sçu les détails qu'aujourd'hui. Son voyage étoit plus nécessaire que jamais : on ne pensoit pas trop à nous. L'Empereur médite un projet pour son compte que l'obligation de venir à notre secours contrarie ; d'ailleurs, il est plus que jamais occupé de fêtes et de galanterie ; il aime par-dessus tout à s'amuser, et ce n'est rien moins qu'un homme d'État. On dit que Mr le comte d'Artois a parlé dans les conférences avec une force et une éloquence qui viennent du cœur : il a peint les malheurs de la France, la position du Roi et de la Reine, celle de la Noblesse et du Clergé, celle même de l'Europe, avec une vérité qui a fait impression. Il a vu plusieurs fois Mr de Kaunitz. Il est prouvé que le baron de Breteuil remue furtivement dans le conseil de l'Empereur, et que d'Aix-la-Chapelle, où il a l'air de se tenir tranquille, il fait bien du mal [1]. »

Tout le mouvement que se donnaient les Princes, M. de Calonne agissant d'un côté, M. de Breteuil d'un autre, ne devait aboutir qu'à une déception.

[1] Lettre du 5 septembre 1791.

Il est temps pour Mme de Lâge de retourner auprès de Mme de Lamballe : son congé est expiré. Le 8, elle songe à partir ; mais Mme de Polastron ; mais Monsieur, *son cousin ;* mais le comte d'Artois, *son frère*, la pressent avec tant d'instances de rester encore, qu'il faudra bien se rendre à leurs sollicitations. « Mon frère et mon cousin me disent : — Dites que *nous le voulons ;* mais j'ai fait sentir ce que c'est que des prétextes qui ferment la bouche de cette manière ; combien aussi ils ferment le cœur... Je suis entrée dans cette confiance avec mon frère ; car pour mon cousin je n'ai pas osé. Il me traite à merveille et me témoigne une amitié fort remarquée [1]. »

Enfin elle retarde son départ ; elle promet huit jours de plus ; non sans quelque remords et quelque appréhension du côté d'Aix-la-Chapelle. La Princesse a déjà fait voir son mécontentement d'une absence trop prolongée. Voilà ce qu'en dit Étiennette : « Ma sœur a un peu d'humeur de ce que je reste icy si longtems ; cependant elle m'écrit d'une manière aimable [2]. » La charmante façon de faire sentir sa mauvaise humeur !

Elle a donc promis ces huit jours ; mais elle les demande à Mme de Lamballe. « Je suis un peu

[1] Lettre du 9 septembre 1791.
[2] Lettre du 5 septembre 1791.

tourmentée, écrit-elle à ce sujet, de la manière dont ma sœur prendra cela; je l'aime et ne voudrois pas l'affliger... Je viens de lui écrire avec tendresse et déférence, lui mandant que si elle a besoin de moi je serai auprès d'elle vingt-quatre heures après sa lettre reçue; que je n'ai pas même voulu céder aux huit jours de plus avant d'avoir sa réponse [1]. »

En attendant cette réponse, Étiennette continue son existence joyeuse : ce sont les Princes qui ouvrent la marche.

« Nous avons fait l'autre jour une partie charmante. Nous avions soupé chez mon cousin, à son vieux château, à un quart de lieue d'icy; nous trouvâmes à minuit la lune et le tems superbes; nous nous disons qu'il est triste de se séparer à la plus belle heure du jour, et tout de suite l'idée est venue d'aller coucher à une petite auberge, à deux lieues d'icy, pour se trouver tous portés afin de déjeuner dans le plus joli jardin du monde qui est près de là et que tous les étrangers vont voir par curiosité : cela nous a transportés. Vite nous avons passé dans la chambre de la cousine que vous avés reçue au monde pour prendre chemises, bonnets de nuit et manteaux de lits. Elle, moi et deux autres femmes nous sommes montées

[1] Lettre du 9 septembre 1791.

en voiture ; huit ou dix hommes à cheval ; point de femmes de chambre, seulement deux domestiques, et nous étions ravis. Et comme nous nous mîmes à dire en chemin : Qu'est-ce que nous ferions là-bas, n'ayant pas envie de dormir ; que c'étoit dommage que nous n'eussions pas pensé à emporter des cartes, un de ces messieurs avec lesquels nous causions à la portière est retourné sans que nous le sçussions. Nous avons trouvé un Quinze tout établi, un des manteaux de ces messieurs sur la mauvaise table d'auberge, et les cartes, fiches et flambeaux qu'il avoit été chercher. Nous avons joué jusqu'à cinq heures du matin. Ils nous ont toutes trois ruinées ; mais nous avons bien ri. La sœur de la cousine n'a point joué ; elle s'est jetée sur le seul lit qu'il y eût : nous prétendons que c'étoit pour être plus fraîche le lendemain. Pour moi, qui aime mieux mon amusement que ma figure, je me suis bien amusée. Nous nous sommes jetées sur des matelas par terre. Nos hommes ont été au grenier sur de la paille fraîche. A dix heures, nous avons été dans le jardin, où nous avons trouvé dans le grand pavillon du milieu un déjeuner soigné. Lusy, qui n'est point des parties fatigantes, nous est arrivée tranquillement vers onze heures, et, peu de tems après, mon frère, mon cousin et tout le reste de la société. Comme nous étions sur la plus

belle pelouse du monde, nos chapeaux jetés à côté de nous, mon frère, en passant doucement derrière moi, a enlevé mon peigne, et l'admiration pour mes cheveux a été telle que je suis devenue rouge et embarrassée comme si on m'avoit ôté mon fichu. La pluie est venue avant que nous n'eussions nos voitures, et comme mon cousin n'a fait monter que moi de femme dans sa voiture, ce sont à présent des plaisanteries continuelles de mon frère et des autres qui commencent à m'impatienter [1]. »

Décidément, Monsieur se montre de plus en plus empressé auprès d'Étiennette; il devait être en verve ce jour-là de composer quelque madrigal.

Après les promenades aux environs viennent les excursions plus lointaines. Le 11, Mme de Lâge avait quitté Coblentz; elle était descendue dans un couvent d'Ursulines de je ne sais quelle ville d'Allemagne, que l'on pourrait sans doute reconnaître à la description qu'elle en donne :

« Nous sommes sur une espèce d'immense place ou esplanade dont la moitié est plantée d'arbres et de bosquets. A droite, par-dessus les jeunes arbres, on voit le plus beau palais que j'aye vu après Versailles, un palais à l'extérieur dans le genre de

[1] Lettre du 9 septembre 1791.

l'École militaire. Ce palais domine la place. Nous apercevons très-près la rivière; de l'autre côté de la rivière, des montagnes qui ont l'air de venir tomber dans l'eau ; dessus ces montagnes, de vieilles citadelles bien fortes, bien antiques; tout autour de cette place, de belles maisons neuves bien alignées et d'une jolie architecture. Je n'ai rien vu de plus imposant et de plus beau que ce tableau dans le silence de la nuit, au clair de la lune. Nous ne sommes séparés de la plantation que par un pavé peu large. [1] »

Le 22, elle est enfin de retour à Aix-la-Chapelle, après un voyage de quarante lieues effectué en deux jours. Étiennette a le cœur gros à sa rentrée; elle s'attend à des reproches; au fond, elle sent qu'elle les mérite; mais, comme tous les enfants gâtés qui se révoltent d'autant plus qu'ils sont coupables, elle prend vis-à-vis de l'excellente Princesse une attitude très-répréhensible de rébellion et de bouderie qu'elle gardera un certain temps. « J'ai été reçue froidement, écrit-elle; elle m'a dit qu'elle m'avoit attendue pour aller à Spa, mais que la saison s'avançoit trop pour retarder encore. Je ne crois pas qu'elle m'ait attendue; elle en arrive.»

[1] Lettre du 12 septembre 1791.

Effectivement, Mme de Lamballe venait d'y passer quinze jours. Le motif de son petit mensonge était d'infliger une punition à Étiennette, de lui donner une leçon de convenance pour son manque d'égards, et de lui faire entendre que, par sa faute, il faudra renoncer à un voyage qui lui tient cependant bien au cœur. Le coup porte juste ; la jeune femme, piquée au vif, ajoute : « Je ne sais pas si j'oserai m'absenter encore pour y aller; j'en ay cependant bien envie [1]. » Et elle revient à la charge sur ce desir : « Ce qui est incroyable, c'est que je n'aye pas encore vu Spa ; je suis peut-être la seule personne icy de cette insouciance; Spa ! qui a été plus brillant cette année qu'il ne l'a jamais été ! Dix-sept princes ou princesses, comme qui diroit frères, fils ou neveux de rois; — car, pour des petits princes d'Allemagne, nous ne les comptons pas, les rues en sont pavées; — et un roi qui en vaut mille : le roi de Suède... On prétend que c'est le seul lieu du monde où on oublie la Révolution ; je veux y aller... Je veux y faire une course, afin qu'on ne se moque pas de moi quand je reviendrai, et que je n'entende pas toute ma vie : Quoi ! vous n'avés pas vu Spa [2] ? »

[1] Lettre du 23 septembre 1791.
[2] Lettre du 7 octobre 1791.

Elle a mauvaise tête; je l'ai signalé déjà et je le signale une fois de plus; mais, l'agitation de l'esprit calmée, le cœur prend le dessus : elle ne fera pas encore son voyage.

La maison où elle habite avec la Princesse est située sur le Comphausbad. J'en trouve dans une de ses lettres une description toute familière; je la donne telle qu'elle est, avec l'indication des hôtes du logis : elle n'offre d'autre intérêt que le souvenir de Mme de Lamballe; mais ce souvenir, même dans les détails les plus intimes de la vie privée, garde un charme incomparable.

« Nous sommes sur une grande rüe, la plus belle dans l'endroit le plus large, espèce de place qu'on appelle Comphausbad, tout près de la Redoute, ce qui est commode pour aller jouer à la rouge et noire; tout près des plus beaux bains et des eaux; mais c'est ce qui m'intéresse le moins à Aix-la-Chapelle. Nous avons un très-grand salon tout long et tout étroit. J'ai la chambre à coucher qui donne dans ce salon, parce que ma sœur a mieux aimé prendre celle du fond, quoiqu'elle soit laide et qu'on ne puisse y aller que par un vilain sale corridor ; mais elle a des cabinets et de quoi loger des femmes autour d'elle; au lieu que la comtesse et moi nous avons nos chambres sans rien

à côté : tout ce qui nous est nécessaire et nos femmes sont au bout du corridor. La chambre de la comtesse donne dans la mienne; nous avons chacune une sortie sur l'antichambre. On nous a mis des lits neufs et des rideaux d'une blancheur éclatante, un bon canapé dans chaque chambre, et, après nous être emparées de toutes les tables, nous sommes fort bien. La brunette demeure en bas; elle y étoit établie deux mois avant nous. La grande, avec son mari et ses enfans, est en haut, et bien d'autres personnes. Nous avons à nous seules tout le premier. Vous savés que la grande étoit partie plusieurs mois avant nous, laissant ma sœur sans trop de cérémonie; aussi ma sœur lui a fait entendre qu'elle seroit charmée de la voir comme visite; mais que, tant qu'elle seroit aux eaux, leur ménage seroit séparé; qu'elle pourroit venir dîner tant qu'elle voudroit, elle et son mari; mais que lorsqu'elle voyageroit, elle ne la mèneroit pas avec elle. Neddy et le mari de ma compagne sont logés dans la même maison [1]. » — « Le marquis de Clermont demeure au rez-de-chaussée [2]. »

Voici quelques autres détails : ceux-là principalement sur l'emploi du temps. Hélas! il serait

[1] Lettre du 24 septembre 1791.
[2] Lettre du 7 octobre 1791.

mieux sans doute de les couvrir d'un voile; mais j'esquisse un caractère, et je ne dois rien laisser dans l'ombre, même l'ombre.

« Le salon se vide à onze heures et demie du soir. Presque tout le monde se lève de bonne heure pour les eaux et les bains. D'ailleurs, on commence si matin à être en société, on se voit tellement toute la journée, et pour redire toujours la même chose, qu'on en a assés. Nous menons une vie de château. Le grand hôtel où nous sommes, et dont nous avons tout le premier, est habité au rez-de-chaussée et au second par tous gens de la société. Je ne puis pas vous tranquilliser aussi franchement sur le jeu. Chez ma sœur, on ne joue pas à perdre un écu; mais la Redoute est bien près; nous nous y glissons de tems en tems, aux heures où nous espérons ne pas rencontrer de gens qui viendroient le redire à ma sœur; mais je n'y vais pas seule, c'est toujours avec la comtesse ou avec ma grande cousine et quelques hommes qui, comme nous, ne se soucient pas qu'on sache qu'ils y vont : un vieux commandeur, mon beau-frère, le jeune Duras, un cousin de ma cousine; et, quand nous n'avons personne, nous prions Lubin de venir avec nous : cela ne lui plait pas, parce qu'il croit que nous y perdrons nos oreilles. »

Je trouve M. Lubin [1], plein de bon sens. Les voyez-vous, ces jeunes femmes avec ce goût et ces habitudes qu'elles ont apportés de Paris et de Versailles jusque dans l'exil ! Et quel est leur jeu préféré ? Mme de Lâge n'a pas trop de honte à le dire pour la seconde fois : « C'est, s'il vous plaît, la rouge et noire. J'y ay gagné pendant quelque tems avec une martingale merveilleuse ; elle alloit si bien que mes deux compagnes l'avoient prise. Nous envoyions mon beau-frère jouer notre argent avec le sien quand nous ne pouvions pas y aller aux heures où nous ne pouvons pas quitter le salon de ma sœur ; mais nous avons tant sauté depuis quelques jours que nous avons tout reperdu. Quand nous allons le soir à la Redoute, les jours et aux heures où y va toute la société, nous ne jouons pas ; nous ne regardons pas seulement la table ; nous avons l'air que cela nous soit tout-à-fait étranger. C'est le matin ou à quatre heures que nous nous esquivons. Vous ne vous faites pas d'idée des figures que nous y trouvons : je suis persuadée qu'il y en a la moitié

[1] Malgré une certaine contradiction dans la phrase de Mme de Lâge, je m'imagine que Lubin est son beau-frère, le vicomte de Volude : ce pseudonyme revient continuellement dans la correspondance d'Étiennette et de sa mère ; il s'applique à un familier de la maison. « Lubin est plein de sentimens nobles ; il adore son père, son frère et moi, » écrit Mme de Lâge. Dans ses lettres de 1789, elle emploie les mêmes expressions pour le jeune Volude.

de Juifs. Quand le voyageur — c'est son mari — est icy, il y vient avec nous. Les banquiers nous connoissent à présent; ils nous font faire place. Il y a d'autres femmes de notre connoissance que nous y trouvons souvent, et nous nous y donnons rendés-vous pour y être en force; mais, soyés tranquille, chère amie, j'ai mis cent louis à part pour jouer, et je prends avec vous l'engagement de ne pas jouer un sol de plus que ces cent louis. Vous savés si c'est sacré pour moi un engagement pris avec vous, et vous savés comme je sais tenir ma parole, avec quelle résolution je m'arrête net, et enfin toutes les réflexions sur les circonstances actuelles qui me rendront plus raisonnable que jamais. Quand je fais mal, c'est que je le veux bien; or, je ne veux pas faire ce mal de mettre mon mari et moi dans l'embarras, et de risquer de perdre ce qui peut nous être nécessaire à tous. Ainsi, il est certain que je ne perdrai pas plus de cent louis; mais je puis en gagner bien plus; et d'ailleurs franchement cela m'amuse [1]. »

Au milieu de ces folles équipées, il arrive une triste nouvelle de France : la mort de la comtesse de Kergariou, « votre pauvre grand'mère, qui étoit

[1] Lettre du 30 septembre 1791.

sy aimable ! » écrit Mme d'Amblimont [1]. Voilà donc une partie de la petite colonie en deuil. Ce deuil, on le portera bien simplement. « Il ne sera pas cher, répond sur cet objet Mme de Lâge : mon mari et son frère un crespe ; Mde de Las-Cases et moi avons décidé que bas et gants noirs avec le blanc et le gris marqueroient assés... La bonne grand'mère, que je n'ai vue que trois semaines, voudra bien se contenter de ce deuil. Elle a été bien aimable pour moi, et je la regrette autant qu'on peut regretter une personne de quatre-vingt-huit ans qu'on a si peu vue ; mais les circonstances et le pays étranger ne demandent pas un plus grand deuil ; d'ailleurs, c'est la grande cousine qui a décidé cela, et mon mari l'a trouvé bon [2]. »

Pendant son séjour à Aix-la-Chapelle, Mme de Lamballe, en compagnie d'Étiennette, alla visiter les bains et la châsse de Charlemagne. Ces dames se firent montrer l'endroit où, suivant la légende racontée par leur cicérone, l'archevêque Turpin jeta l'anneau ensorcelé qui devait attirer le grand monarque. Il paraît que Charlemagne arrivé en ce lieu même fut séduit par la beauté du site ; il y construisit des

[1] Lettre de Mme d'Amblimont du 22 septembre 1791.
[2] Lettre du 2 octobre 1791.

bains, et plus tard une ville dont il fit la capitale de son empire. Les habitants croient fermement que c'est l'anneau qui donne à ces eaux sulfureuses la propriété de guérir certaines maladies, et que, si jamais il disparaissait, les eaux perdraient sur-le-champ leur vertu. Aussi, personne n'approche de la source. Le grand mayeur seul, et encore doit-il être escorté de son conseil, a la faculté de faire lever la pierre qui la recouvre. L'ouverture eut lieu solennellement devant Mme de Lamballe avec tout le cérémonial d'usage. A l'orifice même d'où l'eau s'échappe, il se trouva un petit fragment de soufre; la Princesse manifesta le désir de le posséder : on le lui fit payer une douzaine de louis. C'est assez cher; mais « il a peut-être fallu vingt ans pour former ce petit morceau », raconte Mme de Lâge, qui l'aurait acheté n'importe à quel prix pour sa mère.

Voici encore quelques autres particularités de la visite des belles émigrées : « Je pourrois vous dire des choses merveilleuses sur le bain de Charlemagne, qui est encore tel qu'il étoit alors, en marbre gris et blanc; — on peut s'y baigner vingt-cinq personnes; — sur ses vêtemens que cette ville prête à la ville de Francfort pour sacrer l'Empereur, et pour lesquels l'Empereur laisse icy des otages jusqu'à leur retour; et comme on porte de la terre

d'Aix-la-Chapelle sur laquelle l'Empereur met ses deux pieds au moment du sacre. Ce qui est fort joli, c'est le voyage de Charlemagne, tous les six mois. Au mois d'octobre, on le conduit tout habillé de sa maison de campagne à sa maison de ville, et au mois d'avril, de la ville à la campagne. C'est un homme de paille bien arrangé, bien vêtu. Tous les magistrats l'accompagnent et le peuple suit. Il y a un perruquier attitré, qui reçoit 50 écus par an pour friser sa perruque et sa barbe, et la France et l'Espagne payent, pour l'entretien de cette perruque et de son habillement, leur part, comme ayant été sous ses loix. Il ne marche qu'avec le saint-sacrement. Ce sont des folies qu'il faut voir pour les croire. Je me fais une vraie fête de voir tout cela dans quelques jours. J'ai été avec ma Princesse voir la châsse, les reliques et le manteau et les souliers qu'il a réellement portés, et qui servent au couronnement des empereurs [1]. »

Ce même jour, 7 octobre, Mme de Lamballe reçut la visite du roi de Suède arrivant de Spa.

Le lendemain, il y eut grand dîner chez la Princesse, auquel était conviée entre autres la duchesse de Cumberland. Cette invitation avait

[1] Lettre du 7 octobre 1791.

fort déplu à Étiennette : la duchesse de Cumberland et le dîner vont s'en ressentir de la manière la plus fâcheuse. D'abord la duchesse : « Elle est mauvaise, démocrate comme un chien; c'est une dame de je ne sais quoi que le Prince a épousée. » Et le dîner? Elle y apportait une disposition d'esprit peu propre à entendre la plaisanterie. Un mot de la Princesse au sujet de son voyage à Coblentz fait déborder le trop-plein de sa mauvaise humeur. Au moment où l'on sert le café, Étiennette s'échappe, et va prendre l'air à un balcon de la pièce voisine. Quelqu'un l'a suivie et vient poser son bras sur la balustrade tout à côté d'elle : c'est la bonne Mme de Ginestous, sans doute; elle en est persuadée, et, sans détourner la tête, sans cesser de jouer avec sa roulette, — un petit jouet à la mode, suspendu après un cordon de soie qu'on fait monter et descendre avec la main, — elle se met à dire, la regardant filer : — « Ma chère, comme notre Princesse a été ridicule. » Je laisse Mme de Lâge continuer : « Une voix me répond : — Pourquoi? Ce pourquoi retentit dans tout mon être; ma main reste en suspens; je tourne les yeux sans me remuer; c'étoit sa voix, c'étoit elle. — Vous étouffés, je crois. Pour moi je suis restée immobile; il ne m'est pas venu une parole.

Elle m'a quittée. Je ne comptois plus rentrer dans le salon ; il n'y avoit pas de raison pour que je sortîsse de là. Mr de Clermont est arrivé en me disant : — Êtes-vous folle ? mais vous ne regarderés donc et ne réfléchirés donc jamais avant de parler ? — Ah ! mon cher, ce n'est pas le moment des sermons, lui ai-je dit ; mais comment savés-vous cela ? — C'est elle, m'a-t-il dit, qui vient de me conter ce qui s'est passé ; elle m'a dit : allés sur le balcon, vous y trouverés Mde de Lâge que j'y ay laissée un peu embarrassée ; et elle m'a conté votre méprise. Il m'a assuré qu'elle n'avoit pas l'air trop irrité, seulement fâché de voir que quelqu'un qu'elle aime parlât d'elle comme cela. Il m'a fait rentrer ; d'abord le froid venoit : on alloit fermer la fenêtre ; il falloit bien prendre un parti. Je me suis mise à faire les honneurs et à être aimable pour tout le monde d'une manière charmante. Plus j'étois embarrassée et stupéfaite intérieurement, plus je voulois avoir l'air d'être occupée, et le plus loin d'elle possible ; heureusement que le salon est long. J'étois au désespoir de voir partir tout le monde ; je redoutois le moment où nous nous trouverions en petit comité. Elle a été parfaite. Le soir, elle m'a appelée pour me prier de raccommoder son ouvrage où elle s'étoit trompée de nuance. Jugés si je l'ai raccom-

modé de bon cœur ! Là, assise sur son canapé à côté d'elle, en travaillant je sentois les larmes me gagner; mon cœur se gonfloit d'attendrissement de sa bonté; j'aurois voulu lui sauter au col; si nous avions été seules, je n'y eusse pas résisté; mais il y avoit encore trois ou quatre personnes. Elle a été se coucher de bonne heure ; elle nous a laissés dans le salon, de manière que je n'ai pas eu l'embarras du bonsoir. Vous sentirés vivement, chère amie, toute ma souffrance de mon étourderie. Ne me grondés pas; je l'ai bien payée ; sans compter l'embarras qui va me reprendre quand l'heure du dîner viendra; car je vais sortir en me levant pour ne la pas voir d'icy là. Je n'ai pas le courage de passer chez elle, comme à l'ordinaire [1]. »

Elle redoutait le dîner; elle n'osait affronter le regard de Mme de Lamballe : elle avait tant de honte et de regrets ! Mais est-elle bien redoutable la charmante Princesse? S'est-elle jamais sentie offensée? Dans son âme parfaite, il n'y a place que pour l'indulgence et le pardon; et des craintes d'Étiennette il reste ces paroles à sa mère : « Que je vous dise donc vite qu'on ne m'a parlé de rien ; qu'elle a été avec moi absolument comme à son ordinaire. Je suis

[1] Lettre du 9 octobre 1791.

si pénétrée de cette marque de bon caractère et d'une belle âme, que si il y avoit moyen de m'excuser en m'abandonnant je le ferois; mais comment aller dire : Je vous demande pardon d'avoir dit que vous étiés ridicule? L'explication et les excuses seroient presqu'aussi offensantes. J'ai tout conté à mon gros ami [1], qui me conseille le silence, et seulement de témoigner, par mes soins et mes prévenances, combien je suis fâchée! Mon cœur me le dit assés. Je m'en suis prise à la pauvre comtesse de ce qu'elle avoit une robe presque pareille [2]. »

Le 13 octobre, je ne sais quel personnage a fait son apparition à Aix-la-Chapelle : il devait être porteur d'une lettre de la Reine. L'anxiété, les préoccupations, les incertitudes qui de temps à autre venaient agiter le cœur de la Princesse à propos de son retour, semblent l'assaillir davantage à partir de ce moment. Voici une lettre de Mme de Lâge, écrite le lendemain, qui rend bien la situation :

« Vendredy matin, 14 8bre.

« Je n'ai pas eu le courage de vous écrire hier : j'ai du chagrin. Que serviroit de se tant presser à vous le

[1] L'archevêque de Tours.

[2] Lettre du 11 octobre 1789.

faire partager? Pauvre chère! vous le saurés bien assés tôt. Je n'ai pas été fâchée de manquer le courrier d'hier. Je suis incapable de faire autre chose que de me tourmenter. Vous écrire est une espèce de consolation à laquelle j'ai à peine le courage de me livrer, puisque c'est vous faire partager mes inquiétudes. Probablement, dans quinze jours, nous retournerons à Paris. Il est arrivé hier matin une autre personne; nous prévoyons que ma sœur se croira obligée de rejoindre ma tante, à qui on dit qu'elle a envie de la rejoindre, pendant qu'on dit à celle-cy que ma tante la désire; on fait que celle-cy s'offre, et on insinue à l'autre qu'elle la choqueroit en la refusant. Cependant, comme elle craint ce voyage presqu'autant que nous, elle s'avance, et puis recule un peu; ce qui lui donnera un tort si elle ne le fait. Ah! si, comme je l'aurois désiré, elle eût accepté les offres de son parent d'Italie; qu'elle ne se fût pas arrêtée icy; qu'elle y eût été tout de suite; nous y serions établies, et de si loin on ne revient pas si facilement! D'ailleurs, il n'y auroit pas eu là de gens qui eussent poussé à la roue. Si ce retour en France devoit me conduire tout de suite près de vous, non-seulement je saurois prendre mon parti, mais je me trouverois heureuse; au lieu de cela, il me faudra rester à Paris et boire le calice jusqu'à la lie. Si vous vouliés y venir; tout

le monde assure que quelque chose qui arrive, Paris sera l'endroit le plus sûr de la France. Au reste, pour moi, mon sort est fixé : tant qu'il y aura du danger et qu'elle sera malheureuse, je ne m'en séparerai pas. Elle me perce le cœur depuis hier. La grande est charmée de ce qu'elle ne parle pas de l'emmener avec elle. Comme elle l'avoit abandonnée un peu lestement trois mois avant notre départ de Paris, sous prétexte de venir prendre icy les eaux; mais tout bonnement parce qu'elle avoit peur; elle lui a dit fort poliment ce matin : — Ma chère, je crois que vous avés encore besoin de prendre les eaux; M^des de Ginestous et de Lâge, qui ne m'ont point quittée, me donnent encore la marque de dévouement de vouloir retourner avec moi, je n'emmènerai qu'elles deux. »

Enfin Mme de Lamballe se décide à partir; elle a fait taire toutes ses hésitations : la Reine l'appelle; sa place est à ses côtés; elle est prête pour le danger; elle est prête pour la mort. Le 15, elle dicte ses dernières volontés [1], et le lendemain elle quitte Aix-la-Chapelle.

[1] Mme de Lâge est portée dans le testament de la princesse de Lamballe pour « la moitié de son appointement en pension viagère ». (Lescure : *La Princesse de Lamballe*.)

Étiennette, malgré ses supplications, ne l'accompagne point : la Princesse l'a voulu ainsi, par affection pour sa jeune amie, qu'elle ne peut se résoudre à exposer aux périls dont elle a le pressentiment. Elle fait seulement revenir Mme de Ginestous, qui, en sa qualité de Génoise, a beaucoup moins de risques à courir [1].

Surprise de la défection apparente de sa fille, Mme d'Amblimont lui en adresse les reproches les plus vifs. « Je suis confondue, écrit-elle à ce sujet, que vous restiés à Aix; que vous y établissiés un ménage, dès que votre sœur n'y est plus... Je trouve fort simple que vous y restiés quinze jours ou trois semaines pour attendre des nouvelles de votre sœur, en cas qu'elle vous prie d'aller la rejoindre ; mais vous y établir pour l'hiver, je le répéterai toujours, cela me passe. Dans ce cas, avec la certitude de la sûreté, il falloit prier votre sœur de vous ramener pour votre propre compte ; cela n'auroit pas été plus cher, et cela seroit sy différent pour moy [2] ! »

C'est qu'elle était bien à plaindre la malheureuse femme ! Presque toujours seule, atteinte d'une maladie nerveuse qui la faisait cruellement souffrir,

[1] *Souvenirs d'émigration*, page 29.

[2] Lettre de Mme d'Amblimont du 14 novembre 1791.

occupée de ses petites-filles, qu'elle avait gardées auprès d'elle, Mme d'Amblimont réclamait ardemment le retour d'Étiennette. « Les souffrances ne sont rien à côté de l'abandon, » comme elle dit sous différentes formes. Elle ne peut tenir en place; elle est tantôt à Saint-Fort, tantôt à Saintes. M. d'Amblimont fait absolument comme elle; il va; il vient; de Saint-Fort à Marennes, de Marennes à Rochefort ou à sa terre du Bouquet; il ne sait où se fixer; il ronge son frein; l'émigration l'irrite. « Cette épidémie, suivant l'expression de Mme d'Amblimont, est une folie qui fera verser bien des larmes et longtems[1]. » Son mari est du même avis : « Il a un redoublement d'humeur à chaque personne qui part[2] ! » Il résiste donc; mais il finit par céder aux sollicitations de sa fille, de son gendre et de ses amis, et même de sa femme. Au mois de novembre, il franchit le seuil de Saint-Fort pour la dernière fois de sa vie. Mme d'Amblimont pousse un cri de douleur : « Ce départ me met dans un état affreux[3]. » — « On m'a privée du seul soutien qui me restoit; il a fallu qu'il suivît le torrent; j'ai été la première à le lui conseiller; mais je n'approuverai jamais, même politiquement, cette conduite[4]. » Et elle la désapprouvera jusqu'au bout.

[1-2-3-4] Lettres de Mme d'Amblimont des 12 novembre, 20 octobre, 14 novembre et 11 décembre 1791.

C'est qu'avec toutes les grâces et toutes les délicatesses de l'esprit, elle a le cœur d'une trempe admirable. Il lui arrive parfois de donner des leçons sévères de patriotisme et d'humanité. Sa fille lui avait écrit à propos des partis qui divisaient la nation : « Je crois que les émigrés les verront très-tranquillement s'entre-battre en France. » Une pareille pensée soulève en elle tout un orage d'indignation, et elle lance à Étiennette cette véhémente apostrophe : « Est-ce bien vous qui avés fait cette phrase, ma petite ? Est-ce que la révolution auroit influé sur tous les cœurs, sur tous les esprits, même les meilleurs ? Je ne parle pas seulement de ce qui reste en France qui doit vous intéresser ; mais, n'y eût-il personne que vous connussiés, cette idée devroit toujours vous faire frémir. Voilà un des grands maux de la division d'un païs, c'est d'influer sur l'honnêteté. Et puis vous dites encore dans un autre endroit : « Sy la guerre civile avoit été commencée il y a un an, elle seroit bien près de sa fin ; il faut dire comme à un enfant qui craint d'avaler une médecine : Sy vous l'aviés prise hier, cela seroit fait. » On pourroit dire de même : Sy vous aviés pris une bonne dose d'opium ou tiré sur vous un coup de pistolet, cela seroit fait aussy. En vérité, je ne vous reconnois pas ; tout cela vise à la barbarie,

surtout quand on est soy très en sûreté. Appelleriés-vous cela du courage? Sy vous étiés exposée au danger, ce pourroit être un courage exalté et mal entendu; car, en eût-on pour soy-même, il faudroit encore gémir du malheur général; et puis une femme! Il faut toujours qu'elles conservent le caractère que la nature leur a donné, qui est fait pour aller avec leur physique. Quand elles en sortent, ce sont des êtres amphibies, des êtres manqués, qui ne plaisent plus eux-mêmes aux hommes. Je n'ai pas voulu répondre à ces deux articles dans le moment où j'ai reçu cette lettre, parce que j'aurois peut-être mis de l'aigreur dans ma réponse, et pour ne pas vous imiter, ny vous affliger par des reproches. J'espère que vous n'y verrés que le chagrin que m'a causé votre peu de réflexion, et je veux me persuader que vous n'en avés pas fait du tout en écrivant tout cela [1]. »

Le 26 novembre, M. d'Amblimont arrive à Paris; le 28, il va souper chez Mme de Lamballe; le même soir, il assiste au coucher du Roi; le 22 du mois suivant, il a rejoint sa fille à Aix-la-Chapelle.

Mme d'Amblimont, elle aussi, avait fait ses adieux à Saint-Fort; elle y était rentrée un peu avant le

[1] Lettre de Mme d'Amblimont du 5 décembre 1791.

départ de son mari; mais, presque toujours seule, l'ennui l'avait gagnée. « Je suis quelquefois, dit-elle, sy longtems sans articuler une seule parole, que ma langue tient à mon palais : il falloit dire gozier, car le mot de palais doit actuellement être rayé du dictionnaire [1]. » A la tristesse, à l'isolement, à la maladie, étaient venues se joindre des appréhensions pour sa sûreté personnelle : quelques meneurs de l'endroit avaient manifesté des dispositions malveillantes à son égard. Tous ces motifs réunis l'avaient déterminée à s'établir à Bordeaux, auprès d'excellents parents de son mari : M. et Mme de Buch.

Enfin, l'année 1791 est sur le point de finir. Mme d'Amblimont salue de la sorte sa disparition : « Le bruit général est que le seul maréchal de France qui ait fait le serment est Mr de Ségur, votre *petit père* que vous aimiés tant! Moi, qui le connoissois de plus loin, je ne puis encore le croire. Dites-moi donc sy cela est vrai, et comment est son fils aîné? Les apparences sont-elles fondées? Et le vicomte? Comment tout cela s'arrangera-t-il? Ah! mon Dieu! que de choses l'on voit dans ce siècle! Il faut encore huit ans pour qu'il finisse ce vilain

[1] Lettre de Mme d'Amblimont du 5 octobre 1791.

siècle ! Je ne verrai jamais ce renouvellement de siècle et de choses[1] ! »

Mme de Lâge passe l'hiver à Aix-la-Chapelle.

Au printemps de l'année 1792, elle voyage. Elle est tantôt chez Mme de Polastron, tantôt près de son père et de son mari.

Mme d'Amblimont, toujours à Bordeaux, toujours souffrante, toujours soignée avec un admirable dévouement par la famille de Buch, ne cessait de déplorer le malheur de sa situation et de gémir sur les événements. A chaque courrier, elle écrivait à sa fille : c'était son unique distraction ; mais un jour, le mal prenant plus d'intensité, la plume lui tomba des doigts ; une main amie termina la lettre.

On dut rappeler Mme de Lâge : sa mère était mourante ! A cette nouvelle, Étiennette, frappée au cœur, n'écoute ni les conseils, ni les représentations de ceux qui l'entourent ; la crainte des dangers ne l'arrête pas ; elle a le courage des âmes d'élite, et la voilà qui se jette à travers la France. Quel but plus noble et plus sacré ! une mère adorée aux prises avec la mort ! Elle veut la voir encore, à quelque prix que ce soit ; elle ne calcule pas les obstacles ; elle affrontera la prison et un supplice plus terrible, s'il le faut.

[1] Lettre de Mme d'Amblimont du 31 décembre 1791.

Le 14 juillet, elle part de Coblentz avec sa fidèle Rosalie et un domestique russe qu'elle connaît à peine. Elle traverse le camp des Autrichiens et des Prussiens, et pénètre en France par Givet. A chaque instant des épreuves l'attendent, des difficultés retardent sa marche. Elle fait son entrée à Paris le 28, en même temps que les Marseillais; le 31, elle a une entrevue touchante avec Mme de Lamballe; le 4 août elle est au chevet de sa mère. Six mois après, un autre malade l'appelle : son digne beau-père dont les heures sont comptées. Elle accourt; mais les gendarmes ne lui laissent pas le temps d'assister à ses derniers moments. Elle se sauve.

Le 27 septembre 1793, Mme de Lâge est portée sur la liste des émigrés, en vertu d'un arrêté des administrateurs du département de la Seine; ses meubles sont saisis à l'Hôtel de Toulouse [1]. Traquée continuellement par la police révolutionnaire, forcée de se cacher, elle obtient enfin, grâce à l'intervention de Mme Tallien, son passage sur un navire suédois partant pour New-York, où elle avait déjà envoyé sa fille aînée Nathalie; mais le navire est pris par un corsaire anglais et conduit à la Corogne.

[1] *Répertoire de la liste des émigrés du département de la Seine.* In-4°.

Je n'en dis pas plus ; je laisse à Mme de Lâge le soin de faire le récit de son voyage, de son séjour à Bordeaux et de sa fuite : c'est l'objet des *Souvenirs d'émigration ;* j'indique seulement en quelques lignes cette phase de son existence pour la liaison des événements.

Étiennette vient donc d'aborder forcément en Espagne. Elle n'y connaît personne ; le vide est autour d'elle. La Providence, sans doute, prend en pitié la triste position où elle se trouve : elle lui fait la grâce de placer sur son chemin une femme que recommandaient la bonté de son cœur, la libéralité de son caractère, les séductions de son esprit, la variété de ses connaissances et l'illustration de son origine : Mme la comtesse de Montijo, Maria-Francisca de Sales de Porto-Carrero-Guzman et Zuniga. Cette dame accueillit la jeune émigrée, lui donna l'hospitalité et l'entoura des soins les plus affectueux. Mme de Lâge a pu dire que cette liaison fit ses délices sur la terre étrangère. Ce fut pour elle un véritable rayon de soleil dans son triste ciel de l'exil. Que de douleurs poignantes endormies par les tendres consolations de l'amitié : sa séparation d'avec sa mère, la perte de sa fortune, la mort presque coup sur coup des êtres les plus chers à son cœur !

De 1794 à 1801, Mme de Lâge résida en Espagne. Pendant ce laps de temps elle fit toutefois un voyage en Suisse et en Angleterre : elle était à Édimbourg au mois de mai et au mois de juin de l'année 1796.

La réception qu'elle trouvait en Espagne inspira bientôt à Étiennette la pensée d'appeler auprès d'elle sa mère, ses enfants, son père et son mari.

Mme d'Amblimont, soit qu'elle fût trop souffrante, soit qu'elle persistât dans ses idées sur l'émigration, refusa de passer la frontière, et continua de rester à Bordeaux ; seulement elle fit partir ses petites-filles, Stéphanie et Calixte.

M. d'Amblimont se sentait mal à l'aise au milieu des émigrés. Il lui répugnait de prendre rang dans l'armée qui se formait contre son pays. A cette répugnance toute patriotique venait s'ajouter le mouvement naturel de son esprit qui le portait à combattre une oisiveté dont il avait horreur ; aussi venait-il d'accepter les propositions que lui faisait l'Empereur de Russie d'entrer à son service, et allait-il quitter Coblentz, lorsque lui parvint la demande de sa fille. Le Roi Charles IV offrait un commandement à M. d'Amblimont avec son grade de vice-amiral ; l'Espagne, alors en pourparlers d'alliance avec la République française, s'apprêtait à déclarer la guerre à l'Angleterre ; cette raison le

détermina : pour lui, combattre les Anglais c'était servir la cause de la patrie.

En 1795 il entrait dans la marine espagnole.

L'année suivante, il prenait part, avec don Juan de Langara, aux opérations de la flotte dans la Méditerranée.

Le 14 février 1797, l'armée navale, sous les ordres de don Josué de Cordoba, se trouve à la hauteur du cap Saint-Vincent, en face de la flotte anglaise conduite par l'amiral Jervis. D'Amblimont, qui commande une division, monte le *Comte de la Règle*, un vaisseau à trois ponts de 110 canons. L'affaire tourne mal du côté des Espagnols. La bataille est perdue. Alors, avec son impétuosité ordinaire, d'Amblimont se jette au centre même des ennemis. Il a dans sa *Tactique navale* posé un exemple qu'il veut mettre en pratique : celui d'un seul vaisseau qui arrête une flotte victorieuse. Le succès répond à son jugement et à l'audace de sa manœuvre ; il sauve sa division [1] ; mais la mort le frappe au milieu du triomphe : un boulet lui coupe le corps en deux. L'Angleterre plaça bien haut cette victoire ; elle décora son amiral du nom de Saint-Vincent. L'Espagne a gardé le souvenir du

[1] Lettre de Mme la comtesse d'Isle. — Notes sur les derniers services de M. d'Amblimont. *Archives de la marine.*

glorieux général tué pour elle, « *dexando en la marina española la memoria de un pundonoroso gefe y de un soldado bizarro ; recuerdo que siempre se menciona en los anales de nuestra armada con orgullo y con honra* [1], » suivant les termes d'un certificat du directeur général de la flotte.

Mme de Lâge était à Madrid lorsqu'elle apprit la mort de son père. Se rappela-t-elle à ce moment les mots que lui écrivait sa mère le 2 mars 1792 : « Croyés-vous que je ne sache pas qu'il faut qu'un militaire meure d'un coup de canon ou des suites de la guerre ? »

Le Roi, en reconnaissance des services et de la mort de M. d'Amblimont, accorda à sa fille, par décret du 15 mai 1797, une pension annuelle de 5,000 réaux assise sur la commanderie du Corral de Caraquel, de l'ordre de Calatrava en la Manche. Mme d'Amblimont reçut plus tard une pension comme toutes les veuves des officiers tués au combat de Saint-Vincent. La munificence royale s'étendit jusqu'à Stéphanie [2].

M. de Lâge, lui aussi, était venu demander asile à l'Espagne. Il avait obtenu du gouvernement une

[1] Certificat signé par Son Exc. Don Francisco de Paula Pavia, brigadier de la armada naval, primer ayudante secretario de la direccion general de la misma y de su junta consultivo. *Archives de famille.*

[2] Pièces diverses. *Archives de famille.*

concession à Porto-Rico. Au mois de juillet 1798, il se trouvait à Madrid. Le 31 août suivant, il assistait à la confirmation de Stéphanie : l'enfant eut pour marraine Mme Maria de los Dolores de Palafox et Porto-Carrero, comtesse de Villamonte [1]. En 1799, M. de Lâge rentrait à Porto-Rico pour y mourir.

Quatre années auparavant, son frère, le vicomte de Volude, avait été frappé par une balle française à Quiberon. Il pouvait obtenir un sursis en cachant son âge ; on l'exhortait à le faire ; son oncle, M. de Kergariou, qu'il interrogeait du regard, lui répondit : « La vie n'est pas d'un prix égal à la vérité ; mieux vaut mourir que de mentir. » Et Volude et son oncle, tous deux résignés, allèrent à la mort [2]. Dans une lettre du 19 avril 1789, Mme de Lâge a laissé du jeune héros ce portrait en quelques lignes : « Volude, si aimable, si bon pour moi et pour mon mari, si plein d'honneur et de cœur. » Sa mort a bien justifié un pareil éloge [3].

Ainsi les deuils se succèdent : après le beau-père, le beau-frère ; après le beau-frère, le père ;

[1] Acte original. *Archives de famille.*

[2] Chasle de la Touche : *Relation du désastre de Quiberon.* Paris, 1838.

[3] J'ajoute en note ce renseignement extrait d'une lettre de Mme d'Isle : « Il a composé plusieurs petits ouvrages publiés en Angleterre, et fait, conjointement avec son camarade Emmanuel de Las-Cases, le plan de l'*Atlas de Lesage ;* les deux premières cartes ont été faites par lui. »

après le père, le mari ; et voilà venir le tour d'un enfant : la petite Calixte meurt à Madrid, le 12 avril 1800. Elle était à peine âgée de dix ans[1].

La malheureuse Étiennette a l'esprit frappé ; une pensée cruelle l'obsède : c'est elle qui est cause de la mort de son père, de son mari et de sa fille. Ah ! pourquoi les avoir attirés en Espagne ! A ses douleurs, à ses tristesses, à ses préoccupations s'ajoutent encore les inquiétudes, sans cesse renouvelées, du pénible état de sa mère.

Aux heures où elle s'oubliait elle-même, Mme de Lâge songeait à toutes ses amies dispersées aux quatre coins de l'Europe ; elle leur écrivait ; elle remontait leur courage ; elle leur envoyait de l'argent. Il en était qui souffraient de tant de privations que le cœur lui saignait au récit de leurs misères ! Heureuse quand elle pouvait guérir quelques plaies de l'infortune, elle le faisait avec une délicatesse infinie. Sa confidente bien-aimée, Mme de Polastron, lui servit souvent d'intermédiaire dans les expansions de sa charité. Toutes les amies qu'elle obligeait avaient sans doute le sentiment de la reconnaissance ; mais pas une n'a su l'exprimer comme Mme la comtesse de Lastic. Cette dame s'était réfu-

[1] Pièces diverses. *Archives de famille.*

giée en Angleterre avec son gendre, M. de Saisseval, et sa fille, la vertueuse, l'incomparable Mme de Saisseval. Dans ses lettres à Mme de Lâge, quel tableau navrant, simple et digne, de leur situation, et quelle adorable façon de remercier celle qui leur venait en aide! Je ne puis résister au désir de donner des extraits d'une correspondance qui entre si bien dans mon sujet, puisqu'elle met en relief une fois de plus quelques traits du caractère de la charmante compagne de Mme de Lamballe.

Je commence par ce billet du 31 mai 1796 adressé à la comtesse de Lâge, alors à Édimbourg.

« J'ai reçu, ma très-chère petite et aimable nièce, le petit mot charmant que vous m'écrivés. Je connois votre bon cœur, et j'en suis touchée jusqu'au fond de l'âme; mais, ma chère petite, je connois vos ressources : elles sont comme les miennes, et par conséquent il n'y a pas moyen de penser à suivre le penchant de ce bon cœur. Je vous demande à genoux de me mander ce que je vous dois, et d'être bien persuadée que j'ai la même reconnoissance de cet aimable procédé que si je consentois à votre volonté. Je suis bien sensible à tout ce que vous dites à ma fille et à moy sur notre situation, et suis vivement touchée de l'intérest de M...

J'espère... Adieu, ma très-chère petite, je vous aime comme vous le mérités. »

Ce billet était précédé d'une lettre de Mme de Saisseval, qui se termine par ces mots de tendresse : « Adieu, aimable, chère et excellente cousine; que vous êtes bonne d'avoir un peu d'amitié pour moi ! Croyés qu'il est impossible de pouvoir jamais surpasser celle que mon cœur vous a vouée jusqu'à son dernier soupir. »

J'extrais le passage suivant d'une lettre de Mme de Lastic, datée du 9 avril 1798 : « Vous savés qu'en partant de ce païs-cy vous m'avés mandé de m'adresser à M^de^ de Polastron ; que vous l'aviés prévenue sur notre position ; je vous avoue que, malgré ma répugnance, voyant le tems des couches de ma fille approcher, je me suis décidée, forcée par la circonstance, la voyant manquer de tout, à m'adresser à elle pour la prier de demander à M... qu'il eût la bonté d'écrire à M^r^ d'Harcourt pour une augmentation de secours ; ce qu'il a eu la bonté de faire avec toute la grâce possible, à ce que votre amie m'a mandé ; et ce qui pénètre le cœur, ma très-chère petite, est qu'elle a envoyé sur le champ quinze louis, en me disant que vous l'aviés chargée de me remettre cette somme. J'en suis vrayment

confondue; je ne puis vous dire combien j'en ay été touchée et combien je gémis et nous gémissons de ne pouvoir reconnoître tant de marques d'amitié et d'intérest... Je ne vous ay pas encore parlé des couches de ma fille; elle s'est toujours bien portée depuis; mais elle m'a donné une bien grande inquiétude dans les derniers temps de sa grossesse; elle est accouchée le 20 décembre d'un enfant mort sans qu'aucun accident y ait contribué. Je ne fais aucune réflexion sur cela. Heureusement sa santé n'en a pas souffert... Je ne compte plus sur rien; mon existence n'est nécessaire à personne; mais je voudrois que celle de ma fille fût moins malheureuse. J'ay passé mon hiver misérablement : je parle seulement de ma santé; car, pour le reste, vous savés combien nous avons à souffrir pour notre position. Il faut s'y soumettre sans perdre l'espérance que la Providence, qui nous a soutenus jusqu'à présent, ne nous abandonnera pas; car vraiment c'est un miracle continuel que notre existence... »

Encore cette lettre de la même année :

« Ce 7 aoust 1798.

« Vous m'avés tendrement occupée, ma très-aimable et charmante petite nièce; j'ai été enchantée

d'apprendre par Mr du Theil qu'il étoit bien décidé que vous restiés en Espagne. Je craignois que le sentiment que je vous connois pour votre aimable mère ne vous eût portée à l'aller rejoindre trop tôt. J'espère au moins que vous en avés des nouvelles, et de vos enfans. L'aînée est-elle auprès de vous? J'ai besoin d'être instruite de tout ce qui vous intéresse; car vous savés combien je vous aime et combien je suis touchée de l'amitié que je me flatte que vous avés pour moi depuis votre enfance, et dont vous m'avés donné tant de preuves depuis l'émigration; *ce que je n'oublîrai jamais.* Je voudrois et ne puis vous être bonne à rien; c'est ce qui m'afflige. La situation où nous sommes est aussi triste qu'inquiétante, tant pour le présent que pour l'avenir. Je n'ai reçu aucune nouvelle de France depuis un an, aucune de ma belle-fille depuis le malheur qu'elle m'a appris à cette époque, et dont je vous ai fait part; tout ce qui peut encore m'intéresser est mort pour moi, puisque personne ne me donne signe de vie. Cela ne diminue pas mes inquiétudes, et me rend très-malheureuse. Ajoutés à cela n'avoir pas assés pour nous faire vivre tous et être à chaque instant aux expédiens. Nous venons de nous adresser à votre ami du Theil pour payer trois mois de loyer; il nous fait espérer; mais le temps presse, et sa

réponse n'est pas encore arrivée ; je lui récris dans ce moment pour lui dire que mille autres choses nous pressent également. Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu. Ma santé, depuis un an, est des plus mauvaises ; je suis obligée de faire sans cesse des remèdes, comme si la vie étoit quelque chose ! Consolés-moi, ma chère petite, en me mandant que vous vous portés bien et tous les vôtres, et que vous conservés toujours à votre vieille tante un peu d'amitié pour celle qu'elle vous a consacrée et vouée pour la vie.

« Je ne vous dis rien pour ma fille ; elle vous écrit elle-même. »

J'aime le début de cette autre lettre : quelle délicate manière de s'excuser de ne pas écrire plus souvent !

« Londres, ce 12 aoust 1799.

« Ma très-aimable et chère petite, que dites-vous de nous ? Il y a si longtemps que vous n'en avés entendu parler. Ah ! ne vous y méprenés-pas, c'est l'état triste et malheureux dans lequel nous sommes qui retient notre plume, pour ne pas affliger un aussi bon cœur que le vôtre. Je voudrois ne vous en pas parler et savoir de vos nouvelles, de tout ce

qui vous appartient, et de tous vos intérests, qui sont les miens par la tendresse que j'ai pour vous. Parlés m'en donc, j'en ay besoin : votre mère, vos enfans, votre mari, tout cela m'est cher, et j'en désire des nouvelles et je veux avoir des vôtres pour me consoler de votre longue absence... »

Je finis mes citations par ces lignes empruntées à une lettre du 9 mai 1800 : « Il y a bien longtemps, ma très-aimable petite, que je voulois vous écrire ; mais le fâcheux état de ma santé, qui a été très-mauvaise tout l'hiver, m'en a empêchée. Je viens d'apprendre que vous veniés d'éprouver un nouveau malheur ; je ne puis vous exprimer à quel point je partage votre douleur et sentir plus vivement tout ce que vous éprouvés. Pourquoi le bonheur ne suit-il pas ceux qui méritent le plus d'en jouir ! Le comte François d'Escars m'a remis hier un billet de 5 " de la part de M^de^ de Polastron, qui m'a fait dire par lui que vous l'aviés chargée de me les remettre. Il y a deux mois qu'elle m'en avoit remis autant de votre part. En vérité, ma très-chère petite, vous êtes trop bonne ; vous vous privés d'un argent qui doit vous être bien nécessaire, et, malgré la misère où nous sommes, je le reçois avec le plus grand regret ; ce qui ne diminue en

rien la reconnoissance et la sensibilité que j'ai pour des soins si tendres et si généreux, dont je ne puis m'acquitter que par tous les sentimens que vous me connoissés. Je ne vois plus de fin à tous nos maux ; les espérances s'évanouissent à tout moment... J'ai appris que le partage de mon bien et celui de ma fille avoit été fait avec la nation... Vous savés, ma chère petite, combien nous sollicitons pour qu'on rende à ma fille quatre guinées par mois, que Mr de Blangis lui avoit procurées pendant qu'il étoit administrateur des secours ; elle en a joui pendant deux ans ; Mr le duc d'Harcourt les lui a ôtées, et Mr de Blangis, qui étoit au désespoir de ce mauvais procédé, avoit promis de les lui faire rendre : toutes les démarches et sollicitations auprès du duc ont été inutiles ; Monsieur même n'a pu l'obtenir. Comme nous ne cessons de le demander comme une justice, peut-être enfin en viendrons-nous à bout. Ma fille n'a qu'un schelling ! Vous jugés de la situation où nous sommes tous ; il n'y a plus d'ouvrage ; il est absolument impossible de vivre avec ce que nous avons [1]... »

Mme la duchesse d'Orléans, sortie de prison,

[1] Lettres de Mmes de Lastic et de Saisseval. *Archives de famille.* — Voir la *Notice biographique sur Madame la comtesse de Saisseval.* Paris, Mme Vve Poussielgue-Rusand, 1850. Br. in-8°.

déportée par décret du gouvernement français, avait demandé l'hospitalité à l'Espagne. Elle s'était retirée à Serria, aux environs de Barcelone. Elle se plaisait à recevoir Mme de Lâge qui lui apparaissait escortée de deux mémoires bien chères : celle de son père, le duc de Penthièvre, et celle de sa belle-sœur, la princesse de Lamballe.

Enfin, la tourmente révolutionnaire s'apaisait; le calme renaissait; l'heure de l'amnistie allait bientôt sonner pour les émigrés.

Le 14 septembre 1800, Mme de Lâge fit ses adieux à Mme de Montijo et partit pour la France; au moment de la séparation, elle s'engagea à écrire pour son amie le récit des derniers événements de sa vie.

Après sept années d'absence, il lui fut donné la joie de pouvoir embrasser sa mère.

Mme d'Amblimont alors n'habitait plus Bordeaux. Saint-Fort ayant été vendu par le domaine national, elle avait été s'installer à Saintes, où elle retrouvait la plupart des parents et des amis de son mari sortis des prisons de la Terreur ou rentrés de l'étranger. C'est là que se rendit Mme de Lâge avec Stéphanie, qu'elle ramenait d'Espagne.

Entraînée par les circonstances, distraite par le soin de ses affaires, obligée à de fréquents voyages, elle ne put donner suite à la promesse qu'elle avait

faite à Mme de Montijo qu'à la fin de l'année 1801 : la première lettre de ses *Souvenirs* porte la date du 14 septembre. A compter de ce jour, Mme de Lâge remplit sa tâche avec une régularité exemplaire : ce fut là son occupation favorite. Chaque cahier terminé était envoyé à la comtesse. Les cahiers se succédaient rapidement. Dans le courant de 1802, Mme de Montijo avait reçu une correspondance volumineuse embrassant trois années de l'existence d'Étiennette, du 10 juillet 1789 au 14 juillet 1792.

Le 20 mars 1802, la fille aînée de Mme de Lâge, Nathalie, revenue d'Amérique, épousait M. Sumter, le chargé d'affaires des États-Unis, fils du général Thomas Sumter, membre du congrès et l'un des plus illustres compagnons d'armes de Washington.

A cette époque, des difficultés étaient survenues au sujet du payement des pensions que le gouvernement espagnol avait accordées à Mme d'Amblimont et à sa petite-fille. Pour les aplanir, Mme de Lâge prit la résolution de se rendre à Madrid et d'aller solliciter elle-même la bienveillance de la Reine. Elle partit à la fin de l'année ; mais le jour de son arrivée à Barcelone, chez Mme de Montijo, elle tomba sérieusement malade. Pendant qu'elle était retenue au lit par la fièvre, une main amie fit parvenir à la Reine la supplique suivante :

« Le chef d'escadre comte d'Amblimont fut tué au combat du 14 février 1797. La comtesse de Lâge, sa fille, comptant sur l'exact accomplissement du décret imprimé dans la gazette de Madrid du 1er novembre 1799, par lequel S. M. accorde à toutes les veuves des officiers honorablement tués dans la journée du 14 février 1797 une pension égale au tiers de leurs appointemens, comptant encore sur les témoignages et les sollicitations de tous les chefs de la marine, sur l'intérêt qu'avoient témoigné à cette occasion L.L. M.M. elles-mêmes, et sur l'ordre particulier que le Roi avoit encore daigné donner sur cela, étoit retournée en France pour soigner sa mère paralytique, et y avoit mené sa fille pour tâcher de retrouver quelque petite portion des biens de ses pères. Tout avoit été vendu depuis le moment même de la mort du comte d'Amblimont au service de L.L. M.M. C.C., et pendant ce voyage des difficultés de secrétairerie ont, sans aucun fondement, arrêté l'expédition de l'ordre du Roi, par lequel sa mère, veuve d'Amblimont, devoit être payée de sa susdite pension. En second lieu, le modique traitement accordé par L.L. M.M. à la petite-fille a été suspendu sous le prétexte qu'elle n'étoit plus en Espagne, en sorte que toute cette malheureuse famille est restée sans aucun secours.

Dans ces circonstances, la comtesse de Liège a entrepris un voyage de plus de deux cents lieues pour se trouver ici à l'arrivée de LL. MM. et y implorer leur justice et leur faveur pour sa mère et pour sa fille. Elle est tombée dangereusement malade le jour même de son arrivée, et, après un mois de douleurs et de dépenses, elle se trouve encore hors d'état de se présenter aux pieds de la Reine, dont elle ose espérer la toute puissante protection pour obtenir que, sans plus de retards, il soit donné les ordres les plus efficaces : 1° pour que sa mère la comtesse veuve d'Amblimont soit payée de la pension qui lui est due, conformément aux volontés expresses du Roi, et encore des arrérages échus jusqu'à ce jour ; 2° que Stéphanie de Liège, sa fille, puisse être également payée, quoique absente, du traitement que la bonté de LL. MM. lui a assigné.

« Si S. M. daigne donner tout de suite des ordres pour l'exécution de ces deux grâces, qui sont sûrement dans l'intention de son cœur, elle rendroit la vie à une personne bien intéressante, qui ne songe dans sa maladie qu'au malheureux sort de sa mère et de sa fille [1]. »

[1] *Archives de famille.*

Enfin Mme de Lâge entra en convalescence avec l'année nouvelle. Dès qu'elle fut en état de reprendre la plume, Mme de Montijo la supplia de continuer ses *Souvenirs* au point où elle les avait laissés. La convalescence dura deux mois, janvier et février 1803, et le récit suspendu au 14 juillet 1792 reprit son cours.

Il est probable que le règlement de ses affaires retint Mme de Lâge en Espagne plus longtemps qu'elle ne le pensait ; l'amitié de Mme de Montijo contribua sans doute aussi à lui faire différer son retour jusqu'au mois de septembre. Peut-être que les deux amies s'étaient arrangées pour effectuer ensemble le voyage de France : c'est ce qui semble apparaître d'une lettre du marquis de Saint-Marc à Mme d'Amblimont. Ce vieil ami de la famille, informé de l'arrivée de Mme de Lâge à Bordeaux, s'était mis en campagne à la découverte de l'*Amour parfait*, — c'est le surnom qu'il donnait à Étiennette, — et, à bout de recherches sans résultat, il écrivit ces lignes :

« Bordeaux, jeudi 20 7bre an 12.

« J'ai reçu hier votre lettre que j'ai dû décacheter puisqu'elle étoit pleinement à mon adresse. Aussi-

tôt j'ai vu doublement qu'elle étoit pour l'*Amour parfait,* et, en quelque sorte, une énigme pour moi. Sans perdre un moment, j'ai envoïé chez Madame Conte, qui n'est point à Bordeaux, et là nulle nouvelle de votre enfant. J'ai envoïé dans les hôtels garnis pour savoir si Madame de Montijo n'y seroit pas arrivée. Rien de nouveau encore. Je garde donc la lettre pour votre enfant en faisant des vœux bien sincères pour son arrivée et pour le succès de ce que vous semblez prévoir d'heureux, et que je n'ai pu deviner. Ah ! combien ce succès quelconque seroit juste !

« Mille et mille assurances de mon tendre et respectueux attachement [1]. »

Mme de Lâge a repris sa place auprès de sa mère qui plus que jamais a besoin de ses soins. Mme d'Amblimont est devenue paralytique et ne bouge plus de son fauteuil ; mais ce fauteuil rallie encore autour de lui toute une société aimable que séduisent les grâces de l'esprit.

Au mois de mars 1809, Mlle Stéphanie de Lâge épousa, à Saintes, M. le comte d'Isle de Beauchaîne, fils du marquis d'Isle, ancien lieutenant-colonel du

[1] Lettres du marquis de Saint-Marc. *Archives de famille.*

régiment de Noailles-dragons, et de Mlle du Breuil de Théon, — deux noms de vieilles races saintongeaises [1].

A sa rentrée en France, Mme de Lâge avait fait des démarches pour obtenir sa radiation de la liste des émigrés. L'arrêté qui fut pris à ce sujet le 12 messidor an IX (1er juillet 1801), la replaça en possession de ses biens non vendus. Mais que lui restait-il de la fortune de son père et de son mari? La République avait aliéné les biens de M. d'Amblimont pour une somme de 526,555 francs et ceux de M. de Lâge pour celle de 1,009,748 francs. Elle avait oublié deux maisons situées à Rochefort : l'hôtel de M. d'Amblimont, sur la place des Capucins, où la commune avait installé les services de la mairie, et la maison de Mme d'Amblimont, dans le port. Le 8 frimaire an X (29 novembre 1801), Mme de Lâge vendit l'hôtel de son père au citoyen Philippe Augier, négociant et sous-préfet de l'arrondissement. Elle put donner en dot à l'une de ses filles la maison du port. En même temps, elle chercha à recouvrer quelques lambeaux des biens de la famille; elle essaya à cette occasion plusieurs arrangements, entama plusieurs procès; mais elle

[1] *Archives de famille.*

échoua. Elle ne fut pas plus heureuse dans la revendication de l'appartement de sa mère à l'Arsenal : le Gouvernement s'en était emparé et l'avait affecté à la Bibliothèque.

Décidément la chance tournait assez mal. La duchesse de Montebello voulut bien un jour prendre en main la cause de l'infortune. Elle y intéressa le ministre de la marine et réussit à obtenir une pension de 2,000 fr. pour Mme d'Amblimont. Le décret fut présenté le 22 août 1811 à la signature de l'Empereur, alors au camp de Boulogne : on exposa habilement les services de M. d'Amblimont, dont toute la vie s'était passée à lutter contre les Anglais et qui était mort en les combattant. Le ministre eut beau jeu à dire à Sa Majesté que M. d'Amblimont, bien qu'il ait changé de pavillon, n'en avait pas moins péri pour la cause commune. L'Empereur avait déjà accordé de semblables pensions à Mmes de Vaudreuil et de la Touche-Tréville; il signa le décret. On avait aussi fait valoir cette triste considération que la pauvre veuve, accablée d'infirmités, n'aurait pas longtemps à jouir de la faveur qui était sollicitée pour elle[1]. Le pronostic allait être justifié : Mme d'Amblimont mourut le 4 mai 1812.

[1] Rapport à l'Empereur; décret; pièces diverses. *Archives de la marine.*

Le *Journal de l'Empire,* dans son numéro du 19 de ce mois, consacra à sa mémoire l'article suivant :

« Mad. d'Amblimont, née Chaumont-Quitry, veuve d'un ancien officier général de la marine, dont une mort glorieuse, au combat de Saint-Vincent, termina la longue et honorable carrière, est morte à Saintes, le 4 mai, âgée de soixante-seize ans.

« On voit encore quelquefois dans la société, mais ces heureuses rencontres y deviennent de jour en jour plus rares, des femmes âgées qui ayant longtemps vécu dans la société la plus polie et la plus spirituelle de la capitale, s'y firent remarquer par la politesse et l'élégance de leurs manières, et admirer par leur esprit et leurs grâces. Réunissant les suffrages les plus opposés, et leurs contemporaines et les jeunes femmes les regardèrent comme les véritables modèles du bon ton, du bon goût et des agrémens que répand dans la société une conversation facile, enjouée, ingénieuse. Telle étoit Mad. d'Amblimont. Retirée dès longtemps dans la capitale de sa province, elle faisoit le charme de la société qui se réunissoit autour d'elle, par la variété piquante de ses entretiens, les aperçus justes et vrais qu'elle découvroit dans les sujets les plus graves, les idées

fines et délicates dont elle ornoit les sujets les plus enjoués, les anecdotes et les souvenirs dont elle assaisonnoit la conversation. Mais c'étoit surtout par les qualités de son âme que Mad. d'Amblimont se faisoit chérir et respecter de sa famille et de toutes les personnes qui avoient le bonheur de l'approcher, et plus particulièrement de celles qu'une plus grande intimité admettoit dans la confidence de ses sentimens, dans le secret de ses bonnes actions, des secours qu'elle prodiguoit au malheur et à l'indigence, de toutes ses aimables qualités, de toutes ses douces vertus.

«L'Empereur avoit honoré la mémoire de M. d'Amblimont en accordant à sa veuve une pension de 2,000 fr. Mad. d'Amblimont n'a joui que neuf mois de ce bienfait de S. M.»

L'article émanait d'un écrivain distingué qui occupa plus tard un fauteuil à l'Académie française : l'abbé de Feletz. On ne peut rien lui reprocher : il est d'un tact parfait et le tour en est d'une rare galanterie. Cependant, il eut le malheur de froisser Mme de Lâge : celle-ci, désespérée du bruit qui se produisait autour d'une mort récente et si douloureuse pour elle, jeta ces rudes paroles à la face de l'honorable écrivain :

« Ceux des parents de M^de^ d'Amblimont, qui seuls auroient le droit de parler d'elle, sont fort affectés, Monsieur, qu'on ait osé faire prononcer son nom dans un journal, et sans leur aveu. M^de^ d'Amblimont n'aspiroit qu'à l'oubli; en insérant cet article sans s'être assuré si cela convenoit aux malheureux parents qui ne savent que pleurer leur mère, on les a cruellement blessés. »

C'était un véritable coup de massue. M. de Feletz en fut étrangement surpris, lui qui croyait avoir fait quelque chose d'agréable à la famille de Mme d'Amblimont, qui avait insisté avec tant d'énergie pour l'insertion de l'article, faisant même entendre qu'il ne travaillerait plus au *Journal de l'Empire* s'il recevait un refus, qu'on avait fini par l'insérer, en le tronquant cependant et en le gâtant. Tout cela, paraît-il, était le fait d'un malentendu : M. de Quitry, sans consulter sa cousine, avait cru pouvoir demander à M. de Feletz quelques lignes de souvenir pour sa tante. Mme de Lâge refuse de se rendre aux excellentes raisons ou aux excuses pleines de convenance que lui adresse le journaliste en désarroi. Elle est exigeante : elle réclame l'insertion d'une contre-note. M. de Feletz, on le comprend, ne peut admettre une prétention de ce genre, et il y oppose

un refus très-net dans les termes d'une parfaite urbanité :

« Personne ne rend plus de justice que moi, Madame, aux nobles motifs qui vous portent à désapprouver la note dont vous vous plaignez, et je crains à mon tour de vous avoir trop vivement exprimé la peine que j'ai, il est vrai, très-vivement sentie d'une improbation à laquelle, d'après ce qui s'est passé, je ne pouvais pas m'attendre. Je vois avec peine aussi que vous persistez à désirer, à espérer même, l'insertion de la réclamation que vous m'avez adressée. Je me flatte cependant que ma première lettre vous persuadera qu'après m'être, pour ainsi dire, battu pour faire insérer cette fatale note, je ne puis pas me battre pour la faire démentir, surtout lorsqu'il y a peu d'apparence de succès. Mes relations avec la société me mettent dans le cas de demander souvent l'insertion de notes et d'articles, qu'on ne m'accorde point le plus souvent sans contestation ; que serait-ce lorsqu'on pourrait m'objecter que ce que je demandais le plus instamment finissait par être désavoué par les familles intéressées ?

« D'ailleurs, Madame, le nom du lieu et du combat où Mr votre père a succombé est rapporté dans la note. Cela suffit à sa mémoire, puisqu'une pareille

mort est digne d'un homme d'honneur, est même très-glorieuse. Quant à la seconde phrase dont vous vous plaignez, je n'ai rien à dire, sinon qu'elle m'était particulièrement recommandée, et que, lorsqu'on veut servir les personnes, il faut les servir suivant leur goût. Je regrette bien, Madame, de n'avoir pas connu l'opposition que vous y avez; je l'aurais incontestablement appréciée, respectée. Je regrette infiniment aussi que ce soit une aussi triste circonstance qui m'ait procuré l'honneur de vous écrire, l'occasion de vous dire avec quel intérêt Madame Adalbert m'avait parlé de vous et de Madame votre fille, et celle de vous offrir tous mes hommages.

« FELETZ.

« Paris, 2 juin [1]. »

La violente sortie de Mme de Lâge avait son excuse dans le malheur immense qui venait de la frapper. Pour elle, c'était un sacrilége que d'oser toucher à une chère mémoire qui n'appartenait qu'à elle seule. Quel nuage au fond de l'âme, quel trouble dans l'esprit, que de larmes aux paupières, même après l'apaisement de la grande douleur et la résignation! Elle quitte Saintes dont le séjour lui est

[1] Lettres de M. de Feletz. *Archives de famille.*

insupportable; un asile lui est donné au Lac près de Narbonne, chez une excellente amie, Mme de Monteil; et de là, quatre mois après le fatal événement, elle laisse son cœur se répandre tout entier en ces paroles pleines de mélancolie : « Je ne puis vous exprimer ce que j'ai souffert en quittant cette ville de Saintes où j'ai été cependant si malheureuse, mais où je laisse le pauvre corps de ce qui m'a été le plus cher dans ce monde, et des amis qui me le sont beaucoup. Le tems n'affoiblit point l'impression d'une telle perte; le changement de lieu n'en diminue point les angoisses. Je suis icy chez des amis, mais je n'ai plus jamais à aller retrouver ma mère. L'isolement où cette perte me jette ne peut être senti que par moi; on ne peut pas en avoir une idée, ne sachant pas combien elle étoit toujours mon but et mon premier objet. Je n'avois jamais pensé que je dusse perdre ma mère et jamais imaginé une autre existence que celle de revenir toujours à elle; et puis cette perte, la plus sensible de toutes, en renouvelle de si douloureuses! Tout ce que j'ai aimé dans ma jeunesse, tous ceux avec qui ou au milieu desquels j'ai commencé à vivre n'existent plus. Le souvenir est un supplice pour moi; je ne puis me rappeler ni ma jeunesse, ni mes heureuses années, ni mes liens les

plus doux et les plus sacrés sans être entourée de morts. Au lien de la nature se joignoient entre ma mère et moi les liens de l'habitude, des mêmes goûts, du même monde, des mêmes entours, des mêmes souvenirs; je reste seule de mon tems, de ma famille, de mes premiers liens, de mes premières affections; je ne sais plus où me prendre : mon enfant m'est bien chère, mais nous ne pouvons pas nous souvenir ensemble... Je n'ai plus goût à rien[1]... »

Plus que jamais Mme de Lâge éprouve le besoin de voyager; elle ne saurait longtemps rester au même lieu : ainsi je la rencontre à Bordeaux, à Agen, à Toulouse, à Montpellier, à Nîmes, à Paris, à Versailles, à Rambouillet, au Lac, à Citran, à Clisson, à la Bretesche, à Esclimont, à Dampierre; elle ira mourir en pays étranger. Montpellier, le Lac, Citran et Clisson, la Bretesche, Esclimont et Dampierre, c'est pour elle Mme de Ginestous, Mme de Monteil, Mme de la Rochejacquelein, Mme de Durfort, Mme de Luynes.

Clisson a un attrait de plus : le château, situé en plein Bocage, à Boismé auprès de Bressuire, est au centre de ces populations dévouées à la royauté

[1] Lettre du 31 août 1812 à M. le comte Pierre de Bremond d'Ars.

et encore frémissantes de la lutte des chouans et des bleus. L'âme d'Étiennette se sent là plus à l'aise que partout ailleurs : elle y sympathise avec les sentiments et avec le paysage.

En 1825, surprise par la maladie à Rambouillet, Mme de Lâge fit un testament. J'ai cet acte suprême écrit tout entier de sa main : c'est une admirable profession de foi politique mêlée aux plus tendres souvenirs de l'amitié ou de la reconnaissance. En face de la mort, voici l'expression de ses dernières pensées :

« Je donne à la cure de Boëmé, paroisse de Clisson, ce que je viens d'acheter dans cette paroisse, et qui autrefois dépendoit de la cure. J'écris cette volonté dans la crainte de mourir avant d'avoir eu le tems de remplir les formalités pour cette donation, quoique je sois bien sûre que le premier soin de mes enfans sera d'exécuter mes intentions à cet égard, car elles savent bien que je n'ai pu acheter un bien du clergé que pour le rendre au clergé.

« Je prie monsieur l'abbé Joubert, curé de Boëmé, d'accepter cette donation, à charge, premièrement, qu'il sera dit quinze messes par an : une pour ma mère, mon père, mon mari, mon beau-père, mon

beau-frère, Mde Louise de Polastron, Mde Henriette de Durfort, Mr Edmond, Mde la princesse de Lamballe, Mde la duchesse d'Orléans, née Penthièvre, Mr de St Marc, vieillard ami de ma famille, qui, me sachant ruinée, m'a laissé un legs en mourant, Mde Coutanceau et Mr Perrier, qui ont exposé leur vie pour sauver la mienne en me cachant chez eux lorsqu'on vint me chercher pour me mener au Tribunal révolutionnaire du tems de la Terreur, et deux messes pour moi, une le jour de ma mort, l'autre le jour de St Étienne, mon patron. Secondement, je demande qu'on entretienne constamment le plus vieux pauvre de la paroisse, homme ou femme : cet entretien consistera à lui donner son pain *blanc*, sa provision de beurre, un pot au feu par semaine et de quoi se couvrir; troisièmement, qu'il sera permis de faire à mes frais un petit caveau sous le porche de l'église, en face de la croix du cimetière, laissant l'espace nécessaire pour pouvoir au besoin raccommoder les murs de l'église sans toucher à ma tombe. Sur ma tombe on mettra une pierre, sur laquelle sera gravé une croix, et au bas : *Icy repose l'amie des Vendéens.* Pas autre chose; pas mon nom. Ce caveau voûté sera élevé de manière à ce que mon corps ne soit pas dans la terre. J'espère que nos bons paysans vendéens, en entrant à l'église, élèveront

quelquefois leur cœur vers Dieu pour moi. Je me recommande bien aux prières de leur respectable curé monsieur l'abbé Joubert.

« A Rambouillet, 20 octobre 1825.

« BÉATRIX-ÉTIENNETTE FUCHSAMBERG D'AMBLIMONT-DELAGE.

« C'est la vénération dont je suis pénétrée pour monsieur le curé et l'espoir qu'il priera Dieu pour moi et pour ceux que j'ai tant aimés qui m'a déterminée à ce que je fais aujourd'hui, et aussi mon sentiment pour les Vendéens et le désir que mon corps repose au milieu des bons paysans qui ont tout sacrifié à Dieu et au Roi. »

Son heure dernière n'est pas encore marquée. A peine revenue à la santé, Mme de Lâge reprit le chemin de Clisson.

Paris l'appelait fréquemment. Son affaire de l'Arsenal lui tenait toujours au cœur, et à la rentrée des Bourbons elle reproduisit ses réclamations. Louis XVIII et Charles X firent la sourde oreille; elle n'obtint pas plus de *son cousin* et de *son frère* de l'émigration, qu'elle n'avait obtenu de l'empereur Napoléon [1].

[1] Pièces diverses. *Archives de famille.*

A Paris, Mme de Lâge avait son domicile rue des Saussayes. Tout près de là, rue de la Pépinière, habitait la charmante actrice du Théâtre-Français, Melle Volnais, qui de bonne heure avait quitté la scène où elle s'était fait remarquer par la sensibilité de son jeu, l'agrément de son organe, les grâces de sa personne et le ton parfait de ses manières. Bien qu'elle eût pris l'engagement de ne plus jouer, elle ne sut pas toujours résister à l'appel que la charité faisait à son cœur, et, sollicitée pour une bonne action, elle consentait parfois à reparaître sur le théâtre. La bienfaisance et le voisinage avaient établi quelques relations entre Melle Volnais et Mme de Lâge : c'était des billets de spectacle ou de loterie à prendre pour une œuvre charitable; c'était un emprunt réciproque de voiture et de chevaux. Parmi les billets que je possède de Melle Volnais, je choisis le suivant qui donne la mesure de leurs rapports mutuels :

« Madame,

« A titre de voisine, je prends la liberté de vous informer d'une représentation extraordinaire qui doit avoir lieu, dimanche 25 mars, sur le théâtre de Versailles. Je dois y jouer pour cette fois seulement le rôle de *la Mère coupable* au bénéfice de la petite

fille de la nourrice des Princes du sang. Je joins à cette nouvelle une demande qui va vous paroître bien indiscrète; ce seroit de me permettre de faire pour demain vendredi ou pour dimanche 25 un échange de voiture avec vous, la mienne étant trop petite et ne pouvant emporter dedans les trois toilettes dont j'ai besoin pour *la Mère coupable*. Ma voiture, mes chevaux et moi nous resterions à votre service, demain ou dimanche.

« Je vous prie, Madame, de m'honorer d'un mot de réponse et de me pardonner mon indiscrétion.

« VOLNAIS ROUSTAN
« pensionnaire du Roi. »

La date est facile à remplir : Jeudi 22 mars 1827.

Au cours de la même année, Mme de Lâge passa quelque temps auprès de Mme de Luynes. J'ai sous les yeux le billet d'invitation que lui adresse cette amie des anciens jours : c'est un rien; mais si provoquant, si plein de grâce et de malice dans le plaisir qu'on se promet, que je ne puis le laisser passer :

« Esclimont, ce 21 août 1827.

« Je profite, ma chère, du départ de deux personnes qui occupoient des logemens, pour vous

dire que le jour que vous voudrez en occuper avec votre jolie petite fille, et cela pour du temps, vous me ferez grand plaisir. Le cavagnole n'en sera que plus brillant et notre conversation plus piquante.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« La Dnesse de Luynes. »

La plume, comme la parole, était vive chez l'aimable duchesse.

Mais je m'aperçois que peu à peu mes documents s'éclaircissent : les lettres intéressantes, les pièces utiles, les notes deviennent de plus en plus rares. Je suis forcé de franchir d'un seul bond les années qui me séparent du terme fatal.

Mme de Lâge était à Bade lorsque la mort l'enleva le 7 décembre 1842, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Elle s'éteignit doucement, sans secousse, sans lutte, préparée au grand voyage de l'éternité. Elle demanda à être enterrée à Boismé, dans une chapelle appartenant à M. le marquis de la Rochejacquelein, où reposait déjà sa petite-fille Marie Sumter, et elle pria M. le baron de Sèze, qui l'avait assistée à ses derniers moments en véritable ami, d'accompagner sa dépouille jusqu'à Orléans [1].

[1] Lettres diverses. *Archives de famille.*

Son acte de décès est inscrit sur les registres de la paroisse catholique de Bade : voici la traduction textuelle de cet acte.

« En l'année mil-huit-cent-quarante-deux, le sept décembre, à onze heures et demie du matin, mourut ici, et le quatorze décembre, à dix heures et demie du matin, fut bénie en cette église, pour être le quinze décembre transportée à Bohemé, près Clisson, en France, et être enterrée dans son caveau de famille, Madame la marquise Étiennette-Béatrix d'Amplimonte de Delage, née d'Amplimonte, âgée de 78 ans, née à Paris, demeurant ici, veuve du défunt capitaine de vaisseau de la marine royale d'Espagne, le marquis d'Amplimonte de Delage. Témoins : les bourgeois d'ici, Valentin Blosz, premier instituteur, et Joseph Wagner, procureur de la ville.

« Bade, le 14 décembre 1842.

« GROSHOLZ. »

J'ai indiqué, autant que j'ai pu le faire, les principales lignes de l'existence de la marquise de Lâge et les traits essentiels de son caractère. Il ne me reste plus qu'à dire quelques mots sur sa manière d'écrire et sur les *Souvenirs d'émigration*.

Elle exprime aisément, clairement et vivement sa pensée, mais avec des répétitions et des incorrections fréquentes : on l'a déjà vu par les fragments que j'ai donnés de sa correspondance. Mme de Lâge n'est pas comme un écrivain de profession qui se préoccupe surtout de la forme; elle écrit comme cela lui vient; elle se moque du *polissez-le sans cesse et le repolissez ;* elle dit les choses simplement, trop simplement parfois; on sent qu'elle noircit la page, sans y songer, comme elle cause, sans s'écouter. Dans les *Souvenirs*, où le récit est continu, les négligences de son style sont plus sensibles que

dans ses lettres; elle en convient, et en constate ainsi les différentes causes : les secousses qu'elle a éprouvées l'ont écrasée; sa dernière maladie l'a fait horriblement baisser; et puis elle dicte, et elle n'a pas l'habitude de dicter; cela gêne et rétrécit ses idées [1]. D'ailleurs, elle écrit pour une amie indulgente. Ces imperfections de la forme ne nuisent en rien à son originalité; elles ne mettent que plus en saillie la vigueur de ses sentiments. La simplicité a aussi sa puissance et produit des effets d'autant plus vrais qu'ils ne sont pas étudiés. Le dévouement pour sa mère, l'attachement pour la famille royale, pour sa chère Princesse, la haine pour les ennemis de la monarchie, remplissent les pages de son récit; elle a des préjugés d'opinion, mais point de préjugés de caste trop prononcés; ceux-là du reste on les lui pardonnerait : ils étaient de son temps, de sa situation et de son entourage; et encore c'était un titre d'honneur pour l'échafaud. Parmi les portraits qu'elle a jetés au courant de la pensée, la plupart esquisses fugitives, il en est un fort curieux qui mérite d'être signalé : celui de la charmante Mme Tallien. Le coup de crayon est parfois un peu brutal; on regrette certaines taches; mais l'ensemble

[1] *Souvenirs d'émigration*, page 144.

rappelle parfaitement les grâces touchantes et la bonté incomparable de cette femme célèbre.

Je ne possède point la première partie des *Souvenirs;* Mme de Lâge avait négligé d'en prendre copie, et il est probable qu'elle est perdue.

Le manuscrit de la seconde partie, qui commence au 14 juillet 1792 et va jusqu'au 20 mars 1794, m'a été donné par ma parente, Mme la comtesse d'Isle. Il renferme 132 pages grand in-folio. Écrit de deux mains différentes, il est chargé de nombreuses corrections, ratures ou adjonctions faites par Mme de Lâge. Le titre, tracé de sa main, porte : « *Lettre à Mde de Montijo en 1803.* » L'écriture d'Étiennette est très-fine et très-vive, à ce point d'être quelquefois peu lisible, ce qui bien souvent mettait à l'épreuve la patience de Mme d'Amblimont. La correspondance de la mère à la fille est sur cet objet pleine de récriminations; elle éclate en reproches sensibles comme ceux-ci : « Je sçais bien bon gré à votre gros amy (l'archevêque de Tours) de la justice qu'il nous rend à toutes deux sur notre écriture... Comment trouve-t-il vos lignes festonnées qui font toujours le demi-cercle en finissant? c'est cela qui est noble et propre ! votre dernière lettre étoit presqu'inlisible; j'ai été obligée de mettre deux paires de lunettes pour la lire; vous ne

ferés bientôt plus que des points comme votre sœur [1] ». L'écriture de Mme de Lâge se rapproche effectivement beaucoup de celle de la princesse de Lamballe; on sent la même école : ce sont de véritables pattes de mouche. A les déchiffrer Mme d'Amblimont attrapait la migraine : entendez-là plutôt : « Sy vous continués de m'écrire de la finesse dont vous avés écrit votre n° 87, je ne peux pas vous dire que je serai obligée de me faire lire vos lettres; car personne au monde ne peut les lire que moi..., mais je vous dirai que je ne les lirai pas non plus. Ce maudit n° 87 m'a fait un mal affreux; j'ai pensé me trouver mal en le finissant; il me sembloit que les yeux me sortoient de la tête; les oreilles, les mâchoires, tous les nerfs de ma pauvre tête étoient dans une tension douloureuse; depuis quatre heures je ne peux fixer un objet... [2] »

Mon manuscrit a été conféré avec une autre copie inachevée; mais qui débute en revanche par un fragment de la première partie.

Je publie les *Souvenirs d'émigration* avec l'orthographe habituelle de Mme de Lâge, sans m'astreindre cependant à une servilité puérile : ainsi j'ai distribué la ponctuation, régularisé les lettres

[1] [2] Lettres de Mme d'Amblimont des 29 novembre et 7 décembre 1791.

capitales et les alinéas; et, comme l'orthographe n'est pas constante, je l'ai rectifiée, uniformisée dans les mots écrits tantôt d'une manière, tantôt d'une autre; mais je l'ai respectée chaque fois qu'elle était invariable et s'offrait de parti pris à l'état de système. On doit laisser aux mots le vêtement de leur époque : je ne comprends pas qu'on les habille à la mode présente. Un maître l'a dit avec infiniment de justesse : « L'orthographe est un des côtés de la physionomie des personnages. » Il y a évidemment une certaine corrélation entre le caractère et la façon d'écrire les mots. Mme de Lâge emploie des formes déjà surannées et presqu'abandonnées de son temps; comme elles servent à merveille d'enveloppe à ses idées ! c'est bien là le cadre qui convient à son portrait.

SOUVENIRS D'ÉMIGRATION

LETTRES

A MADAME DE MONTIJO

EN 1801 ET 1803

Saintes, 14 septembre 1801.

Ce jour, ma chère, restera à jamais pour moi un jour de souvenir; il me rappelle les tendres et douloureuses impressions de notre séparation qui ne s'effaceront pas plus que celles d'une liaison qui a fait le charme et la consolation de quelques années de ma vie sur une terre étrangère. Il y a aujourd'hui un an que je vous ay embrassée, peut-être pour la dernière fois. Depuis ce moment vous savés la vie que j'ai menée, les voyages auxquels j'ai été forcée, et combien il m'a été impossible de satisfaire à la promesse que je vous avois faite, mais sans trop réfléchir à l'engagement que je prenois : il est peut-être au-dessus de mes forces. Au milieu de tant d'événemens, dans ce renversement général, je doute que ma mémoire puisse me rappeler avec netteté les événemens qui ne m'ont pas été d'un rapport direct, quoiqu'ils ayent amené la plupart de ceux qui me sont personnels ou d'un intérêt

très-vif; je doute également du courage et des moyens qu'il me faudroit pour entrer dans le détail de ceux dont l'impression est si profonde. D'ailleurs, comment parler de soi durant des années où tout étoit d'un si grand intérêt, pendant un tems si rempli par les infortunes des personnages les plus marquans et les plus illustres! Comment parler de soi au milieu d'événemens qui ont bouleversé tout un peuple, écrasé toute une nation, causé la perte de nos malheureux Princes et fait trembler l'Europe!

Cette première lettre n'a pas eu de copie, parce que j'écrivois moi-même dans ma solitude de Saintes; j'envoyois les cahiers au fur et à mesure à M^de^ de Montijo. Cette lettre contenoit les événemens dont j'avois été le témoin depuis le 10 juillet 1789 jusqu'au 14 juillet 1792. Je n'ai retrouvé que ce commencement sur une feuille volante.

Pendant ma convalescence à Barcelone, en 1803, M^de^ de Montijo ayant chargé l'intendant de ses biens en Catalogne de faire des arrangemens avec un écrivain françois réfugié pour venir lire et écrire sous ma dictée, elle me demanda instamment de lui dicter la suite d'un récit que son amitié pour moi lui rendoit intéressant; alors, avant de lui envoyer les cahiers, j'en fesois faire une copie que j'ai gardée et qui commence au 14 juillet 1792.

Dicté à Barcelone, pendant ma convalescence, en janvier et février 1803.

Je partis donc de Coblentz le 14 juillet 1792 avec Rosalie et un domestique russe, appelé Kondralsof, que Mr de Damas [1] me donna, le mien n'ayant jamais voulu rentrer en France.

Nous eûmes cette occasion de connoître le caractère vindicatif des femmes russes. Notre domestique étoit esclave, comme tous ceux de son pays; sa maîtresse l'avoit fait élever, il est vrai, avec un soin extrême; il savoit quatre langues et servoit à merveille. Arrivé à Aix-la-Chapelle, il se laissa entraîner par les autres domestiques de la princesse ***, qui tous prirent leur liberté. Trois jours après, celui-cy s'en repentit et nous employa inutilement pour obtenir d'être repris. Alors Roger [2], qui envioit fort un aussi bon domestique, fut trouver la princesse et lui offrit de le lui acheter, afin de pouvoir l'emmener avec lui en Russie.

— Non, dit-elle; je veux qu'il ne puisse plus espérer le bonheur de revoir son père, ni sa mère, et conserver le droit de le faire pendre, s'il remet les pieds en Russie.

[1-2] Roger, comte de Damas, alors colonel au service de la Russie, aide de camp du comte d'Artois, depuis lieutenant général, député, etc.

Cette infamie nous révolta tous.

Les deux frères [1] le prirent; mais, Roger ne pouvant pas le mener avec lui, ils me le donnèrent pour faire mon voyage.

Je traversai, à Andernac, le camp des Autrichiens et des Prussiens, qui me causa beaucoup plus de serrement de cœur que de joie. Soit pressentiment, soit plus encore crainte des dangers que nos amis alloient courir, je ne voyois pas sans frémir les préparatifs de tous ces étrangers, dont cependant j'espérois beaucoup alors.

Vous pouvés juger de l'état où j'ai été dans tout ce voyage.

J'arrivai à Aix-la-Chapelle, où je trouvai mon père, mon mari et l'infortunée M^de^ de Balleroy [2], si heureuse alors! Tous cherchèrent à m'empêcher de partir. Il n'y eut que l'archevêque de Tours [3], qui, connois-

[1] Le comte de Damas et son frère l'abbé de Damas (Charles-Alexandre), abbé d'Hérivaux, près de Paris, agent du clergé, député suppléant aux États généraux.

[2] Je crois voir ici une allusion à la sentence du tribunal révolutionnaire de Paris, qui, le 6 germinal an II (26 mars 1794), envoya à l'échafaud les deux frères Balleroy; l'un, Charles-Auguste de la Cour, marquis de Balleroy, lieutenant général, et l'autre, Jean-Paul-François de la Cour, comte de Balleroy, maréchal de camp. Voici quelques lignes de Mme de Lâge qui peuvent servir au portrait de Mme de Balleroy : « J'ai soupé hier chez M^de^ de la Vaupallière. M^de^ de Balleroy étoit plus gentille qu'un cœur. Je n'ai pas joué; avec elle c'est impossible, nous avons bien d'autres choses à faire; les causeries ne finissent pas. » Lettre du 13 mai 1789, à Mme d'Amblimont.

[3] Joachim-François-Mamert de Conzié, archevêque de Tours depuis 1775, député du clergé de Touraine aux États généraux.

sant bien mes sentimens pour ma mère, jugea que toutes ces persécutions me déchiroient le cœur, sans me faire changer de résolution; mais ils me firent renoncer à celle que j'avois prise de m'embarquer à Ostende pour Bordeaux, me fesant sentir qu'à la violence de la maladie de ma mère, celle-cy n'existeroit plus ou seroit rétablie avant mon arrivée.

Je pris donc le parti de rentrer par le plus court chemin. Mais il falloit passer par Givet, où je devois trouver l'armée de Mr de la Fayette et sa personne, que je craignois plus que tout, le connoissant parfaitement, et sachant qu'il eût été charmé de me faire un affront et de laisser massacrer par ses soldats une femme de bonne compagnie attachée à tous ceux qu'il avoit offensés [1].

Il étoit impossible de me procurer un passe-port. Il se trouva heureusement alors à Aix-la-Chapelle un commissaire des guerres, Mr Gueheneuc [2], qui avoit son oncle, Mr Boncrepi, établi à Givet et employé comme fournisseur pour l'armée de Mr de la Fayette. Il me donna trois ou quatre mots pour lui sur un

[1] La Fayette, alors pourvu du commandement de l'armée du centre destinée à protéger les frontières entre Philippeville et Wissembourg, venait de quitter son armée pour dénoncer les Jacobins à la barre de l'Assemblée nationale. Mme de Lâge ignorait cette circonstance. Son appréciation injurieuse du caractère de la Fayette est le reflet des rancunes et de la haine de la Cour.

[2] François-Scolastique Gueheneuc, depuis directeur général des eaux et forêts, sénateur et comte de l'Empire. Sa fille épousa le maréchal Lannes.

petit papier très-fin, qu'il me recommanda de tenir caché. Il m'avertit que la femme de son oncle et ses deux fils étoient patriotes enragés, l'un étant municipal et l'autre dans l'armée de Mr de la Fayette ; qu'il n'y avoit dans la maison que sa femme et Mr Boncrepi à qui je dusse me confier ; que, s'ils le pouvoient, ils me procureroient l'un et l'autre un passe-port et me sauveroient de l'inquisition de l'armée. J'acceptai avec reconnoissance ce moyen de parvenir jusqu'à ma mère, dans un tems où tous les villages et tous les individus même avoient le droit de vous arrêter.

Je partis d'Aix-la-Chapelle, la mort dans le cœur.

Ce bon et digne archevêque de Tours eut le pressentiment qu'il me voyoit pour la dernière fois. Je ne voulus pas qu'il me conduisît jusqu'à la voiture. Je voulus voir encore une fois, seule, Mde de Balleroy et Roger, pour leur faire de nouveau toutes les recommandations, qui, sans tranquilliser mon pauvre cœur, en calmoient du moins un peu les cruelles angoisses. Dans mes derniers adieux, il me sembla me séparer une seconde fois de ce qui m'étoit encore plus cher. Mon père, pour la première fois de sa vie, parut affecté et véritablement effrayé des dangers que j'allois courir. Il me conduisit à ma voiture ; je lui recommandai mon mari et mon beau-frère [1], et je partis dans un état impossible à décrire.

[1] Jean-Henry, vicomte de Lâge de Volude, officier de marine, émigré. Il était né le 10 avril 1767 au château de Coatilliau, en basse Bretagne.

Nous arrivâmes à Liége à dix heures du soir.

Ne voulant pas qu'on sçût ma rentrée en France, je me réfugiai, en arrivant, dans la chambre de l'hôtesse qui nous avoit logés lors de notre passage avec la princesse de Lamballe. Elle et son mari insistèrent beaucoup pour que je ne partisse pas tout de suite. Elle me représenta que je courois des dangers à passer le bacq de *** si tard; que d'ailleurs en attendant deux fois vingt-quatre heures, le passage de Givet seroit plus libre, parce qu'on disoit que Mr de la Fayette devoit abandonner cette position.

Mais ce n'étoit pas pour m'arrêter en chemin que j'avois fait un si grand sacrifice ; l'intéressant pour moi étoit d'arriver à tems pour voir ma mère et pour lui donner mes soins... et j'espérois pouvoir la sauver! Le moindre retard pouvoit rendre inutile mon voyage.

Lorsqu'on est pénétré de douleur, les plus petites choses sont sensibles ; je fus attendrie jusqu'aux larmes des soins et de l'intérêt de cette bonne femme.

Il me fut impossible de rien prendre, et pendant qu'on relayoit et qu'on fesoit manger mes gens, je restai seule dans la petite chambre de l'hôtesse, vraiment dans un état de désespoir.

J'arrivai au bacq à une heure du matin, et, malgré ma recommandation de m'avertir avant que d'entrer dans le bateau, le postillon mit, comme c'est l'ordinaire chez ces gens-là, de l'entêtement à nous passer

sans nous faire descendre; il fesoit une nuit très-noire, une pluie très-forte, cet homme étoit ivre; nous nous trouvâmes dans le bacq les deux roues droites hors des bords; alors il nous fallut rester une grande demi-heure sur la grève, Rosalie et moi, nous serrant l'une contre l'autre, elle fort effrayée du tonnerre et de l'orage épouvantable qu'il fesoit et qui retentissoit dans les montagnes dont nous étions entourées. Pour moi, j'étois dans ce moment assés calme; mais malheureusement Rosalie se mit à me dire :

— Ah! madame, si vos amis vous voyoient en ce moment! retournons, il en est encore tems.

Ces mots si simples, beaucoup moins frappans que tout ce que j'avois éprouvé en me séparant d'eux, me firent dans la disposition du moment une telle impression, que ce fut le seul instant où je fus tentée de retourner. Heureusement, on finissoit l'arrangement de ma voiture. Si cela eût duré cinq minutes de plus, je ne fusse peut-être jamais rentrée en France; tant il est vrai que les plus petites causes font quelquefois beaucoup plus d'impression, suivant la disposition où l'on est.

J'ai remarqué dans tout le cours de ma vie et dans les événemens relatifs aux autres, combien les démarches qui ont eu les suites les plus importantes ont tenu souvent à des choses impossibles à décrire et qui paroîtroient ridicules à ceux qui ont moins examiné notre pauvre nature humaine. Vous en avés eu la

triste certitude dans les détails que je vous ay donnés du voyage de notre malheureux Roi à Varennes et dans toute la suite de sa conduite [1].

Revenés à mes premières lettres, sur le commencement de notre révolution en 89, et vous verrés que, parmi les cent mille petites causes des fautes que l'on fit alors, cette cruelle révolution a peut-être tenu à ce que le baron de Bezenval [2], commandant le camp de Paris, avoit des tableaux et un mobilier précieux qu'il craignoit que le peuple ne fût piller, s'il fesoit la moindre résistance, et peut-être bien plus encore à quelques petites haines particulières contre plusieurs individus de la Cour et du Parlement, qui portèrent notre pauvre Reine à persuader au Roi qu'il falloit abattre ces intermédiaires entre lui et le peuple; qu'il étoit aimé de ce peuple à qui il n'avoit fait que du bien. Vous avés vu comme il a été payé de cette entière confiance dans ce bon peuple et de ce désir de donner plus de pouvoir au Tiers. Mais je me laisse toujours entraîner à des réflexions sur des sujets bien plus importans que ce qui m'est personnel, et, sans votre volonté absolue, je ne reviendrois jamais à moi après avoir parlé d'êtres aussi chers et aussi sacrés.

[1] On a déjà vu que cette partie de la correspondance de Mme de Lâge avec Mme de Montijo avait été perdue.

[2] Pierre-Victor-Joseph, baron de Besenval, lieutenant général, colonel du régiment des gardes suisses, commandant en chef dans les provinces de l'intérieur, etc. Son hôtel était rue de Grenelle.

Nous arrivâmes à Dinant, et on nous engagea fort à ne pas aller plus loin. On nous dit que, depuis trois semaines, aucune voiture n'avoit osé passer. J'avois prévu, en partant, beaucoup de difficultés, aussi celle-cy ne m'arrêta pas. Je pris la précaution de faire laisser à Kondralsof, non-seulement ses armes, mais jusqu'à son couteau, afin que l'irritation des injures auxquelles je m'attendois n'eût aucune suite et qu'on ne pût avoir aucun prétexte de nous maltraiter.

Nous passâmes la frontière vers les cinq heures du soir, et je me souviens que je ne pus m'empêcher de sourire en voyant Rosalie prendre, de loin, le camp des François pour des troupeaux de moutons.

— De tigres! lui dis-je.

Aux avant-postes de ce camp, on nous fit descendre et on nous tint une demi-heure à la visite de ma voiture entourés de soldats qui ne cessoient de nous agoniser d'injures. Voyant que je ne pouvois pas leur donner le passe-port qu'ils nous demandoient, ils vouloient nous faire traverser le camp à pied et nous conduire au quartier général : c'étoit ce que je craignois le plus.

A force de parlementer avec douceur et onction, c'est-à-dire avec de l'argent, je persuadai au caporal, sergent ou officier qui commandoit ce poste, que mon passe-port étoit chez Mr Boncrepi, et je le suppliai de m'y faire conduire et de me permettre de rentrer en voiture ; ce qu'il fit, après m'avoir donné plusieurs

soldats pour m'accompagner. Je traversai la ville de Givet au son des plus grossières injures. Je me souviens qu'en passant le pont, je commençai à m'effrayer. Tout ce peuple se pressoit tellement pour nous voir et nous injurier, que je craignis qu'il n'en tombât dans la rivière et qu'on ne vengeât sur nous cet accident.

Je trouvai heureusement à la douane, où l'on nous mena d'abord, un bon gros homme qui écarta la populace et qui fit expédier la visite très-promptement pour nous tirer de ses mains. J'ai la figure de cet homme encore très-présente; il répondit avec une voix de tonnerre à toute cette nuée qu'ils se trompoient; que nous n'étions point des aristocrates; que j'étois une parente de Mr Boncrepi, et qu'il falloit me conduire chez lui.

J'arrivai chez Mr Boncrepi, toujours accompagnée de la même escorte. On le fit avertir. Il vint au-devant de moi dans la cour; je n'eus que le temps de lui dire bien bas deux mots. Il renvoya tout ce monde, même les soldats, fit entrer ma voiture, fermer la porte cochère et m'amena à l'entre-sol, dans son cabinet, où je lui remis le billet dont j'étois chargée. Dire qu'il fut fort content de m'avoir chez lui, ce seroit certes me vanter; il parut, au contraire, très-fâché que son neveu m'eût adressée à lui. Il me dit qu'il étoit obligé de se méfier même de sa femme et de ses enfans; que, cependant, il alloit faire son possible pour me procurer un passe-port avant le retour de celui de ses fils qui

étoit auprès de Mr de la Fayette, et qu'il me parut craindre le plus ; qu'il diroit que j'étois une connoissance qu'il avoit faite à Aix-la-Chapelle, et il me demanda instamment, au souper que je ferois le soir avec sa famille, de ne rien dire qui pût faire soupçonner qui j'étois.

Je montai dans le salon, où je trouvai sa femme et ses nièces.

J'avois une migraine affreuse, et j'ai toujours fait usage depuis, avec succès, du remède que sa femme me fit faire : on me fit prendre du thé avec une cuillerée d'eau des Carmes, me fesant tenir en même tems un fer chaud sur l'estomac. Ce remède m'a toujours réussi depuis dans une seule espèce de migraine ; car dans tous mes autres maux de tête il ne m'a point soulagée.

Pendant une petite absence de la maîtresse de la maison, la nièce, qui étoit prévenue, me parla à cœur ouvert ; elle me dit que son oncle étoit un peu trembleur et très-pressé de se défaire de moi ; qu'elle avoit le lendemain une occasion sûre pour écrire à son mari à Aix-la-Chapelle ; que, si je voulois, elle feroit passer mes lettres. Je me pressai d'écrire à mes amis. J'ai sçu depuis que mes lettres ne sont jamais parvenues.

Je suis persuadée qu'alors tout ce monde étoit de bonne foi ; mais ce qui m'a fort étonnée, c'est, en revenant en France en 1800, de trouver ce commissaire des guerres, Mr Gueheneuc, employé par Buonaparte et

le beau-père du général Lannes. J'étois loin de penser que sa petite-fille, que je voyois là, seroit un jour la femme d'un général françois. Ce qu'il y a eu d'assés piquant, c'est mon entrevue avec ce Mr Gueheneuc, quand j'arrivai à Paris. Je l'avois laissé à Aix-la-Chapelle commissaire des vivres pour l'armée des Princes [1], trahissant la République pour eux, ou les trahissant pour la République, je ne sais qu'en penser. Je ne pus pas m'empêcher de lui dire, quand je le vis et qu'il fut seul avec moi :

— Parlons franchement! êtes-vous de bonne foi aujourd'hui?

Il s'embarrassa beaucoup et me dit cent mauvaises raisons que je pris pour bonnes : nous avions besoin de lui pour une affaire où il prouva cependant qu'il avoit de la probité.

Quand je passai à Aix-la-Chapelle, l'archevêque de Tours, ami de la duchesse de Gesvres [2], embarrassé pour lui faire venir deux mille écus qu'elle avoit à Paris, arrangea avec ce monsieur que je les ferois passer à Mr Boncrepi, à Givet, qui les enverroit à son neveu pour les remettre à l'archevêque ou à la duchesse; mais

[1] Mme de Lâge lui donne plus haut la qualité de commissaire des guerres.

[2] Françoise-Marie du Guesclin, la dernière du nom de l'illustre connétable, mariée à Louis-Joachim-Paris Potier, duc de Gesvres, pair de France, lieutenant général du pays de Caux et du bailliage de Rouen, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 19 messidor an II (7 juillet 1794).

qu'il n'y auroit aucune adresse ni aucun reçu de part ni d'autre; que je donnerois seulement cette explication à Mr Boncrepi en passant. Je m'acquittai de ma commission fort exactement; mais depuis nous n'avions plus entendu parler de cet argent qui n'a jamais été reçu à Aix-la-Chapelle, soit que les communications ayent été bientôt interrompues, soit que la peur ait empêché Mr Boncrepi de le faire passer, soit sa mort qui arriva peu de tems après. J'ignore ce qui arrêta cet envoi à moitié chemin. Nous ne comptions plus sur cette affaire, quand la duchesse, arrivant à Paris huit ans après, imagina d'en faire parler au neveu. Il répondit que l'argent était bien parvenu à son oncle, mais que l'archevêque de Tours étant mort, et que lui, ne connoissant pas la duchesse, il n'y avoit plus que moi qui pusse certifier à qui cette somme appartenoit. C'est à cette occasion que je revis en 1800 Mr Gueheneuc qui, dès le lendemain que je lui eus donné mon affirmation, envoya les deux mille écus à la duchesse.

Je reviens à mon voyage.

Il étoit embarrassant de m'envoyer prendre un passeport à la municipalité de Givet; cependant je ne pouvois pas aller plus loin sans ce papier; mais il falloit tant de témoins, de formalités; on prenoit tant de précautions alors avant d'en délivrer, qu'il m'eût été impossible d'en obtenir un si Mr Boncrepi n'eût trouvé le moyen de tromper son fils, qui, lui-même, de bonne foi, trompa la municipalité. Deux heures après, ce fils,

le municipal, me rapporta un passe-port sous un autre nom que le mien.

Je soupai avec toute la famille, et fort mal à mon aise, comme vous le croyés bien. Mr Boncrepi m'amena avec sa nièce dans la chambre de son fils qui étoit absent. Il me dit qu'il me feroit partir à cinq heures du matin, avant que personne ne fût éveillé. La jeune femme, en m'aidant à me déshabiller, me confia que son oncle étoit excessivement pressé que je partisse et qu'il avoit une peur effroyable. Elle me parut être très-courageuse et très-disposée à se sacrifier pour rendre service au parti royaliste.

Quand je fus seule dans cette chambre, entourée de sabres et de pistolets, il me sembla assés étrange de me trouver chez un républicain employé par Mr de la Fayette, et au milieu des armes destinées à servir contre nos plus chers amis.

Je partis de très-grand matin, et jusqu'à Bellevue, village à ..... lieues de Givet, je n'ai éprouvé aucun embarras, si ce n'est le désagrément d'être arrêtée à chaque municipalité pour montrer mon passe-port.

J'arrivai à Bellevue à cinq heures et demie du soir. Je comptois aller beaucoup plus loin, mais le maître de poste très-insolemment refusa des chevaux, quoiqu'il en eût dans son écurie.

J'avois sçu à Givet que Mr de Mondragon [1] avoit été

[1] Jean-Jacques Gallet, marquis de Mondragon, maître d'hôtel du roi, capitaine au régiment du duc de Berry-cavalerie.

massacré dans ce village à l'instigation de ce maître de poste qui alors étoit à la tête de tout le bas peuple.

Je ne cherchai point à parlementer avec cet homme, qui vint cependant lui-même à ma voiture, avec l'air le plus insolent. Il vouloit que je m'arrêtasse chez lui, sa maison étant la meilleure auberge de l'endroit. Heureusement il me vint à l'idée de retourner dans un mauvais cabaret que j'avois vu dans une autre rüe en entrant et qui étoit le seul qu'il y eût après la poste.

Nous trouvâmes les salles d'en bas pleines de bonnets rouges. On nous mena dans une chambre au-dessus qui contenoit deux grabats infects et dont le plancher étoit à jour et les portes sans serrures. Je demandai s'il n'y avoit pas une meilleure chambre, mais la servante me répondit avec une telle insolence que je commençai à avoir une véritable frayeur, et je crus bien fermement que ces gens-là finiroient par me massacrer.

Restés seuls, Rosalie, mon Russe et moi, nous nous mîmes à écouter et à regarder par les crevasses les scélérats qui buvoient dans la salle d'en bas. Il n'est pas possible de répéter les horreurs qu'ils prononçoient contre ce qu'il y avoit de plus sacré, la joie qu'ils témoignoient dans l'espérance de tenir bientôt dans leurs mains les Princes, les prêtres et la noblesse qu'ils projetoient de crucifier, d'écorcher, parlant de se faire des cocardes avec leurs entrailles.

Depuis mon entrée en France je m'étois toujours fait passer pour une femme très-malade qui revenoit des

eaux et qui pouvoit à peine se soutenir : mes chagrins et la pâleur de mon visage prêtoient assés à cette histoire. J'engageai Rosalie à descendre et à voir s'il n'y avoit pas dans la maison d'autre femme que cette vilaine servante; que s'il s'en trouvoit une, elle tâchât de l'amener à venir l'aider à me veiller et à me soigner. J'espérois gagner cette femme, et par ce moyen parvenir à m'échapper de ce village. Rosalie s'acquitta fort bien de ma commission : elle trouva qu'il n'y avoit qu'un maître de maison veuf et sa fille qui lui parut une assés bonne personne. Elle lui fit cent mille histoires sur mon état de santé, contant que j'étois presque paralysée des deux jambes; qu'il falloit me veiller et que dans toutes les auberges elle prenoit quelqu'un pour l'aider, mais que je ne voulois pas de la vieille sorcière de servante. Cette fille consentit à venir, disant qu'elle ne pouvoit pas rester tout le tems, mais qu'elle iroit et viendroit.

Quand nous la tînmes, nous lui parlâmes du maître de poste avec ménagement; elle nous en dit tant d'horreurs que nous vîmes que son père n'avoit pas les mêmes principes ou du moins la même atrocité. J'étois étendue sur l'un des deux grabats et je fesois tellement la malade, que cette fille disoit tout bas à Rosalie qu'elle croyoit que je n'en reviendrois pas et que je mourrois avant que d'arriver à Paris; elle ne cessoit de répéter :

— La bonne chère dame!

Elle nous dit en confidence qu'elle et son père étoient très-malheureux d'être forcés de recevoir tous les scé-

lérats qui venoient boire et manger chez eux, et des servantes et des valets si atroces, qu'ils les fesoient trembler eux-mêmes; qu'ils étoient obligés de faire bonne mine, d'avoir l'air d'être contens de tout cela, pour conserver leur vie et leur bien. Elle se mit à pleurer en parlant du massacre de Mr de Mondragon et de l'horreur que lui inspiroient les gens de leur maison qui avoient été y participer, excepté un valet de charrue. Je lui dis :

— Votre père a donc des chevaux de charrue?

Et alors je conçus l'espérance de me sauver avec ces chevaux. Comme nous lui avions dit, Rosalie et moi, que c'étoit une révolution de sang qui m'avoit mise dans cet état, elle nous dit qu'elle avoit un remède excellent, et nous conta à cette occasion cent mille histoires de commères; et quoiqu'il fût sept heures et demie du soir, elle courut bien vite chez une de ses voisines qu'elle envoya cueillir dans les champs et dans les bois d'une herbe qu'elle appeloit la Reine-des-Bois. Nous prîmes occasion de cette marque d'intérêt pour lui donner de nos affaires tout ce qui paroissoit exciter sa curiosité ou son admiration : les boucles d'oreilles de Rosalie, plusieurs fichus de soie et de mousseline qui la charmèrent. Vers les dix heures, quand nous crûmes l'avoir bien gagnée et que nous n'entendîmes plus autant de bruit dans la maison, nous lui dîmes que nous craignions que le maître de poste ne nous refusât des chevaux le lendemain; qu'il y alloit de ma vie si je

n'arrivois pas très-promptement à Paris pour consulter un médecin; que certainement, si on me retenoit quelque tems dans ce village, je mourrois, soit faute de secours, soit du chagrin d'être encore séparée d'une mère que j'adorois.

Quand je la vis bien touchée, je me hasardai de lui parler des chevaux de charrue de son père et des moyens qu'il y auroit de me conduire à la première poste, le maître en étant un digne homme, comme elle me l'avoit dit. Elle ne parut point trop effrayée de ce projet. Alors je l'engageai à aller conter tout cela à son père, et à le faire monter pour me parler. Rosalie soupoit à côté de mon grabat, et je ne mangeois que quand cette femme s'écartoit un instant, parce que je lui avois fait accroire que j'étois si mal que je ne pouvois rien avaler que du bouillon et du café au lait. Elle conta à son père mon état de santé avec encore plus d'exagération et l'amena à la fin de ce triste souper. J'employai toute mon éloquence vis-à-vis de ce bon homme. Il me parut beaucoup plus effrayé que sa fille du parti que je lui proposois; par conséquent, il a eu beaucoup plus de mérite à me rendre un service aussi important que celui que je réclamois de lui. Après une conversation de trois quarts d'heure, pendant laquelle il me sembla très-affecté de tout ce qui se passoit et très-irrité de l'atrocité du maître de poste, il sortit, apparemment pour aller consulter son valet de confiance, et revint en me donnant sa parole que je partirois le lendemain

matin à quatre heures avec ses deux chevaux et ce même domestique, au risque de tout ce qui pourroit lui arriver. J'aurois voulu alors lui donner tout ce que je possédois; il refusa l'argent que je lui offris au-dessus du prix de ses chevaux; je n'eus que la possibilité de donner, le lendemain, quand je fus à la première poste, à ce bon valet de charrue, de quoi se souvenir de moi; mais ce qui me fit grand plaisir, ce fut l'étonnement et la joie naïve de la fille de la maison quand je lui donnai une grande chaîne de Venise que je portois au col. Sûre de pouvoir partir le lendemain, je m'endormis d'un sommeil aussi calme et aussi profond que j'aurois pu le faire quelques années avant dans ma propre maison. La bonne fille resta sur une chaise, aux pieds de mon lit, à me veiller. Rosalie dormoit sur l'autre grabat. Le maître vint nous éveiller à trois heures et demie, en nous apportant le meilleur café à la crême que j'aye pris de ma vie : sa bonne fille sachant que je ne pouvois prendre que cela le lui avoit fort recommandé.

Nous partîmes à quatre heures. Je tirai Kondralsof du cabinet où je l'avois consigné et où je lui avois fait porter à manger, afin que sa présence ne réveillât pas l'attention des monstres qui buvoient en bas.

Je quittai cette maison avec attendrissement : j'y avois éprouvé toutes les impressions contraires d'effroy et de reconnoissance. J'embrassai la bonne fille, et elle me recommanda fort d'user du petit paquet d'herbes

qu'elle avoit fait ramasser et qu'elle prétendoit devoir me guérir. Elle demanda instamment à Rosalie de lui donner des nouvelles de notre arrivée; ce que je fis dès que je fus à Bordeaux; et comme le père n'avoit rien voulu recevoir, et qu'il m'avoit paru aimer bien tendrement sa fille, ce fut à elle que j'adressai ce que je voulus lui envoyer. J'en ai reçu la réponse, et dernièrement j'en ai fait prendre des informations par quelqu'un qui passoit par là. Je leur ay fait dire avec quelle sensibilité je conservois le souvenir du service qu'ils m'avoient rendu, et j'ai appris qu'après avoir été très-persécutés du tems de Roberspierre, ils vivent à présent heureux et tranquilles.

J'arrivai donc à la première poste sans aucun accident. Le maître, honnête homme, après avoir parlé aux paysans qui me conduisoient, me fit promptement atteler.

J'arrivai à Soissons le soir même, après avoir rencontré en chemin des gens qui venoient de je ne sais quelle armée ou qui passoient d'un poste à un autre, et dont quelques-uns prirent sans façon des places sur l'impériale, derrière et sur le siége de ma voiture. J'entendois tous leurs discours, qui n'étoient pas rassurans. Il y en avoit deux entre autres qui vouloient se faire des cravates avec les entrailles de nos malheureux maîtres : c'étoit là leur expression favorite. Ceux qui étoient sur le siége assuroient à Kondralsof, et d'une voix si forte que je n'en perdois pas un mot, que tout

leur bonheur seroit de tenir un revenant de Coblentz. J'avois pris *Gil-Blas* pour lire pendant la route, mais alors il ne me servoit que de contenance. Les yeux dans mon livre, les oreilles attentives à tous ces discours, la mort dans le cœur, je fis cette route bien mal à mon aise, sans cependant qu'il me soit rien arrivé de fâcheux. Nous rencontrions des détachemens qui nous croisoient en allant rejoindre l'armée de Mr de la Fayette. Alors ils nous fesoient arrêter, passoient des deux côtés de la voiture et commençoient une conversation infernale avec ceux qui s'étoient approprié mon siége et mon impériale. Ils leur demandoient qui j'étois, et me prenoient heureusement pour une femme mourante peu digne de leur colère. Je jugeai, sans me tromper, un de ces hommes : en montant sur le siége, il prenoit grand soin d'un petit chien qu'il portoit avec lui; je dis à Rosalie :

— Cet homme n'est sûrement pas aussi méchant que les autres; dites à Kondralsof de lui faire une bonne place.

Et effectivement ce fut lui qui fit taire ceux qui prétendoient que nous étions des chiens d'aristocrates qu'il falloit faire descendre et marcher dans la crotte.

Je trouvai Soissons plein de troupes et de sans-culottes qui alloient joindre les différentes armées. L'auberge où je m'installai étoit si pleine que j'obtins avec peine une mauvaise chambre. Les officiers qui logeoient dans cette même maison avoient l'air aussi scélérats que

leurs soldats. Heureusement je trouvai encore là une maîtresse d'auberge excellente. Quand je lui eus parlé, elle vint me tirer du galetas que nous avions obtenu en arrivant, et me céda sa propre chambre. Elle jugea facilement de quel parti j'étois : elle me confia combien elle étoit malheureuse d'avoir tout ce monde chez elle. Après m'avoir donné un excellent souper, elle se mit à causer, à maudire la Révolution, et m'avertit que je trouverois sur la route de Paris un grand nombre de bandits qui alloient rejoindre les armées; elle me proposa alors de m'accoster, pour arriver à Paris, d'un homme de ses amis, entrepreneur de la manufacture des glaces de ce pays, qui, pour sa propre sûreté, avoit été obligé de prendre l'habit national, mais qui, malgré cela, étoit un parfait honnête homme; il devoit partir pour Paris. Elle envoya l'avertir, et cela fut bientôt arrangé. Il m'accompagna le lendemain, allant à cheval; de cette manière, il ne payoit pas un cheval de plus, et moi j'étois beaucoup plus rassurée. Je regardois cet homme courir à côté de ma voiture, et je me disois :

— Me voilà donc en confiance et sous la protection d'un bonnet rouge et d'un habit national! Mais certainement celui-là étoit aussi royaliste que moi.

Ce qu'il y a d'assés remarquable, c'est que j'entrai dans Paris par une porte, tandis que les Marseillois entroient par une autre, le 28 juillet, à six heures du soir.

Je passai par les boulevards devant la maison d'un de mes oncles [1] ; je priai le monsieur qui m'accompagnoit d'aller le prévenir de mon arrivée.

Je fus descendre à l'hôtel d'Orléans, rue du Parc-Royal, au fond du Marais, auberge qui m'avoit été indiquée par la correspondance royaliste à Aix-la-Chapelle. La maîtresse, qui ne me connoissoit pas et qui me vit arriver avec un bonnet rouge et un uniforme national, ne vouloit point me recevoir ; je fus obligée de lui demander à lui parler seule, et, là, je lui nommai quelqu'un qui me fit ouvrir les portes de sa maison. Elle me logea dans le haut d'un bâtiment très-reculé.

Une heure après, M^de^ de Ginestous [2], que j'avois envoyé avertir, arriva. Nous fûmes d'autant plus attendries qu'elle auguroit bien mal de tout ce qui se passoit, elle qui étoit continuellement dans l'intérieur de la Reine et qui se trouvoit en tiers dans toutes les conversations de cette malheureuse princesse avec la nôtre. Elle me dit qu'ils avoient aux Tuileries de telles frayeurs, que M^de^ de Lamballe, à qui elle venoit d'apprendre mon arrivée, me fesoit recommander instamment de ne pas paroître au Château ; que moi venant de Coblentz, on seroit charmé d'avoir ce prétexte

[1] Le comte de Quitry.

[2] Marie-Louise-Jérôme Celesia, dame d'honneur de la princesse de Lamballe, fille du ministre de la république de Gênes à Londres et à Madrid, et femme de Jean-François, comte de Ginestous, maréchal de camp. Mme de Ginestous et Mme de Lâge avaient été présentées au Roi et à la Reine, le même jour, le 19 janvier 1782.

d'accuser la Reine et M^de^ de Lamballe. Elle me répéta qu'effectivement cette crainte n'étoit pas déraisonnable ; que je devois avoir entendu parler de l'accusation de ce prétendu comité autrichien qui n'avoit pas plus de fondement que le reste des atrocités qu'on avoit composées contre la Cour ; mais comme deux ans auparavant le peuple de Paris avoit cru le faubourg Saint-Germain miné et la Seine empoisonnée, rien ne pouvoit plus nous étonner de leur crédulité, de leur sottise et de leur cruauté. Elle ajouta que M^de^ de Lamballe ne vouloit même pas que j'envoyasse à l'hôtel de Toulouse, ses gens étant tous très-mauvais, et surtout le concierge.

— Elle me charge de vous dire que, si on vous sçavoit arrivée, vous risqueriés non-seulement votre vie, mais que vous la compromettriés beaucoup, ainsi que la Reine.

En écoutant M^de^ de Ginestous me parler dans tous les détails de cet intérieur que je connoissois en grande partie, de l'aveuglement du Roi et de la Reine, de leurs dangers et de tout ce qu'elle-même craignoit encore, j'éprouvai, comme à mon retour à Paris, en 1791, combien nous étions encore jeunes et légères ! Elle passoit subitement avec son genre d'esprit piquant à des scènes vraiment assés comiques qui, malgré moi, me distrayoient, quoique nous eussions toutes deux la mort dans le cœur, moi surtout, à cause de l'état de ma mère. J'ai fait souvent depuis cette remarque sur

notre caractère françois qui, au milieu des plus grands chagrins et des plus grands périls ne laisse échapper aucun ridicule.

Mon oncle, le comte de Quitry [1], vint peu de tems après. Je vous ay dit qu'il étoit resté en France à cause d'une infirmité qui l'empêchoit d'aller en voiture ou à cheval. Nous restâmes longtems bien attendris dans les bras l'un de l'autre. C'est le frère de ma mère ; j'ai passé quatre ans de mon enfance chez lui ; je l'ai toujours tendrement aimé. C'est un gentilhomme de l'ancienne roche ; il n'y a pas un seul de ses mouvemens, une seule de ses phrases qui ne respirent l'honneur et la loyauté. Il ne se consoloit pas alors d'avoir été forcé de rester autrement qu'en passant sa vie au Château [2]. Il étoit auprès du Roi au 20 juin, c'est-à-dire dans la même pièce; il y a été depuis au 10 août; il n'a dû son salut qu'à son obstination à le suivre, ce qui l'a conduit à la porte de l'Assemblée, où, le Roi entrant seul avec sa famille, il a été obligé de chercher les moyens de se retirer. Mon oncle est très-violent; il est surtout susceptible de colère et d'indignation ; mais il est aussi fort tendre et facile à s'épancher.

Nous passâmes plusieurs heures avec lui, M^de^ de Gi-

[1] Antoine-Anne-François de Chaumont, comte de Quitry, chevalier de Malte, brigadier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis ; il avait été colonel dans le corps des grenadiers de France.

[2] La phrase est peu claire. Faut-il l'interpréter ainsi : Il regrettoit que les circonstances l'aient tenu éloigné du Château, où il auroit voulu rester, et non pas venir seulement en passant?

nestous et moi, dans une causerie bien intéressante : lui, avoit beaucoup d'espérance, Mde de Ginestous pas du tout. Mon oncle passoit alternativement de la colère contre la foiblesse du Roi à l'attendrissement sur sa position, avec une rapidité qui peignoit bien son caractère et son cœur; il parloit de sa foiblesse avec l'indignation d'un vieux militaire, de ses malheurs avec l'attendrissement du meilleur des hommes, et avec ce respect et cet amour de l'ancienne noblesse. Il me conta ses chagrins de la conduite de ses deux plus jeunes neveux [1], et surtout du chevalier, qu'il aimoit tendrement; qu'il s'étoit plu à voir élever chez ma mère, et dans lequel il avoit mis beaucoup d'espérance. Je voulus dire un mot pour l'excuser sur sa jeunesse; mon oncle me repoussa rudement. Nous nous séparâmes bien tard. Il revint tous les jours, Mde de Ginestous aussi, et plusieurs fois dans la journée, et, ce qui nous paroissoit alors fort extraordinaire pour une femme, elle venoit seule dans un fiacre.

Pendant la seconde soirée, l'hôtesse courut tout effrayée nous annoncer qu'on égorgeoit aux Tuileries, et que les Marseillois s'y étoient portés avec une section. Mde de Ginestous ne donna pas le tems à cette bonne femme d'achever, elle voulut qu'on fût lui chercher à l'instant même une voiture. Je fis tout au monde

[1] Ils étaient fils de Jacques-Guy-Georges-Henri de Chaumont, marquis de Quitry, chevalier de Saint-Louis. Le marquis de Quitry avait été enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Villeroy.

pour la retenir et la sauver de ce péril, mais elle me répondit par ces paroles, que je n'ai jamais oubliées :

— Vous savés avec quel chagrin je vous ay quittée à Aix-la-Chapelle et quelle peine j'ai eue à rentrer; mais, dès l'instant où j'ai pris ce parti, j'ai pris aussi la ferme résolution de mourir avec eux. D'ailleurs, depuis six mois que je les vois; que je suis témoin de leurs périls et de leur extrême bonté, je m'y suis attachée plus que jamais. Non-seulement c'est à M^de^ de Lamballe, que j'appartiens, que je me dévoue, mais c'est encore au Roi et à la Reine, et puisqu'on m'a forcée de rentrer en France, je périrai ou je me sauverai avec eux. Si vous me survivés, mon enfant, je vous recommande ma fille !

Elle partit, et je fus d'une inquiétude affreuse toute la soirée, d'autant plus que tous les rapports que je recevois par la maîtresse de l'auberge étoient, comme son premier avis, tellement exagérés que je crus n'être revenue à Paris que pour être le témoin des plus affreux désastres. Heureusement, vers le soir, M^de^ de Ginestous envoya chez moi sa femme de chambre de confiance avec un petit billet où elle me disoit :

« Messieurs les Marseillois se sont bornés au massacre d'un garde national, et nous en sommes encore quittes pour la peur. »

Je sçus alors qu'elle étoit arrivée au Carrousel pendant le fort de l'émeute; que son fiacre n'avoit pas pu passer; qu'elle étoit descendue seule au milieu de l'immense

populace; qu'elle trouva moyen de pénétrer et de se faire jour jusqu'aux Tuileries; qu'alors étant parvenue à se faire reconnoître de quelques gardes, ceux-cy lui facilitèrent l'entrée du Château. Elle fut tout de suite dans l'appartement de la Reine, où elle trouva tout le monde très-effrayé. La Reine lui demanda d'où elle venoit, et quand elle lui prononça mon nom, son premier mot fut :

— Mon Dieu ! qu'elle ne vienne pas icy, on sçauroit qu'elle arrive de Coblentz ; elle me compromettroit.

Quand le danger de cette journée fut passé, elle revint à M^de^ de Ginestous, lui demanda avec bonté de mes nouvelles et recommença ses mêmes recommandations pour que je ne parusse pas ; alors, M^de^ de Ginestous, qui m'aime tendrement, saisit cette occasion pour rappeler à la Reine et lui bien expliquer que, si je n'étois pas rentrée pour venir auprès de M^de^ de Lamballe en même tems qu'elle, c'étoit par un ordre exprès de la Princesse qui m'avoit fait rester en pays étranger; que j'étois demeurée à Aix-la-Chapelle avec M^de^ de Ginestous, pour attendre comme elle les ordres de M^de^ de Lamballe, lorsqu'il nous parvint deux lettres d'elle : l'une, qui mandoit positivement M^de^ de Ginestous, seule et point d'autre, sous prétexte qu'étant étrangère et Génoise, et d'ailleurs moins mal notée que moi, elle la compromettroit moins, et l'autre, qui m'étoit adressée, par laquelle elle me supplioit de ne point revenir; disant qu'elle n'avoit nul besoin de moi,

que je la compromettrois, et me conseillant d'aller à Coblentz, auprès de mes amis. M^de de Ginestous expliqua tout cela à la Reine et lui répéta, ce qu'elle sçavoit déjà, que la maladie de ma mère étoit la seule cause de mon retour, et que je serois partie ce jour même pour Bordeaux sans prendre le tems de me reposer, si ce n'étoit qu'il me falloit deux ou trois jours pour trouver des témoins et les moyens nécessaires pour obtenir un passe-port.

Notre malheureuse Reine, entourée des plus grands périls, eut encore la bonté de lui dire qu'elle me conseilloit de rester à Paris encore quelques jours ; qu'elle sçavoit positivement qu'on venoit de faire des massacres à Bordeaux, entre autres l'abbé de Langoiran, grand vicaire [1] ; que M^de de Donnissan [2] et beaucoup d'autres étoient en fuite de cette ville et venoient se réfugier à Paris ; que c'étoit encore le lieu le plus sûr. Elle insista beaucoup pour que j'attendisse quelques jours, ajoutant :

— Dites-lui qu'elle reste bien cachée ; dans peu de tems, elle pourra peut-être voyager plus tranquillement.

M^de de Ginestous remarqua qu'elle prononça ces der-

[1] Il était également prieur de Saint-Étienne de Mortagne.

[2] Marie-Françoise de Durfort-Civrac, dame d'atours de Madame Victoire de France, mariée à Guy-Joseph, marquis de Donnissan, gentilhomme d'honneur de Monsieur, sénéchal de Guienne, maréchal de camp, fusillé à Angers le 8 janvier 1794. C'est la mère de Marie-Louise-Victoire de Donnissan, marquise de Lescure et de la Rochejacquelein.

niers mots avec un air de satisfaction et d'espérance qui annonçoit un résultat bien différent de celui qui eut lieu quelques jours après.

Je sçus tout cela le lendemain par M^de^ de Ginestous qui vint elle-même dîner et passer la journée avec moi. Je la chargeai de nouvelles assurances de mon dévouement pour Sa Majesté, et ce jour-là, étant restées longtems ensemble, je lui demandai, ainsi qu'à mon oncle, les détails de ce malheureux 20 juin dont ils avoient été les témoins, elle auprès de la Reine, et lui dans la pièce où étoit le Roi. Ils sont tous conformes à la relation que j'ai transcrite cy-dessus en parlant de cette cruelle journée. Cette relation fut faite par le jeune Montmorin [1], gouverneur de Fontainebleau, qui fut massacré depuis, le 10 août, aux Tuileries. J'ai encore l'original de cette relation écrit de sa main et envoyé par Madame Élisabeth à Monsieur, comme la plus exacte et la plus détaillée. Je demandai à M^de^ de Ginestous et à Mr de Clermont [2], que je vis ce même jour, si effectivement tout ce qu'on disoit dans le public des réponses de Madame Élisabeth au peuple étoient vraies; entre autres, ces mots : — Ne les détrompés pas! — quand on la prenoit pour la Reine. Ils me dirent qu'ils

[1] Louis-Victoire-Hippolyte-Luce, comte de Montmorin de Saint-Herem, gouverneur du château de Fontainebleau, maire de la ville, fut massacré, non pas le 10 août, mais le 2 septembre, à la Conciergerie.

[2] Charles-Georges, marquis de Clermont-Gallerande, chambellan du duc d'Orléans, maréchal de camp, etc., émigré, pair de France et lieutenant général sous la Restauration.

ne les avoient pas entendus ; mais Mr de Clermont me conta que ce même jour, 20 juin, étant dans une embrasure de fenêtre auprès de celle où étoit le Roi, au milieu de ces scélérats et avec cet affreux bonnet rouge sur la tête, lui et une autre personne qui étoit à côté de Madame Élisabeth ne purent s'empêcher de lui dire :

— Ah ! Madame ! le ciel vengera tant de crimes.

Elle leur répondit avec une douceur et un son de voix angélique :

— Ne parlons point de vengeance ; espérons plutôt que Dieu leur pardonnera et les changera.

Mde de Ginestous me conta que la Reine passa tout le tems de cette cruelle scène dans le grand cabinet du Roi, son fils sur ses genoux, ayant permis qu'on lui posât l'infâme bonnet rouge. Elle avoit la table du conseil devant elle qui la séparoit de cette troupe de cannibales. Ceux-cy traversoient la chambre et s'arrêtoient vomissant toutes sortes d'injures. La comtesse de Ginestous qui étoit derrière la Reine, monta avec la duchesse de Maillé [1] sur des tabourets pour mieux les examiner, et quoiqu'elles dussent croire mourir ce jour-là, elles remarquèrent tout au milieu de tant d'horreurs. Mais ce qui les occupoit beaucoup, c'étoit l'affreuse position

[1] Henriette-Victoire de Fitz-James, dame du palais de la reine, mariée à Charles-François-Armand, duc de Maillé, premier gentilhomme de la chambre et écuyer du comte d'Artois, depuis maréchal de camp, pair de France, premier aide de camp de Charles X.

de notre malheureuse Reine, qui, malgré son extérieur calme, souffroit intérieurement ce qu'il est impossible d'exprimer. Elle se retourna plusieurs fois en disant :

— C'est trop fort aussi! cela va au delà de toute patience humaine!

M^de de Lamballe montra de même beaucoup de courage : toujours debout pendant cette longue scène, appuyée sur le fauteuil de la Reine, elle ne sembloit occupée que des dangers de cette malheureuse princesse, sans penser aux siens propres. Elles sont toutes persuadées que si un de ces scélérats avoit osé frapper la Reine dans ce moment, tous eussent suivi son exemple, et que tout ce qui étoit dans la chambre eût été massacré. Heureusement la majesté de la Reine, peut-être sa beauté, son maintien si noble et si fier, son air d'assurance leur imposa à tous. M^de de Ginestous me dit qu'elle étoit fort pâle et que ses jambes avoient un mouvement de tremblement involontaire, mais qui ne s'apercevoit pas à cause de la table sur laquelle il y avoit un tapis. Depuis, la duchesse de Maillé, à Londres, m'a répété tous ces détails ainsi que plusieurs autres personnes qui se trouvoient à cette scène.

On parvint à m'avoir un passe-port de Paris pour Bordeaux, grâce à l'obligeance de mon hôtesse qui engagea plusieurs de ses amis à me servir de témoins; ils certifièrent que j'étois sur cette section depuis longtems. Je fus obligée d'aller avec eux chez le commissaire du quartier et à l'Hôtel de Ville. On me fit des questions

auxquelles j'étois préparée, et qui par conséquent ne m'embarrassèrent pas. Quelques municipaux étoient parens ou amis de mon hôtesse; j'obtins un passe-port.

Pendant ces trois jours que je passai à Paris, je ne vis que M^de^ de Ginestous qui restoit presque toute la journée chez moi, mon oncle, M^r^ et M^de^ de Clermont, et ma malheureuse Princesse qui vint le 31 à neuf heures du soir, dans un fiacre, seule avec M^de^ de Ginestous : c'étoit probablement la première fois de sa vie qu'elle sortoit de cette manière, et sans aucun domestique. Elle resta avec moi fort avant dans la nuit, et c'est alors que je l'ai vue pour la dernière fois. Le tems ne peut effacer l'impression que j'ai éprouvée en lui disant : — Adieu! d'autant que j'eus à combattre sa volonté et ses conseils en persistant à partir le lendemain.

Depuis mon arrivée à Paris, elle et mon oncle avoient eu des nouvelles de ma mère : on leur mandoit que depuis l'opération du moxa on commençoit à espérer qu'elle recouvreroit la parole et la connoissance. M^de^ de Lamballe et M^de^ de Ginestous me firent observer que dans son genre de maladie, ou l'on mouroit de suite ou un mieux laissoit l'espoir encore d'une longue existence; que si ma pauvre mère devoit en mourir, je ne la trouverois plus; et que si elle en revenoit, mon voyage lui seroit tout aussi utile dans quinze jours qu'aujourd'hui. Elles me peignirent l'horreur d'arriver dans une ville remplie de troubles et de massacres pour

n'y plus trouver l'objet qui me fesoit venir de si loin. Hélas! elles croyoient alors que le séjour de Bordeaux étoit bien plus dangereux que celui de Paris; je le croyois moi-même, et si j'eusse moins aimé ma mère j'aurois cédé à leurs instances et à leurs inquiétudes sur mon voyage, et je n'existerois plus aujourd'hui, puisqu'on fut le 12 août me chercher dans cette auberge et tourmenter les maîtres de la maison pour découvrir où j'étois. Le crime n'est pas, heureusement, toujours aussi adroit qu'atroce; car la simple inspection des registres de la section auroit fait connoître mon passeport et la route que j'avois prise. On étoit cependant assés instruit sur ce qui me regardoit puisqu'on me demanda, et sous mon nom et sous mon faux nom, ajoutant que je venois de Coblentz, et que pendant le peu de tems que j'étois restée dans cette auberge, j'avois écrit en pays étranger : ce qui étoit très-vrai. Je suis sûre que mes lettres avoient été exactement jetées à la boëte par M^de^ de Ginestous, mais le cocher de fiacre qui la conduisoit pouvoit avoir rendu compte que, venant de tel endroit, il l'avoit arrêtée devant la grande poste. Cependant, ce que je vous prierai d'observer pour l'honneur de notre nation, c'est combien il y a eu de personnes qui se sont sacrifiées pour nous être utiles. Si pour moi, simple particulière, j'ai éprouvé tant de dévouement depuis ma rentrée en France, et cela sans aucun intérêt; si, dis-je, pour moi tant de personnes ont exposé leur vie, jugés ce qu'il en a été

pour des êtres plus intéressans, pour un si grand nombre de royalistes en danger, qui ont éprouvé de la part des bons François des procédés si nobles et si touchans ! Cette bonne maîtresse d'auberge, ses parens, ses amis qui m'ont servi de témoins, tous y risquoient leur vie. J'ignore leurs noms, excepté celui de la maîtresse de la maison, et ce n'est que par l'intérêt qu'on leur a inspiré pour une personne pensant comme eux, et dans une position embarrassante, qu'ils ont agi pour moi.

C'est donc le 31 juillet que j'ai vu pour la dernière fois ma malheureuse Princesse. Elle ne me parut pas du tout effrayée de sa position et de celle de la Famille Royale. Pendant que M^de^ de Ginestous avoit été parler un instant à ma femme de chambre, elle me dit que lors du 20 juin on prévoyoit d'avance cette journée; qu'elle en avoit été inquiette, et qu'elle avoit supplié M^de^ de Ginestous de s'éloigner, mais que celle-cy avoit pris avec humeur cette précaution de sa part; ce qui fait qu'alors en refusant de quitter Paris, elle lui avoit marqué plus de sentiment d'honneur que de sentiment d'affection pour elle; mais qu'heureusement elle étoit plus rassurée pour l'avenir. Elle ajouta que, pour cet instant, elle pouvoit me répondre que l'intention du Roi étoit de prévenir ceux qui l'attaqueroient, et enfin de se montrer et de permettre qu'on décidât l'affaire par les armes; qu'elle espéroit beaucoup de cette résolution. Je lui fis observer qu'il y avoit deux ans qu'à

chaque événement on nous donnoit cette espérance, et que le Roi dans toutes les occasions avoit sacrifié ceux qui lui étoient dévoués à cette crainte extrême de se montrer armé contre le peuple. Elle me répondit qu'il sentoit bien tout le mal dont sa bonté avoit été la cause; qu'elle sçavoit positivement qu'il connoissoit à présent combien ceux qui lui avoient représenté le danger d'accepter la Constitution telle qu'elle étoit et l'impossibilité de la faire exécuter de bonne foi avoient eu raison, et qu'après avoir eu la preuve que tous les sacrifices qu'il avoit faits si franchement n'avoient servi qu'à enhardir le crime, elle étoit sûre qu'il avoit pris la résolution de recouvrer ses droits et de sauver son peuple des malheurs qu'il prévoyoit.

M^de^ de Ginestous étoit rentrée pendant cette conversation, et je vis qu'elle étoit bien loin de partager les espérances de M^de^ de Lamballe, sur les résolutions du Roi.

Voyant qu'elle ne pouvoit pas me détourner d'aller tout de suite rejoindre ma mère, elle se désola des dangers que j'allois courir, et me dit enfin qu'elle craignoit que je n'arrivasse trop tard; qu'alors il falloit que je revinsse à Paris me cacher jusqu'au moment, qui ne pouvoit pas être bien éloigné, où les choses changeroient. Elle m'assura que le Roi avoit beaucoup de partisans : personne ne doutoit que le Roi n'eût beaucoup de partisans! mais il n'avoit jamais voulu accepter leurs secours. Tout ce qui n'étoit pas absolument scélérat et

qui même avoit été d'une opinion contraire au commencement, étoit revenu à lui de bonne foi; sa bonté bien connue avoit regagné presque tous les cœurs; mais ce même caractère de bonté et son amour pour son peuple poussé à un degré mal entendu, et, j'ose le dire, sa foiblesse, ont bien plus contribué à sa perte et à la nôtre que tous les efforts réunis des monstres que ce siècle et notre malheureux pays ont vus naître. Cependant, comme je vous l'ay déjà dit plusieurs fois, il ne faut pas croire que le Roi manquât de courage; il ne craignoit point du tout la mort : depuis le commencement de la Révolution, il étoit persuadé qu'il seroit assassiné, et il n'avoit pris aucune précaution contre ce danger. Je connois quelqu'un de son intimité à qui il a dit plusieurs fois :

— Ils m'assassineront, et puis après ils ne sauront plus comment se tirer de leur Constitution. Je prévois, pour le peuple qu'ils égarent si cruellement, bien des malheurs.

Alors il revenoit avec attendrissement sur sa famille, et c'étoit la seule chose qui paroissoit le tourmenter vivement. Il adoroit sa sœur, la Reine et ses enfans : c'étoit le meilleur père de famille, le meilleur frère, et on auroit pu dire, le meilleur roi, s'il ne s'étoit pas trouvé régner au moment d'une crise où il falloit pour le bonheur de tous plus d'énergie que de bonté. Il ne doutoit pas d'une mort prochaine, mais il l'envisageoit avec fermeté; il avoit du courage, mais un courage

passif, qui tenoit plutôt de la patience d'un saint que de l'énergie d'un homme qui étoit nécessaire alors. Il ne faut pas croire, comme tout le monde en paroît persuadé, que la Reine eut à cet égard tout pouvoir sur lui : également bonne sous le rapport de la bienfesance, elle avoit plus de dignité et plus de caractère. J'ai la certitude que le 10 août elle a fait tout ce qu'elle a pu pour persuader au Roi de se mettre à la tête des Suisses et des sections fidèles. J'ai passé ma vie à entendre dire dans le cours de la Révolution à chaque faute que le Roi a faite : — Mais comment la Reine le laisse-t-elle agir ainsi ? Je suis loin de chercher à la justifier pendant les deux premières années qui ont précédé et suivi l'assemblée des États généraux : c'est elle qui a contribué à les faire convoquer; c'est elle qui, par sa funeste prévention pour l'archevêque de Sens [1], nous a commencé bien des malheurs. Depuis 1788 jusqu'au 28 février 1791, je crois qu'elle a participé ou consenti à tous les actes de foiblesse du Roi : elle avoit cru comme lui qu'à force de bonté et de condescendance, elle toucheroit le cœur des François; mais à cette époque elle sentit très-bien qu'il n'étoit plus question du peuple, mais seulement de quelques scélérats qui en imposoient à ce même peuple; qu'une conduite ferme pouvoit seule sauver la France. Elle put se convaincre que la majorité étoit en entier contre les atrocités qui se com-

[1] Le cardinal de Loménie, Étienne-Charles de Loménie de Brienne.

mettoient par quelques individus qui fesoient trembler. Dès l'instant qu'elle fut persuadée de cette vérité, et que la sévérité du Roi ne pouvoit plus tomber que sur de véritables criminels, tous ses efforts ne furent employés qu'à ouvrir les yeux de Louis XVI, jusqu'au moment où elle acquit la conviction qu'il étoit impossible de lui faire adopter un parti vigoureux, et alors elle-même se laissa aller au jour le jour jusqu'au 10 août, où elle parut se réveiller; mais inutilement pour le Roi.

L'hiver dernier, un de mes amis, Mr l'abbé de Montesquiou [1], qui alors étoit dans l'intimité du Roi et de la Reine, et souvent consulté par eux, me conta qu'ayant un jour proposé à la Reine le parti qui pouvoit encore sauver la France, mais pour lequel il falloit de la résolution et de la fermeté, la Reine l'approuva fort, et lui dit cependant :

— Cela est inutile; la conduite que vous proposés ne peut pas se conseiller : celui qui n'a pas en lui le caractère nécessaire pour l'imaginer ne sçauroit en suivre le conseil.

C'est la première fois de sa vie, que je sçache du moins, où elle ait paru se plaindre de la foiblesse du Roi; mais c'étoit dans un moment d'orage, où elle ouvroit son cœur à l'amitié. J'ai sçu aussi par Mr l'abbé de Montesquiou que la Reine un jour l'ayant envoyé

[1] François-Xavier-Marc-Antoine, abbé de Montesquiou, agent général du clergé, député du clergé de Paris aux États généraux, membre de l'Académie française, etc.

chercher, il trouva S. M. dans sa chambre, tenant un cahier écrit de la main du Roi.

— J'ai obtenu du Roi la permission de vous communiquer ce papier, lui dit-elle. Il faut que vous sachiés qu'il y a à peu près quinze jours, je le vis plus triste, plus tourmenté, plus absorbé que jamais, et l'air encore plus attendri en nous considérant, sa sœur et moi, et en caressant ses enfans. J'ai sçu par ses gens qu'il ne dormoit presque plus. Je le trouvai d'un changement effrayant. Je cherchai à pénétrer ses nouveaux chagrins, et pour la première fois, Élisabeth et moi, nous parûmes l'importuner en cherchant à le consoler. Enfin, quelques jours après, il céda à nos instances, et avec une tendresse et une sensibilité déchirantes, il nous parla des dangers qu'il prévoyoit pour nous, de l'impossibilité où il se voyoit de prendre un parti qui pût nous sauver ainsi que tous les bons François; il se trouvoit plus tourmenté que jamais par les différens conseils qu'on lui donnoit de toutes parts, et qui se trouvoient tous en opposition les uns avec les autres; il reconnoissoit que sa bonté et sa condescendance n'avoient fait que faciliter les crimes; il voyoit l'inconvénient de se conduire au jour le jour; mais il voyoit également que, dans tous les autres partis à prendre, il y avoit les plus grands dangers; non pas qu'il considérât ceux qui lui étoient personnels, mais ceux de la France et les nôtres. Alors nous le conjurâmes de prendre le tems de réfléchir, d'adopter un

parti quelconque et surtout de s'y tenir, fût-ce au plus mauvais. Nous convînmes unanimement combien nous avoient été funestes les variations continuelles qu'il y avoit eues dans la conduite suivie depuis deux ans; nous le suppliâmes de ne point songer à nous dans le parti qu'il prendroit; que puisqu'il étoit résigné à la mort, nous l'étions aussi; qu'il falloit du moins périr avec honneur, et ne considérer dans ce moment que la chose publique. Malgré nos craintes sur la politique des étrangers, je le conjurai, comme Élisabeth, de réfléchir aux secours qu'il pouvoit espérer de ses frères et des bons François réunis auprès d'eux. Après une suite de conversation très-touchante, nous le laissâmes seul, et il m'a remis hier ce plan de conduite écrit et signé de sa main. Je lui ay demandé ce matin la permission de vous le communiquer, et je vais vous le lire.

Mr l'abbé de Montesquiou fut attendri jusqu'aux larmes des sentimens que le Roi exprimoit : le plan qu'il sembloit vouloir suivre et qu'il indiquoit dans ce cahier lui parut aussi bon que les circonstances et le caractère du Roi pouvoient le permettre; car il n'y étoit pas question de cette énergie et de cette fermeté qui étoient préférables; mais enfin ce plan étoit plus conséquent que tout ce qu'on avoit fait jusqu'alors : il mettoit enfin à l'abri de toutes les variations des différens conseils que le Roi avoit suivis jusque-là.

Cet écrit étoit d'ailleurs plein de raison, rédigé avec

éloquence, et présentoit à chaque page la preuve des sentimens touchans du Roi, de sa bonne foi et de la confiance qu'il avoit toujours mise dans le caractère des François. Il le commençoit par un exposé de sa position qui auroit attendri le cœur le plus farouche; de là il passoit à tout ce qu'il avoit fait pour sauver la France des malheurs auxquels elle se laissoit entraîner; il exposoit ses sentimens avec une franchise et une loyauté dont l'impression seroit bien forte et bien déchirante pour le peuple, aujourd'hui qu'il a ouvert les yeux; et, avec le jugement le plus juste et une force de raisonnement bien au-dessus de tout ce qu'on a imaginé de lui, il balançoit dans les partis à prendre leurs avantages et leurs inconvéniens; enfin il en adoptoit un, et traçoit le plan de conduite dont il ne devoit pas s'écarter.

J'ignore quelles sont les circonstances particulières ou les conseils qui lui ont fait abandonner ce plan. J'imagine que ce fut à peu près à l'époque de mon passage à Paris, puisque cela se rapporte à ce que M^de^ de Lamballe me fit entendre des résolutions du Roi et d'un événement qui devoit incessamment changer notre sort. J'ai oublié de demander à Mr de Montesquiou l'époque de sa conversation avec la Reine.

Il me dit encore qu'après avoir entendu la lecture du cahier, il fit à la Reine l'observation que ce n'étoit pas tout à fait ce qu'il auroit conseillé; mais que, de bonne foi, il croyoit ce plan de conduite meilleur que

tout ce qu'on avoit fait jusqu'à ce jour. Il lui demanda si elle étoit bien sûre que le Roi fût déterminé à ne pas faire une démarche, un pas qui ne fût conséquent avec le parti qu'il adoptoit. Il fut tellement frappé du mérite de cet écrit, et de l'utilité dont il pouvoit être un jour pour faire bien connoître le caractère, l'esprit et la loyauté de notre malheureux Roi, qu'il demanda instamment à la Reine d'obtenir la permission de le lui confier pour en prendre une copie. Quelques jours après, la Reine lui remit le manuscrit, et rentré chez lui, s'étant enfermé avec son secrétaire et l'abbé de Damas, son ami, il en tira une copie qu'ils signèrent. Ces deux personnes étant très-marquantes et très-connues, ayant une grande considération dans l'opinion publique, ce papier signé par elles auroit eu le plus grand intérêt pour la postérité.

Mr de Montesquiou en qui notre malheureuse Famille Royale avoit toute confiance projetoit alors d'écrire sur la Révolution. Je ne vous parle pas de son esprit; il est au-dessus des éloges d'une femme qui a assés de tact pour en être frappée, mais pas assés de moyens pour le peindre. Quand je l'ai tourmenté pour écrire les choses très-particulières dont il avoit été acteur ou spectateur, il s'y est refusé, parce que, m'a-t-il dit, il lui seroit impossible de cacher les fautes et les torts de ses parens, de plusieurs de ses amis ou des personnes qui intéressent ses amis, et que, d'un autre côté, son cœur se refusoit à les retracer.

Cette copie si authentique qu'il avoit faite du manuscrit du Roi a été confiée, lors de sa fuite, avec d'autres papiers très-intéressans, à une femme qui devoit les tenir cachés; mais du tems de Roberspierre, la frayeur détermina cette personne à les brûler tous. Mr de Montesquiou a cependant une mémoire si extraordinaire qu'il lui seroit possible de récrire ce manuscrit, s'il n'étoit pris d'un dégoût et d'une insouciance que les circonstances actuelles ne justifient que trop.

Je reviens à cette dernière soirée où, pour la dernière fois, je revis ma malheureuse Princesse. Cette séparation fut tendre et douloureuse. La Princesse me promit de m'écrire souvent; et effectivement, je reçus d'elle une lettre du 8 août, qui ne me parvint que lorsqu'elle étoit déjà en prison.

Je partis de Paris le lendemain mercredy 1er août, à quatre heures du matin.

Je fus coucher à Beaugency, sans aucun événement, ni embarras dans la journée, si ce n'est l'ennuy de montrer mon passe-port à chaque municipalité et d'avoir affaire souvent à des paysans qui ne sçavoient pas lire et qui me fesoient attendre un gros quart d'heure pour envoyer chercher le sçavant du village qui venoit ânonner nos passe-ports.

A Beaugency, je couchai à la poste où je trouvai deux bonnes femmes qui avoient déjà le manifeste

des Princes [1]. Rosalie vint me le dire, et toute fatiguée que j'étois, je descendis pour voir s'il étoit véritable, et entendre ce qu'on en disoit. Je trouvai cinq ou six commères et quelques voisins qui péroroient. Je me fis montrer cet imprimé, conçu à peu près dans ses vrais termes, mais dont on avoit contourné le sens; et, quoique assurément retourné de cette manière il ne dût pas produire le même effet, puisqu'au lieu des assurances paternelles qui remplissoient le véritable, on y avoit inséré des menaces, je trouvai cependant tout ce monde désirant fort la rentrée des Princes en France, très mécontent du régime actuel, et, ce qui m'étonna beaucoup, se plaignant de la foiblesse du Roi et de sa trop grande bonté. Je me mêlai de la conversation, et, sans avoir l'air d'y prendre un grand intérêt, feignant de ne pas connoître ceux dont ils parloient pour que mes discours leur fissent encore plus d'effet, je leur dis le contenu du vrai manifeste que je sçavois par cœur; je leur parlai de la Reine, sur laquelle il fesoient retomber injustement tous nos malheurs; je la leur fis connoître, autant qu'il étoit possible de le faire à des personnes si grossières et si peu en état de pouvoir se former la moindre idée de son intérieur dont ils disoient dans leurs accusations des

[1] « Déclaration de S. A. S. le duc régnant de Brunswick-Lunebourg, commandant des armées combinées de LL. MM. l'Empereur et le Roi de Prusse, adressée aux habitants de la France. » Ce manifeste fut lancé le 25 juillet 1792.

choses même impossibles; je les plaignis beaucoup en cherchant à augmenter leur amour pour le Roi.

Je partis le lendemain de très-grand matin, et je n'éprouvai pas plus de difficultés que la veille jusqu'à Châtellerault où je fus coucher.

Toujours la même inquisition pour les passe-ports. Je trouvai partout des furieux qui, me voyant arriver de Paris, me demandoient des nouvelles, et parloient du manifeste les uns en bien, les autres en mal, suivant leur opinion; mais je puis vous assurer que je trouvai presque partout un grand désir de voir le Roi recouvrer son autorité. Je fus frappée de l'extrême différence de l'opinion qui régnoit alors avec celle que j'avois vue répandue lorsque je traversai la France, à la fin d'août 1789, en revenant de Suisse.

Arrivée à Châtellerault le jeudy, à ma seconde couchée, je fus arrêtée en entrant dans la ville et un peu tourmentée. J'obtins d'être conduite à l'auberge, accompagnée par des municipaux et des gardes. Ceux-cy commencèrent à trouver mauvais que j'eusse un domestique étranger; j'entendois murmurer que je fuyois de Paris; que j'étois suspecte. Ces messieurs étoient montés avec moi dans ma chambre et ne se disposoient pas à me quitter. Tout en répondant aux questions les plus bêtes qu'ils me fesoient, j'avisai un monsieur en bonnet rouge et en écharpe qui venoit de tirer une tabatière en carré long d'un demi pied, qui s'ouvroit à coulisse; je m'imaginai d'aller familièrement prendre

une prise de tabac et de lui offrir de goûter le mien. Rosalie me crut folle; mais je m'en trouvai parfaitement, car cette manière bonasse et dégagée m'en fit tout de suite un ami. Son tabac étoit détestable; je lui dis que j'en rapportois de Paris de très-bon, et que s'il vouloit revenir me voir dans quelques instans je lui en donnerois. Une minute après je lui dis tout bas que j'avois un mal de tête affreux; que je le priois de me débarrasser de tout ce monde; que je n'avois rien de plus à leur dire; que je laissois entre leurs mains mon passe-port, et que c'étoit lui que je priois d'y veiller et de me le rapporter. Effectivement il revint une heure après, sans écharpe et en très-simple citoyen. Je lui donnai une livre de tabac qui le charma. Il me remit mon passe-port et me sauva de toute autre inquisition.

Je partis le lendemain de bonne heure, ne me souciant pas de laisser à ces gens le tems de se raviser.

Si vous traversés jamais un pays en révolution, je vous conseille de voyager et de sortir des villes de très-grand matin. Nous partions avant le jour, et je me souviens que nous étions dans un tel état de frayeur, que Rosalie prenoit de grandes plantes de bouillon blanc qui se trouvoient sur les lisières des bois pour des hommes qui se cachoient. Je me moquois d'elle; mais moi-même j'éprouvois une telle terreur qu'il m'en est resté une impression de tristesse et de malaise toutes les fois que depuis j'ai voyagé dans la nuit ou à la pointe du jour : cette humidité du matin, ce silence de

la nature, ce sombre, me rappellent toujours ce malheureux voyage. Dès que le soleil étoit bien clair, je me sentois tout autre et bien plus de courage.

Nous arrivâmes à la poste après Mansle[1] vers deux ou trois heures; il n'y avoit là qu'une maison isolée, sans maître de poste, et seulement quatre ou cinq postillons. Ils commencèrent par nous faire des difficultés sur nos trois chevaux en limonière, disant que l'ordonnance portoit quatre chevaux et deux postillons : cela étoit vrai; mais depuis Givet, cet arrangement étoit fait avec tous les maîtres, n'en prenant que trois et en payant quatre. Je voyois que j'avois affaire à des scélérats; je ne fis aucune difficulté. Après avoir attendu un quart d'heure, je les priai enfin de se dépêcher; ils revinrent et me dirent qu'ils mettroient six chevaux :

— Vous en mettrés douze si vous voulés, leur dis-je; mais partons, je suis pressée.

Nous commencions à avoir peur de leurs horribles figures; ce fut bien pis quand un de ces hommes vint, après nous avoir fait attendre, et nous dit en jurant, lorsque nous lui demandions de se dépêcher :

— Vous attendrés encore bien plus longtems, et vous m'avés l'air de coucher icy; car il n'y a pas de chevaux.

Ces mots retentirent dans tout mon intérieur. Le postillon qui nous avoit amenés étoit reparti; nous n'avions point de secours à espérer; aucune de nous deux

[1] En Angoumois; chef-lieu de canton, arrondiss^t de Ruffec (Charente).

n'osoit aller à l'écurie voir si réellement il n'y avoit pas de chevaux, encore moins pouvions-nous y envoyer Kondralsof qui pouvoit se prendre de querelle, et donner prétexte à nous assassiner. D'ailleurs je pensois qu'il étoit égal qu'il y eût des chevaux, si les postillons ne vouloient pas nous en donner. Ils revenoient à la voiture, se moquoient de notre attente, nous disoient, au milieu de mille injures, que nous devions descendre, que certainement nous ne partirions pas; ils nous demandoient si nous avions peur d'eux, et ajoutoient des grossièretés que j'entendois pour la première fois de ma vie. Je tenois dans mes mains *Gil-Blas*; je le lisois mal, comme vous croyés bien; j'avois l'air de lire pour me donner une contenance, et je feignois l'insouciance et la patience. Nous avions calculé qu'il valoit mieux rester dans la voiture, même la nuit, que d'entrer dans la maison où se tenoient les postillons.

C'est une des occasions où j'ai éprouvé le plus de frayeur. Certainement j'étois bien fâchée de mourir, quand je ne doutois pas d'être guillotinée; mais icy, sans le secours que le ciel m'envoya, notre position étoit bien plus affreuse : ces malheureux pouvoient nous faire beaucoup souffrir; leur air farouche et féroce me fesoit trembler; ils nous injurioient ou nous disoient des grossièretés impossibles à imaginer, et tout aussi impossibles à répéter. Nous restâmes dans cette position trois mortelles heures, pendant lesquelles ils revenoient sans cesse à la voiture. Après avoir cher-

ché à gagner quelques-uns d'entre eux pour nous faire partir, — ce qui ne me réussit point, — je pris le parti de ne plus dire un mot et de rester avec l'air de la plus grande tranquillité, attendant la décision de notre sort; et toujours les yeux sur mon livre, sans me détourner, je parlois à Rosalie. Nous frémissions de voir approcher la nuit. Je me souviens que j'en étois au moment où Gil-Blas est chassé de chez l'archevêque pour sa franchise sur ses homélies. J'ai entendu depuis lire *Gil-Blas* chez ma mère, et à cet endroit, je retrouvai en moi toutes les impressions de terreur que j'avois éprouvées huit ou dix ans avant; tout ce qui se passa dans ce moment se retraça à ma mémoire.

Il y avoit donc plusieurs heures que nous étions dans cette situation lorsque Rosalie s'avisa de me dire :

— C'est pire qu'à Bellevue; il n'y a icy point de de femme; point de secours à espérer.

A chacune de ses remarques, je lui disois :

— Mon Dieu! Rosalie, taisés-vous; j'ai bien assés de peine.

Ce fut elle, la première, qui entendit le bruit d'une voiture et le coup de fouet d'un postillon. L'impression de la joie que j'éprouvai ne peut s'exprimer; mais elle se calma bientôt à la vue d'un courrier en bonnet rouge, qui arriva commandant des chevaux pour un député du département de Bordeaux se rendant à Paris. J'ai sçu depuis que ce monsieur alloit faire part aux autorités de la capitale du massacre des malheureux

prêtres, et recevoir les félicitations et les nouveaux ordres de la ville de Paris pour celle de Bordeaux. Un instant après, la voiture et le député arrivèrent; le député en bonnet rouge, jurant, tempêtant, fesant bien l'affairé et l'important. On le relaya dans la minute. Je balançois si j'aurois recours à lui; j'avois eu à peine le tems de me décider et de chercher ma phrase pour lui faire part de ma position, qu'il étoit prêt à partir. Je pris une décision : je l'appelai; le postillon voulut s'en aller sans rien écouter, mais je fis signe de la main au député et le priai d'arrêter; il descendit et vint à ma portière; je lui contai ce qu'il en étoit; il me donna à peine le tems d'achever, se retourna et assomma de coups de canne un des postillons qui étoit sous sa main, et me dit d'être tranquille; que, s'il n'y avoit pas de chevaux, il me donneroit les siens et en attendroit de retour. Il s'en trouva encore trois dans l'écurie. Pendant qu'il fesoit atteler, il vint causer à ma voiture, et, avec un ton bien différent de celui que je lui avois supposé, il me demanda si j'allois à Bordeaux; si j'y avois des affaires très-pressantes; il crut devoir me prévenir que cette ville étoit en ce moment dans une grande fermentation, et alors il me conta tous les massacres qui venoient d'y être faits; il me dit en souriant qu'à ma manière d'être et à mes alentours il jugeoit bien que je devois redouter tous les mouvemens révolutionnaires, et me conseilla de retourner ou de m'arrêter dans quelque autre ville.

Quand on se trouve subitement tirée d'une position fâcheuse, le cœur s'ouvre à la confiance; je ne vis plus le bonnet rouge du député et je lui dis franchement ce qui m'attiroit à Bordeaux; j'espérai même un instant qu'il auroit pu avoir entendu parler de ma mère; je lui dis son nom et lui en demandai des nouvelles : il n'en sçavoit rien. Je le remerciai avec la plus sensible reconnoissance du service qu'il venoit de me rendre; je lui demandai son nom qu'il ne me dit pas, sous prétexte qu'il viendroit lui-même à son retour sçavoir si j'étois arrivée à bon port. Quand mon postillon fut monté à cheval, il lui dit devant tous les autres qu'il prît garde à me bien mener et à ce qu'il ne m'arrivât rien; qu'il alloit rendre compte à Barbezieux de tout ce qui s'étoit passé icy, et qu'à son retour, dans huit jours, il prendroit des informations et feroit payer de leur vie la moindre insulte qui me seroit faite. Il me fit partir devant lui et je lui fesois encore des signes de remerciemens qu'il ne me voyoit déjà plus. Alors nous nous embrassâmes, Rosalie et moi, de tout notre cœur; les larmes nous gagnèrent, et ces larmes me soulagèrent : j'étouffois depuis plusieurs heures.

Je fus coucher à Angoulême, où je fus reconnue et bien soignée par la maîtresse d'auberge.

A la poste de Montlieu [1], je trouvai un pauvre vieillard impotent. Pendant que je lui donnois quelques

[1] Bourg de Saintonge; actuellement chef-lieu de canton, dans l'arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure).

monnoyes et ce qui nous restoit de pain, il me dit qu'il avoit une jambe paralysée et qu'il avoit eu des attaques d'apoplexie. En l'écoutant parler, je pris notre poulet, le reste du pâté et des gâteaux de plomb, et, petit à petit, je lui donnai tout ce qui étoit dans la voiture avec quelques autres monnoyes. Il nous bénissoit tant, il paroissoit si content, qu'en partant je penchois la tête à la portière, regardant cette pauvre figure si rayonnante de joie au milieu de tant de misère... et pour si peu! alors il me vint l'idée que si je lui avois donné un ou deux louis cela m'auroit porté bonheur pour ma mère! La voiture alloit très-vite, je voulus la faire arrêter pour retourner; mon agitation augmentoit, mon cœur se gonfloit; j'avois la main à la glace de devant pour la baisser, puis je la retirois... Tout ce qui me passa alors par la tête est indéfinissable.

— Ma mère est sauvée, me disois-je, si je retourne; Dieu a peut-être envoyé cet homme sur mon chemin... mais ils me croiront folle si je m'arrête.

Un instant après je sentois que je me repentirois peut-être amèrement de n'être pas retournée; je me disois : que m'importe ce que penseront mes gens et un postillon en comparaison d'un si grand intérêt.

Pendant ce tems, nous fesions bien du chemin; nous étions à plus d'un quart de lieue de la poste. Enfin ce combat [1]. . . . . .

[1] Lacune dans le manuscrit.

J'arrivai le lendemain d'assés bonne heure au dernier passage des rivières de Bordeaux. J'aperçus de bien loin un des gens de ma mère. Je ne puis exprimer ce qui se passa en moi, et le déchirement que j'éprouvai entre la crainte et l'espérance, jusqu'à ce que je lui eusse parlé. Cependant, arrivée assés près pour pouvoir me faire entendre, je n'avois pas le courage de demander des nouvelles dans la crainte de la réponse; mes paroles expiroient sur mes lèvres; je me mis à fondre en larmes. Enfin, quand on m'eut dit que ma mère étoit mieux et qu'on espéroit de la sauver, il me sembla que le ciel me récompensoit à l'instant même de toutes les peines et de tous les dangers que j'avois essuyés dans le voyage.

Pendant que nous traversions la rivière, le domestique me donna des détails sur l'état de ma mère; il me prévint que je serois effrayée de la difficulté avec laquelle elle parloit; qu'elle m'attendoit avec la plus grande impatience; que, depuis trois jours, elle envoyoit sa voiture avec lui pour m'attendre au port, et que, toutes les fois qu'il rentroit, elle paroissoit très-affectée dans la crainte de mourir sans m'avoir vue.

Quand j'arrivai à Bordeaux, je trouvai mes enfans[1] sur l'escalier; je fus obligée de m'asseoir sur une des marches, où je restai fort longtems sans pouvoir expri-

[1] Marie-Louise-Stéphanie-Béatrice-Nathalie, née le 28 octobre 1782; Anne-Joséphine-Françoise-Stéphanie, née le 26 décembre 1787; Jeanne-Henriette-Calixte-Stéphanie, née le 19 février 1790.

mer tout ce que je sentois et sans avoir la force d'aller plus loin ; chaque personne de la maison que je voyois me fesoit une nouvelle secousse d'attendrissement. Je vous ay dit que ma mère étoit chez un de nos parens, Mr de Buch, ancien conseiller au parlement, qui avoit une très-grande maison et une nombreuse famille [1]. On me conduisit dans l'appartement de Mde de Buch, et comme je demandois instamment à voir ma mère et qu'on me remettoit au lendemain pour éviter de lui causer un saisissement le soir, je crus qu'elle n'existoit plus, et je tombai dans un tel état que Mr et Mde de Buch me permirent d'aller à la porte de son cabinet et trouvèrent moyen que je pusse la voir sans qu'elle m'aperçût ; mais ma chienne, à laquelle on n'avoit point fait attention, entra dans la chambre et ma mère la reconnut. Celle-cy dit tout de suite, avec un mouvement de joie :

— Ma fille est arrivée : voilà sa chienne.

On força ma mère à ne consentir à me voir que le lendemain. Quoiqu'on me fit coucher sur le champ, ma soirée ne fut pas calme ; je ne cessois de me faire dire par nos bons parens tous les détails de sa maladie, et de m'occuper de mes petites.

[1] François Amanieu de Ruat, captal de Buch, seigneur de la Teste, etc., petit-fils de Jean-Baptiste Amanieu de Ruat, captal de Buch, et d'Anne du Breuil de Fonreau, dame de la baronnie de Chassiron, cousine germaine de mon quatrième aieul, Théophile Audebert de la Morinerie. C'est de cette manière que s'établissait la parenté de M. de Buch avec Mme de Lâge.

Ma mère ne sçavoit rien de ce qui se passoit à Bordeaux et en France depuis six semaines.

On attendit, le lendemain, l'arrivée du médecin pour me faire entrer dans sa chambre; encore on ne m'y laissa d'abord que cinq minutes pour ne pas prolonger les émotions vives qui pouvoient lui nuire; elle ne put que me serrer les mains, et moi je ne pus que baiser les siennes et les arroser de mes larmes.

Je rentrai peu de tems après, et dès lors je ne quittai plus sa chambre pendant plusieurs mois.

C'est le 4 août que j'arrivai à Bordeaux. Nous apprîmes le 13 au soir la journée du 10. Ma mère étoit encore si mal que je ne sortois même pas de sa chambre pour m'habiller; elle étoit inquiette et n'aimoit pas qu'on parlât bas, de manière que je n'appris cet affreux événement que par quelques mots de M^de^ de Buch et par les papiers publics qu'elle me remit.

Ma mère fut pendant plus de trois semaines dans un état qui, alternativement, nous fesoit craindre ou espérer pour sa vie.

Ce fut un jour, après qu'elle eut pris une potion d'opium et que toute la nuit elle avoit été à la mort, que j'appris les horribles massacres des 2 et 3 septembre par un journal qu'on crioit dans les rües. J'entendis heurler dessous nos fenêtres. Je ne chercherai pas, ma chère amie, à vous peindre ma position : j'avois passé toute la nuit auprès de ma mère que j'adore et que je croyois perdre à chaque instant; j'apprenois le

massacre de ma malheureuse Princesse [1] et de mes deux oncles, l'évêque de Saintes et l'évêque de Beauvais, massacrés aux Carmes [2]. Non ! il n'est pas possible d'ajouter un mot de plus; cet affreux événement, tout ce que j'éprouvai alors, est encore trop sensible et trop déchirant au fond de mon cœur ! Mais il est peut-être heureux que ce soit le jour précisément où ma mère étoit le plus mal que j'appris tous ces malheurs : la préoccupation où j'étois d'elle, la fatigue que j'éprouvois depuis longtems, et les soins continuels de son état qui me forçoient à m'occuper, m'ont peut-être sauvée du désespoir. Je passai toute la journée sans oser parler à qui que ce soit, de peur de m'attendrir jusqu'à la foiblesse, et que ma mère ne s'en aperçût.

Je ne vous donnerai pas les détails de ces cruels événemens; ils sont très-exactement décrits partout, et je n'ai pas le courage de les répéter. Ce n'est que successivement que je les ay tous connus. Pour ce qui regarde ma malheureuse Princesse, je n'en ay sçu positivement les circonstances qu'à mon retour à Paris

[1] Le 3 septembre 1792.

[2] C'était les deux frères : François-Joseph de la Rochefoucauld-Bayers, pair de France, évêque de Beauvais, député du clergé de Clermont en Beauvoisis aux États généraux, massacré au couvent des Carmes le 3 septembre 1792.

Pierre-Louis de la Rochefoucauld-Bayers, évêque de Saintes, député du clergé de Saintes aux États généraux, mutilé le 2 septembre et achevé le 3. Ils étaient parents de M. de Lâge par sa grand'mère, Marie-Louise de la Rochefoucauld.

par ceux de ses gens qui lui étoient attachés et par M^de^ de Tourzel [1], gouvernante des Enfans de France, qui étoit à la Force avec elle, et qui, jugée en même tems, fut sauvée par Manuel [2] qui avoit aussi promis de sauver M^de^ de Lamballe.

Je vous préviens que l'ouvrage qui a pour titre : *Mémoires de Madame la princesse de Lamballe* [3] est une cochonnerie abominable, faite par une femme dont nous n'avons jamais entendu parler, et qui certes, non-seulement ne connoissoit pas son intérieur, mais pas même sa basse-cour. Cet ouvrage, écrit d'ailleurs en style de cuisinière, est rempli de faussetés et de platitudes. Il faut rendre cependant justice à l'auteur : il n'a pas été écrit dans de mauvaises intentions. J'étois à Paris lorsque ce livre parut. Je fus aussi révoltée du style que des mensonges qu'il contenoit. Après en avoir parlé à plusieurs des amis de M^de^ de Lamballe, et sûre du consentement de M^de^ de Ginestous, de

[1] Augustine-Éléonore de Pons, gouvernante des Enfants de France, mariée à Louis-Yves du Bouchet de Sourches, marquis de Tourzel, conseiller d'État, prévôt de l'hôtel du roi et grand prévôt de France.

[2] Pierre-Louis Manuel, procureur-syndic de la commune de Paris, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris et exécuté le 14 novembre 1793.

[3] *Mémoires historiques de Marie-Thérèse-Louise de Carignan, princesse de Lamballe, une des principales victimes immolées dans les horribles journées des 2 et 3 septembre 1792, publiés par Mme Guenard.* A Paris, chez Lerouge, imprimeur, passage du Commerce, cour de Rohan, près la rue Saint-André des Arts; l'auteur, rue de la Tour-d'Auvergne, n. 135; 1801, 4 vol. in-12.

M^de^ de Pardaillan [1] et de M^de^ de Las-Cazes [2], j'envoyai chercher l'homme qui avoit été intendant de la maison de la Princesse; je l'engageai à signer une note que je fis mettre dans les journaux, par laquelle il étoit dit que les personnes qui avoient été attachées à M^de^ la princesse de Lamballe et ses amis encore existans avertissoient le public que les Mémoires qui paroissoient sous son nom, non-seulement n'étoient pas d'elle, comme il étoit aisé de s'en convaincre par le style; mais que tous les faits qu'ils contenoient étoient faux ou rendus avec l'ignorance d'une personne qui étoit bien loin de connoître l'intérieur et les habitudes de M^de^ la princesse de Lamballe; qu'on rendoit justice aux intentions de ceux qui avoient dicté ces Mémoires; mais qu'il étoit souvent dangereux et toujours inutile de parler de choses qu'on n'avoit pas été à portée de savoir; qu'il suffisoit de citer deux des principaux faits affirmés dans cet ouvrage pour prouver la fausseté du reste. Premièrement, il est dit que lors du départ du Roi pour Varennes, M^de^ la princesse de Lamballe fut à Londres où elle eut plusieurs conférences avec le Roi et la Reine d'Angleterre; que ce fut elle qui fit passer à la Reine les avis de Leurs Majestés Britanniques;

1 Mme la comtesse de Pardaillan, dame d'honneur de la princesse de Lamballe.

2 Rose-Rémonde Budes de Guébriant, dame d'honneur de la princesse de Lamballe, mariée à Pierre-Jean, marquis de Las-Cazes, mestre de camp du régiment de Penthièvre-infanterie. Elle était cousine germaine de M. de Lâge par sa mère, Jeanne-Marguerite de Kergariou.

qu'elle séjourna plusieurs mois à Londres, et que ce fut de cette ville qu'elle partit pour venir trouver la Reine à Paris. Le fait est que ce fut à Passy qu'elle apprit le départ du Roi par une lettre de la Reine qui lui fut remise deux heures après leur sortie des Tuileries. Elle partit tout de suite, passa par Aumale avertir M^r le duc de Penthièvre et M^de la duchesse d'Orléans, et les engager à se sauver. Ne pouvant pas les déterminer à partir, elle fut s'embarquer à Boulogne pour Douvres où elle ne resta que deux jours et n'eut aucune communication avec qui que ce fût. Elle fut ensuite à Ostende, de là à Bruxelles, puis à Aix-la-Chapelle d'où elle partit le 16 octobre pour venir rejoindre la Reine à Paris. Lorsque je vous ay parlé de notre fuite de Passy, le jour du départ du Roi pour Varennes, vous avés vu que j'étois avec M^de la princesse de Lamballe; que je ne l'ai pas quittée jusqu'à Aix-la-Chapelle, d'où elle est rentrée en France. Ainsi vous pouvés juger de mon étonnement de voir que si peu d'années après, et quand tous ceux qui étoient avec elle existent encore, on ose écrire et publier de pareilles faussetés. Quant au second fait, l'auteur des Mémoires dit qu'il a sçu tous les détails qu'il rapporte de l'intérieur de la prison de M^de de Lamballe et de ses derniers momens, par M^de de P., sa première femme de chambre, qui, dit-il, ne l'a point quittée. M^de la princesse de Lamballe n'a jamais eu de femme de chambre dont le nom commençât par

cette lettre. Pas une de ses femmes, qui toutes vivent encore, n'a pu parvenir jusqu'à sa prison; elle n'avoit personne à elle à l'hôtel de la Force. La bonne Melle Mertins, sa première femme de chambre, qui avoit toute sa confiance, trouva le moyen d'entrer à l'Assemblée, dans l'appartement de M. de Villemotte [1], les deux jours que notre malheureuse Princesse y passa avec la Famille Royale. Comme ni la Reine, ni Madame Élisabeth n'avoient pu avoir aucune de leurs femmes, Melle Mertins les servoit. Madame Élisabeth et M^de^ de Lamballe couchoient dans le même cabinet, sur des matelas par terre, la bonne Mertins à leurs pieds; la Reine, Madame et Monsieur le Dauphin dans un autre, donnant dans cette pièce, et la porte ouverte; le Roi dans une chambre au bout du corridor avec un valet de chambre nommé Cléry; mais lorsqu'on les conduisit au Temple, une ou deux femmes de chambre de la Reine et de M^de^ de Lamballe purent seules entrer, et lorsque la Princesse fut jetée seule à l'hôtel de la Force, aucune de ses femmes ne put y parvenir. Ainsi donc, tout ce que l'auteur des Mémoires lui fait dire tête à tête avec M^de^ P. doit être regardé aussi faux par le public que ridicule par tous ceux qui avoient l'honneur de connoître particulièrement M^de^ la princesse de Lamballe. Ces deux faits suffisent pour faire juger

[1] M. de Villemotte, écuyer en chef de l'Académie royale pour l'équitation au manége des Tuileries.

du reste. D'ailleurs, qui que ce soit de la maison de la Princesse n'a jamais vu la personne qui a composé cet ouvrage ni entendu parler d'elle. Nous présumons que c'est une cuisinière ou quelque revendeuse à la toilette.

Je communiquai la note que je voulois faire publier à Mr de Clermont, à Mdes de Las-Cazes, de Pardaillan, de Brunoy [1], et à plusieurs de ses amis intimes; son intendant la signa, et nous la fîmes mettre dans les journaux qui venoient d'annoncer ces Mémoires et d'en faire l'éloge. Au reste, c'est le même auteur qui a fait *Irma* [2], et qui, au milieu de toutes les platitudes et de toutes les cochonneries inimaginables, fait donner cette instruction par Madame Élisabeth à Madame Royale :

— Monsieur le Dauphin, mon père, a voulu faire assassiner Louis XV, son père; et Louis XV a fait empoisonner son fils.

Outre l'atrocité de composer, d'écrire et de publier une semblable calomnie, il ne seroit pas possible de croire, si on ne l'avoit pas lu, qu'il existe un être qui a pu mettre un tel discours dans la bouche de Madame Élisabeth, et dans un tems où tout ce qui reste de la Cour a connu cette angélique personne.

[1] Jeanne-Françoise-Émilie de Pérusse des Cars, femme de Armand-Louis-Joseph Pâris de Montmartel, marquis de Brunoy.

[2] *Irma ou les malheurs d'une jeune orpheline, histoire indienne.* La première édition de ce roman, qui obtint un certain succès, est de Paris, 1801; 2 vol. in-12.

Je vous ay donné les détails de mon indignation et de celle de ma mère, lorsque ce livre nous parvint à Saintes; nous ne pûmes l'achever.

Placer cette remarque du cardinal de Retz qui m'a frappée en le relisant depuis que j'ai écrit cecy : il dit en propres termes « la vanité ridicule de ces auteurs impertinens, qui étant, pour ainsi dire, nés dans la basse-cour, et n'ayant jamais passé l'antichambre, se piquent de ne rien ignorer de ce qui s'est passé dans le cabinet. J'admire à ce propos l'insolence de ces gens de néant en tout sens, qui s'imaginent avoir pénétré dans tous les replis des cœurs de ceux qui ont eu le plus de part dans les affaires, et qui n'ont laissé aucuns événemens dont ils n'ayent prétendu avoir développé et la suite et l'origine. Je trouvai un jour sur la table du cabinet de Mr le Prince deux ou trois ouvrages de ces âmes serviles et vénales. Mr le Prince me dit, en voyant que j'y avois jeté les yeux : — Ces misérables nous ont fait vous et moi tels qu'ils auroient été, s'ils s'étoient trouvés dans nos places [1]. »

Je ne connois jusqu'à présent d'ouvrage véridique où il soit question de l'intérieur de la Famille Royale

[1] *Mémoires du cardinal de Retz*; édit. de 1777, IIe volume, p. 397.

que les Mémoires de Mr Bertrand [1], et ceux de Cléry [2], valet de chambre du Roi, qui est resté enfermé avec lui au Temple. Ce dernier ouvrage est d'un intérêt et d'une vérité qui doivent le rendre à jamais précieux : ce sont des faits sans réflexions, sans interprétations. Il peut en exister d'autres très-vrais et très-intéressans; je ne les ay pas lus. Plusieurs personnes à portée de bien juger m'ont parlé d'une Histoire de la Révolution très-bien faite et très-exacte, sous le titre de[3]. . . . . .

Vous voyés, ma chère, qu'il est impossible de parler longtems de moi : tout me ramène à des êtres et à des événemens bien plus intéressans.

Placer ici la lettre que j'ai reçue de mon mari qui me donna tant d'inquiétude et de chagrin; la retraite de l'armée des Princes et des Prussiens; les succès des François, etc.; la proposition qu'on me fit de divorcer; mon refus — quoique j'en eusse reçu l'autorisation de mon mari pour sauver mon bien et ma vie; — le [4]. . . . . .; le séjour de Mde de Ginestous à Boulogne, où je lui envoyai mes lettres pour mes amis.

[1] *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI.*

[2] *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France ;* Londres, 1798, in-8o. C'est la première édition.

[3] Lacune dans le manuscrit.

[4] Trois mots environ enlevés avec intention.

Depuis cette époque des 2 et 3 septembre jusqu'aux premiers jours de janvier, où j'appris la maladie de mon beau-père [1], je ne fus occupée que de soigner ma mère et de lui cacher une partie de nos malheurs; car il étoit impossible qu'elle les ignorât tous. Elle avoit deux médecins, l'un très-royaliste et l'autre forcené républicain; malheureusement, c'étoit ce dernier qui avoit le plus de savoir et dont le traitement lui avoit sauvé la vie. Je me souviens qu'un des jours où elle étoit le plus mal et où elle en avoit un à chaque côté de son lit, elle leur dit :

— Messieurs, je vous en supplie, entendés-vous un peu mieux sur ma constitution que sur celle de l'État.

Ce mot les fit rire, ainsi que nous qui avions la mort dans le cœur. Ma mère, quoique bien mal encore dans le mois de janvier, étoit cependant hors de tout danger, et on commençoit à la lever. J'ai eu le bonheur de lui entendre dire plusieurs fois avec attendrissement qu'elle étoit persuadée que mon retour, mes soins et la joie de me revoir avoient contribué à la rendre à la vie.

Ce fut vers ces premiers jours de janvier que j'appris que mon beau-père étoit très-mal. Vous avés vu ma tendresse pour lui et tout ce que je lui devois de reconnoissance. On me manda que ce qui paroissoit l'affecter le plus étoit de mourir sans voir aucun de ses enfans

[1] François-Paul, marquis de Lâge de Volude, seigneur du Tirac, d'Asnières, des Touches-en-Champagnolles, de la Barde, de la Rigaudière, de Bonlieu, etc., né le 10 septembre 1734 au château d'Asnières, marié le 11 septembre 1759 à Marie-Jeanne-Claudine de Kergariou, mort en 1793.

et moi qu'il chérissoit comme sa propre fille; qu'il ne vouloit pas que je revinsse étant notée et persécutée comme émigrée; mais qu'il me prioit instamment de lui envoyer mes enfans. Le château qu'il habitoit [1], et où j'avois été si heureuse et si gâtée par lui et par sa famille, n'est qu'à vingt lieues de Bordeaux, je ne balançai pas à partir sur-le-champ. Outre que je le chérissois comme un père, et plus que mon propre père qui n'avoit jamais eu tant de bontés pour moi, je crus devoir à mon mari cette marque de dévouement pour un père qu'il adoroit. Je partis malgré les instances de ma mère et des parens chez qui nous étions. J'obtins que Grassy, ce fameux médecin dont j'ai parlé, viendroit avec moi. Nous emmenâmes mes enfans; et dès Mirambeau [2], à cinq lieues de chez mon beau-père, nous sçûmes par les gens de la poste qu'il alloit un peu mieux. Nous arrivâmes assés tard au Tirac. Il vint au-devant de moi jusqu'au vestibule; je me jetai dans ses bras avec une joie extrême de le voir aussi bien. Il fut excessivement attendri, et le médecin, tout ennemi qu'il étoit de notre parti, fut touché de notre entrevue et de voir ce respectable vieillard serrer tendrement contre son cœur mes enfans et moi, et être partagé entre la joie de nous revoir et la crainte déchirante que je fusse arrêtée chez lui. Nous soupâmes à côté de son fauteuil, moi, lui

[1] Le château du Tirac, paroisse de Lorignac, en Saintonge.

[2] Bourg de Saintonge, actuellement chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure).

tenant toujours la main, lui, nous interrompant alternativement par le bonheur de nous revoir encore et par le cruel rapprochement de notre position comparée au tems où nous avions été si heureux en si nombreuse famille et si aimés de tout ce qui nous entouroit. Nous parlâmes du procès du Roi : mon pauvre beau-père ne doutoit pas qu'il ne fût sauvé par le peuple, et je le vis si douloureusement occupé de la position de Louis XVI, que j'évitai de lui faire part de mes craintes.

Grassy, quoique républicain, fesoit profession d'avoir en horreur de tels crimes, et j'ai vu ensuite par le reste de sa conduite que cela étoit vrai. Après souper il me demanda de le laisser seul avec mon beau-père pour le consulter sur sa santé. Je montai chez moi où j'attendis Grassy avec l'agitation et l'impatience que me donnoit mon sentiment pour ce bon père. Grassy monta une heure après, et quoique je pusse juger à sa contenance et à ses premières paroles du peu d'espoir qui me restoit, il m'étoit impossible de me rendre à cette cruelle conviction : l'espérance restoit toujours au fond de mon cœur. Je suppliai Grassy de le sauver, comme si c'étoit en son pouvoir ! je lui offris tout ce que j'avois. Avec douceur et amitié il me fit sentir qu'il falloit du courage; que surtout il ne falloit point paroître affectée devant mon beau-père; il me promit de rester le lendemain pour l'examiner encore et se consulter avec son chirurgien; qu'il m'enverroit de Bordeaux les remèdes qu'il croyoit les plus efficaces pour prolonger ses jours.

Il me répéta qu'il ne vouloit pas me faire espérer de le sauver, quand cela lui paroissoit impossible; que sa maladie étoit une dissolution complète du sang occasionnée par les chagrins; que pendant le peu d'instans qu'il étoit resté avec lui il étoit revenu sans cesse à lui parler de ses deux fils, de moi et de ses petits-enfans avec un attendrissement qui achevoit de le tuer.

Les larmes que je versai le lendemain en l'embrassant n'étoient plus les larmes de la veille, des larmes d'espoir ! La douloureuse vérité me le fit envisager avec d'autres yeux; j'aperçus dans sa figure un changement que je n'avois pas vu d'abord, ou sur lequel ma tendresse avoit cherché à s'abuser. Quelle journée je passai! mais moins malheureuse encore que celles qui la suivirent. Je pensois que le jugement de Grassy n'étoit pas sans appel; je cherchois à chaque instant dans ses yeux un reste d'espérance. Je voyois mon beau-père marcher, se ranimer en causant avec moi, sourire à mes enfans et paroître revivre. Il rit même d'assés bon cœur lorsque sa vieille femme de charge, à qui ma pauvre Calixte avoit été confiée dès l'instant de sa naissance, nous l'amena avec une robe de ces grosses étoffes brochées à grandes fleurs, qu'elle lui avoit fait faire apparemment avec une robe qu'elle avoit découverte dans quelque armoire du château, et qui venoit au moins de la grand'mère de mon beau-père [1]. A ce

[1] Du côté paternel, c'était Jeanne de Montaigne, arrière-petite-nièce

vêtement qui assommoit ce pauvre enfant et qui lui ôtoit toute possibilité de s'asseoir, étoient joints une collerette, des manchettes et un bonnet d'une dentelle qui avoit certainement deux cens ans; tout cela rattaché avec des rubans d'un gros rouge. Effectivement, de ma vie je n'avois vu une pareille caricature; mais ce qui étoit plus plaisant, ce qui l'auroit été davantage dans un autre tems, c'étoit la satisfaction de cette bonne femme qui méprisoit beaucoup les petits fourreaux de percale des deux petites que je menois, et qui sûrement les plaignoit beaucoup de cette mesquinerie de ma part; ajoutés à cela les révérences qu'elle fesoit faire à ma pauvre enfant, et le compliment qu'elle lui fit réciter avec la déclamation qu'elle lui avoit apprise. Mon beau-père, naturellement gai, s'amusa beaucoup de tout cela et nous conta, après le départ de cette bonne femme, qu'il étoit fort en froid avec elle parce qu'il n'avoit pas voulu convenir que Calixte étoit plus jolie que ses deux sœurs. Elle regardoit cette enfant, ainsi que tous les gens de la maison, tellement comme la sienne, parce qu'elle étoit née et restée dans le château, que je n'osois rien dire de peur de les affliger, et quoiqu'ils m'ayent bien impatientée par leurs gâteries, je pris le parti de ne rien changer, craignant aussi de faire de la peine à mon beau-père qui étoit un peu foible pour ses gens et

du célèbre philosophe, et, du côté maternel, Marie-Angélique de la Rochefoucauld-Surgères.

surtout pour cette vieille bonne qui soignoit sa maison depuis trente ans, et qui n'avoit jamais éprouvé la moindre contrariété : il étoit si bon! ses gens étoient si heureux chez lui! je crois que jamais de sa vie il n'en avoit renvoyé un seul : tous les jeunes étoient des enfans nés dans la maison; il en avoit seulement huit de la même famille, les vieux père et mère et six enfans qui nous ont tous été bien fidèles.

Le jour que le médecin resta avec nous, je ne cessai de lui faire observer tout ce qui me donnoit de l'espérance; il me sembloit qu'un nouvel examen pouvoit le faire revenir du cruel jugement qu'il avoit porté sur l'état de mon beau-père; mais le lendemain, quand il fut parti après m'avoir confirmé tout ce qu'il m'avoit dit; oh! mon Dieu! dans quelle stupeur je restai! Et quand je rentrai chez mon beau-père, que je le trouvai dans le lit qui me parut alors un lit de mort, quand je le vis sourire et s'occuper de moi comme s'il ne se fût agi de rien pour lui, mon cœur se déchira, mon gosier se serra, et, plusieurs fois pendant le peu de jours qu'il m'a été permis de rester près de lui, malgré mes efforts pour me contenir, il m'a vue fondre en larmes dans sa chambre. Alors je prétextois des souvenirs sur ma pauvre Princesse, ou mes craintes pour le Roi, ou le malheur de notre position; et assurément aussi dans mes larmes et dans mon désespoir, il entroit bien de tout cela. Il me fesoit approcher de son fauteuil, m'embrassoit, cherchoit à me calmer, me disoit que je

devois jouir du bien que je lui fesois; qu'enfin il avoit le bonheur de revoir un de ses enfans et de n'être pas resté seul au monde :

— Car vous êtes ma fille! me disoit-il, ma propre fille! ma bonne fille!

Il me remit presque tout l'argent qu'il avoit alors en or pour l'envoyer à mon mari et à mon beau-frère. Je ne sais pas s'il prévoyoit sa mort prochaine; il évitoit toujours de me parler de son état. Nous passions nos journées fort tristement : il aimoit qu'on lui fît la lecture, et entre moi et l'abbé, ancien gouverneur de ses enfans, nous passions les journées à lire pour éviter les conversations qui tournoient toujours à des attendrissemens qui pouvoient lui être funestes, et que moi je ne pouvois pas contenir. Nous lisions le jour cette Encyclopédie qui étoit si intéressante à certains égards, et dont les auteurs nous ont fait tant de mal; le soir nous lisions Massillon ou Bossuet.

J'étois avec lui depuis douze jours et je comptois y rester, recevant de Bordeaux d'assés bonnes nouvelles de ma mère, lorsqu'un maire d'un canton voisin qui avoit été bien mauvais, mais qui avoit quelques obligations à mon beau-père, vint promptement me donner avis que quatre gendarmes étoient partis de Pons avec ordre de m'arrêter et de me conduire dans les prisons du département pour m'y faire juger comme émigrée rentrée. Malheureusement, il entra d'abord dans la chambre de mon beau-père, où j'étois, pour lui donner

cet avis; ce qui lui causa un sentiment de douleur des plus violens. Il eut encore la force de me faire remettre tout ce qu'il y avoit chez lui en assignats ou en argent; il avoit heureusement conservé de très-bons chevaux qu'il fit atteler à une petite voiture très-légère; il me demanda de lui laisser mes enfans; mais quand je lui dis les derniers adieux, il sembla que son cœur se brisoit en me voyant, disoit-il, pour la dernière fois de sa vie; il paroissoit plus occupé de mes dangers que des siens; et effectivement, si j'avois été prise alors, j'aurois péri avant que la maladie eût terminé sa pénible existence. Ce fut alors que je jugeai qu'il connoissoit son état; car dans cet instant il me témoigna le regret de n'avoir pas vendu quelques-unes de ses terres pour en faire passer les fonds à mon mari en pays étranger. Il me dit qu'il désiroit garder mes enfans pour nous conserver par leur présence une partie de sa fortune; il me reparla de ses deux fils avec une tendresse qui dans ce moment me déchiroit l'âme; il me dit qu'il nous recommandoit de rester bien unis comme nous l'avions toujours été. Enfin je m'arrachai de sa chambre, des caresses de mes enfans, des marques d'attachement de tous ses gens, dans un état impossible à décrire. Le pauvre homme! il avoit fait venir son postillon qui nous étoit très-fidèle, et lui avoit dit les chemins détournés que je devois prendre pour éviter ceux qui iroient à ma poursuite, et, en donnant ses derniers ordres pour la sûreté de mon départ, les larmes

le gagnoient, et il prononçoit d'une voix sanglotante :

— Mon ami, sauve ma belle-fille; c'est le dernier service que tu puisses me rendre, et le plus grand de tous.

Je partis avec Rosalie et ce seul postillon. Tant que je pus apercevoir le château j'avois la tête à la portière; après je me résignai à mon sort; mais la vitesse des chevaux et l'intelligence du postillon me rassuroient un peu. Le chemin de traverse que nous avions pris et sur lequel nous faillîmes nous briser mille fois, aboutissoit au Petit-Niort [1] où se trouvoit la grande route. Le postillon dit qu'il lui falloit un guide pour la traverse qui conduisoit jusqu'à Blaye; qu'il ne la connoissoit pas; il m'engagea à me confier à la maîtresse d'auberge du Petit-Niort, qu'il m'assura être une digne femme très-attachée à mon beau-père qui passoit là sans cesse et s'y arrêtoit avec ses chevaux. Elle nous donna son propre fils : celui-ci fit rafraîchir promptement mes chevaux et nous repartîmes à neuf ou dix heures du soir, le 24 janvier, par un tems affreux et des chemins où certainement jamais voiture n'avoit passé.

Nous arrivâmes à Blaye à sept heures du matin. Je demandai promptement un bateau pour les sept lieues qui nous restoient à faire par mer; il n'y en avoit point

[1] Le Petit-Niort dépend de Mirambeau.

de prêt où l'on pût embarquer les chevaux, et mon beau-père m'avoit donné l'ordre de faire passer les siens à Bordeaux, de les vendre et d'en faire parvenir les fonds à ses enfans. Pendant qu'on préparoit ce petit bâtiment, j'entrai dans la cuisine de l'auberge où il y avoit quelques paysans dont heureusement je n'entendois pas la conversation. Rosalie et les maîtres de la maison vinrent me supplier de passer dans une chambre, et comme j'insistois pour rester où j'étois, ils me dirent qu'ils avoient à me parler. Là, ils ne continrent plus leur affliction; ils m'apprirent que le plus grand des malheurs accabloit la France : ils avoient préféré me faire savoir les premiers cette affreuse nouvelle, pensant au danger de me la laisser apprendre par ceux qui étoient en bas. Ils n'eurent pas le courage de m'en dire davantage, et me remirent divers papiers publics, où je lus la confirmation de la condamnation et de la mort du Roi [1]. J'étois tombée dans un tel état, qu'on vint m'avertir plusieurs fois que tout étoit prêt, sans que j'en eusse compris un mot. Il fallut cependant partir : on me fit sentir que les gendarmes qui avoient suivi mes traces arriveroient avant peu, et quoique les maîtres de cette maison fussent attachés à ma famille, ils me dirent qu'il leur seroit impossible de me cacher. Au moment où je traversai le port pour m'embarquer, je fus abordée par un grand

[1] 21 janvier 1793.

monsieur, en habit de garde national, avec deux épaulettes, très-affairé, qui me demanda la permission de passer sur mon bateau, parce qu'il n'y en avoit point d'autre prêt à partir, et qu'il étoit très-pressé de se rendre à Bordeaux pour des affaires de la garde nationale de Blaye. Je réfléchis que son habit ne me donnoit pas la liberté de refuser. Nous nous embarquâmes, et je fus me réfugier dans la cabine, où je me livrai à toutes les douleurs. La pluie ayant obligé le monsieur embarqué dans notre bateau à se retirer près de nous, Rosalie fesoit tout ce qu'elle pouvoit pour m'engager à me contenir devant lui. J'étois dans un tel état de désespoir, que je lui répondis tout haut qu'on feroit de de moi tout ce qu'on voudroit, mais que nulle crainte dans le monde ne pourroit m'empêcher de pleurer le Roi. Alors cet officier se laissa aller à ses propres impressions; nous reconnûmes que bien loin de partager l'opinion que son costume indiquoit, il étoit pénétré de douleur. Quand il s'absentoit quelques instans Rosalie me disoit qu'elle craignoit qu'il ne me trompât.

— Hélas! lui dis-je, il n'a pas besoin de cette feinte: seroit-ce pour connoître nos sentimens? il les voit assés; je ne cherche point à cacher l'horreur et la douleur que j'éprouve, et il n'a aucun intérêt à chercher à nous ménager et à paroître partager nos sentimens ; au contraire, ceux qui pensent autrement s'en font gloire, et il n'y a pas de sûreté à feindre de paroître un honnête homme.

J'avois raison : cet officier étoit frappé de terreur et d'indignation; il prononçoit souvent plusieurs mots sans suite, mais qui me firent connoître combien il avoit en horreur l'habit qu'il étoit forcé de prendre, ou les opinions qu'il avoit peut-être déjà adoptées. Il ne cessoit de répéter, avec des gestes de désespoir :

— Infernale révolution ! Scélérats qui nous ont tous trompés ! Malheureux roi !

Le vent étoit contraire; nous n'arrivâmes qu'à six ou sept heures du soir à Bordeaux; il fesoit nuit et la pluie tomboit à verse. Mon compagnon de voyage me fit ouvrir la première maison qu'il rencontra pour me reposer, pendant qu'il alloit me chercher un fiacre. Je m'aperçus que son uniforme et le ton bref et absolu de sa parole me fesoient recevoir avec répugnance, sans qu'on osât cependant me refuser. Je trouvai auprès du feu une vieille femme qui pleuroit, une plus jeune qui paroissoit consternée. J'étois assise de l'autre côté : il y avoit un silence qui n'étoit interrompu que par des sanglots. J'entendis le maître de la maison venir dire à sa femme de se contenir devant nous, et celle-cy lui répondre avec l'accent de la plus profonde douleur:

— Laisse-moi, ne vois-tu pas qu'ils pleurent aussi.

Alors nous ouvrîmes notre cœur comme si nous nous connoissions. Je leur demandai si l'affliction étoit générale à Bordeaux : ils me dirent qu'il y avoit une consternation parmi le peuple, qu'aucune crainte n'avoit pu dissimuler; que toutes les boutiques des Chartrons

avoient été fermées à l'instant même. Nous étions chez un épicier : il me dit que depuis la veille, on avoit appris cette affreuse nouvelle. La femme ajouta :

— Vous voyés mon mari? depuis hier il n'a pu ni manger, ni dormir, ni s'occuper de quoi que ce soit au monde. Ils peuvent me tuer, me dit-elle; mais ils ne m'empêcheront pas de maudire ceux qui ont tué ce bon Roi qui aimoit tant son peuple, qui ne lui avoit fait que du bien : ce sont eux qui ont empêché tout le bien qu'il vouloit leur faire encore.

Elle continua longtems de pareils discours, ainsi que son mari et tous ceux qui étoient là. Mes larmes s'adoucissoient et couloient plus facilement en entendant parler de la sorte.

Le fiacre arriva; l'officier me conduisit à la porte de mes parens. Je crois qu'il ne me dit pas son nom. Je ne l'ai plus vu depuis.

On prévint doucement ma mère de mon arrivée, et des raisons qui me fesoient venir si précipitamment. Je la trouvai, ainsi que toute la famille, dans une consternation qu'il est plus facile de concevoir que de décrire. Je me jetai dans les bras de ma mère; nous confondîmes nos douleurs et nous restâmes tous plusieurs heures sans pouvoir proférer autre chose que des exclamations de désespoir. J'ai encore présent le foible bruit ou le silence morne de cette chambre où tous nous semblions avoir perdu le meilleur des pères. Ce ne fut que le lendemain que je pus rendre compte de

ce qui me regardoit ainsi que de l'état de mon beau-père.

Nous renvoyâmes bien vite le postillon le rassurer sur mon voyage. Il se retrouva à Blaye avec les gendarmes qui étoient venus jusques-là pour me chercher et évita d'être vu. Mon département n'ayant pas pu me faire arrêter dans son territoire, écrivit à celui de Bordeaux pour le prévenir que j'étois sur la liste des émigrés, mise hors la loi, et qu'il demandoit que je fusse rendue au département de la Charente-Inférieure, et qu'il s'adresseroit à je ne sais quel comité de Paris. Je fus avertie par Mr de Brouquens, ancien ami de ma famille et lié intimement avec un des membres de ce département, et aussi par un municipal de Bordeaux, nommé Demvielle, pâtissier, tellement estimé et vénéré dans la ville, que tous les honnêtes gens l'avoient supplié d'accepter cette place de municipal. Il ne me connoissoit pas; mais dès que cette dénonciation lui fut remise, il vint trouver Mr de Buch, et lui dit que je pouvois être tranquille; que, pourvu que je ne me montrasse pas, je pourrois encore rester quelque tems auprès de ma mère; que lui et plusieurs autres avoient fait répondre que je n'étois pas à Bordeaux; que s'ils étoient pressés de nouveau et obligés de me faire arrêter, lui m'avertiroit assés à tems pour pouvoir me faire partir.

Nous nous endormîmes un peu trop sur cette assurance, sans calculer que d'un instant à l'autre des scé-

lérats pouvoient ôter à ce respectable homme les moyens de nous être utile; ou plutôt, comme je voulois rester auprès de ma mère encore bien malade, et à portée d'avoir des nouvelles de mon beau-père et de veiller sur mes enfans, je me servis de cette espèce de sécurité pour rassurer ma mère.

Vous pouvés juger des tristes jours que nous passâmes depuis cet instant.

J'avois reçu souvent jusqu'alors des nouvelles de M^de^ de Ginestous qui, depuis quelque tems, s'étoit réfugiée à Boulogne-sur-Mer avec M^de^ de Spinola [1], l'ambassadrice de Gênes. Je sçus par une de ses femmes, qu'elle laissa en France et qu'elle chargea de m'écrire, que le jour qu'elles apprirent la mort du Roi, elles passèrent en Angleterre, et j'appris peu de tems après qu'à la suite des affreuses scènes dont elle avoit été le témoin, ce dernier événement avoit tellement achevé de la frapper et de l'écraser, qu'il lui prit, dans le paquebot même, une espèce de fièvre chaude et que sa tête étoit restée dérangée. Je vous ay dit qu'elle n'avoit pas quitté la Reine et M^de^ la princesse de Lamballe, le 20 juin et le 10 août, après que la Famille Royale fut passée aux Feuillans, et, ce qui me coûte à dire, après qu'ils eurent abandonné ceux qui se sacrifioient pour eux. M^de^ de Ginestous fut, avec M^de^ de Tourzel et les dames

[1] Gabrielle-Augustine-Françoise de Levis, sœur du duc de Levis, mariée au marquis de Spinola, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république de Gênes.

du palais qui se trouvoient au Château, se réfugier dans la chambre de la Reine où elles trouvèrent toutes ses femmes dans un grand effroy. Ce fut là qu'elles furent assaillies et où elles virent enfoncer les portes à coups de hache. Elles délibérèrent alors si elles se réuniroient pour tâcher de percer cette cohorte d'assassins, ou si elles fuiroient chacune de leur côté : ce dernier parti fut adopté. Deux femmes et une femme de garde-robe périrent; et M^de^ de Ginestous se trouva, sans savoir où elle étoit arrivée, dans le cabinet du Roi plein de cadavres et où on égorgeoit encore. Elle se jeta aux pieds d'un des monstres, lui offrit tout ce qu'elle avoit; celui-cy la releva, la prit sous son bras, la conduisit au travers des appartemens et des autres massacreurs, lui fit arracher et jeter son bonnet et son schall, parce qu'ils étoient de dentelle et pouvoient la faire reconnoître pour une des femmes de ce malheureux palais; il lui fit traverser le groupe de ces bons Suisses, qui, dans ce moment, se trouvoient entourés et fusillés par tous les côtés. Une balle perça ses jupons, mais ne l'atteignit pas. Arrivée au Pont Royal avec son conducteur, lequel avoit les manches de sa chemise retroussées jusqu'aux épaules, et étoit teint de sang de la tête aux pieds, comme elle ne pouvoit plus se soutenir, il la fit asseoir sur une borne, et là, lui demanda où elle vouloit être conduite, si elle avoit un logement ou des amis chez qui elle pût aller dans la ville. Elle m'a dit, depuis qu'elle se porte bien, que dès cet instant même

elle sentit que sa tête s'égaroit; elle ne se souvenoit plus de l'hôtel de Toulouse; mais elle conserva cependant assés de présence d'esprit pour craindre de nommer qui que ce fût à cet homme; et ne sachant qui indiquer, ni où aller, elle le pria de la mener chez lui. Il la conduisit dans une maison du faubourg Saint-Germain, chez une marchande de modes en chambre, et qui lui parut être sa femme. Là, elle se jeta sur un lit; elle croit qu'elle s'y est endormie quelque tems, épuisée de fatigue de corps et d'esprit.

Tout ce qui étoit attaché à la Famille Royale avoit passé la nuit dans l'appartement du Roi ou de la Reine et dans une grande agitation. M^de^ de Ginestous m'a dit que, vers les six heures et demie du matin, elle étoit descendue avec M^de^ la princesse de Lamballe un instant, et pour la dernière fois, dans son appartement du pavillon de Flore, aux deux fenêtres du premier qui donnent sur le Pont Royal. Elles se mirent à l'une de ces fenêtres avec Mr de Clermont pour voir le mouvement du peuple et la venue des troupes. Pour la première fois elle trouva un air sombre et sinistre à M^de^ de Lamballe, et elle lui dit pour tâcher de remonter son courage :

— Espérons que nous sommes au jour de notre délivrance; voyés-vous le bataillon des Filles Saint-Thomas ? il nous arrive pour nous soutenir; le parti du Roi est plus considérable que jamais; tout va bien, Madame.

Alors M^de^ la princesse de Lamballe la regarda avec attendrissement et lui répondit :

— Ma chère, ma chère, rien ne nous sauvera; je crois que nous sommes perdus.

— Oh! mon Dieu! lui dit M^de^ de Ginestous, est-ce que vous douteriés de la résolution du Roi? est-ce qu'il n'est plus déterminé à se mettre à la tête de son parti? Oh! effectivement nous sommes perdus s'il foiblit!

Mr de Clermont et plusieurs autres étoient là; ils ne fesoient aucun doute de la réussite de cette journée, d'après les assurances qu'ils avoient eues du parti que devoit prendre le Roi.

Je ne vous retracerai aucun des faits que j'ai appris depuis par mon amie, par Mr de Clermont et par tous ceux qui se sont sauvés du massacre. Tous les détails en sont très-exacts dans plusieurs écrits et rendus avec une suite, une clarté et une habitude d'écrire à laquelle je ne prétends pas. Je vous renvoye donc à ces ouvrages, ne voulant vous parler que de ce qui est personnel à moi ou à mes amis, et uniquement de ce qui s'est passé sous mes yeux, et que je puis rendre, mais pour vous seule, avec vérité et précision.

Je me laisse cependant entraîner aux événemens les plus importans et qui demandent une autre plume que la mienne, de bien autres connoissances et un développement dont je suis incapable. D'ailleurs je n'ai jamais sçu positivement ce qui se passa alors dans l'intérieur particulier du Roi et de la Reine, et ce qui détermina le

Roi au parti qu'il a pris. Il y a quelques personnes qui peuvent avoir pénétré la vérité; mais beaucoup en parleront qui n'en sauront pas plus que moi. Tous ceux que j'ai vus jusqu'à présent qui étoient au Château, et même à portée de Leurs Majestés, disent les mêmes faits; ils ont d'abord l'air de tout savoir et finissent par ne pas expliquer ce qui a pu déterminer le Roi au parti qu'il a adopté, après avoir lui-même préparé cette journée et en avoir espéré son salut par la résolution où il étoit de se mettre à la tête des siens, et enfin d'essayer ce que pouvoit une démarche énergique et courageuse. Personne ne pourra jamais excuser, et très-peu pourront expliquer ce qui porta la Famille Royale à se retirer à l'Assemblée en abandonnant ceux qui leur étoient dévoués et à qui il suffisoit de la présence du Roi pour attirer à eux tout ce qui étoit incertain dans Paris et à qui il ne falloit qu'un acte courageux pour les attirer à l'un ou à l'autre côté. Eh! mon Dieu! lors de la chute de Roberspierre, la moitié de Paris levée le matin pour lui contribua le même jour à l'écraser par l'entraînement des démarches hardies des chefs du parti contraire.

Je ne crois pas qu'il existe aujourd'hui personne qui sache ce qui s'est passé dans l'intérieur de la Famille Royale en ce moment, et quelles sont positivement les raisons qui ont entraîné le Roi à la funeste démarche qu'il a faite; car des personnes très-vraies m'ont assuré que la Reine et Madame Élisabeth s'y sont opposées de

tout leur pouvoir. J'ignore si Madame étoit présente lorsqu'on prit cette résolution; d'ailleurs elle étoit bien jeune alors. Enfin, malgré l'importance et les funestes effets de la résolution qu'ils prirent, je ne chercherai point à justifier cette apparente foiblesse, encore moins à en aggraver les torts, puisque je ne sais ce qui a pu déterminer le Roi à l'abandon des moyens qu'il avoit lui-même préparés, quand tout se passoit comme on l'avoit prévu, que les partis étoient en présence sans aucun avantage de part et d'autre, et qu'il ne s'agissoit plus que de monter à cheval au milieu des siens et de décider la journée. La démarche même de l'Assemblée, en envoyant vers le Roi, annonçoit les craintes du parti opposé; tout étoit au point où le Château et ses fidèles serviteurs l'avoient désiré depuis si longtems. Ce n'étoit pas une attaque à l'improviste comme le 20 juin; ce n'étoit pas le Château enfoncé et le Roi surpris comme au 5 octobre : c'étoient deux armées en présence; et le trouble et les massacres n'ont commencé que lorsqu'on sçut le Roi à l'Assemblée. Alors le découragement se mit dans son parti; l'autre en acquit plus d'acharnement; ceux accoutumés à se ranger toujours du côté du parti qui attaque et qui devient à l'instant même le plus fort, se mêlèrent à ces scélérats. Il est vrai que les Suisses avoient peu de cartouches; mais c'est une négligence du Roi inouïe et une faute impardonnable de la part de ceux qui devoient y veiller.

Je reviens à M^de^ de Ginestous qui avoit envoyé plu-

sieurs fois l'homme qui l'avoit sauvée savoir ce qui se passoit au Château. Vers le soir, après avoir remis à cet homme cinquante louis qu'elle portoit toujours sur elle, sa montre, et tout ce qui se trouva dans sa poche, elle se fit conduire à l'hôtel de Toulouse où elle dut faire ouvrir mon appartement, sa belle-mère qui occupoit le sien s'étant enfuie dans la journée et l'ayant fait fermer. Elle trouva là sa femme de chambre. Le lendemain, un de ses gens ayant voulu sauter par la fenêtre de son appartement se cassa la jambe. Elle resta plusieurs jours dans l'hôtel de Toulouse, et quand elle sçut M^de^ la princesse de Lamballe enfermée à la Force, elle lui fit proposer de la rejoindre. J'ai vu dans mon voyage à Paris les billets que M^de^ la princesse de Lamballe écrivoit tous les jours, soit du Temple, soit de la Force, à Melle Mertins. C'est dans un de ces billets qu'elle répond en suppliant qu'on empêche M^de^ de Ginestous de faire une démarche qui la compromettroit, elle, M^de^ de Lamballe. Trois semaines après, quand M^de^ de Ginestous apprit le massacre des prisons et qu'on vouloit apporter la tête de ma malheureuse Princesse à l'hôtel de Toulouse, elle s'enfuit chez M^de^ de Spinola, l'ambassadrice de Gênes, d'où elle partit peu de tems après avec elle pour Boulogne, et de là pour l'Angleterre, lorsqu'elles apprirent la mort du Roi.

Je continuai de rester cachée à Bordeaux. J'appris successivement par des domestiques fidèles que mon beau-père m'envoyoit, que les gardes n'ayant pu me

joindre à Bordeaux avoient eu l'ordre de retourner chez lui et de l'y tenir en arrestation. Je dois cette justice à son chirurgien, qui jusques-là avoit été très-foible, que, voyant qu'on lui interdisoit la chambre de ce malheureux vieillard, il eut le courage d'aller au département, à Saintes, et, dans un discours très-touchant et véritablement très-énergique, représenta l'atrocité de cette conduite et obtint l'ordre de rester auprès de lui jusqu'à son dernier moment. Les domestiques qui venoient m'en donner des nouvelles étoient ceux du jardin et des travaux de terre, car ceux de son service personnel lui avoient été enlevés sous prétexte de la réquisition, ce qui lui causa une révolution très-forte, parce qu'il y en avoit deux qu'il avoit élevés lui-même et en qui, avec raison, il avoit toute confiance. D'ailleurs ce malheureux homme, d'une grosseur excessive, se trouvoit livré à de pauvres femmes qui n'avoient pas la force de l'aider à faire le moindre mouvement. C'est ainsi que mon malheureux beau-père, le meilleur des hommes et qui avoit fait le plus de bien possible à ses serviteurs toute sa vie, et qui, assurément, étoit plutôt leur père que leur maître, c'est ainsi qu'il est mort, navré de chagrin, abandonné et privé de tous les secours qui soulagent. Nous avons eu la consolation de voir tous ses gens lui rester fidèles, excepté un vieillard de quatre-vingts ans qui avoit été à son père; qu'il avoit toujours traité comme son propre frère, et qui, parmi tant d'autres infamies, avoit été le dénoncer

pour avoir fait passer de l'argent à ses enfans. Cela est remarquable de la part d'un vieillard plus maître dans sa maison que lui-même, par qui mon beau-père souffroit d'être contrarié sans cesse, qui avoit la régie d'une petite partie de ses terres sans que mon beau-père ait jamais voulu qu'il rendît aucun compte ; et quand nous le plaisantions sur l'humeur de François, — c'étoit son nom, — et sur son caractère, il disoit :

— Que voulés-vous? il est plus ancien que moi dans la maison.

Nous avons eu la satisfaction qu'après la mort de mon beau-père on lui a pris tout l'argent qu'il avoit ramassé et qu'il est mort à l'hôpital très-misérable, tandis que tous les autres sont assés bien, chacun dans son état, et n'ont point été tourmentés, quoiqu'ils nous ayent rendu service.

Une seule chose particulière vous donnera une idée, à vous étrangère, de l'atrocité même sans but des forcenés qui nous entouroient : mon beau-père, pour nous sauver quelque chose, avoit fait son testament en faveur de ses petits-enfans présens dans le château, mais il craignoit avec raison que cette dernière disposition ne fût point exécutée ; il savoit combien nous seroit d'un grand prix la moindre des choses qui lui avoit appartenu ; au moment de mourir, en présence de la municipalité, qui s'étoit transportée chez lui sous prétexte de recevoir ses dernières volontés, devant ses gardes, ses domestiques et tous ceux qui étoient restés

dans le château, il remit à ma fille aînée sa montre, en lui disant tout bas de la conserver pour son père, si elle avoit le bonheur de le revoir jamais, et à mes deux autres enfans, sa boucle du col et sa canne pour mon beau-frère et pour moi, chargeant l'abbé de nous recommander de conserver toute notre vie ces trois objets qui lui venoient de son père et qui certainement ne devoient pas tenter la cupidité des scélérats. Ceux-cy, aussitôt après sa mort, ont arraché à mes enfans ces objets qui nous auroient été si précieux et que j'ai fait offrir de racheter tout ce qu'ils auroient voulu ; mais on n'a jamais pu les retrouver, excepté la canne que j'ai fait racheter plusieurs années après, depuis ma rentrée. Je cite ce fait peu intéressant pour d'autres que pour moi, afin de vous prouver que par toute la France il a été exercé au même degré de ces raffinemens de persécution. C'est nous flatter que de croire qu'il n'y avoit de coupables des crimes commis contre le Roi que ceux qui étoient en place ; alors toutes les provinces renfermoient des individus aussi atroces auxquels il n'a manqué qu'un théâtre plus grand pour se faire un nom aussi horriblement célèbre.

Dès l'instant que j'appris la mort de mon beau-père, je m'occupai de faire revenir mes enfans, et, sans paroître moi-même, je les fis demander par ma mère. On les lui refusa. Nous fûmes deux mois dans cette cruelle perplexité, ayant tenté inutilement tous les moyens de les faire enlever. Elles furent témoins de l'inventaire

de mon malheureux beau-père et virent prendre tout le linge, les matelas, la cave et les meubles précieux qui pouvoient être transportés. L'aînée, trop jeune encore pour sentir ses malheurs, mais assés avancée pour comprendre ce que l'on fesoit, s'amusoit beaucoup des voleries de quelques municipaux qui alloient cacher dans la glacière les effets qui étoient à leur convenance et venoient le soir les reprendre à l'insçu des autres. Ils laissoient mes enfans manquer de tout; mais quelques paysans qui commençoient à ouvrir les yeux apportoient en cachette tout ce qu'ils avoient de meilleur et paroissoient s'intéresser au sort de ces pauvres petites restées seules dans le château avec la femme de charge, deux servantes et les gardes. Nous étions parvenus à gagner un de ces gardes : il devoit remettre les enfans, à deux lieues de là, à des personnes que nous avions envoyées pour les attendre : c'étoit Mr de..., maître de la poste aux chevaux de...; mais il fut découvert par les trois autres. Il ne nous resta plus que le parti de faire faire une pétition par ma mère pour le département de Saintes. Il répondit qu'auparavant il falloit qu'elle fût nommée tutrice par une assemblée composée des parens, de quelques membres de la municipalité de Bordeaux et de deux témoins qu'il enverroit. Tout fut arrangé ainsi. Je me réfugiai dans le cabinet de Mr de Buch pendant que cette assemblée se tenoit dans la chambre de ma mère. Vous vous rappelés que j'étois mise hors la loi, et, par conséquent, jugée et

condamnée, et que je ne pouvois éviter les recherches qu'en me supposant hors de France. Cependant, on n'avoit pas de preuves légales de mon émigration. J'étois unique héritière des biens de mon père et j'avois de fortes reprises à exercer sur le bien de mon mari. On pensoit apparemment qu'on s'en empareroit plus sûrement ayant un acte authentique de mon émigration. On jugeoit bien que j'étois dans Bordeaux; mais on ne vouloit me laisser aucun moyen de présenter un jour des certificats de résidence, et, à raison de cela, le député de mon département objecta dans cette assemblée qu'on ne pouvoit nommer la grand'-mère tutrice sans des actes qui prouvassent la mort du père et de la mère ou sans des preuves d'absence. Ma mère s'emporta à cette idée; mais comme rien ne put le faire changer de résolution, Mr de Buch et un de mes parens, Mr de Conteneuil [1], président au parlement de Bordeaux, vinrent me trouver pour que je décidasse le parti qu'il y avoit à prendre. Je les suppliai de signer cet acte et de conjurer ma mère, de ma part, d'en faire autant; elle s'y refusa : elle ne pouvoit se déterminer à constater elle-même mon émigration. Ils revinrent vers moi, et je suppliai ma mère, par un billet que j'écrivis à la hâte, de signer tout ce que l'on vou-

[1] Il était parent de son mari. Jean-François-Laurent-Amédée de Marbotin, seigneur de Conteneuil en Saintonge, etc., alors conseiller au parlement, depuis baron de l'Empire, premier président de la cour royale de Bordeaux, etc., avait pour grand'mère Laurence-Hélène de Lâge.

droit pour ravoir mes enfans. La tutelle fut donc rédigée en ces termes : M^de^ d'Amblimont, nommée tutrice de ses petits-enfans d'après l'émigration constatée du père et de la mère.

Elle n'est peut-être arrivée qu'à moi cette circonstance particulière qui m'obligeoit à forcer mes parens et ma propre mère à signer un acte qui constatoit mon émigration, et par là, me dépouilloit de tous mes biens et me conduisoit à l'échafaud, si j'avois été arrêtée. Une de nos femmes partit avec le député pour aller chercher mes enfans, qu'on rendit à l'instant : on ne tenoit à les garder que pour se procurer l'acte qu'on avoit alors en possession. Dès cet instant, on mit tout en vente, et tout fut d'autant plus promptement acheté qu'on montroit cette preuve de mon absence.

M^r^ le duc de Penthièvre, ce respectable et digne prince, père de M^de^ la duchesse d'Orléans et beau-père de M^de^ la princesse de Lamballe, mourut au mois de mars de cette même année [1]. Le massacre de sa malheureuse belle-fille avoit déjà altéré sa santé et la mort du Roi acheva de le tuer. Ce digne et respectable homme, qui, toute sa vie, avoit donné plus de la moitié de son bien aux pauvres et qui inspiroit encore la vénération de tout ce qui avoit du cœur et de l'âme, se vit, les derniers mois de son existence, entouré de gardes, persécuté par ses propres vassaux, dont il avoit été le père,

[1] 4 mars 1793.

et sçut, avant sa mort, qu'à la tribune des Jacobins de Vernon, lieu de sa résidence, on avoit fait la motion de s'emparer de ses biens, et que, sur l'observation de quelques-uns qu'il n'avoit jamais employé sa fortune qu'à faire du bien, la pluralité répondit que certainement toute la France savoit qu'il donnoit la moitié de son revenu, mais que quand ils auroient le tout ce seroit le double. Ce malheureux prince sourit à ce rapport qu'on lui fit peu de jours avant sa mort et dit seulement :

— Le calcul est juste.

Il jugeoit que ce qu'on proposoit de son vivant seroit bientôt exécuté après sa mort.

Il donna à sa fille quelques conseils qui, malheureusement, n'ont pas été ou n'ont pas pu être suivis. Il ne souffrit pas beaucoup pendant sa maladie et mourut dans son fauteuil, de cette mort que méritoit une vie entière employée à servir Dieu et à soulager les hommes. D'autres que moi, j'espère, parleront de sa vie qui ne fut qu'une suite de bienfaits et de bonnes actions. Quoique d'une piété exemplaire, il étoit gai dans son intérieur et point du tout exigeant. Mille fois, chez lui, comme il nous a laissées, sa belle-fille et moi, lisant ensemble des romans pendant qu'il alloit à l'église ! Quand il passoit, il nous disoit :

— Je vous laisse, vous autres, parce que vous êtes des *parpaillottes* : il faut que jeunesse se passe; un jour viendra où vous lirés autre chose.

Et je puis assurer que, quoique bien jeune alors, —

puisque c'est depuis l'âge de seize ans jusqu'à vingt-trois ans que j'ai passé ma vie chez lui, — je puis assurer, dis-je, que je ne me suis pas ennuyée un seul instant dans les fréquens voyages que je fesois dans ses terres avec ma Princesse; et cependant nous y étions toujours presque seules, en compagnie du chevalier du Authier[1], fort digne homme, mais fort triste et ennuyeux, ma Princesse et moi. Le duc de Penthièvre vivoit avec une grande magnificence; mais, comme vous voyés, presque toujours seul; le reste de son revenu, qui se montoit à près de 5 millions, étoit distribué avec connoissance et intelligence dans ses terres, aux malheureux de toutes les classes, et à Paris, dans sa paroisse. Cependant, s'il eût vécu six mois de plus, il seroit monté sur l'échafaud! Ma mère et moi, nous fûmes fort affectées de sa mort sans cependant le plaindre : il eût été trop malheureux, s'il avoit survécu plus longtems à tant de chagrins.

La santé de ma mère se rétablissoit lentement.

Après la mort de Marat[2], nous espérions un ordre de choses plus tranquille; mais les persécutions, bien loin de se ralentir, devinrent beaucoup plus fortes et les moyens de se sauver beaucoup plus difficiles. La Vendée, qui s'étoit soulevée peu de tems après la mort du Roi fesoit des progrès qui effrayoient les Régicides;

[1] Jean du Authier, colonel du régiment de Penthièvre-dragons, gentilhomme ordinaire du duc de Penthièvre.

[2] 13 juillet 1793.

et comme on nous avoit menacés, lors de l'entrée des Princes et de l'armée du roi de Prusse, de nous mettre en avant des armées républicaines, on menaça de même, dans la ville de Bordeaux, les parens de tous ceux qui passoient dans la Vendée de les réunir et d'en faire un massacre. Heureusement une partie du département et de la municipalité étoit contraire à ces mesures, et ceux qui, depuis le commencement, avoient été les plus chauds partisans de la Révolution dans cette ville, voyant que le parti de Roberspierre poursuivoit et persécutoit le parti des Girondins, essayèrent de former eux-mêmes, dans Bordeaux, une force qui imposât aux nouveaux maîtres de Paris. Ils parurent chercher à se rapprocher des Royalistes, qui, eux-mêmes, se réunirent à eux de bonne foi pour se sauver ensemble des périls présens, quoique leur but ne fût pas le même. J'ai beaucoup entendu parler alors d'un plan de République fédérative désirée par tous les départemens du Midy; mais comme, hors le roi légitime, tout autre état de choses m'étoit égal, je n'ai jamais écouté leurs projets; et quoique présente, et toujours au moment d'être leur victime, je serois bien embarrassée de vous donner le moindre détail de ce qui se passoit en France alors et de la politique des différens partis. Il ne me reste dans la mémoire que les crimes qui sont parvenus à ma connoissance, ceux dont j'ai été le témoin et les dangers que nous courions. Je me souviens cependant que je jouissois de voir les différens partis de ces monstres

s'égorger mutuellement et la plupart périr des mains de leurs complices.

Mettre ici le passage du duc de Biron à Bordeaux [1], allant prendre le commandement de l'armée contre la Vendée; la soirée qu'il passa chez Mr de Brouquens; comme il l'envoya chez moi me demander de me voir un instant; mon refus, quoique je n'aye jamais pu ni dû le confondre avec les scélérats; ce qu'il dit à Brouquens sur le projet qu'il avoit de passer aux Vendéens, mais qu'il vouloit entraîner avec lui une partie de son armée, décidé à risquer le tout pour le tout, afin de réparer ses fautes utilement et avec éclat; son arrestation, sa mort, ses qualités aimables et bonnes. Ce pauvre duc de Biron! ma chère, il y avoit de la ressource : il n'étoit pas philosophe. Je n'oublierai jamais ce que m'a dit Edmond [2], un soir que nous parlions de la mort et de l'autre monde : je lui marquois mon étonnement de le voir si profondément pénétré des vérités de la religion, et de trouver dans tous ses écrits, dans tous ses discours, même dans ses actions,

[1] Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, puis de Biron, etc., pair de France, lieutenant général, député de la noblesse du Quercy aux États généraux, puis général en chef des armées de la République, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 31 décembre 1793. On a publié en 1822, sous son nom, des *Mémoires* qui ne sont pas de lui : c'est une indigne compilation d'intrigues amoureuses.

[2] On croirait qu'il s'agit du duc de Biron, cependant celui-ci s'appelait Armand. Il n'y a pas là une faute de copiste : le passage est en entier de la main de Mme de Lage. M. Edmond se retrouve dans le testament de cette dame.

une impression de tendresse pour Dieu tout à fait admirable, —s'il est permis de s'exprimer ainsi, — lui presque nourri par les philosophes et qui avoit passé sa vie avec eux. Il me dit qu'il étoit très-vrai que les circonstances et l'enthousiasme pour l'esprit l'avoient jeté et retenu longtems dans leur société; mais que tout jeune encore il avoit sçu les connoître; que cette intimité, en le mettant à portée de les apprécier, avoit été la cause de son mépris pour eux; que toutes les fois qu'il avoit voulu sonder ces cœurs-là, *il n'avoit remué que du fumier*; qu'il croyoit de bonne foi qu'il étoit impossible d'être né bon, sensible, sans aimer Dieu, sans croire à un autre monde, sans espérer une vie éternelle avec ceux qu'on a aimés sur la terre.

Ce fut à cette époque que j'appris la révolte de Lyon qui me transporta de joie et d'espérance [1]; Toulon étoit pris par les Anglois et les Espagnols [2]; Toulouse, Montauban et le pays Basque étoient en relation avec Bordeaux, et prêts à se déclarer. Malheureusement, les chefs de Bordeaux voulurent agir, le plus longtems possible, la Constitution à la main; ils étoient bien loin de vouloir, de bonne foi, rétablir le trône. Les Royalistes qui s'étoient réunis à eux, fesoient tout au monde pour leur faire prendre franchement l'étendard

[1] 15 juillet 1793.
[2] 29 août 1793.

de la révolte, afin qu'il n'y eût plus moyen de s'arrêter. Si, dès le commencement, ils se fussent unis franchement à la Vendée ; s'ils se fussent concertés avec Lyon et Toulon, ils auroient entraîné tout le Midy, et peut-être la France eût-elle été sauvée; mais ceux qui étoient à la tête des autorités de Bordeaux vouloient bien renverser le monstre qui menaçoit leurs propres têtes; mais ce n'étoit pas des désastres de la France qu'ils étoient ennemis; — ils avoient pour la plupart participé aux plus grands crimes dans les commencemens ; — leur but étoit cette République fédérative, enfantée par les Girondins; et ils étoient arrêtés dans les mesures de vigueur qu'ils auroient pu prendre, par la crainte de trop bien servir le parti royaliste et d'être entraînés par lui. Lyon et la Vendée auxquels ils ont eu recours, mais lorsqu'il n'étoit plus tems, les effrayoient presqu'autant que ceux contre lesquels ils s'armoient ; de là vient l'étonnement si naturel des étrangers en voyant toute une ville si puissante soulevée contre l'atrocité des maîtres de Paris, et cependant réduite à la soumission et livrée à la vengeance, ayant eu tous les moyens de se défendre et de repousser la force par la force. On ne voit que les funestes résultats. On dit un fait vrai : comment Bordeaux si riche, Bordeaux renfermant dans son sein vingt-trois mille hommes incorporés sous le nom d'armée départementale, Bordeaux si favorisée par sa situation et par sa proximité de la Vendée, si près de l'Espagne et de Toulouse, a-t-elle été réduite si

facilement? On ignore les détails intérieurs, qui ne permettoient pas un ensemble nécessaire : aucun des deux partis ne vouloit le même résultat; ils ne s'accordoient que par la crainte de Roberspierre et de ses satellites, sur le désir de se soustraire à son pouvoir; mais point du tout sur les moyens d'y parvenir, moins encore sur le but de leurs démarches. C'est ainsi que le 18 fructidor a été amené; c'est ainsi que tous les préparatifs des chefs de cette journée ont tourné contre eux; c'est ainsi que depuis... [1].

Ce fut vers le mois de juillet de cette année que le département de Saintes envoya pour me réclamer au département de Bordeaux; mais alors j'étois bien sûre qu'on ne me livreroit pas. Je fus avertie et priée de la part de quelques individus du département de sortir deux ou trois jours de chez moi, afin qu'on fît une visite domiciliaire qui pût satisfaire les députés de la province; et comme je trouvois cela une momerie, puisqu'on s'occupoit déjà de se soulever contre Roberspierre, on me dit qu'il falloit cependant agir d'après la Constitution; qu'il n'étoit pas tems de résister ouvertement; et dans cette occasion, comme dans toutes les autres, nous eûmes à juger que nous n'avions pas à attendre beaucoup d'énergie de la part des autorités. Je fus me réfugier chez une Américaine. J'y étois donc allée passer plusieurs jours, soi-disant

[1] La phrase est restée inachevée.

cachée. Chaque personne qui venoit étoit toujours quelque Royaliste parfait auquel je pouvois me montrer; et comme cette dame réunissoit chez elle tout ce qu'il y avoit de plus monté dans Bordeaux contre la Révolution, au bout de deux jours j'étois en société avec cinquante personnes. Elle voyoit de plus des négocians qui paroissoient fort portés pour nous, et qui nous ont prouvé depuis qu'ils ne vouloient que sauver leur tête. Là, plusieurs chefs se réunissoient pour causer et discuter sur le parti à prendre. Les cinq jeunes personnes qui étoient dans la maison donnoient un prétexte pour s'y réunir : c'étoient de folles têtes, et j'étois pressée de sortir de là.

Dès que je fus à même de pouvoir juger plusieurs des messieurs qui fréquentoient la maison, je pris beaucoup d'inquiétude sur notre position; mais comme je suis toujours portée à espérer ce que je désire, j'espérois que les circonstances les forceroient à des démarches qui ne leur laisseroient plus la liberté du retour; et c'est pour cela que quelques-uns, qui pensoient comme moi, imaginèrent de faire signer, sous prétexte d'une contribution volontaire, tous les individus pour la somme dont ils pouvoient disposer pour l'armée départementale. J'étois de retour chez mes parens depuis plusieurs jours, lorsqu'on vint nous présenter cette liste, et comme j'engageois ma mère à signer pour ce qu'il étoit en notre pouvoir de donner, elle me dit devant ceux qui apportoient le cahier :

— Je consens à donner à ces messieurs mes chevaux pour leurs charrois; mais je ne puis signer sur une liste qui pourroit devenir une liste de proscription; je fais mieux que de m'engager à donner quelques foibles secours, j'offre dès aujourd'hui tout ce qui me reste de diamans; mais je suis paralytique et dans l'impossibilité de m'enfuir, si les choses tournent mal; je ne signerai point. Cette prudence m'impatienta; je signai pour mon compte pour le peu qui me restoit d'argent et quelques diamans que j'avois encore. Mr de Buch offrit tout ce qu'il possédoit et ne voulut point signer. Je fus au désespoir quand je vis que le plus grand nombre avoit pris ce parti. Nous jugeâmes dès lors positivement qu'il n'y avoit rien de bien énergique à espérer de la ville. Si on n'eût eu besoin que d'argent, il eût été très-facile de faire des fonds bien considérables dans Bordeaux, puisque dans notre maison où nous étions tous réunis, nos offres alloient encore à une somme assés forte. On fit prendre les chevaux de ma mère; ce dont je fus charmée parce qu'il ne falloit plus les nourrir inutilement.

Vers ce tems les députés de Paris arrivèrent. On les emprisonna, et les jeunes gens pensèrent les massacrer. Je suis persuadée qu'alors la municipalité et le département leur firent valoir leur prison comme le seul moyen de les sauver. Il fut longtems incertain, du moins dans le public, si on les feroit mourir ou si on les renverroit hors du territoire : ceux qui étoient de

bonne foi et qui ne vouloient point de retour insistoient vivement pour la mort, et dans les conseils qui furent tenus par les autorités et dans les sociétés; ceux qui agissoient franchement fesoient un raisonnement très-juste : — Nous en avons déjà trop fait pour nous arrêter; la prison de ces députés sera vengée aussi cruellement que leur mort, si jamais Bordeaux est vaincu; et dans ce cas, en les mettant en liberté, nous risquons que ce soit eux qu'on nous renvoye, et nous pouvons juger dès aujourd'hui des vengeances qu'ils exerceront. Malheureusement, ce parti ne fut pas adopté; et lorsque je sçus le soir par plusieurs la résolution où l'on étoit de les conduire hors des limites du département, je me souviens que je me livrai à un désespoir qui me porta aux larmes et un instant au découragement. Effectivement, les municipaux eux-mêmes conduisirent la voiture des députés assés loin de Bordeaux. Les jeunes gens se portèrent en foule sur le chemin, cassèrent la voiture, et auroient massacré les députés s'ils n'avoient été arrêtés par les représentations et les prières de ceux qui les accompagnoient.

On avoit formé hors de la ville une espèce d'assemblée, qui d'abord n'avoit été que peu nombreuse, et où un avocat de Bordeaux qui parloit avec beaucoup d'éloquence avoit fini par réunir huit ou dix mille amis : tout ce qui pensoit bien dans la ville s'y rendoit, et on y envoyoit tous les domestiques pour augmenter le nombre et attirer plus de monde.

Ce fut à peu près vers ce tems que les jeunes gens se portèrent une nuit à la Municipalité et au Département, pour s'emparer des armes et des munitions, et brûler toutes les listes d'émigrés et de proscription. J'éprouvai un grand mouvement de joie et d'espérance en entendant le tocsin, la générale et l'agitation qui se fesoit dans les rües voisines pour venir chercher ceux qui pouvoient s'armer. Je me mis à ma fenêtre pour savoir la cause de tout ce bruit; et comme on vint m'avertir que ma mère étoit éveillée et fort inquiette, je descendis et tâchai de lui persuader combien nous étions heureux de toucher au moment décisif. J'espérois que dès le lendemain tous ces volontaires, réunis aux gardes nationaux, se porteroient contre l'armée révolutionnaire qui nous entouroit et nous affamoit; j'espérois qu'ils avanceroient jusqu'à Montauban; qu'ils iroient rejoindre ceux de Toulouse. Nous avions dans Bordeaux deux envoyés de la Vendée, un de Lyon et quelques-uns de Toulouse, qui s'entendoient parfaitement avec Martignac [1] et Corien, deux célèbres avocats de Bordeaux, qui étoient à la tête du parti franchement révolté; mais malheureusement ils ne purent jamais déterminer le département et la municipalité. On se borna à faire de belles parades au Champ-de-Mars et à parlementer avec les généraux qui commandoient l'armée révolutionnaire. Personne

[1] M. de Martignac, père du ministre de Charles X.

se [illegible] sur de la ville, ni par terre ni par mer; ils l'avoient cernée, et aussi ils furent parvenus à nous affamer, ou pour ne faire crier le peuple: après avoir [illegible] le commerce de l'Amérique nommé Haï, que le [illegible] [illegible], malgré tout ce qu'on put dire, et qui vint avec plusieurs millions pour gagner les [illegible] [illegible] de Franklin, commençant le plus bas [illegible] et [illegible] autres se portèrent à la Municipalité et au [illegible] [illegible] autres eux des canons. Les [illegible] gens et les gardes nationaux voulurent les défendre; ils engagèrent même une action qui fut assez [illegible] et dans laquelle il y eut plusieurs; mais [illegible] soutenus par aucune des autorités civiles, la plupart sont des indifférents, quelques-uns des hommes [illegible] ou foibles, il ne resta plus qu'un très-petit nombre de gens vraiment dévoués. Alors on fit dans Bordeaux une proclamation par laquelle on déclaroit que, d'après la volonté du peuple, on alloit ouvrir les portes aux députés de Paris et à l'armée révolutionnaire, et proclamer des représailles publiques, et [illegible] [illegible] [illegible] deux heures avant cette déclaration, à ceux qui avoient marqué dans le parti contraire, de s'occuper de leur sûreté. Ceux qui commandoient alors Bordeaux ont été cruellement punis de leur foiblesse et de leur lâcheté : tous les membres de la municipalité et du département ont été les premiers arrêtés et guillotinés; et, ce qui est remarquable, c'est qu'il n'y a que quelques individus du parti franche-

ment royaliste qui ayent pu se sauver; premièrement, parce que l'acharnement du comité de Salut public de Paris portoit principalement contre ceux de leurs camarades qui avoient osé abandonner leur parti; secondement, parce qu'ils espéroient se défendre en prouvant qu'ils n'avoient agi que la Constitution à la main, et que nous, au contraire, nous ne doutions pas de la vengeance qui nous attendoit. Nous étions d'ailleurs persuadés de cette maxime bien vraie *que nous en avions fait trop ou trop peu*, et qu'en fait de résistance contre des régicides et des bourreaux, il ne falloit pas s'arrêter. D'ailleurs, les Girondins et les Constitutionnels qui avoient causé le désastre de Bordeaux et les malheurs de la France étoient tellement en horreur dans leur propre ville qu'ils ne trouvèrent aucun asyle. Les envoyés du comité de Salut public firent publier qu'on eût à déposer les armes au château du Hâ; et plus de vingt mille hommes armés et réunis obéirent à cet ordre.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce fut l'ancien département qui fit encore exécuter cette mesure de sûreté pour les représentans de Paris, et qui fut les recevoir avec des démonstrations de joie et l'adulation la plus basse. Huit jours après ils n'étoient plus! Il n'entra jamais que quinze cens hommes dans la ville de Bordeaux, et les milliers d'hommes qu'elle contenoit trembloient devant ce détachement!

J'ai regret de parler de ce qui a rapport à Bordeaux, où il ne se passa que lâcheté et indécision, tandis qu'au

[illegible] la ville de Lyon donnoit un exemple [illegible] on dit qu'il s'y est commis [illegible] au moins si elles ont eu des [illegible] pas été humiliantes. Les [illegible] moins nombreux qu'à Bordeaux [illegible] à reconnoître aujourd'hui [illegible] leurs murs, ils auroient [illegible] que le parti d'attaquer [illegible] que celui de se tenir [illegible] Je ne vous parlerai [illegible] ville si fameuse [illegible] détails qui ont été [illegible] moi. J'ai sçu [illegible] par des personnes [illegible] pas retenues [illegible] compte. De[illegible] ville et ses habitans ont cons[illegible] des tyrans de la [illegible] des atrocités [illegible] En lisant [illegible] par les [illegible] de cruauté etoient [illegible] dans cette [illegible]

Je suis fâché de m'être laissé aller à de si grands détails sur Bordeaux : car, pour le résultat, cela devient assés peu interessant : excepté pour ceux qui, comme moi, passoient de l'esperance à la crainte. Depuis

quelques jours que nous pouvions prévoir la funeste issue de tout cecy, ma mère avoit pris le parti de louer une chambre particulière où je m'occupois, pendant le peu de jours de liberté qui nous restoient, à faire transporter l'argenterie, l'argent et les pierreries de ma mère et à les faire murer, en ma présence, dans un endroit obscur de la maison. J'employai à cet ouvrage le valet de chambre de ma mère et un Savoyard nommé Maurice. Cela me fait du bien de prononcer le nom d'un si honnête homme, et qui nous a rendu depuis les plus grands services. Il avoit amené avec lui un maçon de ses amis. Je me souviens que c'est la surveille de l'entrée de l'armée révolutionnaire dans Bordeaux que nous fîmes cet ouvrage, et j'ai encore bien présente l'impression de terreur que j'éprouvai pendant qu'ils travailloient : c'étoit la nuit; j'étois assise sur une des marches de l'escalier, réfléchissant sur les moyens de me sauver; sentant que j'étois perdue si je restois dans Bordeaux; frissonnant à chaque coup que l'on donnoit pour arranger le mortier ou pour abattre quelque coin de muraille; craignant d'être entendue des voisins, et, jugeant bien que je ne verrois jamais rouvrir cette muraille que je fesois faire, je me livrois aux idées les plus sinistres.

Revenue dans la nuit chez ma mère, je trouvai un mot de la famille d'Hanache [1], qui m'avertissoit qu'elle

[1] Louis-Maximilien Alexandre, comte d'Hanache, ancien capitaine de

avoit trouvé moyen de se cacher, et qui me conseilloit d'aller le plus promptement possible me réfugier chez Perrier, le parfumeur, auquel elle avoit parlé pour me recevoir. Je crus pouvoir rester encore quelques jours chez ma mère établie dans sa nouvelle maison. Je pensois que dans ces premiers momens, acharnés comme ils étoient contre les Girondins, les Révolutionnaires oublieroient une femme qui malheureusement n'avoit aucun moyen de leur nuire; mais deux jours après nous apprîmes l'arrestation de plusieurs personnes, et entr'autres de plusieurs femmes; ce qui nous effraya. Il me revint de tous les côtés que je serois incessamment arrêtée, et qu'alors, dénoncée par mon département, comme émigrée mise hors la loi et ayant eu des correspondances avec les émigrés de l'Allemagne, mon jugement ne seroit pas long. Je commençois véritablement à être dégoûtée de la vie, et moi qui suis une des personnes qui ayent le plus craint la mort, j'y étois toute résignée dans ce moment.

Cependant un avis plus positif et plus pressant, et les instances de ma mère et de ma famille me déterminèrent à aller précipitamment me réfugier chez Perrier. Nous l'avions fait prévenir: il vint me prendre et me conduisit dans sa maison par une porte qui ne servoit qu'à

dragons des milices de Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis, sa femme, Jeanne-Henriette Cochon du Puy, et leurs enfants, Ernest et Henriette.

sa cuisine, et m'établit dans la soupente de la cuisinière, bonne femme fort dévote et fort sûre. Le digne Perrier, qui avoit toujours été très-royaliste, cherchoit encore dans ce moment à sauver quelques victimes; mais lui-même me paroissoit fort exposé, et sa maison un refuge peu sûr. Il m'avertit que sa belle-mère et un de ses beaux-frères étoient très-enragés, que par conséquent il y avoit beaucoup de précautions à prendre; que sa boutique attiroit un monde immense chez lui; qu'il étoit impossible que j'y restasse longtems ignorée. Il me dit qu'il avoit fait acheter depuis peu une petite campagne, où il n'y avoit que la maison du paysan qui travailloit le bien; que, si je voulois, il m'y conduiroit; qu'elle étoit dans l'Entre-Deux-Mers et fort isolée; que sa femme viendroit m'y voir, et que Maurice pourroit m'y apporter des nouvelles de ma mère et mes provisions; qu'il falloit me résoudre à une solitude absolue, et à vivre avec des paysans qui n'entendoient même pas le françois, et qu'il croyoit que dans ce moment c'étoit le seul moyen de me sauver. J'avois passé un jour et deux nuits dans la soupente de la cuisinière, qui n'étoit éclairée que par une lampe, et entendant dans cette grande rüe du Chapeau-Rouge les cris, les tambours et toutes les réjouissances des forcenés. D'ailleurs, je voyois que ma présence inquiétoit et effrayoit la femme de Perrier, excellente personne cependant, qui m'a donné toutes les marques d'intérêt possibles; mais qui, avec raison, étoit tourmentée de voir ce danger de plus sur la tête

de son mari et de risquer elle-même sa vie et celle de sa famille. J'envoyai Perrier rendre compte de tout cela à ma mère et je partis avec lui dans l'après-midy.

Il m'établit dans une chambre où il n'y avoit ni fenêtres, ni carreaux au plancher, et qui étoit la meilleure de la maison. On y tendit un petit lit. Après qu'il fut parti, et que je me trouvai absolument seule dans ce taudis, à trois lieues de qui que ce soit de connoissance, ne pouvant pas me faire rendre le moindre service par la paysanne de la maison qui étoit uniquement occupée de son ménage et de ses vendanges, qu'on fesoit alors, et qui d'ailleurs n'entendoit pas un mot de françois, j'eus la foiblesse de regretter de ne pas m'être laissé prendre pour mourir tout de suite; car souvent j'étois persuadée que tant de peines pour me soustraire aux bourreaux, et le malheur de compromettre tant de personnes, ne serviroient qu'à prolonger une pénible agonie. D'autres fois j'espérois beaucoup : c'étoit suivant les objets extérieurs qui m'entouroient et me frappoient. Le matin, quand il fesoit un beau soleil, quand j'allois me promener dans les vignes, je me livrois encore à quelques sentimens doux et à quelques espérances consolantes. J'eus d'abord de la peine à m'accoutumer à cet isolement. Lorsque je voyois arriver le jour où devoit venir le Savoyard m'apporter des nouvelles de ma mère, c'étoit une fête, et je le recevois comme un Dieu tutélaire. Il m'apportoit aussi mes lettres des pays étrangers.

Par le secours d'un facteur de ses amis, il avoit trouvé le moyen de me les faire parvenir jusqu'au dernier moment, et de faire partir les miennes. Alors pour moi c'étoit le plus grand service et celui dont je me sentois le plus reconnoissante.

Certes, ma véritable existence n'étoit pas où j'étois, mais bien tout entière en Allemagne. Je me mis à m'accoutumer à mon habitation et au genre de vie que je menois. Je me fis apporter mes crayons, mon portefeuille et des livres, et je passois toute la journée à dessiner, à écrire et à lire. J'avois découvert un trou sur la cheminée de la cuisine où je cachois les lettres que je recevois et toutes celles que j'écrivois, jusqu'à ce que Maurice vînt les prendre, et il les emportoit cachées dans son morceau de pain bis. M^de^ Perrier venoit tous les samedys, dans la soirée, jusqu'au dimanche au soir. J'étois charmée toutes les fois que je la voyois arriver. Son mari venoit la prendre les dimanches, et je savois par lui toutes les nouvelles. J'appris alors que la frayeur avoit forcé ma mère à faire enfoncer mon bureau et à brûler tous mes papiers. J'eus l'injustice de lui en vouloir de cette terreur et de cette précaution, cependant fort nécessaire dans ce moment; mais je regrette encore quelques-uns de ces papiers, entr'autres toutes les lettres qu'elle m'avoit écrites depuis que j'avois l'âge de raison, d'autres que j'aurois voulu garder toute ma vie, et quelques notes que j'avois écrites dans le tems sur des choses ou sur

des personnes intéressantes, et qu'il me seroit impossible de retrouver dans ma mémoire. Heureusement, ma mère ignoroit la précaution que j'avois prise depuis un an ou dix-huit mois de suspendre une petite caisse de fer-blanc, entre la muraille et la boiserie du cabinet de M. de Buch, que je fesois passer dans l'intervalle d'un soliveau, et où je venois déposer tous les mois les lettres auxquelles je tenois beaucoup. Il falloit monter par une échelle que nous nous procurions, Rosalie et moi, et avec laquelle nous avons failli risquer notre vie : il y avoit là des choses auxquelles je tenois mille fois plus qu'à mon existence.

Au bout de cinq semaines que j'étois dans cette campagne, vers le 18 octobre, — c'étoit un dimanche, Mme Perrier étoit venue la veille; — nous reçûmes un billet de son mari qui nous supplioit d'en sortir. Il venoit de recevoir l'avis certain qu'on commenceroit le lendemain des visites très-sévères dans toutes les petites campagnes de l'Entre-Deux-Mers; que la surveillance étoit telle dans Bordeaux, qu'il n'avoit pas pu se procurer une voiture ni osé quitter la ville ce même matin. Il nous supplioit de nous mettre en chemin sur-le-champ, disant qu'il feroit son possible pour venir au-devant de nous dans l'après-midy. Il ne me disoit pas dans quelle maison je pourrois me retirer en arrivant à Bordeaux. Je voyois que retourner chez ma mère c'étoit me livrer à une mort certaine et l'exposer elle-même. Je me mis à pleurer et à me décou-

rager ; mais, comme je voyois que je désolois cette pauvre M^de^ Perrier, qui craignoit fort que j'insistasse pour rester, je fus la première à presser notre départ, et je quittai cette maison, qui, le premier jour, m'avoit fait tant d'impression de terreur, avec un serrement de cœur difficile à exprimer. J'ai été la revoir depuis : elle est sur le chemin de Paris. Je retrouvai tout dans le même état, et je me suis reposée encore une fois au coin de la cheminée de la cuisine, où j'avois passé tant de tems à tourner la broche, assise sur une cage à poulet, tenant la broche d'une main et mon livre de l'autre : ce livre étoit la *Vie de du Guesclin.*

Nous partîmes toutes deux, seules avec son enfant de deux ans et demi, que nous portions alternativement. Nous n'avions pas calculé le tems que nous serions en chemin ; nous avions oublié de prendre du pain, et je me souviens que nous achetâmes et mangeâmes avec avidité un morceau de pain et quatre sardines qu'une femme portoit dans un panier.

Nous n'avions pas fait deux lieues, que nous rencontrâmes beaucoup de paysans qui revenoient de la foire ; les uns chantoient, les autres avoient l'air de faire mille imprécations, et cependant avec des signes de réjouissance. Je demandai à M^de^ Perrier ce qu'ils disoient. Elle eut l'air, vis-à-vis de moi, de ne pas les comprendre : ils répétoient plusieurs fois le nom d'Antoinette.

— Ah ! mon Dieu ! lui dis-je, ils parlent de la Reine ! ma chère, sachés, je vous prie, ce qui est arrivé.

Elle voulut continuer à me cacher ce qu'elle savoit apparemment et me laisser apprendre une affreuse nouvelle par une autre que par elle ; mais, lui ayant fait la frayeur d'aller moi-même le demander à ces gens, elle me dit que dès hier on avoit appris à Bordeaux la mort de la Reine [1] ; qu'elle étoit venue me joindre autant pour me préparer à ce malheur et m'être de quelque secours, que pour éviter des réjouissances qui lui fesoient horreur ; que Perrier n'avoit pas quitté sa boutique, pour ne point donner de soupçons ; mais qu'il étoit au désespoir. Elle devint fort embarrassée de moi, parce que les jambes me trembloient et qu'il me fut impossible d'aller plus loin. Je ne pouvois pas pleurer ; les larmes m'étouffoient. Cette pauvre M^de^ Perrier étoit désespérée et avoit peur qu'on nous rencontrât en cet état de douleur. Pour la première fois de ma vie, je fus insensible au danger que je lui fesois courir. Il me sembloit, dans cet instant, que tout le monde devoit désirer la mort. Il y avoit tout près de là une maison d'assés bonne apparence ; M^de^ Perrier, malgré le risque qu'elle couroit, ignorant de quel parti étoient ceux qui l'habitoient, hasarda cependant d'aller demander qu'on m'y reçût. Elle put, dès l'entrée, se convaincre qu'heureusement nous avions affaire à d'honnêtes gens, qui pensoient comme nous. Deux femmes vinrent me chercher pour

[1] 16 octobre 1793.

me soutenir; on me donna tous les secours possibles. Nous nous aperçûmes cependant que les maîtres désiroient que je fusse en état de repartir promptement. Ils nous dirent que, par la raison qu'ils étoient royalistes, on les surveilloit de très-près; et aussi, je pense, parce que cette maison paroissoit riche. J'étouffois toujours, sans avoir pu verser une seule larme ni prononcer une parole, lorsque la plus vieille de ces deux femmes, qui paroissoit très-affligée, dit à Mde Perrier :

— J'imagine que cette dame a connu notre malheureuse Reine ?

Ces mots si simples me firent tout de suite rappeler de tels souvenirs, des souvenirs si tendres! que les larmes me gagnèrent et que je fus soulagée. Les forces me revinrent un peu. L'abondance de mes larmes m'avoit tellement changée, qu'il me fut impossible de me remettre encore en route. Ces bonnes dames remarquèrent que j'avois un déshabillé de bazin et me firent observer que la rage, dans Bordeaux, étoit portée au point qu'on n'y souffroit dans les rües aucun vêtement qui parut être marchandise angloise. Elles m'offrirent un déshabillé d'indienne, et Mde Perrier me força de le prendre. Je leur laissai le mien, et je n'ai plus revu ces bonnes et dignes personnes : j'ignore leur nom.

A un quart de lieue de cette maison, nous rencontrâmes Perrier qui venoit nous chercher avec une

voiture. Nous arrivâmes assés tard au passage. Pendant que nous attendions dans la cuisine d'une auberge que les bateliers fussent prêts, j'entendis des discours atroces que tenoient des marchands ou des paysans qui revenoient de la foire et qui soupoient dans cette cuisine. Je ne puis rien répéter des horreurs et des joies de ces monstres. Un seul voulut représenter qu'il falloit laisser en repos les morts, et, qu'au fait, aucun ne connoissoit ceux dont ils parloient que par les accusations des gens qui avoient intérêt à les perdre. La dispute s'engagea; et là, en notre présence, ils se portèrent à des gestes très-menaçans contre cet honnête homme, qui, même tout respect à part pour des victimes aussi sacrées, disoit une chose très-raisonnable. Perrier et sa femme m'entouroient et me cachoient, car je ne pouvois pas contenir mes larmes, et, malgré le peu de lumière qu'il y avoit dans cette chambre, ces gens pouvoient me voir. Plusieurs même me regardèrent, lorsque nous passâmes devant eux pour sortir de la maison, avec un air brutal qui me fit tressaillir.

Il est extraordinaire que j'aye appris la mort du Roi et de la Reine, presque de la même manière, dans la même position, également sur le grand chemin ou dans une auberge, et revenant à Bordeaux, pour fuir un danger plus pressant : la différence, c'est que lors de la mort du Roi, il me suffisoit de mettre le pied sur le département de Bordeaux pour être à l'abri, au moins pour le moment, de ceux qui me poursuivoient; au

lieu que lors de la mort de la Reine, je ne savois plus où fuir.

Nous arrivâmes à Bordeaux à dix heures du soir. Toute la ville étoit illuminée en réjouissance de l'affreux massacre. Perrier me fit observer que, par cette clarté, ni lui, ni sa femme ne pouvoient m'accompagner; ils me montrèrent le chemin qui étoit tout droit pour aller chez ma mère. Je leur témoignai ma reconnoissance autant que pouvoit me le permettre l'état de douleur et d'anéantissement où je me trouvois; je leur souhaitai tout le bonheur que leur humanité et leurs principes méritoient; je tâchai de leur exprimer combien j'étois touchée du désir qu'ils avoient témoigné de me sauver et de tout ce qu'ils avoient fait pour cela; je leur dis, avec vérité, que j'étois résignée à mon sort, et que je croyois bien ne les revoir jamais. Je les ai revus; mais sept ans après, quand je suis rentrée dernièrement en France; et je les ay retrouvés ayant traversé tous ces tems de massacres et de crimes, avec la même humanité, les mêmes principes de loyauté et d'honneur. J'ai bien éprouvé à quel point on s'attache par ses propres bienfaits! ces dignes personnes qui ne m'ont connue que pour me rendre service et risquer de se sacrifier pour moi, auxquelles je n'ai jamais pu trouver l'occasion de marquer ma reconnoissance, m'ont reçue, quand je suis venue à Bordeaux, comme elles eussent reçu l'enfant le plus chéri. Je n'avois pour tout droit à leur amitié que les services qu'elles m'a-

voient rendus et ceux qu'elles ont rendus depuis à ma mère : il sembloit que nos malheurs me donnoient le droit de disposer d'elles. C'est une maison fort riche; et Perrier, sachant mieux que personne que j'étois ruinée, m'offrit avec instance, à mon passage à Bordeaux, de m'avancer tout ce qui me seroit nécessaire, soit pour mon voyage, soit pour tout autre besoin. Je n'acceptai pas ses offres; mais j'ai conservé une égale reconnoissance.

Après m'être séparée de ces excellentes personnes, je m'en allai seule, bien cachée dans mon voile, jusqu'à la maison de ma mère. Je m'arrêtai bien longtems sur le perron avant de pouvoir me déterminer à frapper; je restois absorbée par les différentes impressions de douleur et de crainte que j'éprouvois; j'étois immobile à cette porte; il me sembloit que j'allois entrer dans mon tombeau ou porter la mort à ma mère. Enfin je tâchai de prendre sur moi; je frappai tout doucement, pour qu'on n'entendît point de chez ma mère, et pour pouvoir la faire prévenir avant de paroître. Perrier n'avoit pas pu l'instruire de mon retour précipité, de peur d'être suivi et espionné. Ce fut Rosalie qui vint ouvrir : on nous avoit enlevé tous nos domestiques hommes pour la réquisition, il ne nous restoit que le mari de Rosalie, valet de chambre de ma mère. Elle fut effrayée de me voir. Nous ne pûmes nous dire que quelques mots; elle étoit pénétrée de douleur; je me jetai dans ses bras : je me sentois dé-

faillir. Enfin, je l'envoyai prévenir tout doucement ma mère, et j'entrai dans la chambre de mes enfans : ils dormoient avec une tranquillité dont le spectacle me fit un peu de bien.

— Pauvres enfans ! me disois-je en moi-même, ils ne sentent pas nos malheurs; ils dorment, eux! bientôt peut-être ils resteront seuls au monde !

Je ne sentois que trop que ma mère ne me survivroit pas. Pendant ma retraite dans la campagne de Perrier, Mr de Buch avoit été arrêté; on avoit emprisonné ses deux filles, dont l'une âgée de quatorze ans, l'autre de dix-huit [1]; tous nos parens étoient ou morts, ou au cachot depuis six semaines; tout ce que je connoissois dans Bordeaux avoit été arrêté. Si je périssois, mes enfans restoient sans secours ni protection. J'embrassai ces pauvres petites. On me donna un peu de vin pour me soutenir, et je montai chez ma mère : elle n'eut que la force de me tendre les bras; j'étois si foible et si lasse que je tombai à genoux auprès d'elle en l'embrassant; je lui baisai les mains; nous confondîmes nos larmes. Nous restâmes, je crois, plus d'une heure sans pouvoir articuler un mot distinct; j'étois assise à ses pieds, la tête sur ses genoux; elle me demanda enfin ce qui avoit pu me porter à rentrer dans la ville, et pourquoi je venois m'exposer à tous les dangers. Je lui appris avec le plus de ménagement possible les

[1] L'une d'elles, Catherine Amanieu de Ruat de Buch, épousa Charles-Geneviève-Léonard de Labat-Savignac de Lauzac.

visites qu'on devoit faire à la campagne, les craintes de Perrier et la résolution où j'étois de subir mon sort sans plus exposer personne. Au milieu des larmes que nous donnions, et à notre position et au sort de notre malheureuse Reine, je me sentis portée à cet épanchement de tendresse et de confiance des derniers instans de la vie.

Je reviens à cette affreuse soirée : ma mère et ses femmes m'apprirent la mort ou la prison de tout ce que nous connoissions dans Bordeaux. Je demandai les papiers publics qui renfermoient les détails de la mort de la Reine : il me fut impossible de les lire; en vérité je n'en pouvois plus. Je me suis crue plusieurs fois depuis à mon dernier instant. J'ai éprouvé bien des agitations, mais rien qui approche de cette journée par une réunion de toutes les douleurs et de toutes les circonstances qui avoient tellement amolli mon cœur que j'étois dans un état impossible à rendre. Ma mère me força à nous séparer pour prendre quelque repos : je ne voulois pas la quitter; je voulois coucher dans sa chambre : je croyois que nous avions si peu de momens à vivre qu'il ne falloit pas perdre le tems qui nous restoit. Elle jugea que rester ensemble seroit prolonger l'état où nous étions : je montai chez moi. J'étois peu accoutumée à de longues courses à pied; jamais de ma vie je n'avois fait tant de chemin : je dus à la fatigue extrême du corps et de l'esprit plusieurs heures d'un sommeil très-profond.

Les précautions nécessaires étoient alors telles, que ma mère me fit dire de ne pas descendre chez elle avant trois ou quatre heures; que ses fenêtres ouvrant jusqu'en bas, laissoient voir tout ce qui se passoit dans sa chambre; qu'elle n'osoit pas fermer les volets ou les rideaux, de peur que cela ne fût remarqué; et que, pour la même raison, elle me prioit de ne pas ouvrir les miens, parce qu'on étoit accoutumé à les voir fermés, et à croire que mon appartement n'étoit pas habité. Je restois donc tous les jours chez moi jusqu'à trois heures dans mon lit, par insouciance et fatigue, n'ayant qu'une foible clarté par le cintre du haut de mes fenêtres. C'étoit encore plus pour m'éviter le bruit de tout ce peuple que par précaution, que je m'étois réduite à cette obscurité qui me laissoit cependant le moyen de lire. Je voulus repasser toutes les gazettes du procès de la Reine; je relus encore le testament du Roi : il m'étoit impossible de m'occuper d'autre chose que de nos malheurs. Je passois ainsi une partie de mes matinées dans les larmes, ou avec mes enfans qu'on m'apportoit sur mon lit. Calixte déjà commençoit, je crois, à comprendre ce que c'étoit que le chagrin et la mort. Pauvre petite! elle me caressoit si tendrement! elle paroissoit tout écouter avec tant d'effroy et d'attention! que je suis persuadée que le caractère triste, réfléchi et raisonnable qu'elle a conservé depuis jusqu'à sa mort [1], et dont vous avés été si

[1] En avril 1800, à Madrid.

frappée, vient de ces premières impressions. Je pense à présent que ma mère et moi nous ne nous sommes pas assés contenues devant ces pauvres enfans : l'aînée avoit neuf ans, elle étoit déjà fort belle et assés raisonnable; Fanny, qui n'avoit que cinq ans, n'avoit encore que des grâces, une figure charmante et une gentillesse qui me distrayoit souvent; mais elle paroissoit déjà bien moins sensible et bien moins attentive que ma pauvre petite Calixte qui avoit deux ans de moins.

Le lendemain de mon arrivée, ma mère me dit qu'elle avoit envoyé chercher le matin un homme qu'elle espéroit pouvoir nous servir, un apothicaire nommé Cazalet, qui fournissoit depuis longtems tout ce qui lui étoit nécessaire; qui, dès les commencemens de la Révolution, avoit été Révolutionnaire, et qui depuis, avoit été alternativement Jacobin, Constitutionnel, Départemental, etc., etc.; mais elle m'assura que dans ce moment, il détestoit Roberspierre, ses agens à Bordeaux et les crimes qui s'y commettoient. Je lui fis la réflexion que s'il étoit ennemi de ces gens-là, il ne pouvoit pas nous servir, et que s'il étoit leur ami, j'aurois horreur de lui devoir la moindre reconnoissance. Elle m'objecta qu'il étoit question de me cacher; que ce n'étoit ni nous, ni les gens de notre opinion, dont toutes les connoissances étoient arrêtées, qui pourrions découvrir une retraite; qu'il falloit bien avoir recours à quelqu'un qui pût me placer chez des gens qui ne fussent pas suspects. L'homme dont elle me

parloit m'avoit toujours fait horreur, tant par ce que j'en avois entendu dire que par une figure très-expressive, à ce qu'il me paroissoit, en scélératesse; surtout depuis que je l'avois vu à la porte de sa boutique en bonnet rouge, avec une tournure effroyable. Ma mère exigea de moi qu'au moins je fusse polie, quand il viendroit le soir pour aviser aux moyens de me placer quelque part. Il vint effectivement nous dire qu'il croyoit avoir trouvé une maison sûre, chez une femme de ses anciennes amies, et nous fit mille mensonges que j'ai reconnus depuis. Il ne faut pas cependant que j'en dise trop de mal : c'est à lui que je dois d'exister; mais si j'entre dans beaucoup de détails sur cette circonstance, c'est pour vous donner un exemple du peu de fond qu'on peut faire sur les bonnes ou mauvaises dispositions des gens qui n'ont aucun principe et à qui rien ne coûte pour arriver à leurs fins. S'il me sauva huit jours après, c'est qu'il voulut se donner entrée dans la maison où il me plaça, et au bout de deux mois, dans ses fureurs contre M^de^ Coutanceau, — l'excellente personne qui avoit bien voulu me recevoir, — il la menaça devant moi de la dénoncer, comme recélant chez elle quelqu'un hors la loi, et de nous livrer tous à la mort. Heureusement, il étoit aussi étourdi que mauvais sujet, et lorsqu'on vint m'arrêter et que je me réfugiai chez lui; ne pouvant pas aller lui-même chez M^de^ Coutanceau, il lui écrivit une lettre où il déclamoit contre tout ce qui se fesoit, où il maudissoit le régime

actuel, et par laquelle il étoit prouvé qu'il m'avoit reçue chez lui et fait des instances à Mde Coutanceau pour me sauver de la loi qui me condamnoit. Elle, qui le connoissoit, garda cette lettre, parce qu'elle étoit persuadée qu'il étoit capable de nous dénoncer. Pour moi, je l'ignore, et je me suis toujours refusée à le croire.

Donc, Cazalet qui étoit charmé d'avoir une entrée libre et familière chez nous, venoit tous les soirs. Il nous donnoit plus ou moins d'espérances : ces espérances alors n'avoient pas le moindre fondement. C'étoit bien malgré moi que ma mère le soignoit autant, parce que je ne croyois pas qu'il pût jamais nous être utile. Je reconnoissois qu'il avoit beaucoup d'esprit, de l'imagination, une tournure à ne douter de rien; je lui trouvois même un instinct de bon ton dans la conversation qui me paroissoit extraordinaire. Je n'avois jamais vécu que dans des alentours tout à fait différens, et je n'avois jamais connu autre chose que le genre de société dans lequel j'étois née. J'étois même assés enfant et assés ignorante de tout autre monde, pour croire qu'il ne pouvoit pas se trouver d'esprit et de tact ailleurs. Je fus étonnée de trouver sur cette figure de scélérat, qui s'adoucissoit même d'une manière agréable, l'imagination la plus piquante, un esprit original, de drôles d'idées, et au milieu d'histoires et de contes d'un autre genre cependant que ceux auxquels j'étois accoutumée, un tact et un respect pour nous auquel je ne m'attendois pas de sa part.

Je me souviens que, pendant ces huit jours que je restai chez ma mère, un soir il nous conta sa vie; et il étoit si franc qu'il nous en fit un tissu d'extravagances, de prodigalités, de voleries, de scélératesses enfin, qui me fesoient horreur. J'étois au coin de la cheminée, la tête appuyée dans mon mouchoir et fort absorbée; je fus frappée de ce qu'il disoit, qu'un jour, à l'âge de douze ans, il avoit voulu se pendre pour faire de la peine à son père; qu'on vint le détacher et qu'on eut beaucoup de mal à le faire revenir. Je ne pus pas m'empêcher de lui dire :

— Quoi ? de si bonne heure vous vous rendiés justice ?

Il ne se choqua pas de cette réflexion; au contraire, il en rit beaucoup et continua le récit d'une vie qui augmentoit mes tristes réflexions sur le malheureux sort qui me forçoit à voir cet homme en société et à sentir que mon existence dépendoit peut-être de son caprice; car ma mère ne le choyoit que parce qu'elle avoit obtenu de lui, qu'au moment où on viendroit m'arrêter, si je pouvois me sauver de la maison, j'irois me réfugier chez lui pour le premier instant; d'ailleurs il lui fesoit toujours espérer, d'un jour à l'autre, que le lendemain il m'auroit trouvé une maison où on me cacheroit. Un jour que ma mère étoit passée quelques minutes dans une autre chambre, — je ne sais à quelle intention, peut-être par pure méchanceté, — il chercha à m'effrayer davantage sur ma position, et un instant

après à me rassurer. Je lui dis que cette conversation étoit inutile; que certainement je ne me refuserois à aucun des moyens convenables pour sauver ma vie; mais qu'aussi, j'étois toute résignée à mourir; qu'il me voyoit très-affectée de laisser ma mère, mes enfans, des amis et des liens bien chers; mais que j'avois assés de courage pour supporter un sort qui me paroissoit à présent inévitable; que je le priois seulement, quand je serois arrêtée, de cacher le plus longtems possible à ma mère mon exécution, de la lui apprendre avec tous les ménagemens qui pouvoient en diminuer le coup; que ce n'étoit assurément pas pour elle que je désirois qu'elle vécût, sentant tout le malheur de l'existence qui lui restoit, mais pour mes enfans. Il me répondit avec une sensibilité qui me parut assés vraie. C'est ce jour-là ou le lendemain, qu'étant un après-dîner chez ma mère, sur un canapé éloigné des fenêtres, où je restois tant qu'il fesoit jour, pour qu'on ne me vît pas traverser la chambre, nous entendîmes beaucoup de monde, des troupes, de la musique passer sur les allées de Tourny et sous les fenêtres; les enfans coururent pour voir ce que c'étoit; ma mère qui étoit toujours assise près d'une fenêtre se mit à crier :

— Oh! Dieu! l'horreur! ne regardés pas! qu'on ôte les enfans!

Les pauvres petites s'étoient déjà retirées : elles avoient vu une tête qu'on portoit au bout d'une pique :

je crois me souvenir que c'étoit celle de Mr Saige [1], le maire de Bordeaux, d'une richesse immense, qui avoit été bien foible dans toutes ces dernières affaires; qui avoit le plus insisté pour sauver les députés; et, quoiqu'au fond bien royaliste, qui avoit espéré sauver sa fortune en n'agissant que suivant la Constitution; imaginant par là pouvoir se défendre avec avantage et qu'on lui tiendroit compte de sa conduite si molle envers les députés. Il n'avoit jamais voulu croire que ces gens-là ne pardonnent pas la moindre offense, tel titre qu'on ait à leur reconnoissance; que la ville de Bordeaux bêtement en fesoit trop ou trop peu; que, d'ailleurs, ses richesses immenses devoient lui coûter la vie, indépendamment de sa conduite.

Nous restâmes toutes deux dans cette chambre sans pouvoir de longtems proférer une parole; j'avois enfoncé ma tête dans mes jupons pour ne plus entendre les joies forcenées de ce peuple.

Ce fut pendant le peu de jours que je passai chez ma mère que, parmi les malheureuses victimes, un prêtre, que tout le monde regardoit comme un saint, fut exécuté: nous espérions que le peuple le sauveroit, et nous envoyâmes le mari de Rosalie à son jugement pour augmenter le nombre des bien pensans et obtenir qu'il

[1] François-Armand Saige, baron de Beautiran, etc., avocat général honoraire au parlement de Guyenne, maire de Bordeaux, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 2 octobre 1793. Il avait épousé Marie-Jacquette-Martine de Verthamon d'Ambloy.

ne fût pas condamné. J'avois eu occasion de le connoître, parce que Mde de Polastron [1], ignorant l'excès des dangers que nous courions dans Bordeaux, m'avoit mandé que si j'obtenois de faire dire une messe par un de ces bons prêtres cachés en France, elle étoit persuadée que cela nous porteroit bonheur. Il y avoit alors cinq ou six mois que Rosalie me découvrit, je ne sais par quelle connoissance, ce malheureux prêtre qui disoit la messe presque tous les jours dans une maison d'un quartier fort reculé, occupée seulement par une vieille femme qui n'avoit point de servante. Après avoir fait parler à la vieille femme et au prêtre, j'y fus un jour de grand matin, seule avec Rosalie. J'avois continué de lui faire passer par elle quelques secours, et quoique heureusement je ne fusse pas cause de son arrestation, puisqu'il disoit la messe tous les jours, je m'y intéressois beaucoup. Lorsqu'on lui lut les chefs d'accusation qui le condamnoient, quelques-uns des assistans et même des juges lui dirent tout bas :

— Niés que vous ayés dit la messe ; il n'y a qu'un enfant de quinze ans qui vous accuse.

C'étoit l'enfant qui lui servoit la messe depuis un mois.

Il répondit très-haut :

— Non, je ne nierai point cette accusation, puis-

[1] Marie-Louise d'Esparbez de Lussan, dame du palais de la Reine et l'amie de cœur de Mme de Lâge, mariée à M. le comte de Polastron.

qu'elle est vraie ; je ne veux point racheter ma vie par un mensonge.

Il fut jugé, condamné et exécuté le même jour. C'est la seule occasion où le peuple de Bordeaux ait donné quelques marques de sensibilité et d'horreur pour les crimes qui se commettoient ; mais on lui imposa facilement et cela ne servit qu'à le rendre plus soumis que jamais pour toutes les tyrannies qu'on exerçoit.

A propos de terreur et de foiblesse, j'ai oublié de dire avec quelle promptitude et quelle lâcheté on obéit aux ordres du désarmement. La maison de ma mère étoit située sur les allées de Tourny et en face de la plaine qui mène au château du Hâ : on vit plus de 20,000 hommes s'y précipiter pour aller se désarmer eux-mêmes et se livrer sans défense aux bourreaux qui avoient donné cet ordre pour leur propre sûreté. On obéissoit avec le même empressement à l'ordre de porter des lits, des matelas, du linge et autres réquisitions. A force de donner, on espéroit se sauver ; mais on a bien vu le contraire. Je suis sûre que ces gens-là rioient de ces excès de lâcheté et de bêtise. Je n'ai jamais partagé une pareille crédulité, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir donné un denier ni le moindre effet à leurs réquisitions.

Pendant ce tems, nous ne voyions absolument personne : les deux ou trois individus qui nous restoient de nos connoissances et qui n'étoient pas encore arrêtés, se tenoient bien cachés dans leurs maisons. Ainsi,

excepté Cazalet, nous ne voyions qui que ce fût au monde.

Rosalie avoit trouvé le moyen de pénétrer dans la prison de Mr de Buch et de mes petites cousines, et de leur porter à manger.

Nous étions dans cette position lorsqu'on vint pour m'arrêter. Quatre gendarmes partirent en même tems du Département, deux pour prendre Mde d'Hargicourt [1] et deux pour venir me chercher. Cette malheureuse femme, qui n'avoit jamais émigré et qui ne s'étoit jamais même intéressée trop publiquement à tout ce qui se passoit dans Bordeaux, mais à qui il restoit une assés grande fortune, bien loin de se cacher, continuoit à prendre ses certificats de résidence afin de ne pouvoir jamais être accusée d'émigration. Elle espéroit que de toute leur haine pour la noblesse, il n'en résulteroit pour elle que quelques mois de prison. Elle répondit elle-même aux gendarmes qui venoient la chercher. Elle avoit sur moi l'avantage d'être prévenue une heure avant ; mais elle ne voulut point sortir de sa maison, soit pour le motif que j'ai dit cy-dessus, soit parce qu'elle ne savoit où aller.

Vous verrés bientôt comment je me trouvai retenue quelques minutes devant son échafaud par la foule qu'avoit attirée cet horrible spectacle.

[1] Marie-Louise-Élisabeth de Fumel, femme de Jean-Baptiste-Guillaume-Nicolas de Barry, comte d'Hargicourt, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, ancien colonel du régiment Royal-Champagne-cavalerie. Elle fut guillotinée le 18 pluviôse an II (1er février 1794).

Ce fut donc vers midy et demi que les gendarmes vinrent chez moi : j'étois encore dans mon lit ; je venois de prendre une tasse de chocolat ; heureusement Rosalie descendoit la tasse et la cafetière ; ce fut elle-même qui rencontra les gendarmes qui avoient déjà monté quelques marches du second étage ; elle connoissoit parfaitement leur uniforme et leur affreuse mission : nos gens les voyoient passer tous les jours pour arrêter dans les maisons voisines. Elle leur demanda ce qu'ils vouloient ; ils tirèrent leur billet et dirent qu'ils venoient chercher M^de^ d'Amblimont de Lâge. Ce premier nom ajouté au mien lui donna l'idée de les tromper : elle savoit que ma mère étant paralytique, n'étant jamais sortie de France et n'ayant pas un denier, il n'y avoit aucun danger pour elle. Elle leur dit qu'ils se trompoient ; que M^de^ d'Amblimont demeuroit au premier ; qu'elle alloit les y conduire. Elle se précipita elle-même d'avance dans l'antichambre où étoit son mari ; elle n'eut que le tems de lui dire deux mots pour le prévenir, afin qu'il fît son possible pour les occuper quelques instans. Je ne savois rien de tout cela. Elle remonta précipitamment dans ma chambre, me fit lever, ne me donna pas le tems de me chausser, m'enveloppa la tête d'un grand voile, me fit descendre et me conduisit le long des murailles de la maison pour qu'on ne me vît pas des fenêtres. J'avois assurément beaucoup moins de présence d'esprit qu'elle, car j'avois oublié Cazalet. Je lui demandai où elle me menoit ; elle me répondit :

— Chez Cazalet; car nous n'avons que ce refuge.

Il n'y avoit heureusement pas loin de chez moi. Lui, étoit entouré de ses garçons de boutique; elle lui dit, en entrant, que ma mère venoit d'avoir une attaque et que nous venions chercher la potion qu'il savoit lui être nécessaire. Il devina très-bien ce qui en étoit, et que ce ne seroit pas moi-même qui viendrois chercher cette potion, et que je n'aurois pas abandonné ma mère si effectivement elle avoit eu une attaque. Il eut l'air de composer promptement une drogue. Nous sortîmes ensemble et il me fit rentrer par une seconde porte de la maison, où il me laissa dans un entresol, confiée à sa vieille gouvernante, la bonne M^de^ Simon, trop digne et respectable femme pour appartenir à un tel homme, qu'au reste elle adoroit. Il fut avec Rosalie chez ma mère, qu'il trouva en discussion avec les gendarmes, les assurant que je n'étois pas chez elle; qu'elle ne m'avoit pas vue depuis longtems. Elle commençoit à s'embarrasser et à se couper de manière qu'ils se préparoient à visiter la maison, lorsque Cazalet arriva ; elle le regarda comme son sauveur : elle ignoroit que je fusse hors de la maison. Il se mit derrière les gendarmes et lui fit signe que j'étois déjà chez lui. Alors il leur parla d'un ton très-haut et très-dégagé, leur proposant de visiter toute la maison; et Rosalie, ayant avec une précipitation et une présence d'esprit incroyables roulé les matelas de mon lit, rassemblé les fauteuils au milieu de ma chambre et jeté

les bras dessus pour les couvrir, comme dans une chambre point habitée, ils furent persuadés que je n'y étois pas. A ce moment, il leur passa dans la tête d'emmener ma mère pour répondre de moi.

Je ne puis pas encore revenir sur cette idée sans frémissement : jusques-là, il n'y avoit point eu d'exemple de faire répondre les parens de ceux mis hors la loi : ce dernier degré de cruauté n'a eu lieu que quelques mois après, et encore seulement à Paris, je crois; mais Cazalet leur imposa; il leur dit qu'il alloit lui-même au Séminaire, où logeoient les représentans, demander une consultation de médecine qui prouveroit qu'on ne pouvoit la transporter; il leur ordonna de rester dans l'antichambre et d'attendre de nouveaux ordres. Le ton impérieux qu'il prit, son bonnet rouge, et sa réputation de mauvais sujet qui devoit nécessairement le faire croire ami des gouvernans actuels, imposèrent à ces gens-là; ils se tinrent pendant plusieurs heures dans l'antichambre où le mari de Rosalie eut soin de les faire bien déjeuner pour les distraire. Cazalet envoya ma femme de chambre me prévenir chez lui de tout ce qui se passoit. Il va sans dire que j'étois déterminée à me présenter si on avoit continué à exiger que ma mère répondît de moi. Cazalet me fit donc dire de prendre patience; de ne pas faire d'imprudence; qu'il alloit trouver une de ses connoissances qui avoit entrée chez les représentans, afin de leur exposer que j'étois absente de Bordeaux depuis longtems; que ma mère,

qui ne pouvoit sortir de son lit, ne pouvoit répondre de moi; qu'il étoit impossible de la faire transporter, ce qu'ils pouvoient faire constater par leurs propres médecins. Les représentans répondirent que ce n'étoit point elle qu'on avoit envoyé prendre; et, effectivement, une femme d'un certain âge, qu'on leur assuroit n'être jamais sortie de France, être à la mort depuis dix-huit mois, et à qui d'ailleurs il ne restoit point un sou de bien, ne leur importoit pas beaucoup. Ils nommèrent deux médecins pour aller chez elle faire leur rapport. Cazalet les connoissoit, et il lui fut facile de faire attester ce que nous voulions. Ils laissèrent trois gardes chez ma mère, qui sont restés jusqu'après la mort de Roberspierre : elle les nourrissoit; on la forçoit de donner à chacun quatre francs par jour.

On n'usa pas de la même condescendance un mois après pour le malheureux Mr de Saluces [1], âgé de soixante-dix-huit ans, qui n'étoit jamais sorti de France, qui étoit perdu de goutte et retenu depuis longtems dans son lit par des douleurs cruelles; mais il lui restoit encore de la fortune! Il fut arrêté, jugé et guillotiné le même jour. C'est le seul dans Bordeaux qui ait été conduit en fiacre à l'échafaud; d'abord parce qu'il ne pouvoit pas marcher, et aussi, je crois, parce qu'on craignoit que l'air vénérable de ce vieillard, ses

[1] Claude-Henri-Hercule-Joseph, marquis de Lur-Saluces, maréchal de camp, condamné à mort le 14 décembre 1793; il était veuf de Marie Adélaïde-Félicité de Maulde, dame de Madame Sophie de France.

cheveux blancs, le respect et la vénération qu'on avoit pour lui ne révoltassent le peuple.

J'entends les étrangers nous demander toujours pourquoi nous ne sortions pas de ce malheureux pays, et, par une contradiction bien inconséquente, blâmer les émigrés de ne s'être pas ralliés dans leur propre pays, au lieu d'avoir été se réunir sur une terre étrangère. Ils ignorent que, dans le commencement, il étoit impossible de se rassembler trois personnes dans un château sans être en butte aux proscriptions; que le Roi se tenant toujours aux mesures constitutionnelles, il étoit impossible de faire aucun effort, aucune démarche sans paroître se révolter contre lui-même; que d'ailleurs les paysans et le peuple des villes nous surveilloient de manière à ne pouvoir réussir à rien dans l'isolement où nous étions. De plus, les journées du 6 octobre 1789, du 28 février et du 18 avril 1791, avoient prouvé aux Royalistes qu'il étoit impossible de servir le Roi par leur présence, puisqu'il les avoit lui-même désarmés dans son propre palais; et, par cette condescendance pour les Révolutionnaires, avoit livré son parti à toutes sortes d'outrages. D'ailleurs on nous brûloit, on nous assassinoit dans nos châteaux, et on nous massacroit sur les chemins avec impunité. Alors, les uns pour éviter des outrages dont le courage et la bravoure ne pouvoient plus les sauver; d'autres pour conserver un parti au Roi et sauver la monarchie; presque tous, par honneur, furent se rallier auprès de M^r le comte

d'Artois et de Mr le prince de Condé, qui, depuis le premier instant, avoient été opposés à toutes les mesures révolutionnaires et aux funestes principes des novateurs Constitutionnels qui ont fait la Révolution. Sans ces criminels novateurs, il n'y auroit point eu de révoltés, point de Jacobins, point de Régicides. Sans les monstrueux principes et les basses menées des Necker, des la Fayette, des Lameth, des... [1], des Mirabeau, il n'y auroit point eu de Roberspierre, etc. Le Roi, dans le secret, approuvoit qu'on prît le parti de se rallier à son frère et à Mr le prince de Condé. Ma chère amie, voilà les vraies causes de l'émigration. A présent on a l'inconséquence de nous demander pourquoi du tems de Roberspierre nous n'avons pas fui : d'abord, il auroit fallu que presque tous les François sortissent de France, puisqu'on attaquoit tous les ordres, tous les états et presque toutes les opinions; car alors, nous étions en communauté de danger avec les Constitutionnels, les Brissotins, les Girondins et le plus vil de tous les partis, celui d'Orléans et de la Fayette; mais de plus, les précautions étoient tellement prises, qu'il étoit impossible de fuir même à deux lieues. Longtems les grandes villes avoient offert plus de ressources pour se soustraire à la tyrannie et y rester ignoré; mais alors dans Bordeaux et dans beaucoup d'autres cela étoit impossible : qui que ce soit ne pouvoit sortir sans avoir une

[1] Mot indéchiffrable.

carte ou un passe-port visé par toutes les autorités, sections, comités de surveillance, représentans, etc., etc. Les médecins même, pour aller voir des malades à un quart de lieue de la ville, ne pouvoient sortir sans ce papier. Il y avoit peine de mort pour tous les bateliers ou voituriers qui auroient conduit un individu suspect. D'ailleurs, quand il eût été possible de trouver un moyen de sortir hors des portes de la ville, on étoit arrêté sur les chemins par les municipalités de tous les villages, qui fesoient reconduire à Bordeaux ceux qui n'étoient pas de la horde de ces scélérats, et, par conséquent munis de bons passe-ports; et cette tentative étoit à l'instant même un arrêt de mort. D'ailleurs encore, où auroit-on été? La même surveillance existoit dans toute la France, excepté dans quelques cantons qui étoient un peu meilleurs, mais éloignés, où il étoit impossible de parvenir, qui même plus tranquilles pour les gens du pays, auroient regardé un étranger d'une autre province, qui seroit arrivé sans connoissance et sans protection, comme un être suspect. A Bordeaux, la mer auroit offert un moyen plus prompt de se sauver; mais deux frégates armées toutes de scélérats et de soldats patriotes étoient placées l'une à Lormont [1] et l'autre à la tour de Cordouan; il ne pouvoit pas passer le moindre bateau qui ne vînt se faire

[1] Bourg en face de Bordeaux, dépendant actuellement du canton de Carbon-Blanc, arrondissement de Bordeaux (Gironde).

visiter; il n'y avoit donc aucun moyen de se soustraire à leur tyrannie.

Suivant ma phrase ordinaire, je reviens à moi, chère amie.

Cazalet, après avoir rétabli la tranquillité, ou du moins une sorte de sûreté pour ma mère, revint chez lui, me força de prendre quelque nourriture, et me dit qu'il alloit écrire à la personne dont il m'avoit parlé; qu'il espéroit qu'elle pourroit me recevoir dans sa maison dès le soir même, parce que la sienne à lui étoit trop publique et trop près de chez moi pour que je pusse y demeurer en sûreté vingt-quatre heures; que d'ailleurs on n'avoit pas été la dupe de l'assurance que je n'étois plus dans Bordeaux; qu'il falloit compter que les recherches continueroient. Comme il me montroit la lettre qu'il écrivoit et que j'y vis cette phrase:

« Vous m'avés refusé de recevoir la personne que je vous proposois, craignant que ce fût un prétexte de retourner librement chez vous; c'est à présent à votre bon cœur que je m'adresse, en vous prévenant que cette femme intéressante sera peut-être arrêtée et guillotinée demain, si vous ne lui donnés ce soir un asyle: il n'est question que de quelques jours; et je vous donne ma parole de ne paroître chez vous que ce soir, en vous l'amenant, et de ne pas y retourner. » Je lui dis :

— Mais vous me trompiés donc quand vous m'assuriés qu'elle vous avoit promis de me recevoir, et

qu'elle ne demandoit seulement que le tems d'en prévenir son mari et une vieille parente ?

Il reprit d'une manière très-dégagée et en riant que : Oui ; qu'elle l'avoit même refusé d'une façon très-outrageante pour lui ; qu'elle avoit imaginé que c'étoit encore un de ses tours accoutumés pour revenir chez elle ; — et effectivement il avoit déjà usé d'un moyen à peu près semblable pour s'y faire recevoir. — Il ajouta qu'il alloit envoyer cette lettre par sa gouvernante, que M^de^ Coutanceau connoissoit comme une honnête femme. J'étois tout étonnée qu'il avouât lui-même avoir besoin de ce témoignage pour être cru. Dans l'intervalle, il m'avertit que si j'étois acceptée, il falloit me cacher du mari, de la vieille tante et des servantes de la maison ; que tous ceux-là avoient une peur effroyable ; que M^de^ Coutanceau étoit la femme d'un chirurgien-accoucheur, elle-même très-bonne sage-femme, qui étoit pensionnée par le gouvernement pour faire des cours et des élèves ; qu'elle demeuroit dans la Municipalité même, — son mari en étant premier chirurgien ; — qu'il falloit que je choisisse ce que je préférois, d'y entrer comme élève pour suivre les cours ou comme femme grosse. L'un et l'autre de ces deux partis me répugnoient également. Je n'avois pas encore fait ce triste choix lorsque la réponse arriva. On me fit dire verbalement qu'on me recevroit ; mais qu'il falloit que je me présentasse comme femme grosse, et qu'on eût le soin de m'empaqueter au moyen de quel-

ques serviettes. Je pris les chemises, les mouchoirs et tout le linge de Rosalie, parce que m'étant fait passer pour une femme qui n'avoit jamais eu de fortune, on trouvoit plus prudent de ne rien emporter à moi; et comme tout le linge de Rosalie étoit marqué d'un R, je pris le nom de M^de^ Renard. Je dis à Cazalet que je me déterminois à cette supposition de grossesse, parce que n'étant connue de personne dans cette maison, l'espèce d'humiliation qui résultoit de cette position portoit sur un nom étranger au mien, et que j'étois déterminée, si on m'arrêtoit, à déclarer que je n'avois employé cette feinte que pour tromper les maîtres de la maison. M^de^ Coutanceau avoit exigé que qui que ce soit de chez moi ne vînt jamais chez elle pendant que j'y serois.

Je fis de bien tristes adieux à Rosalie : en l'embrassant il me sembloit dire un adieu éternel à ma mère et à mes enfans, et à tout ce que j'aimois tendrement; je les lui recommandai; et vers les six heures, je partis avec Cazalet. Je ne sais quelle raison put le déterminer à me faire passer par la place Dauphine, au moment de l'exécution de M^de^ d'Hargicourt. Nous restâmes quelques instans arrêtés par la foule qui venoit de voir cet affreux spectacle. Les jambes me manquèrent quand je vis l'échafaud, et le bourreau occupé à ranger le corps, et le panier où étoit déjà la tête de M^de^ d'Hargicourt; tout mon sang se retira vers mon cœur; j'avois à peine la force de dire :

— Où sommes-nous ? ou m'avés-vous conduite ?

Je me reproche l'horrible soupçon qui me vint, et sans réfléchir que c'étoient des gardes qui conduisoient les victimes, j'eus un instant l'idée que Cazalet me menoit au bourreau. Il sentoit que je ne pouvois plus marcher. Il m'entraîna en me disant que je serois reconnue si je marquois cet effroy; et, quand nous eûmes passé la place, il me dit :

— C'est cependant là où vous seriés si vous aviés été prise.

Je n'avois pas besoin de cette réflexion; je l'ajoutois à tout ce que ce spectacle avoit de déchirant et d'effroyable pour moi : cette pauvre M^de^ d'Hargicourt qui, six semaines avant, m'avoit témoigné être si occupée de ma position; qui nous disoit qu'elle me proposeroit de venir dans sa maison, si ce n'est qu'elle étoit trop connue comme ayant des relations de société avec nous pour ne pas craindre qu'on m'y vînt chercher ! en même temps, elle nous avoit paru pour elle d'une sécurité que moi je ne partageois pas, car je n'ai jamais cru que, se défendant même avec des raisonnemens et des preuves en conséquence des lois du jour, on pût se sauver, quand nos ennemis avoient le moindre intérêt à faire périr quelqu'un. Aussi cette persuasion, autant que mon caractère, m'a toujours portée à ne me gêner sur rien, à conserver une correspondance très-suivie en pays étranger, à m'occuper beaucoup d'animer tout ce que je voyois dans le tems où la ville

tenta de se révolter, enfin à ne prendre d'autre précaution que celle de cacher ma personne au dernier moment, quand je me vis absolument sur le point d'être arrêtée ; mais cela ne m'a jamais empêché d'écrire à mes amis en Allemagne et d'en recevoir des lettres, puisque même deux mois après, j'ai trouvé du fond de ma retraite le moyen d'en retirer deux du comité de surveillance que je fus obligée de laisser reporter après les avoir lues. Je fesois un calcul fort simple et fort juste : je ne pouvois pas mourir dix fois, et, par mon émigration, étant mise hors la loi, dix autres accusations n'ajoutoient rien au danger de ma position. C'est, pensant ainsi, que, deux mois après, j'ai caché sur moi des papiers fort importans à de malheureux orphelins dont tous les parens venoient d'être guillotinés : ce paquet contenoit des contrats en leurs noms et des obligations appartenant à leur père. C'étoit sauver de la misère ces enfans que je ne connoissois pas, et en même tems soustraire aux scélérats ces restes de leur fortune. Mde Coutanceau ne connoissoit pas non plus cette famille. Son mari vint un soir lui faire une grande frayeur du danger de garder ce paquet qui lui avoit été remis par un tiers; elle alloit les brûler; je lui dis :

—J'ai envie d'essayer de conserver ces papiers à ces pauvres enfans; si je suis prise et guillotinée, ils seront pris sur moi. Vous alliés les brûler, ainsi ils seront également perdus; si je me tire de cecy, j'aurai le

plaisir d'avoir fait un petit bien qui ne me coûte rien; car dès que je serai reconnue je serai arrêtée, et dès que je serai arrêtée je serai guillotinée : ce crime de plus ou de moins envers les monstres n'ajoute rien à mes dangers. Lorsque je partis de Bordeaux je lui remis ce paquet dont je ne sais pas positivement le contenu, puisque nous ne l'avons jamais décacheté. J'ai sçu depuis que Mde Coutanceau l'avoit rendu, après la mort de Roberspierre, à la famille de ces enfans.

Je ne veux plus dire que je reviens à moi, j'ai trop répété cette phrase : il me semble que je suis comme les gens qui s'arrêtent à chaque pas dans le chemin. Cecy ne marche pas; je trouve que j'écrivois plus facilement autrefois; et puis c'est si différent d'écrire neuf ans après ou dans le moment des événemens. En parlant d'un fait j'en suis distraite et détournée par un autre qui s'y rapporte, ou que telle ou telle circonstance me rappelle, quoiqu'il y ait souvent plusieurs années de distance entre eux. J'avois écrit sur l'instant même des notes relatives à quelques faits intéressans où il y avoit une chaleur et une manière de m'exprimer bien différente de celle d'aujourd'hui, et même pour mille circonstances dont j'ai encore à vous parler. Je redemanderai à Mde de Polastron mes lettres de ce tems-là, — non pas du tems où j'étois à Bordeaux, ma correspondance étoit trop gênée, — mais depuis que j'en suis sortie. Quoique je ne sois pas bien vieille, puisqu'il n'y a que dix ans de tout cela, je me sens cepen-

dant beaucoup moins de moyens : tant de secousses m'ont écrasée ! et la maladie que je viens d'éprouver m'a fait baisser horriblement; d'ailleurs je n'ai pas l'habitude de dicter, cela me gêne et rétrécit mes idées. Il me semble que ma première lettre jusqu'à mon départ de Coblentz alloit un peu mieux ; je ne suis pas contente de celle-cy; c'est diffus, un style monotone, presque partout les mêmes expressions. Je suis comme ces gens qui ont une oreille très-juste, et qui, sans savoir un mot de musique, ont un tel tact qu'ils sont frappés de la moindre note fausse et savent très-bien juger sans être en état d'exécuter : je vois très-bien tout ce que cecy a de mauvais.

J'arrivai chez M^de^ Coutanceau vers les sept heures du soir. Quoique personne ne me connût, excepté la maîtresse de la maison qui avoit elle-même exigé ma feinte de grossesse, je me trouvai fort embarrassée de cette apparence vis-à-vis de son mari, de la vieille tante et des servantes qui m'examinoient avec curiosité. Cazalet fut reçu sans façon et assés mal; il se retira sur-le-champ. Je montai avec M^de^ Coutanceau dans la chambre qu'elle m'avoit fait préparer et qui étoit la salle où l'on soupoit. Je vous ay dit que c'étoit dans la Municipalité même. Si vous venés jamais à Bordeaux, remarqués les deux fenêtres au-dessus de la grande porte : c'étoient les miennes; celles qui ont fait mon supplice, puisque j'entendois tous les jours par là passer la cavalerie et les autres troupes qui menoient les malheureuses victimes à l'échafaud.

Il est affreux de dire qu'on s'accoutume à tout : les premiers tems j'étois dans un état cruel; je me représentois ceux qu'on alloit chercher; je m'identifiois de douleur et de souffrance avec eux ; je tombois dans un état qui demandoit du secours; et cependant, à la longue, sans être moins affectée de leur sort, je n'éprouvois plus les mêmes secousses; m'étant pour moi-même fort accoutumée à l'idée de la mort; quelquefois m'imaginant souffrir davantage de la position où j'étois que d'une mort prompte, il m'est arrivé de trouver bien heureux ceux qui finissoient tout de suite. Je crois que je ne recommencerois pas le même genre de vie pour sauver mon existence. J'y fus entraînée pas à pas. Si j'avois sçu avant tous les chagrins que j'éprouverois dans cette maison, ce que c'est que d'avoir tous les jours l'effroy de compromettre la vie de ceux qui vous rendent service, et les inquiétudes dont ce Cazalet nous a abreuvées, certainement je me serois laissé arrêter. Je crois être sûre que c'est le parti que je prendrois aujourd'hui que je ne tiens plus autant à la vie, et que je sais ce qu'il m'en a coûté de dégoût.

Je trouvai dans cette maison une femme véritablement grosse, bonne tout ce qu'il est possible, fort affectée et fort effrayée de son état. Il y avoit une porte de communication de sa chambre à la mienne. Elle m'a été pendant tout le tems que je passai chez Mde Coutanceau d'une grande ressource. Quand on

venoit faire des visites domiciliaires, Mde Coutanceau avoit soin de faire commencer par sa chambre; comme elle n'étoit nullement suspecte et que sa grossesse étoit très-réelle, elle me fesoit une sorte de sécurité et de manteau.

Cazalet vint le lendemain, et successivement pendant plusieurs jours, sans que nous pussions l'en empêcher, prenant toujours pour prétexte de m'apporter des lettres et des nouvelles de ma mère. Premièrement, il risquoit de nous compromettre beaucoup en venant de chez elle chez moi : il pouvoit être suivi et espionné; de plus, il y avoit tous les jours des scènes violentes entre lui et Mde Coutanceau, auxquelles j'étois si peu accoutumée, que je mandai alors de très-bonne foi à ma mère, que j'aimerois mieux mourir que de mener une telle vie. Un jour, entr'autres, Cazalet tira un pistolet qu'il arma, et avec lequel il vouloit se brûler la cervelle devant Mde Coutanceau, dans ma propre chambre; j'éprouvai une frayeur mortelle et je me précipitai pour l'arrêter; elle me dit :

— Calmés-vous, Madame, il est trop lâche pour se tuer; et, s'il en avoit le courage, il ne feroit que débarrasser le monde d'un bien mauvais sujet.

J'étois tout étonnée de cette franchise; et, dans ce moment d'effroy, je laissai échapper une parole qu'il m'a rappelée depuis; je lui dis avec une simplicité dont je ne reviens pas :

— Oui; mais cependant s'il se tuoit, nous serions très-embarrassées; il y auroit une descente de justice et on me reconnoîtroit.

Elle me répondit avec une assurance que je n'oublierai jamais :

— Point du tout, je vous mettrois dans une autre chambre, et j'irois moi-même déclarer ce qui s'est passé : tout le monde le connoît, et j'ai pour moi l'opinion publique.

Ainsi je ne courois aucun risque.

De telles scènes dont rien jusqu'alors ne m'avoit donné l'idée augmentoient encore le malheur de ma position. Quoique j'aimasse bien Mde Coutanceau et que je sentisse jusqu'au fond du cœur tout ce que je lui devois, il y avoit des instans où le dégoût d'un ordre de choses si étranger à mes habitudes me portoit à préférer la mort [1].

Je ne sais à quelle époque de ma retraite Cazalet fut arrêté; je ne me souviens même pas de la cause qui le fit prendre; mais je me souviens fort bien que du fond de sa prison il m'envoya son mémoire de justification sous l'adresse très-connue de Mde Coutanceau, en parlant de moi à mots couverts, et nous priant d'employer tous nos moyens pour le tirer de prison.

[1] Ici Mme de Lâge raconte à Mme de Montijo une particularité de la vie de Mme Coutanceau qu'elle a cru devoir supprimer plus tard. J'imite sa réserve.

Il savoit fort bien qu'elle n'avoit aucune connoissance auprès des maîtres de Bordeaux, et que nous étions nous-mêmes fort embarrassées. Cependant Mde Coutanceau fut trouver quelqu'un qui pouvoit le servir et qui s'y employa. Je ne me souviens plus si c'est par son moyen ou par un autre qu'il est sorti de prison. Il le crut apparemment, car il vint tout de suite pour nous remercier; et, peu de jours après, pour nous marquer sa reconnoissance, il nous menaça de nous dénoncer. Heureusement, Mde Coutanceau avoit gardé et confié en main tierce la lettre qu'il lui avoit écrite, et par là, lui imposa, en le menaçant de le dénoncer lui-même, s'il nous fesoit le moindre mal.

Ce fut vers ce tems que nous fûmes en butte à un événement qui pensa nous perdre : revenant un jour de ses courses, Mde Coutanceau me parut toute pénétrée d'attendrissement sur l'état d'une malheureuse femme qu'elle avoit rencontrée dans une maison; elle me dit que cette jeune personne étoit fille du lieutenant de roi de Monaco [1]; que son mari étoit émigré, et qu'elle venoit de voir conduire son beau-père à l'échafaud; qu'on lui avoit tellement tout pris qu'il ne lui restoit pas de chemises, et qu'elle étoit dans cet état de dénûment avec son petit enfant, beau comme le jour, et une vieille gouvernante qui n'avoit pas voulu l'abandonner. Je fus si touchée, que je proposai tout de suite à

[1] Le dernier lieutenant de roi de Monaco fut, en 1791, M. Millo.

M^de^ Coutanceau de lui faire porter de chez moi tout ce qui lui étoit nécessaire en linge et ce que ma mère pouvoit m'envoyer d'assignats. Elle-même y ajouta tout ce dont elle pouvoit disposer, et c'étoit beaucoup plus que moi en argent. Je n'eus pas la précaution de faire défaire mes marques, ce qui pensa me compromettre beaucoup. Hélas! je la croyois des nôtres! Nous fîmes une autre imprudence qui fut également remarquée par cette jeune femme, quelque tems après, quand elle me vit porter de gros linge en comparaison de celui que je lui avois envoyé; mais je lui dis que c'étoit d'une de mes sœurs qui avoit fait fortune. Elle demanda à venir chez moi, et M^de^ Coutanceau, jugeant qu'elle me seroit d'une société agréable et de quelque consolation, me l'amena. Elle s'établit facilement. Elle venoit passer tous les jours quelques heures, me contant son histoire d'une manière fort intéressante; me montrant des lettres de son beau-père, écrites au moment de sa mort, et les plus touchantes, par lesquelles cependant je jugeois qu'il avoit eu à se plaindre d'elle. Elle pleuroit beaucoup les trois ou quatre premiers jours, et cherchoit aussi à savoir qui j'étois. J'ai été mille fois tentée, par entraînement, de me confier à elle, mais la discrétion que je devois à M^de^ Coutanceau me retint heureusement toujours. Enfin, pour abréger cette histoire, je vous dirai que ce petit monstre appelé M^de^ Mandavy, aujourd'hui divorcée et mariée à je ne sais qui, devint peu de jours

après la maîtresse de Lacombe, accusateur public [1]. Quelque tems avant, elle m'avoit dit qu'elle voyoit Mde de Fontenay [2], et que, par elle, elle avoit déjà obtenu une pension des représentans du peuple; que, par ce moyen, elle espéroit obtenir aussi un passe-port pour aller à Monaco; mais que ce qui lui manquoit, c'étoit l'argent nécessaire pour le voyage. Il me vint tout de suite dans l'esprit de me sauver avec elle. Je lui fis une histoire qui n'avoit pas le sens commun, et dont nous eûmes bien de la peine à nous tirer depuis, d'autant que j'ai peu de mémoire et que j'avois peu d'intelligence pour conduire le tissu de mensonges qui m'étoit nécessaire; je changeois tous les jours mon histoire; j'oubliois le lendemain ce que j'avois dit la veille. En tout je n'ai jamais bien sçu me tirer de ce qui n'étoit pas très-clair. Je lui dis donc que j'avois une marraine assés riche qui étoit mécontente des procédés de son fils pour elle, et qu'elle vouloit aller en pays étranger avec ce qui lui restoit de disponible. Je lui proposai que, si elle vouloit lui faire avoir un passe-port comme gouvernante de son enfant, je pouvois lui répondre

[1] J.-B. Lacombe, ancien instituteur, président de la commission militaire de Bordeaux. Il fut condamné à mort par ce même tribunal.

[2] Marie-Jeanne-Ignace-Thérèse Cabarrus, célèbre par sa beauté, son esprit, ses grâces et la générosité de son caractère, avait épousé d'abord M. de Fontenay, conseiller au parlement de Bordeaux; elle devint ensuite la femme de Tallien, après le 9 thermidor an II (1794); elle se maria en troisièmes noces, le 3 août 1805, avec François-Joseph-Philippe de Riquet, comte de Caraman, prince de Chimay.

qu'elle payeroit la totalité du voyage, et qu'elle s'engageroit même à la soutenir deux ans à Monaco, ou dans tout autre lieu qu'elle choisiroit. Cette proposition parut tenter cette petite femme : elle me fit beaucoup de questions sur mes malheurs, que je remis à satisfaire au moment du départ. Je me trouvai très-heureuse de ne m'être pas plus avancée quand j'appris de Mde Coutanceau ses liaisons avec l'accusateur public, fils d'un horloger de Genève, et connu dans Bordeaux pour un tel scélérat, qu'on en avoit plus de peur que des représentans. Il fut aussi le premier massacré par les jeunes gens après la mort de Robespierre, dans la salle de la Comédie même.

Nous étions obligées de recevoir et de faire bonne mine à cette femme. Pour moi, je m'en dispensois souvent sous prétexte de maladie : il m'étoit impossible de me contenir longtems vis-à-vis de ce petit monstre. Nous crûmes même nous apercevoir que depuis ses liaisons avec Lacombe, elle revenoit plus souvent à ses questions sur cette marraine qui avoit désiré partir avec elle. Elle nous avoit dit franchement sa liaison avec Lacombe, qui m'avoit fait frémir d'horreur, et m'assura, que quoiqu'elle ne partît plus, elle obtiendroit par lui un passe-port pour ma parente. Nous étions bien loin alors de vouloir nous servir d'elle; mais pendant les derniers mois, elle a bien ajouté au supplice de la vie que je menois et à nos inquiétudes. Toutes les fois qu'elle venoit nous frémissions.

Nous apprîmes la reddition de Toulon [1]. Je savois par mes lettres que Monsieur — le roi actuel — étoit parti de Ham [2] pour se rendre à Turin, et de là dans cette ville. Je le savois accompagné de toute sa maison et de quelques officiers de la marine. J'attendois avec une impatience extrême la nouvelle de leur débarquement, et alors je comptois faire tout au monde pour me sauver de ce côté-là et aller les rejoindre. Je fus bien trompée dans mon espoir, et l'affreuse nouvelle, qu'on ajoutoit à celle déjà assés malheureuse de la prise de Toulon, pensa me coûter la vie : j'entendis crier dans les rües les détails de cet événement, où l'on ajoutoit la prise de Monsieur et de tout ce qui l'entouroit. Cette pauvre M^de^ Coutanceau ne savoit que faire de moi; j'étois dans un état de désespoir qui pouvoit faire naître des soupçons. Ma mère s'étant doutée de l'effroy que cette nouvelle me causeroit, envoya sur-le-champ Maurice me dire verbalement qu'elle étoit très-sûre que Monsieur n'étoit pas débarqué et qu'aucun émigré n'étoit entré dans Toulon; qu'elle m'enverroit dans quelques heures la relation exacte qu'elle n'avoit pas encore pu se procurer.

Il y avoit un mois que je n'avois reçu de lettres de mes amis, parce qu'elles étoient toutes arrêtées au comité de surveillance. Je conjurai Maurice avec une

[1] 19 décembre 1793.

[2] En Westphalie.

telle douleur d'engager son ami le facteur à les soustraire, ne fût-ce qu'une minute, et il fut tellement touché de mon état, qu'il détermina son ami à les prendre adroitement et à les lui confier un quart d'heure, pendant que les employés étoient absens pour dîner : — ils ne risquoient rien moins, l'un et l'autre, que leur vie à me rendre service; — et quand il me les apporta, et que je vis qu'aucun de ceux qui m'intéressoient ne pouvoit être descendu à Toulon, je voulus lui donner tout ce que j'avois d'argent en ce moment; je crois que je lui baisai presque les mains; enfin j'étois ivre de reconnoissance et de bonheur. Il refusa ce que je lui offrois, me disant qu'on ne couroit pas de tels dangers pour de l'argent; il me pressoit beaucoup de finir de lire, et mes yeux étoient tellement obscurcis par les larmes; j'étois dans une si grande agitation, que je ne pouvois ni lire exactement, ni rien comprendre, excepté l'assurance qu'ils ne pouvoient pas être arrivés dans Toulon. Je remarquai les numéros et les notes que le comité de surveillance avoit mis dessus : une note portoit : « Cherchez la demoiselle Julie à qui cette lettre est adressée ». Elles furent reportées tout de suite et placées de manière que personne ne s'est jamais aperçu de leur enlèvement.

J'ai eu la douleur de ne plus retrouver ce bon Maurice quand je suis rentrée en France en 1800. C'est, avec Mde Coutanceau et les Perrier, la première personne que je demandai. Hélas! en arrivant à Bordeaux, chez

Mde de Saluces [1], lui étoit mort et n'avoit point laissé d'enfans. Ma mère, heureusement, avoit pu lui rendre service, et, grâce à elle, il avoit passé ses dernières années sans travailler; mais je ne puis exprimer le chagrin que j'ai éprouvé de ne plus revoir cet excellent homme.

Après quatre mois de séjour chez Mde Coutanceau, l'embarras de ma position devint encore plus pénible, non-seulement à cause de cette horrible femme dont je vous ay parlé, mais parce que le tems s'écouloit et que nous n'avions aucun moyen de nous tirer d'affaire au bout des neuf mois. On m'avoit supposée grosse de quatre mois en entrant dans cette maison, il falloit que je m'en allasse avant un mois. Bien loin que les persécutions se fussent calmées, on fesoit les recherches les plus exactes. Mr de Gestas [2], qui avoit trouvé le moyen de se cacher chez un aubergiste, et qu'on enfermoit entre un mur et une boiserie lors des visites domiciliaires, avoit déjà échappé plusieurs fois aux recherches qu'on fesoit de lui. A la dernière visite, les gardes s'en alloient, quand un d'eux aperçut une fente à cette boiserie, il y passa son sabre et en fit éclater quelques morceaux. Mr de Gestas fut pris et

[1] Josèphe de Sauvage d'Yquem, dame du château d'Yquem, de Podensac, etc., veuve de Louis-Amédée, comte de Lur-Saluces, fils aîné du marquis de Saluces.

[2] Sébastien-Charles-Hubert, comte de Gestas, maréchal de camp, condamné à mort par la commission militaire de Bordeaux, exécuté le 7 nivôse an II (27 décembre 1793).

guillotiné, et avec lui le maître et la maîtresse de la maison, un enfant de quinze ans et jusqu'aux servantes.

Plusieurs exemples semblables me mettoient dans une frayeur horrible de causer la mort à tous ceux qui me donnoient asyle. D'ailleurs il falloit prendre un parti. Quelquefois Mde Coutanceau imaginoit des moyens de me supposer accouchée pendant une absence de son mari et n'ayant eu recours qu'à elle seule; mais, au résultat, tout cela étoit impraticable. Nous pensions souvent à ce que cette position avoit d'extraordinaire; car il s'est bien trouvé de malheureuses femmes embarrassées d'être grosses, et moi, au contraire, j'étois fort embarrassée de ne l'être pas. Je suis persuadée que la pauvre demoiselle qui demeuroit à côté de ma chambre, qui souffroit tant, qui avoit tant de peur de mourir, auroit mieux aimé être à ma place, jusqu'à la guillotine exclusivement. Elle répétoit sans cesse :

— Comme Mde Renard est heureuse ! comme elle est leste !

Nous lui disions que c'étoit parce que j'avois eu plusieurs enfans.

Je m'en suis informée depuis; j'ai appris avec plaisir qu'elle étoit retournée dans sa province en très-bonne santé et sans que personne ait sçu sa position.

Nous eûmes souvent de très-fortes inquiétudes : un jour la servante descendit en disant que j'avois une

grossesse très-extraordinaire; que je m'étois habillée pendant qu'elle fesoit le feu, et qu'elle m'avoit vue très-mince. Je me déterminai alors à garder même dans mon lit les paquets que Mde Coutanceau m'avoit arrangés et qu'elle augmentoit tous les mois. J'oubliois sans cesse la manière dont je devois marcher et me tenir; et un jour que je m'impatientois d'une fenêtre ouverte et d'une table qu'on avoit laissée sur mon passage, j'arrangeai tout cela si lestement que Mr Coutanceau s'en aperçut et dit :

— On jureroit que Mde Renard n'est pas grosse.

Ce fut vers ce tems à peu près que lui rentrant un soir d'un air très-affecté dit à sa femme :

— As-tu brûlé les papiers de cette famille *** ?

— Oui, assurément, lui répondit-elle ; et pourquoi me demandes-tu cela ?

— Parce qu'on m'a donné aujourd'hui des inquiétudes pour nous-mêmes : ces diables de gens ne se contentent pas de persécuter ceux qui leur sont suspects; ils s'occupent à présent des personnes qui ont été fort étrangères à tout ce qui se passe. On m'a prévenu qu'on viendroit cette nuit même faire une visite plus sévère et qu'on avoit fait une dénonciation sur ma maison.

Vous jugés dans quel état nous étions pendant ce discours.

Nous lui offrîmes de souper; il nous dit :

— Non; je suis las et tourmenté; je vais me coucher.

Nous avions encore moins envie de manger que lui. Nous restâmes bien occupées de notre position : rien ne pouvoit y remédier ; il étoit impossible d'aller dans une autre maison. Le désespoir me gagna. Je suppliai Mde Coutanceau de me laisser en aller lui disant que je resterois dans la rüe ; que, puisque je ne pouvois pas éviter mon sort, il seroit indigne à moi de compromettre une si obligeante personne et toute sa famille. Elle témoigna d'autant plus de courage dans cette occasion, qu'elle ne doutoit pas qu'on ne vînt cette nuit même, et que l'avis donné à son mari ne portât sur moi. Nous restâmes ensemble fort avant dans la nuit. Elle me força à me coucher. Avant qu'elle montât chez elle, je lui fis promettre qu'elle entreroit dans ma chambre avec ceux qui viendroient ; premièrement, pour être le plus tard possible livrée à ces gens-là ; secondement, parce que je voulois qu'elle fût témoin de la déposition que je ferois pour prouver que j'avois trompé tout le monde dans la maison, en déclarant alors que ma grossesse étoit une feinte que j'avois employée pour me donner entrée chez eux sous un autre nom ; mais que j'avois horreur de continuer cette supposition à présent que je parlois sous mon nom propre. Nous convînmes de ce que nous dirions l'une et l'autre pour prouver que je l'avois également trompée.

J'entendois tous les soirs à minuit sur les allées de la Municipalité le chariot qui portoit les corps des victimes, accompagné des gens qu'on appeloit alors *Sans*

Culottes et qui chantoient la *Carmagnole* et mille horreurs. En entendant passer cette nuit ce convoy, j'imaginai que peut-être le lendemain je serois du nombre. Il fesoit un très-beau clair de lune ; je voulus voir quelle figure cela avoit, et si au moins les corps étoient enveloppés : je fus à ma fenêtre. La voiture étant couverte d'une toile aux trois couleurs, je ne vis rien que le chariot auquel étoit attachée une lanterne, et deux bonnets rouges qui l'accompagnoient.

Il y avoit à peine une demi-heure que j'étois recouchée, lorsque j'entendis frapper à la porte d'en bas et monter chez Mr Coutanceau ; il me sembla entendre le bruit de plusieurs personnes : je ne doutai pas un instant que ce ne fût les gendarmes. Il n'y avoit là aucun moyen de se sauver ; d'ailleurs il n'y avoit que ma présence et ma déclaration qui pussent sauver mes hôtes par les preuves que je donnerois que je les avois trompés ; autrement, si j'avois pu m'échapper, outre qu'ils auroient payé pour moi, on n'auroit jamais voulu croire qu'ils ne savoient pas qui j'étois. Je me levai, et, avec une résignation qui m'étonne, — car alors je laissois sur la terre des êtres que je chérissois au delà de toute expression, — et avec beaucoup de calme je me disposai à partir. Je brûlai plusieurs papiers que je ne voulois pas qu'on trouvât sur moi, non pas pour moi-même, car il me sembloit que je n'avois plus rien à craindre, mais pour ne pas compromettre ceux par qui j'avois reçu des lettres. Je ne puis pas dire

combien il m'en coûta pour faire ce sacrifice. J'avois remis le soir à Mde Coutanceau plusieurs choses que je portois sur moi, qui ne pouvoient pas la compromettre, mais que je désirois fort être conservées. Je ne me sentois peut-être autant de force et de courage que parce que je ne voyois aucun moyen d'éviter mon sort; car j'ai toujours éprouvé que toutes les fois qu'il étoit possible d'éviter un danger, j'en étois très-occupée, mais qu'aussi quand il étoit inévitable je savois fort bien m'y résigner. J'ai eu beaucoup plus de peur de la guillotine quelque tems après dès qu'on m'eût donné l'espérance de pouvoir me faire sortir de France. Au moment où je brûlois ces papiers, j'entendis des talons de femme et je ne doutai pas une minute que ce ne fût Mde Coutanceau qui venoit pour m'avertir. On frappa doucement à la porte et je remuai bien vite les cendres pour qu'on n'aperçut pas celles des lettres. Je fus ouvrir, et je ne puis pas dire tout ce qui se passa en moi, quand, au lieu de Mde Coutanceau et de tout ce que je m'étois figurée, il se trouva que c'étoit la servante qui me dit :

— Je viens voir si Monsieur n'auroit pas laissé ici son chapeau; on vient le chercher pour un malade.

Apparemment que mon courage n'étoit pas une chose bien merveilleuse; car soit la joie, soit le changement subit de ma position, les jambes me manquèrent, et je tombai près de la porte; ce qui effraya beaucoup cette femme qui m'aida à me recoucher.

Je trouve, ma chère, que je n'avance point, que je vous dis mille choses qui me reviennent au fur et à mesure dans l'idée, mille choses qui n'ont d'intérêt que pour moi, et encore seulement dans le moment qu'elles se sont passées.

Plusieurs jours après, le cabriolet de Tallien, ce représentant qui a fait tant de mal à Bordeaux [1], vint chercher M^de^ Coutanceau pour la conduire chez M^de^ de Fontenay, sa maîtresse, qui se croyoit grosse et se trouvoit dans un état fâcheux. Nous fûmes très-effrayées de cette confiance qui cependant fut la cause de mon salut; mais nous savions qu'il suffisoit d'être connu de quelques-uns des gouvernans pour risquer bien davantage.

J'attendis son retour avec une impatience extrême. Elle revint et me rendit compte de mille cochonneries que je ne répéterai pas; elle rioit encore d'un quiproquo qui lui avoit heureusement servi pour ne dire que ce qui pouvoit plaire aux gens qui l'appeloient : M^de^ de Fontenay, après lui avoir donné le bonjour et conté son état, lui avoit dit :

— On m'a envoyé avant-hier une grosse bête d'accoucheur que je ne connois pas et qui proteste que je ne suis pas grosse; depuis, on m'a parlé de vous de manière à me décider à vous voir.

[1] Jean-Lambert Tallien, député de la Convention, avait été chargé avec son collègue, Ysabeau, d'organiser le gouvernement révolutionnaire à Bordeaux.

M^de^ Coutanceau qui savoit que son mari y avoit été la surveille comprit très-bien que pour se faire mieux venir il ne falloit pas parler vrai. De cette manière elle se fit prendre assés en amitié. Elle retourna chez M^de^ de Fontenay plusieurs fois par semaine.

Un jour elle revint toute rouge et tout animée de joie, et me dit :

— Je crois que nous sommes sauvées et que je pourrai vous faire partir.

Elle étoit si essoufflée qu'elle ne pouvoit pas de suite répondre à toutes mes questions; enfin elle me raconta qu'étant chez M^de^ de Fontenay, et près d'une grande table, elle avoit vu une assés grande quantité de passe-ports. En sortant et causant avec sa femme de chambre qui avoit aussi besoin d'elle pour plusieurs rapports de santé, elle demanda à celle-cy ce que c'étoit que ces passe-ports qu'elle avoit vus chez sa maîtresse, et si on commençoit à lever l'embargo. Cette fille lui répondit que plusieurs négocians avoient obtenu de faire partir deux ou trois bâtimens; qu'il falloit des passe-ports bien en règle pour obtenir d'y être pris comme passagers; que Madame s'intéressoit à plusieurs. Elle ajouta tout bas :

— Il y a deux ou trois émigrés cachés icy et mis hors la loi qu'elle fait partir.

M^de^ Coutanceau, sans attendre plus longtems, lui dit tout de suite :

— Ma chère Frenelle, je ferai tout au monde pour

vous; je vous mettrai en état d'épouser le négociant qui vous recherche; enfin, vous devés compter entièrement sur moi, si vous pouvés me faire avoir un de ces passe-ports pour une dame qui n'est nullement suspecte, mais qui meurt de chagrin de ne pouvoir aller rejoindre son mari qui fait le négoce en Amérique. Elle continua :

— Pour ne pas perdre un instant, et pour que vous puissiés juger cette dame et voir s'il est prudent de vous fier entièrement à elle, je l'ai priée de venir ce soir prendre le thé icy. Vous passerés dans l'autre chambre et, par le trou de la serrure, vous la verrés et vous entendrés toute la conversation.

Cela fut arrangé ainsi.

Aux réponses de Frenelle, sur les événemens actuels, je jugeai que c'étoit une bonne personne. Elle n'avoit aucun intérêt à tromper, puisqu'elle ignoroit l'opinion de M^de^ Coutanceau, et, qu'au contraire, il y avoit beaucoup de danger à parler comme elle fesoit, si elle avoit eu affaire à tout autre. Elle dit qu'il falloit qu'elle fût là depuis bien longtems pour s'être déterminée à y rester encore dans un moment où tout ce qui venoit chez sa maîtresse lui fesoit horreur.

Cette jeune personne avoit été fort bien élevée; elle écrivoit à merveille et, sous ce rapport, étoit fort utile à M^de^ de Fontenay; elle étoit jolie, et dans toute sa personne il y avoit un air de bonté qui me frappa. De plus elle ressembloit dans sa tournure et un peu de

figure à la sœur d'une personne qui m'étoit fort chère. J'ai sçu depuis qu'elle avoit passé plusieurs années auprès d'elle.

Quand Mde Coutanceau lui reparla de la dame qu'elle vouloit faire partir, elle répondit :

— Cette pauvre dame ! oui, je ferai tout ce que je pourrai pour lui être utile; mais j'aimerois mieux que le passe-port que vous demandez fût employé pour une des personnes qui courent tant de dangers.

Lorsqu'elle fut partie, j'allai à Mde Coutanceau et lui dis :

— Il n'y a pas de doute, il faut se confier à cette bonne fille; j'ai un pressentiment que nous n'y courons aucun risque.

Et effectivement il sembloit qu'il y eût une Providence particulière n'ayant pas voulu que je donnasse la moindre confiance à cette Mde Mandavy, qui, par sa position, et dans les commencemens, devoit m'en inspirer assurément bien davantage que la femme de chambre de Mde de Fontenay.

Le lendemain, Mde Coutanceau me la ramena. Alors je lui dis qui j'étois, conservant toujours cependant pour Mde Coutanceau la précaution de lui faire accroire que j'étois grosse; que mon mari avoit fait une course très-cachée dans Bordeaux; qu'il étoit reparti pour l'Amérique, et que j'avois encore le tems d'aller le rejoindre, si elle pouvoit me procurer tout de suite un passe-port et une embarcation. Je lui parlai franche-

ment des dangers que je courois dans Bordeaux; et comme elle me dit qu'elle ne savoit pas si elle pourroit me servir aussi promptement que je le désirois, et qu'elle me parut assés embarrassée, je crus qu'il étoit question de gagner quelques alentours de Tallien; —car je n'ai jamais fait à cette bonne personne l'injure de penser qu'elle cherchât son intérêt dans le service qu'elle me rendoit en me sauvant la vie; j'ai même eu beaucoup de peine, à l'instant de mon départ, de lui faire accepter une assés belle montre garnie de perles que j'avois eue à mon mariage, et que je suis bien sûre qu'elle a toujours conservée depuis par amitié pour moi. — Je reviens à son embarras : je la priai de me parler franchement, et pour agir rondement, je lui dis que, s'il étoit question de donner de l'argent, nous avions encore quelques diamans que nous sacrifierions pour cela. Alors, elle me répondit qu'assurément si je voulois dire mon nom à M^de^ de Fontenay, celle-cy mettroit un bien grand intérêt à mon affaire; qu'elle n'en doutoit pas; mais que m'annonçant comme une Américaine qui ne couroit aucun danger, elle s'en occuperoit beaucoup moins; que d'ailleurs elle avoit tant d'affaires, que souvent elle oublioit les promesses qu'elle lui fesoit, et qu'elle le prenoit quelquefois mal quand elle les lui rappeloit; qu'elle savoit qu'elle avoit envie depuis plusieurs jours d'un antique qui étoit chez un marchand qu'elle m'indiqua, et qu'on vouloit vendre mille écus; qu'elle avoit été arrêtée par le prix et

parce que cet antique nécessitoit un entourage de diamans. Je lui fis bien faire l'explication de cette pierre, et l'assurai qu'elle ne l'attendroit que le tems de la monter; et, comme elle m'avoit dit qu'elle désiroit en faire faire un bandeau avec deux autres antiques qu'elle avoit déjà, je lui dis de me les apporter. Je les envoyai avec l'explication à ma mère, et quatre jours après, le bandeau fut porté à Frenelle pour être donné de la part de cette dame américaine qui désiroit un passe-port. Il restoit à ma mère un collier de deux rangs de chatons assés beaux, dont l'un servit à l'entourage, et la moitié de l'autre, à payer la pierre et la façon; car nous n'avions presque plus d'argent, ne pouvant pas faire démurer celui que nous avions caché dans la maison. Effectivement, ce bandeau donna le droit à Frenelle de persécuter sa maîtresse pour m'obtenir un passe-port. Il me fallut encore trouver une personne à peu près de ma taille et de ma figure pour aller, avec huit témoins, dans la section et le comité de surveillance. Ma mère se souvint d'une madame Renard qui étoit réellement Américaine et nullement suspecte. Il n'y avoit qu'elle qui pût me tirer de cet embarras, et je lui sais d'autant plus de gré de l'avoir fait, qu'elle avoit une peur effroyable. Elle eut l'honnêteté de se souvenir d'un très-petit service que je lui avois rendu à Paris il y avoit quelques années, et dont je ne me souvenois plus moi-même. Quand ma mère lui eut exposé ma position sans lui

dire où j'étois cachée, elle demanda seulement l'assurance d'un passe-port pour elle après mon départ, ce qui nous mit dans la nécessité d'avouer à Mde de Fontenay que c'étoit pour moi un faux nom, sans lui faire savoir cependant encore qui j'étois.

Frenelle vint enfin me porter le passe-port, avec ce mot de Mde de Fontenay, à qui elle avoit proposé de ma part de lui dire mon nom :

« Je ne demande point votre secret, Madame; je vous envoye un passe-port; c'est moi qui me livre à présent à votre discrétion, puisque si vous étiés arrêtée dans la rivière, je serois fort compromise; mais j'espère que, dans aucun cas, vous n'avouerés la personne qui vous a procuré ce passe-port. »

Frenelle ajouta qu'elle l'avoit chargée de me dire qu'elle avoit choisi le vaisseau de Biderman, parce qu'elle fesoit partir en même tems, sur ce bâtiment, un homme que je devois vraisemblablement connoître, d'après ce que Frenelle lui avoit fait entendre de la société où j'avois vécu à Paris; qu'elle me l'enverroit le soir même pour faire mes arrangemens de départ et retenir mon passage en même tems que le sien. Alors elle me dit que c'étoit Mr de Jumilhac [1]. Je le connoissois peu; mais je l'avois rencontré

[1] Antoine-Pierre-Joseph Chapelle, marquis de Jumilhac, lieutenant-colonel de la garde constitutionnelle de Louis XVI, depuis lieutenant général, etc. Il épousa Mlle de Richelieu.

partout, et certes je ne l'aurois pas reconnu au costume qu'il avoit; car, à l'exception du bonnet rouge, c'étoient les sabots, la redingote et tout le dépenaillement des bandits qu'on rencontroit dans les rües. Il fit peur à tout le monde dans la maison, et je crois qu'une telle connoissance ne me fit pas beaucoup d'honneur; mais ce qui m'embarrassa davantage, ce fut de laisser croire vingt-quatre heures à Mr de Jumilhac l'état dont j'avois pris l'apparence; et je vous assure que je rougis comme s'il eût été réel, quand il me dit avec tout le ménagement possible :

— Ne craignés-vous pas la mer dans l'état où vous êtes, et croyés-vous avoir encore le tems d'arriver en Amérique ?

Je souffrois tellement d'une telle apparence, que j'abrégeai le plus possible la visite. Nous convînmes seulement qu'il parleroit à Biderman pour mon passage et qu'il m'en rendroit compte le lendemain. Je suppliai Mde Coutanceau de me permettre de lui dire la vérité : je ne pouvois pas tenir à cette feinte vis-à-vis de quelqu'un qui me connoissoit sous mon nom; et, le lendemain quand il revint, je le reçus dégagée de tous mes matelas, et, malgré la tristesse de notre position, je me mis à rire en voyant son étonnement. Il vint me prendre par la main et me dit :

— Je suis heureux de voir que nous pouvons faire quatre mille lieues sans crainte pour votre santé.

Je lui fis sentir le danger de Mde Coutanceau s'il en

disoit un mot. Il me parut charmé de ma confiance; m'ajouta que cet état de grossesse cachée lui auroit toujours donné de l'embarras avec moi. Après, il m'apprit que Biderman ne vouloit pas me prendre et qu'il falloit attendre quinze jours pour un autre bâtiment: celui-là partoit dans deux. Biderman s'étoit engagé avec lui depuis quelque tems; il lui dit que rien, dans le monde, ne l'engageroit à prendre un autre passager; qu'il perdroit toute sa cargaison si on le trompoit et que ce fût quelqu'un de suspect. Mr de Jumilhac se chargea d'aller trouver Mde de Fontenay et de l'engager d'obtenir de Biderman mon passage.

Mde de Fontenay étoit souffrante; elle se leva cependant, fut tout de suite chercher Tallien à la Comédie, et lui dit, en colère, que Biderman refusoit quelqu'un avec un passe-port de lui; qu'il ne falloit pas souffrir cela; qu'apparemment c'étoit un partisan d'Ysabeau; — car, heureusement, ces deux représentans étoient ennemis depuis quelque tems. — Elle força Tallien à prendre sa voiture et à aller immédiatement chez Biderman exiger qu'il prît cette madame Renard, une Américaine à laquelle il avoit donné un passe-port. Biderman, sans s'effaroucher du ton impérieux de Tallien, lui dit:

— Je ne demande pas mieux; mais vous allés m'en signer l'ordre qui servira à me justifier si je suis inquiete.

Tallien n'osa pas donner un tel ordre, et Mr de Jumilhac retourna dire à ma mère qu'il étoit impossible

de m'embarquer sur ce bateau. Toute la tranquillité de ma mère, depuis trois jours, portoit sur le bonheur de me voir partir avec un homme qui avoit beaucoup de tête et de ressources dans l'esprit, et qui, plus que personne, pouvoit me tirer d'affaire ; elle se mit dans une telle douleur qu'elle le toucha, et qu'il lui promit de ne partir qu'avec moi. Assurément, il y avoit de quoi lui savoir gré d'un pareil sacrifice : il étoit depuis longtems mis hors la loi, se cachant de ville en ville ; et enfin arrivé à Bordeaux et refugié dans une maison avec le costume dont je vous ay parlé, il avoit trouvé heureusement M^de^ de Fontenay liée avec une femme, son amie intime depuis longtems.

Il revint chez moi, me dit ce qu'il venoit de promettre à ma mère, sans se faire valoir ; me conseilla d'aller voir M^de^ Tallien, de prendre pour cela le prétexte de la remercier, de lui dire franchement qui j'étois et de l'intéresser au point qu'elle se chargeât entièrement d'avoir un passage, pour ne pas nous exposer encore une fois au refus que je venois d'éprouver, et qui nous mettroit dans le plus grand embarras.

Nous convînmes que j'irois le lendemain et qu'il y seroit de son côté.

M^de^ Coutanceau fut chercher Frenelle et nous arrangeâmes qu'elle viendroit me joindre à une rüe à quelque distance de la Municipalité.

Pour la première fois, depuis quatre mois et demi, je descendis cet escalier que j'avois cru ne jamais repas-

ser que pour aller au tribunal. Je portois ce qu'on appeloit, il y a vingt ans, un casaquin de grosse indienne à grands ramages, des bas de laine, des sabots et un bonnet rond de grosse mousseline. Malgré cela, je fus reconnue par une servante de la maison de ma mère qui étoit au marché : c'étoit au mois de mars, il faisoit une crotte horrible, je ne savois pas encore trop bien marcher dans les rües, de manière que j'étois dans un état que je croyois méconnoissable.

J'avois recommandé à Frenelle de demander à Mde de Fontenay l'heure à laquelle je ne risquerois pas de rencontrer Tallien chez elle; parce qu'il n'y avoit aucune position dans le monde qui pût me déterminer à le voir. Elle trouva cela si simple qu'elle répondit qu'elle-même y avoit déjà pensé et me donna rendés-vous à onze heures.

Elle étoit dans son lit, et quoiqu'elle se dît malade, je fus frappée de sa beauté. Elle me reçut avec des manières pleines de grâce. Je lui dis tout de suite qui j'étois. Elle se souvint de m'avoir vue autrefois, il y avoit deux ou trois ans, à une loge de franc-maçonnerie. Je ne me le rappelois plus. Après beaucoup d'excuses de n'être pas venue chez moi et de me recevoir sous un tel costume, elle en agit comme si j'étois son amie depuis dix ans, et, avec une confiance qui me surprit, elle me dit :

— Vous me voyés malade; c'est d'une secousse que j'ai eue hier.

Elle ajouta très-légèrement :

— Vous savés, ou vous ne savés pas que j'étois très-liée avec Saint-Fargeau[1], qui m'a fait toutes les infamies possibles; cependant, rien n'a pu me détacher de lui; j'avois fait faire icy un portrait pour Tallien; quand il fut fini, je le trouvai si bien, que je l'envoyai à Saint-Fargeau. Vous savés comme les membres du comité de surveillance me détestent; ils ont très-bien sçu ouvrir mon paquet et s'emparer de la réponse avec laquelle ils ont été trouver Tallien. Ils lui ont remis cette lettre qui étoit, me dit-elle en riant, assés claire. Il vint hier à midy, dans une telle fureur, chez moi, qu'il se mit à cracher le sang; il me menaçoit de me faire guillotiner le même jour; enfin rien ne peut vous donner une idée de ses emportemens. Je l'écoutai avec un calme parfait; je donnai bien le tems à ses fureurs de se calmer, et après j'employai tout ce que j'ai d'esprit à lui prouver que son comité de surveillance n'avoit pas le sens commun; que cette lettre ne vouloit rien dire. Je commençai par obtenir qu'il me la remît, afin qu'il ne l'eût plus sous les yeux.

Alors, elle me la montra et se moqua de lui avec moi de ce qu'elle lui avoit persuadé être très-innocente de ce dont on l'accusoit.

[1] Félix Le Peletier de Saint-Fargeau; il était le frère cadet de Michel Le Peletier de Saint-Fargeau, président à mortier au parlement de Paris, député de la noblesse de cette ville aux États généraux, membre de la Convention, qui fut assassiné par Pâris le 20 janvier 1793.

— Enfin, ajouta-t-elle, tout cela se passa entre midy et une heure, et à six heures le comité de surveillance fut arrêté.

Elle me dit qu'il payeroit cher et longtems la méchanceté qu'il lui avoit faite.

Nous avions appris la veille son arrestation sans en savoir la cause, et quoique les représentans inspirassent autant d'horreur, on était cependant bien aise de voir une partie des scélérats persécutée par l'autre, et d'ailleurs plusieurs de ce comité se trouvant être des habitans de Bordeaux, il étoit encore plus difficile de se soustraire à leur cruauté qu'à celle des envoyés de Paris; d'autant que des deux l'un aimoit l'argent, et que ceux qui en avoient beaucoup de disponible pouvoient racheter leur existence vis-à-vis de lui, et l'autre avoit une maîtresse par laquelle on réussissoit au moins à lui surprendre quelques passe-ports; mais rien ne pouvoit sauver du comité de surveillance.

M^de^ de Fontenay se fit apporter une écritoire et me montra le portrait de Mr de Saint-Fargeau, le frère de M^r^ Le Peletier de Saint-Fargeau qui fut assassiné le jour du jugement du Roi par Mr Pâris, garde du corps, qui, sachant que M^r^ le duc d'Orléans avoit voté la mort du Roi, étoit venu l'attendre dans un café pour venger son malheureux maître d'un monstre en horreur à l'univers entier. Il l'attendoit dans ce café, où se réunissoit une partie des députés de la Convention. Le Peletier y vint, et se vanta en termes insultans

pour le Roi d'être un des votans pour la mort. Mr Pâris ne put pas se contenir ; il tira sur Le Peletier le coup qu'il destinoit à Mr le duc d'Orléans, en disant :

— J'aurai au moins vengé sur un des monstres la mort de mon malheureux maître.

Un homme bien déterminé impose tellement que de tout ce qui étoit dans ce café personne n'osa remuer. On le laissa sortir ; il traversa le Palais-Royal sans même beaucoup de précipitation, fut prendre chez lui un bon cheval qui étoit préparé et s'en fut au Havre, où il resta caché. Il y fut pris quelques jours après, ramené à Paris et guillotiné. On ne parlera jamais sans intérêt d'une énergie aussi admirable inspirée par un sentiment si noble et si touchant. Malheureusement il ne s'en est pas trouvé cent déterminés comme lui, pas même deux ! Il est douloureux de dire, à la honte de notre nation, qu'aucuns de ceux qui, cependant, devoient prévoir le sort qu'ils ont subi depuis n'ont eu ce courage, qui, s'il ne les avoit pas sauvés, auroit au moins vengé le Roi et débarrassé la terre d'un grand nombre de monstres. Au moins ces hommes seroient morts avec la consolation de s'être dévoués à leur pays ; au lieu de cela, presque tous ont péri comme des moutons et des imbéciles. Il me paroît que tous ont monté à l'échafaud avec résignation, comme notre malheureux Roi ; mais pauvre disposition que celle de la résignation, pour un homme ! Ce sera une chose à peine croyable pour la postérité qui

verra en même tems des traits d'héroïsme de ces mêmes François.

Je me suis fort écartée de la visite de Mde Tallien ; je reviens à elle. Elle continua de me conter toute sa vie.

— Il n'a tenu à rien, me dit-elle, que je n'aye été royaliste ; si j'avois aimé un homme qui eût été du *bon parti,* j'en aurois été.

Et effectivement Mr de Saint-Fargeau, qui est l'homme qu'elle a le plus aimé, étoit aussi atroce que son frère.

Mr de Jumilhac étoit arrivé. Mde de Fontenay me dit devant lui qu'elle avoit toujours désiré être la maîtresse d'un roi ; qu'elle avoit besoin d'une occupation d'affaires et d'une grande domination ; qu'elle avoit été éloignée d'Espagne parce que Charles IV commençoit à s'occuper d'elle. J'ai sçu depuis, par vous et par tout ce que j'ai connu à Madrid, qu'elle s'étoit bien trompée ou qu'elle fesoit un conte, et que le roi d'Espagne n'avoit jamais eu de préférence pour aucune femme : il craignoit trop la sienne.

Elle nous raconta comment elle avoit trouvé moyen d'avoir des nouvelles de son père qui étoit en prison à Madrid [1] : Tallien vouloit l'épouser ; elle protesta que rien dans le monde ne pourroit la déterminer

[1] François Cabarrus, banquier, conseiller d'État, directeur de la banque de Saint-Charles, en disgrâce à cette époque, et retenu prisonnier. Réintégré dans ses biens en 1795, il fut fait comte, gentilhomme de la chambre du roi, devint ministre et ambassadeur.

à cet acte sans l'approbation de son père ; d'ailleurs, c'étoit un moyen de savoir jusqu'à quel point les patriotes pénétroient dans l'intérieur des cours de l'Europe. Tallien lui dit : — S'il ne tient qu'à cela, remettés-moi votre lettre cachetée, et je vous donne ma parole que dans quinze jours ou trois semaines vous en aurés la réponse. Elle lui objecta que son père étoit en prison, et qu'il lui seroit impossible de parvenir jusqu'à lui. Tallien lui répondit en souriant : — Croyés que rien ne nous est impossible. Elle continua : Je me mis à écrire à mon père; je ne lui parlai pas seulement de Tallien, ni de ce prétendu mariage; — je savois qu'il lui déplairoit. Quelque tems après, Tallien me rapporta la réponse. Il falloit voir son agitation et son impatience que j'eusse achevé de lire pour savoir son sort; et comme je mettois fort tranquillement la lettre dans ma poche, il me demanda avec empressement ce que mon père m'écrivoit à cet égard. Je lui répondis : — Il ne me parle pas de ce qui vous regarde. Je n'ai jamais vu de mine plus sotte que la sienne.

Nous nous regardions, Mr de Jumilhac et moi, et nous pensions l'un et l'autre intérieurement à tout ce qu'il y avoit d'éhonté et d'extraordinaire dans cette manière d'être.

Mde de Fontenay me promit de me faire avoir mon passage sur un autre bâtiment qui partoit dans dix ou douze jours, et de se charger entièrement de toutes les

démarches nécessaires, ajoutant que si elle ne venoit pas chez moi c'étoit pour ne pas me compromettre. Elle fut d'une politesse extrême, avec grâce et bon ton, me parla légèrement du bandeau devant Mr de Jumilhac, en disant :

— Ah ! quelle folie vous avés faite ! J'espère au moins qu'il ne vous a rien coûté; qu'il est de vos diamans; il est vraiment charmant.

On venoit à chaque instant lui annoncer des personnes qui demandoient à lui parler, ce qui m'impatientoit, et elle me disoit :

— Si vous saviés comme je me déplais icy; je suis obligée de voir cette société de Tallien; ils ont tous des figures et des manières dont vous ne vous faites pas idée : je m'amuse à me moquer d'eux : ceux que vous voyés qui viennent à cette heure-cy, sont des malheureux persécutés à qui je tâche de rendre service; mais ce n'est pas gai.

Nous ne savions pas par où nous en aller, la chambre de Frenelle et l'antichambre étant pleines de monde : on nous cacha dans un cabinet jusqu'à ce que Mde de Fontenay eût expédié un des côtés.

Je retournai seule chez Mde Coutanceau. Nous nous livrâmes à une espérance qui nous paroissoit certaine. Cependant j'étois mille fois plus agitée et mille fois plus craintive du moindre danger depuis que j'entrevoyois la possibilité de me sauver; la résignation et l'insouciance dans lesquelles je vivois depuis plusieurs

mois m'avoient entièrement abandonnée. Je ne me trouve jamais résignée qu'à un danger inévitable. Il me semble que si j'eusse été à la place du Roi, je n'aurois négligé aucun des moyens de me tirer de la position où il a été plusieurs années.

Je ne comptois pas retourner chez Mde de Fontenay; non-seulement ces visites me répugnoient, mais j'avoue que toutes ses histoires et sa franchise me fesoient mal au cœur; je ne savois quelle contenance prendre en l'écoutant. Je ne sais pas comment elle me prit si fort en amitié à ma première visite, car il me semble que j'avois eu tout le tems un sourire bête et un air d'étonnement qui n'étoit nullement aimable.

Quelques jours après, Mr de Jumilhac vint me dire que Tallien étoit mandé à Paris, à la barre; que cette affaire du comité de surveillance pourroit lui coûter cher; qu'il partoit le lendemain pour Paris, et que Mde de Fontenay étoit dans un grand désespoir, parce qu'elle sentoit que c'étoit elle qui l'avoit exposé.

Je me souvins tout de suite que le passe-port de Mde Renard n'étoit pas encore signé. Je sentis qu'il me seroit impossible de profiter du mien, si je n'assurois pas auparavant à cette personne le moyen de se soustraire aux dangers qu'elle couroit en me prêtant son nom. Je me déterminai à aller le lendemain voir Mde de Fontenay. Je sentois bien tout ce que cette démarche avoit d'égoïsme dans un moment où elle étoit

elle-même affligée et inquiette; mais il y alloit de ma vie et de celle de Mde Renard.

En arrivant, je lui expliquai bien vite ma position; et quoiqu'en larmes, elle écrivit un mot à Tallien qui signa le passe-port en montant en voiture. Elle me força à rester à dîner; nous assura qu'à présent qu'elle n'auroit plus de pouvoir, nous ne risquions pas de voir venir personne chez elle. Cette réflexion de sa part, que je croyois très-bien fondée, me détermina à rester; et véritablement en mettant de côté tout ce que sa liaison actuelle et sa conduite passée avoient de répugnant, je ne pouvois pas m'empêcher de la trouver aimable : c'étoit d'ailleurs un genre tout à fait nouveau pour moi. J'avois contracté un lien de reconnoissance qui ne me fera pas désirer de vivre en société avec elle, mais qui me portera toute ma vie à lui être dévouée toutes les fois qu'elle aura besoin de moi.

Tallien lui envoya en s'en allant un paquet de ses cheveux, et je ne peux pas dire l'horreur que j'éprouvai en les lui voyant déployer.

J'avois obtenu de Mde Coutanceau de lui dire la feinte que j'avois employée pour entrer chez elle, et, au milieu de ses larmes et de son désespoir, elle rit beaucoup, quand après avoir passé dans la chambre de Frenelle, je revins dans la sienne avec ma taille accoutumée, prenant cependant la précaution de l'assurer que Mde Coutanceau étoit trompée comme tout le reste de la maison.

Elle continua de me conter ses histoires : ce fut à dîner qu'elle me dit :

— Vous autres femmes à sentimens et à grands principes, vous avés bien mauvaise opinion de moi ; mais je soutiendrai, et je prouverai quand on voudra, que j'ai fait beaucoup plus de bien que vous ; car, depuis plusieurs mois, je ne me suis pas couchée sans avoir sauvé la vie à quelqu'un ; tandis que vous autres, avec votre royalisme et tous vos sentimens romanesques, je vous prie de me dire à quoi vous êtes utiles?

Nous restâmes chez elle une partie de la soirée.

Je n'avois pu aller chez ma mère à cause des gardes qu'on y avoit laissés. Je devois partir dans quatre ou cinq jours. Je voulois encore la voir une fois : je lui écrivis que j'irois la veille de mon départ chez M^de^ de Fontenay ; qu'en revenant je passerois par les allées de Tourny, et que je la suppliois de faire en sorte que je pusse l'apercevoir à travers les fenêtres. Depuis que j'étois chez M^de^ Coutanceau, j'avois vu plusieurs fois mes enfans, que maman envoyoit se promener sur les allées de la Municipalité, sans que les petites et la bonne sçussent pourquoi. Maurice m'avertissoit de l'heure, et je me mettois derrière mon rideau que j'entr'ouvrois : c'est ainsi que je les ai aperçues pendant les cinq mois que je restai cachée dans la Municipalité ; mais je désirois les embrasser cette fois avant mon départ, et je priai tant ma mère de me trouver un moyen de me les faire voir dans quelque maison étrangère et

sûre, qu'elle pensa à Mde Senal, femme d'un négociant qui demeuroit comme elle sur les allées de Tourny, dans la grande maison isolée qui fait clavecin en vue de la Comédie : c'étoit une digne femme, très-bonne mère de famille. Elle lui fit donc demander avec tant d'instance de les recevoir, ainsi que moi, quelques momens, qu'elle se laissa aller à cette complaisance, qui cependant pouvoit être dangereuse pour elle et pour moi. Les petites ne savoient pas que j'étois restée à Bordeaux. L'état d'attendrissement dans lequel j'étois, leur étonnement et leur joie en me revoyant firent une scène touchante que ma pauvre petite Calixte n'avoit point oubliée quoiqu'elle n'eût alors que quatre ans et demi ; elle étoit même si réfléchie et si discrette, que ses sœurs étant de retour à la maison et parlant de moi entre elles, elle leur dit :

— Vous savés bien que maman vous a défendu de parler d'elle.

J'avois une douleur mortelle de laisser dans cet affreux pays ma fille aînée qui avoit déjà dix ans et qui étoit pour son âge très-grande et étoit très-belle. Je savois que Mde Senal devoit partir dans un mois pour l'Amérique avec ses cinq enfans ; il m'étoit impossible de faire mettre Nathalie sur mon passe-port, et je pensois qu'il seroit facile à cette dame de la faire comprendre dans sa nombreuse famille. Je la suppliai de m'emmener mon enfant ; elle y consentit, et j'écrivis de chez elle à ma mère pour faire cet arrangement. Comme

le bâtiment étoit, ainsi que le nôtre, destiné pour New-York, nous convînmes que je l'attendrois dans cette ville. Mon projet n'avoit jamais été de rester en Amérique, et je ne prenois cette route, que parce qu'il m'étoit impossible de me sauver autrement de Bordeaux.

Je partis donc avec la certitude que ma fille me rejoindroit bientôt et que je la délivrerois de tous les dangers d'un pays aussi atroce que le nôtre. Ma mère trouva ce parti fort sage et fut elle-même la première à en presser l'exécution.

Cette précaution dictée par la plus tendre inquiétude nous a coûté depuis bien cher, et peut-être le bonheur de notre vie. Je ne me la reproche pas cependant, puisqu'elle a fait la sûreté de ma fille.

Nous nous trouvâmes à l'instant dans un grand embarras : ma mère n'avoit plus d'argent; tout ce que nous avions en or étoit muré et impossible à reprendre à cause des gardes qui étoient chez elle; je n'avois que vingt-cinq louis que je portois toujours sur moi dans une ceinture avec une boucle et un gland de diamant. Heureusement, ma mère imagina d'envoyer chez un de nos anciens amis, Mr de Brouquens, qui étoit lui-même fort en danger, quoiqu'il fût toujours resté en France et qu'il ait même été employé par tous les régimes. Il étoit dans le fond très-royaliste. On ne pouvoit pas risquer d'écrire sur tout cela. Ma mère envoya Rosalie, qui lui étoit bien connue, pour lui expliquer verbalement ma position. Il lui répondit qu'il étoit

dans le même cas; qu'il avoit beaucoup d'argent caché dans Bordeaux qu'il ne pouvoit pas retirer. Il ajouta:

— Quoique ce qui me reste puisse me devenir bien utile dans cette circonstance, prenés cependant tout ce qui est nécessaire à M^de de Lâge pour partir; je me reprocherois toute ma vie d'avoir pu contribuer à son départ et de ne l'avoir pas fait.

Il me croyoit partie depuis longtems; il fut étonné de me savoir encore dans Bordeaux. Je suis certaine que s'il eût voulu sacrifier la moitié de sa fortune, il auroit pu se procurer un passe-port pour lui-même; mais il n'auroit pas pu emporter le reste de son bien; et je crois qu'il a fait comme beaucoup d'autres, qui ont préféré exposer leur vie, pour conserver ce qui leur appartenoit. J'étois si loin de ce sentiment; j'aspirois tellement au moindre grenier en pays étranger, et à la seule possibilité d'exister tranquillement de mon travail et de revoir des êtres bien chers, que je ne concevois pas qu'on pût attacher le moindre prix à la fortune en comparaison de l'existence.

La veille de mon départ, tout étant bien arrangé, je fus revoir M^de de Fontenay.

Ce fut ce même jour que je vis ma mère par la fenêtre : elle ne put me faire que quelques signes. Je crus m'apercevoir qu'elle pleuroit beaucoup... les jambes me manquèrent... je vis qu'elle me fesoit signe avec son mouchoir... je lui tendis les bras.... Je ne l'ai plus revue que sept ans après !

Ce fut dans ma visite à M^de^ de Fontenay que celle-cy me demanda si je lui conseillois d'épouser Tallien. Je crois que je lui fis la meilleure réponse possible dans la position où nous nous trouvions respectivement; je pris son même ton de franchise, et je lui dis :

— N'est-il pas vrai que vous ne vous en gênés pas? croyés-vous que vous serés plus légitimement mariée en allant passer un acte à la Municipalité ? croyés-moi : vous ne ferés qu'ajouter à la vie que vous menés un scandale public, et vous vous mettrés dans la dépendance d'un homme que vous n'estimés pas. Je sais bien que vous avés divorcé, et tout ce qu'on en a dit; mais enfin, il y a encore moyen de retourner en arrière et de colorer votre divorce de la nécessité de conserver vos biens : sortés de France; réunissés-vous à votre mari; vous dites qu'il vous aime et qu'il ne demande pas mieux. Craignés-vous la sévérité des émigrés ? Tous ceux que vous avés sauvés vous feront, ce me semble, une société assés douce et assés consolante. Je crois ne pouvoir mieux vous marquer ma reconnoissance du service que vous m'avés rendu, qu'en vous suppliant de ne pas faire un mariage si déshonorant pour vous : pensés donc que cet homme a voté la mort du Roi; qu'il a commis tous les crimes possibles; qu'on l'accuse d'être un des massacreurs des 2 et 3 septembre! Vous si bonne, pouvés-vous faire ces réflexions sans effroy? D'ailleurs vous ne l'aimés pas, cela est impossible : vous avés été entraînée

par le désir d'être à portée de rendre service : tout ce qui s'est passé jusqu'à présent peut être enveloppé de cette excuse, et tous ceux qui vous ont des obligations se réuniront pour vous soutenir. Ainsi donc je crois que vous avés encore dans vos mains le choix de votre existence à venir. Au lieu de cela, si vous portés jamais le nom de Tallien, vous êtes perdue; il n'y a plus de retour possible.

Je commençai à la supplier de profiter de l'occasion qu'elle avoit de partir avec moi, lui représentant les dangers qu'elle couroit dans Bordeaux, précisément pour le bien qu'elle avoit fait; qu'Ysabeau, le représentant du peuple, et le comité de surveillance, qu'on venoit de mettre en liberté, ne lui pardonneroient jamais.

Elle m'écouta avec attention et avec une sorte d'attendrissement, et me fit beaucoup d'amitiés; me dit qu'elle voudroit n'avoir jamais connu que des personnes comme moi; mais qu'elle avoit été alternativement révoltée par la pruderie de la famille de son mari, ou entraînée par des mauvais sujets. Elle me parla alors de M^des^ d'Aiguillon [1], de La-

[1] Jeanne-Victoire-Henriette de Navailles, femme d'Armand-Désiré de Vignerod du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, commandant les chevau-légers de la garde du roi, député de la noblesse d'Agen aux États généraux, devenu général de la République. Fils du favori de Mme du Barry, de l'ennemi personnel du duc de Choiseul, partisan déclaré du duc d'Orléans, connu par ses cabales contre la Reine; à tous ces titres, M. d'Aiguillon, sa femme, son entourage, ses amis intimes, le général de Broglie, les Lameth, etc., devaient être nécessairement l'objet particulier de la haine de Mme de Lâge, sans distinction.

meth [1] et de Broglie [2], de Mdes de Staël et de Valence [3], de toutes leurs orgies et des procédés atroces qu'elles avoient employés pour la perdre et l'entraîner dans leur genre de conduite.

Je la crus facilement : je connoissois particulièrement la fausseté et l'indigne conduite de ces femmes, et surtout de Mde de Valence, la fille de Mde de Genlis, et de Mde de Staël, la fille de Mr Necker.

Elle m'avoua que ce n'étoit pas du tout la passion qui l'attachoit à Tallien, mais une sorte d'honneur et de devoir, puisque c'étoit elle qui étoit cause des dangers qu'il couroit.

Je suis persuadée qu'elle me parloit avec franchise; d'abord parce qu'elle avoit de l'énergie et du courage, et qu'elle aimoit les occasions de les signaler; et ensuite parce qu'elle avoit plus de bonté de cœur que de raison; et quant à l'assurance qu'elle me donnoit qu'elle

[1] Marie-Thérèse de Broglie, veuve de Louis-Charles, comte de Lameth, maréchal de camp, mère des Lameth et tante du général de Broglie.

[2] Sophie de Rosen-Kleinroop, femme de Charles-Louis-Victor, prince de Broglie, député de la noblesse de la Haute-Alsace aux États généraux, général de la République, guillotiné le 9 messidor an II (27 juin 1794).

[3] Necker et Mme de Genlis, deux autres antipathies de Mme de LAge. La haine de cette dame rejaillissait sur leurs filles : Anne-Louise-Germaine Necker, mariée à Éric Magnus, baron Staël de Holstein, ambassadeur de Suède, et Pulchérie Brulart de Genlis, femme de Jean-Baptiste-Cyrus-Marie-Alexandre de Timbrune-Thimbronne, comte de Valence, premier écuyer du duc d'Orléans, colonel du régiment de Chartres-dragons, député suppléant de la noblesse de Paris aux États généraux, devenu général de la République, etc. Je trouve dans une des lettres de Mme de LAge le propos suivant : « Le Roi a renvoyé M. de Guibert du conseil de guerre, lui a retiré son gouvernement et toutes les grâces qu'il lui avoit faites, et Mme de Staël lui a retiré ses bontés. » Lettre du 21 avril 1789 à Mme d'Amblimont.

n'avoit aucun attachement pour Tallien, j'en avois déjà la preuve.

Quelquefois elle se laissoit entraîner à ce que je lui disois, et, un instant après, elle répétoit :

— Non, je ne l'abandonnerai pas.

Elle me dit qu'elle comptoit aller bientôt à Paris, et que si Tallien triomphoit de ses ennemis et avoit du pouvoir, je pouvois entièrement compter sur elle pour moi et pour nos amis. Elle exigea que je lui donnasse de mes cheveux : ils étoient alors d'une longueur et d'une beauté peut-être uniques, puisqu'ils avoient plus d'une aune et demie de long. Elle me dit que, dans les occasions où je ne pourrois pas écrire, en lui envoyant une mèche de mes cheveux si reconnoissables, ce seroit lui dire de prendre confiance en cette personne et de faire tout ce qu'elle lui demanderoit de ma part. Je crus poli de lui demander aussi des siens qui, dans un autre genre, sont aussi les plus jolis que j'aye vus : c'est absolument de la soie noire. Je la priai de se souvenir de moi toutes les fois que je pourrois lui être utile. Nous nous fîmes de bonne foi toutes les promesses possibles d'intérêt et de service. Je la quittai véritablement affectée de la laisser dans cette position. Je lui recommandai ma mère, si jamais elle pouvoit lui être utile.

Frenelle me reconduisit chez moi. Je ne savois comment lui témoigner à quel point j'étois sensible à ses

procédés. Je l'envoyai chez ma mère avec une lettre de ma part.

On avoit déjà porté tous mes effets à bord : Frenelle et le nom de M^de^ de Fontenay nous avoient été utiles pour les faire sortir de la maison de ma mère.

Je passai le reste de la nuit avec M^de^ Coutanceau. Je n'avois plus assés d'expressions pour lui témoigner ma tendre reconnoissance; et arrivée au jour tant désiré, et dont nous avions si longtems désespéré, je pleurois néanmoins de quitter une si excellente personne. Son mari étoit depuis deux jours dans son lit avec la goutte. On lui avoit dit que je devois partir le lendemain pour Paris. Il ne concevoit pas que je me misse en voyage dans l'état où j'étois. Après être convenue de tout avec sa femme, je montai chez lui à sept heures du matin.

— Je viens, lui dis-je, vous remercier de vos soins; j'en suis plus touchée que vous ne pouvés l'imaginer, et je n'aurai pas l'ingratitude de vous cacher le service que vous m'avés rendu sans le savoir : je viens à l'instant d'avouer à votre femme ma position; elle y a été trompée tout comme vous : je ne suis point grosse; je suis une émigrée qui n'existeroit plus sans l'asyle qu'elle a trouvé dans votre maison. Je vous demande pardon de vous avoir trompés et peut-être exposés : je me le suis reproché continuellement.

Il m'avoit d'abord écoutée avec étonnement; mais

l'attendrissement le gagna : il me prit les mains avec affection et me dit, les larmes aux yeux, qu'il étoit trop heureux d'avoir contribué à me sauver des lois atroces qui existoient; qu'il ne regrettoit qu'une chose, c'est de n'en n'avoir pas été instruit, et par conséquent d'en avoir moins de mérite.

Ce bon homme s'étoit fort attaché à moi pendant le tems que j'étois restée chez lui. Il me dit qu'il ne concevoit pas comment il avoit été trompé, et que souvent il lui étoit venu l'idée, non pas que je me cachois comme suspecte, mais qu'il falloit qu'il y eût dans mon histoire quelque chose de bien extraordinaire, ma manière d'être n'allant pas du tout avec les apparences que j'avois annoncées pour entrer dans sa maison.

Sa femme qui écoutoit à la porte pour savoir comment son mari prendroit tout cela, entra; et je leur renouvelai à tous deux, autant que mon attendrissement pouvoit me le permettre, l'expression de ma reconnoissance et de mon franc attachement. Je ne pus pas m'empêcher de rire quand Mr Coutanceau me dit :

— Enfin, Cazalet a fait une bonne action dans sa vie : je lui saurai toujours gré de m'avoir choisi pour vous être utile.

Je ne peux pas rendre tout ce qu'il m'exprima de bon et d'honnête; et nous en fûmes à regretter de nous être donné tant de peine à le tromper.

Il pensa tout de suite qu'il auroit été impossible de nous procurer des provisions dans l'état de famine et de disette où étoit la ville de Bordeaux. Le maire venoit de lui envoyer un gros pain de quatre livres; il voulut que je l'emportasse : c'étoit alors le plus grand présent qu'on pût faire.

Je ne vous ay pas parlé de la famine, véritable fléau qui désoloit Bordeaux depuis longtems. On ne pouvoit plus avoir de pain que quelques morceaux donnés par les autorités; on alloit à la queue à sa section recevoir par personne, chaque jour, ou six pommes de terre, ou douze noix, ou une poignée de riz qu'on payoit fort cher. Les soldats vendoient leur pain : ma mère achetoit six francs par jour celui d'un des gardiens qu'on avoit laissé chez elle.

Mr Coutanceau me fit faire un panier de tout ce qu'il avoit à manger: ce bon homme m'auroit donné tout ce qui étoit dans la maison.

En sortant de chez lui je descendis chez la demoiselle dont j'ai parlé; je la réveillai; je lui appris que je partois sans cependant lui avouer que je n'étois pas grosse; je lui fis accroire que mon mari avoit découvert ma retraite et que M^de Coutanceau m'en avoit procuré une autre. Le chagrin qu'elle me témoigna me fit de la peine. Elle avoit beaucoup compté sur moi pour l'instant de ses couches; elle s'étoit fort attachée à moi et avoit pris grande confiance dans mes soins

et mon amitié. J'étois très-pressée; j'abrégeai le plus possible nos adieux et je la laissai fondant en larmes et bien malheureuse de se trouver ainsi seule et abandonnée.

Maurice m'attendoit. M^de^ Coutanceau ne voulut plus me revoir pour éviter tout attendrissement. J'embrassai encore son pauvre enfant [1] et je quittai cette maison avec des regrets qui ne peuvent être conçus que par ceux qui se sont trouvés dans la même position et aussi pénétrés que je l'étois des obligations que je devois à ceux qui en étoient les maîtres. Hélas! cette maison où j'avois éprouvé tant de chagrins, je me retournai dix fois pour en revoir encore les fenêtres!

Maurice me conduisit dans l'endroit où tous les passagers s'étoient donné rendés-vous pour partir ensemble: c'étoit chez un aventurier, espèce de chevalier d'industrie dont je ne savois pas même le nom. Je trouvai Mr de Jumilhac et une dame, M^de^ d'Auger, arrivés et déjeunant avec tous les autres passagers: nous n'eûmes pas l'air de nous connoître beaucoup.

Cette maison étoit à trois portes de chez ma mère: Rosalie y vint encore apporter un mot d'elle : je la vis dans une chambre particulière, et ce fut là qu'elle me remit de la part de M^de^ de Saluces, mon amie, quarante louis qu'elle m'envoyoit en me fesant dire

[1] C'est cet enfant qui fait le sujet de l'histoire de Mme Coutanceau, supprimée à la page 147.

qu'elle savoit que je partois avec fort peu d'argent; que puisque j'avois le bonheur de me sauver, j'aurois besoin de quelques secours en arrivant en pays étranger; que pour elle, n'ayant pu éviter d'être arrêtée, et ne voyant aucune possibilité de sortir de prison, son argent lui devenoit inutile; qu'elle vouloit au moins qu'il servît à son amie, et qu'elle m'envoyoit la moitié de ce qu'elle avoit sur elle; que je ne fusse point inquiette; que si elle venoit à pouvoir sauver sa vie, elle trouveroit de l'argent chez ses gens d'affaires. Elle étoit effectivement fort riche, et c'est ce qui me fesoit le plus craindre pour elle, quoiqu'elle n'eût jamais émigré, ni rien fait qui pût autoriser son jugement, même d'après les lois atroces du jour.

J'appris par Rosalie qu'aussitôt qu'on eût guillotiné le marquis de Saluces, son beau-père, qui avoit été arrêté chez elle à Bordeaux, on vint la prendre ainsi que sa belle-sœur, M^de^ de Saluces, la chanoinesse [1]; que la manière brutale, dont les gendarmes en venant les prendre leur apprirent la mort de leur beau-père dont elles attendoient le retour, avoit tellement frappé cette jeune personne que sa tête en fut à l'instant dérangée et qu'elle fut amenée en prison dans un état déchirant; que M^de^ de Saluces fut enfermée seule avec elle, sans aucun moyen de lui donner des secours. Ma

[1] Anne-Félicité de Lur-Saluces, chanoinesse, comtesse de Poussay, en Lorraine, diocèse de Toul, morte à Bègle, près de Bordeaux, le 15 septembre 1794.

mère ayant appris cette nouvelle réussit à faire pénétrer Rosalie dans la prison et à y faire porter chaque jour de chez elle une nourriture saine et tous les secours possibles. C'est M^de^ de Saluces qui, depuis sa sortie, prit ma fille Fanny avec elle, lorsque ma mère se trouva dans un tel état de détresse qu'elle ne put nourrir mes enfans; elle la garda cinq ans et l'a élevée comme sa propre fille.

Nous restâmes assés longtems dans cette maison où nous étions réunis pour déjeuner. Rosalie y revint plusieurs fois apporter différentes choses de chez ma mère, et là, je lui écrivis encore.

Les plus vives émotions ne tuent pas, puisque je ne suis pas morte. Je ne pourrois pas exprimer tout ce que j'éprouvois : cette séparation de ma mère et de mes enfans que je pensois ne revoir peut-être jamais; les dangers que nous courions avec nos passe-ports faux; celui que je fesois courir à M^de^ Renard, si j'étois arrêtée et ramenée; le départ de Tallien qui laissoit Ysabeau seul maître dans la ville, tellement l'ennemi de Tallien qu'il eût été charmé de perdre les gens munis d'un passe-port de son confrère; tout cela me bouleversoit.

Il n'étoit encore parti que deux bâtimens, et nous savions très-bien que dans le dernier trois émigrés qui s'en alloient comme nous avec de faux passe-ports avoient été arrêtés par les stationnaires de la tour de Cordouan. Un s'étoit jeté dans la mer, et les deux autres

avoient été ramenés et guillotinés. M^de^ d'Auger, sœur de M^de^ de Saint-Marceau, amie de Mr de Jumilhac, étant hollandoise et ayant un passe-port sous son véritable nom, ne craignoit autre chose que d'avoir l'air de nous connoître, et d'être enveloppée dans nos dangers; aussi, au milieu de nos angoisses, les frayeurs que nous lui fesions nous impatientoient: il nous paroissoit si extraordinaire de se laisser aller à une telle foiblesse, quand nous autres nous fesions si bonne contenance !

J'ai toujours pensé, — et mon caractère m'y a toujours portée, — qu'il falloit mieux marcher au-devant d'un danger incertain que d'en attendre patiemment un inévitable. Je pouvois rester encore un mois cachée chez M^de^ Coutanceau; mais après je ne voyois plus aucune ressource, et je mettois fort dans l'embarras ceux qui s'étoient intéressés à moi; au lieu qu'en partant, mon sort étoit bientôt décidé : ou je passois, et alors j'étois sauvée; ou on me ramenoit, et alors je périssois de manière à ne compromettre personne et à ce que ce malheur pût être longtems caché à ma mère. Aussi n'ai-je jamais pu concevoir le courage paisible de la Famille Royale et de presque toutes les victimes de la Révolution.

Enfin nous partîmes. Maurice, ce bon Savoyard, me conduisit au bateau. Nos adieux furent touchans, et ce pauvre homme me dit avec sa grosse franchise :

— Ah çà! ne revenés plus! vous nous avés causé

trop d'embarras et vous avés pensé nous coûter trop cher.

Je n'ai pas eu le bonheur de retrouver ce digne homme à mon retour : il étoit mort. J'ai fait chercher son enfant : il étoit mort aussi; mais j'ai retrouvé son ami le facteur.

Nous étions douze passagers. On nous avoit avertis que plusieurs étoient Jacobins enragés, entr'autres un médecin, ami d'Ysabeau.

Le stationnaire de Lormont nous laissa passer sans une visite très-rigoureuse; mais le stationnaire de la tour de Cordouan nous retint quatre jours à côté de lui à l'entrée de la rivière pour envoyer vérifier nos passe-ports à Bordeaux.

Pendant ce tems des officiers venoient à chaque instant à notre bord; ils y dînoient et y soupoient. C'étoit sans cesse de nouveaux interrogatoires, et de la manière la plus insolente. C'étoit ce qu'on appeloit alors des sans-culottes à bonnet rouge. J'avoue que j'éprouvai un frisson mortel la première fois que je m'entendis interpeler ainsi :

— Allons! à toi, citoyenne Renard! viens ici, qu'on voye si ton signalement est juste.

Ils se permettoient toutes les grossièretés possibles sur la taille de M^de^ d'Auger, qui avoit cinq pieds cinq pouces, et qu'ils prétendoient être un homme déguisé.

Placer ici l'anecdote que j'ai sçue depuis par M^de^ la

duchesse d'Orléans et par Belurget, notaire de l'hôtel de Toulouse.

Pendant les repas, ils me firent à différentes fois des questions sur l'Amérique : ma leçon étoit bien faite ; je ne me coupai point.

Durant ces jours d'angoisses que nous passâmes en rivière à attendre notre sort, Mr de Jumilhac restoit toute la journée sur le pont à jouer du violon et à chanter des chansons qui les amusoient beaucoup. Il y en avoit une surtout dont je ne puis entendre encore aujourd'hui l'air sans éprouver une sensation douloureuse et douce cependant.

Je passois mes journées assise sur le pont, regardant Bordeaux, et plongée dans toutes les réflexions que ma position m'inspiroit. Quand Mr de Jumilhac pouvoit me parler, il me supplioit de prendre un air très-dégagé, la moindre apparence de frayeur devant me perdre.

Il étoit convenu qu'aussitôt que nous serions sortis de la rivière et que le pilote qui nous conduisoit viendroit nous avertir que nous étions en pleine mer, Mde Renard feroit mettre dans les papiers publics que, tel jour, depuis tel endroit jusqu'à tel endroit, elle avoit perdu un portefeuille contenant tant d'assignats, quelques lettres et un passe-port qu'elle désigneroit, de manière que si jamais on découvroit que je fusse partie avec le sien, elle ne pût pas être inquiétée. Il

étoit aussi convenu de dire, si j'étois arrêtée, que j'avois trouvé le portefeuille sur les allées de Tourny, ce qui m'avoit donné l'idée de me servir du passeport.

Les informations terminées, la permission de nous laisser partir arriva enfin.

C'est alors que je commençai à me regarder comme sauvée. Rien ne peut exprimer la joie intérieure que j'éprouvai. Cependant, je pris assés d'empire sur moi pour me donner une contenance insouciante. Une fois en mer et loin des officiers patriotes, nous nous mîmes tous trois beaucoup plus à notre aise, et, en cela, nous étions fort imprudens, car nous pouvions rencontrer des frégates ou des corsaires républicains qui avoient le droit de visiter tous les bâtimens sortis des ports de France et de ramener ceux qui leur paroîtroient suspects. Nous étions avec des Jacobins qui nous auroient certainement dénoncés. Nous ne dîmes cependant jamais nos noms ; mais Mr de Jumilhac avoit pris une telle autorité dans la chambrée ; nous nous mettions toujours tellement séparés, que cela pouvoit donner de l'humeur aux autres passagers.

Il semble que les honnêtes gens ayent un instinct particulier pour se reconnoître : il y avoit avec nous un ménage nommé Tisserandeau : l'époux, manufacturier de Lyon, fuyoit avec sa famille, après avoir été très-persécuté. Sans nous avoir rien communiqué, nous reconnûmes tout de suite qu'ils étoient des

nôtres. Aussi, dans toutes les discussions de la chambrée, — et Mr de Jumilhac s'en fesoit beaucoup, — ils étoient toujours de notre parti.

Je me souviens d'une bêtise qui nous fit un instant bien peur. Nous n'avions tous qu'une même chambre fort petite, et dans cette chambre qu'une chandelle; dès qu'on l'allumoit, nous nous mettions tous les cinq au haut de la table avec un jeune homme de quinze ans que ses parens fesoient fuir; Mr de Jumilhac se mettoit à faire la lecture haut, ce qui déplaisoit fort à l'autre parti. Un jour les Tisserandeau nous rapportèrent que le chevalier d'industrie et le médecin avoient dit qu'ils n'étoient pas dupes de nos passeports; que nous étions des Royalistes, et qu'ils sauroient bien se débarrasser de nous au premier vaisseau françois qu'ils rencontreroient. Cela ne nous empêcha pas de faire un peu trop les maîtres dans la chambre, et lorsque nous rencontrâmes un corsaire anglois qui nous arrêta, avant que nous sçussions de quelle nation il étoit, cette menace me revint et me donna un battement de cœur horrible.

Notre capitaine étoit Suédois et ne savoit pas un mot de françois; tout l'équipage étoit allemand ou anglo-américain, de manière que Mr de Jumilhac, sachant parfaitement ces deux langues, fesoit à peu près pour lui et pour nous tout ce qu'il vouloit dans le vaisseau.

Nous étions partis avec des restes de biscuit embar-

qué depuis deux ans; point de pain, point de viande fraîche. On étoit obligé de brosser le biscuit qui étoit plein de vers, de le mouiller et de le mettre sur le gril pour qu'il fût possible de le manger. Cette mauvaise nourriture, l'air malsain de cette petite chambre où nous étions couchés quatorze, l'agitation et le chagrin que j'avois éprouvés me donnèrent la fièvre. J'étois d'ailleurs obligée de laisser ouverte la petite fenêtre qui donnoit dans mon lit pour me préserver de l'air empesté de tout ce monde.

J'étois donc couchée avec une fluxion et les gencives tout écorchées du biscuit, souffrant des douleurs horribles, lorsque nous rencontrâmes le corsaire. Je me levai cependant assés vite au moment où j'entendis le coup de canon qui nous arrêtoit. La moitié de la chambre craignoit que ce fussent des François et l'autre moitié que ce fussent des Anglois.

En arrivant sur le pont, Mr de Jumilhac me dit :

— N'ayés pas l'air trop content; moi, je vous réponds que c'est un vaisseau anglois.

Ce corsaire avoit plusieurs François à son bord; il leur fesoit mettre des bonnets rouges, et sur le pont, il leur fesoit chanter des chansons patriotes : de cette manière il avoit plusieurs fois trompé des vaisseaux françois qu'il avoit pris.

Nous fûmes bientôt assés près de lui, et tellement dans ses mains, qu'il n'eut plus besoin de se masquer.

Il hissa pavillon anglois et envoya du monde nous

visiter. Malgré mon sentiment pour ces gens-là et malgré toute l'obligeance qu'ils ont mise vis-à-vis de nous, il m'est impossible de ne pas dire qu'ils ont volé la cargaison avec une impudence inconcevable. D'après toutes les lois et tous les traités, nous étions imprenables : notre bâtiment nommé *le Fulgant* étoit suédois; le capitaine et l'équipage étoient tous Suédois et Américains ; par le connoissement et tous les papiers authentiques, l'armateur paroissoit être le capitaine Sainte-Claire, Suédois : la Suède étoit une puissance neutre; rien ne pouvoit donc autoriser cette prise; mais la cargaison étoit de huit cent mille francs, et par conséquent bien tentante. Le capitaine anglois, après la première visite, et ayant vu tous les papiers, décida toutefois que nous n'étions pas prenables.

Pendant toutes ces discussions et qu'on visitoit le bâtiment, je m'occupai d'écrire à mes amis et de confier mes papiers au capitaine pour être remis au duc d'Harcourt, ministre des Princes à Londres [1].

Comme je n'allois en Amérique que pour me sauver de la mort, et avec l'espoir de retourner immédiatement en Europe, il me vint dans l'idée de demander au corsaire de me mener en Angleterre. Mr de Jumilhac parla au capitaine en second qui se trouvoit à notre bord; mais je réfléchis après que je me trouverois seule

[1] François-Henri, duc d'Harcourt, pair de France, lieutenant général, gouverneur du Dauphin, gouverneur général de Normandie, etc., l'un des principaux agents des Princes auprès du cabinet de Londres.

sur ce corsaire, et que d'ailleurs je ne saurois plus comment faire revenir ma fille auprès de moi. Je ne suivis plus cette idée; mais les pourparlers que j'eus à ce sujet avec le capitaine et les lettres que je lui remis découvrirent assés les raisons qui nous fesoient fuir de notre pays, et nous mettoient fort en danger si nous venions à être relâchés par le corsaire et si nous rencontrions des vaisseaux françois. Tous les autres passagers, excepté le chevalier d'industrie, avoient ou un intérêt ou une pacotille sur le vaisseau; par conséquent, outre la différence d'opinion, ils nous regardoient de très-mauvais œil, nous soupçonnant avec raison le désir d'être pris; mais ils ignoroient que d'honnêtes gens sont incapables de trahison, quelqu'intérêt qu'ils y ayent : nous le leur avons prouvé.

Cependant le corsaire envoyoit sans cesse faire de nouvelles visites à notre bord, et toutes les fois qu'on repartoit sans avoir rien trouvé qui donnât sujet de nous retenir, mon cœur se serroit comme si je retombois dans tous les dangers auxquels je croyois avoir échappé. Enfin, on alloit nous relâcher, tous nos papiers s'étant trouvés fort en règle, lorsque l'équipage du corsaire se mutina, exigea une dernière visite et qu'on fît venir un à un à son bord tous les passagers et les matelots; qu'on leur offrît une somme considérable pour dire ce qu'ils pourroient savoir et donner des indices qui prouvassent que la cargaison appartenoit à des François. Le capitaine anglois se transporta lui-

même chez nous. Quand nous sçûmes cette résolution, Mr de Jumilhac se chargea de dire aux Anglois, de notre part à tous trois, qu'il étoit inutile de nous interroger; que nous avions été fort heureux de trouver un refuge sur ce bâtiment, sans nous occuper à qui étoit la cargaison; que d'ailleurs, d'après notre état et notre opinion, nous les priions de croire que nous étions trop honnêtes gens pour rien déposer ni pour ni contre.

Mr de Jumilhac tint ce discours d'une manière si ferme devant le capitaine, que celui-cy nous laissa tranquilles. Un matelot déserteur anglois qui étoit notre cuisinier, et qui avoit aidé à charger les marchandises, déclara qu'elles appartenoient à un négociant françois; et nous avons sçu depuis que cet aventurier et sa femme, prétendus amis de l'armateur, s'étoient laissé séduire par deux mille louis et qu'ils avoient fait la même dénonciation. On nous renvoya tous nos passagers, et nous restâmes un quart d'heure dans l'incertitude; mais au moment que nous vîmes le corsaire mettre une chaloupe plus considérable à la mer, avec seize hommes et un capitaine de prise, le capitaine qui ne le perdoit pas de vue se retourna tout pâle vers Mr de Jumilhac et lui dit en allemand :

— Nous sommes pris; quelqu'un nous a dénoncés.

Mr de Jumilhac, me serrant la main, me répéta ces mêmes paroles en françois. Je n'ai jamais éprouvé un saisissement de joie plus grand. J'avoue à la honte

de ma sensibilité que je ne fus pas touchée de la douleur extrême de quelques passagers qui étoient intéressés dans la cargaison : c'étoient des gens qui nous auroient fait guillotiner, et qui ne perdoient que de l'argent; au lieu que, par cet événement, notre vie étoit assurée. Je fus cependant affligée du désespoir de notre pauvre capitaine, qui, étranger, et ne sachant pas même notre langue, n'avoit aucune part aux malheurs de notre pays.

Ce fut le lundy 10 mars que nous fûmes pris par le corsaire *le Prince de Galles*, capitaine Tomson; l'abordage eut lieu le mercredy 12 mars, à dix heures du soir.

Le capitaine de prise qui venoit nous commander étoit borgne et boiteux, par suite de plusieurs coups de fusil; il étoit en outre défiguré par la petite vérole; mais je le trouvois beau comme le jour, et je l'appelois toujours : Mon cher mestre Doëq. Il me prit aussi fort en affection, ainsi que M^de^ d'Auger et Mr de Jumilhac, et défendit qu'on touchât à ce qui nous appartenoit : ce qui fit que plusieurs passagers nous apportèrent leur argent et leurs bijoux à cacher. Il y avoit un endroit dans le vaisseau impossible à découvrir, où le capitaine avoit caché ses effets les plus précieux et une cargaison de montres et de bijoux assés considérable; comme il avoit pris Mr de Jumilhac fort en amitié dès le commencement du voyage, il s'étoit aidé de lui pour cet arrangement et

lui avoit permis d'y joindre le peu d'argent et d'argenterie que nous emportions. L'Anglois ayant déclaré qu'il étoit incapable de s'emparer d'aucun des effets des malheureux qui se sauvoient de la mort et qui avoient perdu leur fortune, notre capitaine nous demanda de déclarer que tout ce qui étoit dans la cachette nous appartenoit. De cette manière, Mr de Jumilhac lui sauva cette pacotille.

Le soir même que nous fûmes pris, il parut un corsaire françois à peu près d'égale force à l'anglois. Sa vue causa des mouvemens bien différens parmi nous. Pour moi, je me mis pour la première fois à me décourager et à pleurer comme un enfant. Mr de Jumilhac vint vite me trouver dans la chambre avec un air gai, m'engageant à monter sur le dessus pour voir le combat, et m'assurant que je n'aurois jamais une pareille occasion. Il se moqua de ma frayeur, et me dit que le capitaine Doëq l'avoit assuré qu'il avoit l'ordre de nous conduire dans le premier port d'Espagne pour mettre la prise en sûreté, s'il voyoit l'anglois foiblir dans le combat.

Nous passâmes donc deux heures sur le pont à voir les deux corsaires se battre, et quoique l'anglois fût de force égale, le françois lui résistoit, de manière que les officiers de notre bord ne pouvoient juger lequel avoit l'avantage. Cependant, cette lutte n'auroit pas pu durer longtems à égalité : les vents et une marche très-rapide donnèrent au vaisseau françois le moyen de se

sauver. Le vaisseau anglois étoit entre nous et lui; mais nous étions assés près pour avoir sans aucun danger le spectacle du combat [1].

Lorsque le françois fut obligé de fuir, la joie des patriotes de notre bord s'évanouit et nous contînmes la nôtre pour ne pas les choquer.

Nous éprouvâmes cependant le lendemain un très-grand chagrin dont un violent danger nous tira.

[1] Ici Mme de Lâge écrit en marge :

En relisant ce cahier, je trouve que, surtout depuis la page 108, il y a un diffus, une longueur, un traîné, qui fatiguent. Est-ce parce que j'aurai dicté cette fin pendant le moment de ma convalescence, où je fus prise d'accès de fièvre tierce, et, par conséquent, plus accablée? ou bien plutôt ne seroit-ce pas que j'ai depuis lors à parler de personnes en dehors de mes goûts, et à rappeler des positions et des entours si fort étrangers à nos habitudes, que je sais mal les peindre, quoiqu'ils m'ayent fait bien de l'impression? Il me semble que je conte mieux les traits nobles et touchans que ceux qui dégradent l'humanité et qui répugnent. Si je relis une troisième fois ce cahier, j'effacerai beaucoup de détails qui tournent en longueur et offrent plus de dégoût que d'intérêt.

C'est ainsi qu'elle a effacé en entier l'histoire de Mme Coutanceau et de son enfant.

Jusques-là les vents avoient été contraires pour aller en Amérique, et nous ne savions pas ce que le capitaine avoit décidé sur notre sort : nous apprîmes le lendemain qu'il avoit résolu de faire conduire le *Fulgant* à Monserrat [1], petite île de l'Amérique appartenant aux Anglois et qui n'étoit peuplée que de corsaires et de vagabonds : c'étoit là que notre maître — ainsi appeloit-on, dans le vaisseau, le capitaine anglois, — vouloit faire juger sa prise, et certainement, elle lui eût été adjugée. Notre capitaine voulut faire quelque résistance et exiger qu'on nous conduisît dans un port neutre pour y faire juger ce procès : on le menaça d'une manière très-déterminée de le mettre aux fers, et la discussion ne fut pas longue.

Pour moi, je me désolois de ce Monserrat que je voyois au bout du monde et d'où je ne croyois jamais pouvoir revenir, d'autant que le corsaire ne devoit nous accompagner que jusqu'à une certaine hauteur et, de là, nous abandonner à nous-mêmes et retourner en Angleterre, ce qui me fesoit craindre de retomber entre les mains des François.

J'engageai donc Mr de Jumilhac à lui parler pour me prendre à son bord. Il me fit représenter toutes les difficultés de cet arrangement, et je ne sais pas ce qui en seroit arrivé sans l'évènement qui pensa nous perdre, le lendemain au soir, et qui décida de notre

[1] L'une des îles des Petites-Antilles, près de la Guadeloupe.

sort. Je crois qu'il auroit consenti à nous mener tous trois en Angleterre, malgré sa répugnance à prendre des femmes à son bord, étant exposé tous les jours à combattre; mais il nous avoit pris tellement en affection que je crois que nous aurions obtenu cette grâce. Si cela fût arrivé ainsi, je n'aurois probablement jamais mis le pied en Espagne; mon père, qui avoit la promesse d'être placé officier général de la marine en Russie, n'y seroit jamais venu; mon mari et mon beau-frère l'auroient certainement suivi au service de l'Impératrice, et peut-être ils existeroient tous trois! Je ne peux pas faire cette réflexion sans un déchirement de cœur dont rien ne sauroit me consoler, surtout quand je pense que quelques jours après j'ai peut-être influé sur leur sort dans la décision que j'ai prise étant arrivée à la Corogne.

Le lendemain donc, on étoit très-tranquillement à ouvrir tous les papiers du capitaine, et toutes les lettres qui étoient dans le bâtiment; Mr de Jumilhac servoit d'interprète et empêchoit de lire tout ce qui ne concernoit que les particuliers; il y avoit plusieurs officiers anglois assis autour de la table; il fesoit depuis quelques minutes un vent très-fort, mais qui n'effrayoit personne; nous entendîmes tout à coup un bruit effroyable et des exclamations de frayeur en anglois: ceux qui étoient dans la chambre ne firent qu'un saut sur le pont; le tumulte qui eut lieu alors ne peut être compris que par ceux qui ont été dans les mêmes dan-

gers. Un nommé Guérin, associé de l'armateur, se précipita dans la chambre en disant :

— Nous sommes perdus! nous périssons !

On n'est ni bien poli ni bien tendre pour de simples connoissances : dans ce moment, Mde d'Auger se jeta à mon cou, et, me retenant en fesant des exclamations très-douloureuses, elle s'écria :

— On me l'avoit prédit que je périrois sur mer à trente-trois ans!

Je la repoussai vivement; elle me l'a reproché depuis en plaisantant; je me débarrassai de ses mains et sautai sur le pont pour tâcher de me sauver; j'arrachai de dessus moi un jupon et un gros manteau de lit ouaté ainsi que tout ce que les passagers m'avoient confié; je jetai tout par terre apparemment dans l'espoir de pouvoir plus facilement me sauver. Il me seroit impossible de dire ce qui se passa dans ma tête dans ce moment d'effroy : je me souviens seulement que Mr de Jumilhac courut au-devant de moi, me repoussa dans l'escalier en me disant qu'on coupoit le mât; que je risquois d'être tuée sur le pont. En moins de tems que je ne puis le dicter, le mât, les voiles, les vergues, tout croula. Nous fûmes dégagés et séparés du corsaire, qui entraîna avec lui notre mât qu'on venoit de couper, une ancre, les cordages, la chaloupe et les voiles en lambeaux qui s'accrochèrent à notre galerie. Ni lui, ni nous, ne fûmes maîtres de notre élan. Lorsque je

montai aussitôt après sur le pont, on voyoit la lumière du corsaire comme un point éloigné. Nous manœuvrâmes bientôt ainsi que lui pour nous rapprocher, car on s'aperçut que nous étions endommagés et que le bâtiment fesoit beaucoup d'eau. Les Anglois qui étoient à bord lui en firent le signal : il nous envoya ses deux chaloupes avec des matelots pour nous secourir. Dans la nuit, le capitaine vint lui-même pour juger de notre état et activer les travaux. Tout ce qu'il y avoit de passagers fut mis avec les marins aux pompes. C'est alors que je demandai avec encore plus d'instance à Mr de Jumilhac de conjurer le capitaine de nous prendre à son bord : celui-cy étoit tellement occupé et inquiet de la crainte de perdre sa prise, que nous pûmes à peine en être écoutés. Il assura cependant Mr de Jumilhac qu'il feroit transporter Mde d'Auger et moi sur son vaisseau à la plus petite apparence de péril et avant de retirer ses matelots; que d'ailleurs, s'il falloit abandonner le bâtiment, personne ne périroit; qu'il sauveroit tout le monde avec ses chaloupes. Après quelque tems de travail, on calcula que les trois pompes suffiroient pour empêcher l'eau de gagner le bâtiment d'une manière dangereuse; en même tems, on travailla à boucher momentanément l'ouverture qui s'étoit faite je ne sais à quelle partie du bâtiment, et, le capitaine jugeant que nous ne pouvions pas soutenir la mer plus de deux ou trois jours, décida que nous retournerions sur nos pas pour entrer dans le premier

port d'Espagne ou de Portugal sur lequel le vent nous pousseroit. Il appela Mr de Jumilhac, et vint à moi pour m'engager à rentrer dans la chambre. J'avois la fièvre et un frisson très-fort, augmenté, je crois, par mon effroy et par le tems qu'il fesoit. Quand il me vit toute blottie et toute frissonnante dans un coin du pont, auprès du pilote, dont je n'avois pas voulu m'éloigner pour être plus à portée de sauter dans la chaloupe si nous enfoncions, il parut tout à fait touché; et, au milieu du fracas, du mouvement, des commandemens dans toutes les langues, je vis une figure si sereine et si douce, et comme ne s'occupant plus que de moi et de sa pitié de me voir dans cet état! Il me prit les deux mains et, me les serrant avec affection, franchise et respect, il me souleva et m'engagea à descendre. Je lui entendis répéter : « *Upon my honour.* » Mr de Jumilhac m'expliqua qu'il me donnoit sa parole d'honneur de me faire transporter à son bord à la moindre apparence de danger; mais qu'il m'assuroit qu'il n'y en avoit aucun, d'après les précautions qu'il avoit prises. Il me soutint et m'entraîna dans la chambre où je retrouvai Mde d'Auger à la même place où je l'avois laissée, pleurant, la tête appuyée sur la table. Je me mêlai de la rassurer aussi : le capitaine m'avoit tout à fait persuadée. Le bon sens me fit juger qu'il n'avoit aucun intérêt à me rassurer, à s'occuper de moi et à me tromper; et que, puisqu'il commandoit des hommes eux-mêmes si habiles, je devois le croire

sûr de son fait. Ils me laissèrent pour me coucher. Je rappelai le capitaine et je lui dis :

— *Upon my honour, capitain!*

— *Yes, maam, upon my honour.*

Il prononça ces mots avec une grâce et une affection qui me tranquillisèrent tout à fait. Je me couchai. Je ne m'étois jamais fait l'idée d'un corsaire si aimable : c'étoit un homme de trente-cinq à quarante ans, d'une figure agréable et d'une tournure très-noble. J'ai sçu depuis par le capitaine Williams qu'il étoit bien né et qu'il étoit fort considéré même dans la marine royale, pour son courage, ses talens et sa conduite délicate et noble, fort différente de celle des corsaires ordinaires. Le capitaine Williams et tous ses officiers nous félicitèrent d'être tombés entre ses mains et nous dirent que nous n'eussions pas été traités de la même manière si nous eussions été pris par des corsaires de Jersey et de Guernesey qui étoient des brigands, au lieu que celui-cy, fils d'une des plus grosses maisons de Liverpool, étoit véritablement un homme de mérite.

Je pressai M^de^ d'Auger de se coucher; elle ne le voulut pas: sa peur n'avoit pas été si active que la mienne; mais en même tems la malheureuse femme ne s'étoit pas si vite rassurée que moi. Elle passa la nuit sur une banquette, la tête appuyée contre la table. Pour moi, je dormis tout d'un trait jusqu'au lendemain sept heures que je fus réveillée par des hourrahs qui m'effrayèrent d'abord, les prenant pour des cris de danger :

c'étoit la terre qu'on voyoit. Mr de Jumilhac vint me l'apprendre. Un instant après le capitaine anglois entra pour chercher quelque chose dans la chambre et vint à ma cabine savoir de mes nouvelles : il parut content de me voir si calme; il me fit signe qu'il alloit à son bord, me recommanda d'être tranquille; il tira sa montre, me montra midy en disant :

— La Corogne ou le Férol *little Kind* mais *good Wind, maam.*

Il me serra la main en me fesant entendre qu'à midy il me reverroit là. Je fis la réflexion que certainement de tout ce qui étoit à bord, matelots, passagers, hommes et femmes, c'étoit moi qui avois sûrement le plus de peur de la mort, et cependant je fus la seule qui me couchai, et je dormis sept heures.

Nous entrâmes effectivement dans le port de la Corogne le vendredy 14 mars, vers midy, par le plus beau tems du monde. Au moment de notre arrivée, la chaloupe du corsaire nous aborda; trois ou quatre de ses matelots montèrent chargés de pains frais délicieux. Le capitaine savoit que depuis cinq mois nous en étions privés; et, quoique depuis qu'il nous avoit rencontrés, il nous eût envoyé à Mde d'Auger et à moi, tous les jours, deux petits pains qu'il fesoit cuire dans le petit four de son vaisseau, c'étoit du pain fort médiocre en comparaison de celui de la Corogne, le meilleur de l'Europe après celui de Valladolid. Tout le tems que nous avions été avec lui en mer, il nous avoit envoyé de ces petits pains et deux

poulets, dont nous fesions part aux autres femmes, et du biscuit fait pour les passagers et l'équipage. Il faut avoir souffert comme les pauvres habitans de Bordeaux pour comprendre le plaisir que nous fit la table chargée de pain.

Nous étions d'une presse extrême de voir jeter l'ancre; nous croyions que nous n'avions plus qu'à sauter à terre, et toute malade que j'étois je me trouvois assés leste pour cela. Nous fûmes bientôt entourés de bateaux : celui de la douane, celui des officiers de santé, un autre qui portoit des officiers de la place. Je ne regardai rien; je fis mon paquet, M^de^ d'Auger de même, et nous voilà sur le pont à prier ces messieurs avec empressement de venir nous chercher; lorsque Mr de Jumilhac, qui me paroissoit discuter avec un officier, m'appela et me dit :

— Nous ne sommes pas à terre, on ne veut pas nous laisser descendre.

Je crus de bonne foi qu'il ne savoit ce qu'il disoit.

Ma chère amie, nous voilà chez vous, demandés-moi pardon de toutes les bêtises, de toutes les pauvretés, de toutes les inconséquences de votre gouvernement; je vous demande pardon d'avance de tout ce que je vais dire de votre Espagne.

Notre indignation fut à son comble, lorsqu'il fut clair que positivement, malgré notre état, notre opinion, nos malheurs, et enfin les preuves certaines de ce que nous étions, on ne vouloit pas nous laisser des-

cendre. Je peindrois la sotte figure de cet animal de major de place qui nous baragouina tout cela en mauvais françois et ne voulut pas permettre à Mr de Jumilhac d'aller avec lui parler au capitaine général.

— Mais, Monsieur, lui dis-je, c'est au capitaine général que vous répondrés de ne pas savoir distinguer de bons François, des François persécutés pour leur fidélité aux Bourbons.

Je parlois grec à cette mâchoire, et quand je connus depuis le capitaine général qui étoit Pacheco, vous jugés que je n'eus pas meilleure opinion des commandemens que des sous-ordres : il faut avoir connu votre premier ministre pour revenir de l'étonnement de voir choisir de pareils chefs.

Ce monsieur emporta cependant une note de nos noms, de notre état, des raisons de notre fuite, etc., etc. Nous fîmes un petit précis bien court, bien clair et propre à toucher tout autre que votre Pacheco. Vous m'avés mandé qu'il étoit mort; Dieu veuille avoir son âme!

Quoiqu'il se soit radouci pour moi après, je n'oublierai jamais sa réception : nous fûmes visités par les douaniers, par les médecins, et nous étions tout occupés à parler entre nous de l'étrange incident qui nous retenoit à bord indéfiniment, de ce que nous deviendrions, de ce que deviendroit le vaisseau où nous étions, lorsque nous vîmes entrer plusieurs officiers anglois conduits par notre capitaine Tomson : ils nous

dirent qu'ayant appris qu'il y avoit à bord un gentilhomme avec deux dames, dont l'une étoit malade, ils venoient offrir tous leurs services : c'étoit le capitaine d'une superbe frégate angloise appelée *le Lézard* qui étoit dans le port, avec plusieurs de ses officiers. Ils nous firent mille questions sur les nouvelles de France; ils parurent très-peinés de nous voir dans cette malheureuse chambre, au milieu de toute cette mauvaise compagnie. Alors le capitaine, sir Williams, proposa de nous faire descendre à terre de son autorité, malgré les ordres du commandant. Nous lui dîmes que nous espérions encore une réponse favorable. Pendant que nous causions de cette affaire, deux officiers espagnols revinrent avec une défense absolue du capitaine général de nous laisser descendre, et sur ce que le capitaine Williams leur fit observer qu'il étoit impossible que nous restassions dans un vaisseau qu'il falloit raccommoder, où il y avoit déjà cinquante ouvriers, ce fut comme si on parloit à une bûche. Alors sir Williams se décida à aller lui-même parler au capitaine général. Nous avons sçu depuis qu'il lui avoit parlé un peu trop fortement. Il revint une heure après, et nous dit qu'il étoit impossible de faire entendre raison à cette vieille perruque. Il nous proposa de venir tous trois nous établir à son bord, et, sur notre refus, il nous demanda la permission de revenir le soir prendre le thé avec nous.

Dans l'intervalle, je me trouvai tout machinalement

occupée à m'arranger un peu proprement. Je n'étois pas si uniquement occupée de ma colère contre les Espagnols que je n'eusse un petit brin le désir de plaire aux Anglois. Ils avoient de si bonnes manières et nous témoignoient tant de pitié de notre sort!

C'est alors que, la chambre n'étant pas assés grande pour me peigner, Mr de Jumilhac, qui me rendoit ce service, m'établissoit sur le pont avec une voile qu'on arrangeoit en tente sur ma tête, car il fesoit un soleil et un tems superbes. Mes cheveux traînoient par terre de neuf pouces; ils étoient si fins et si épais que, les prenant comme un manteau, je m'en entourois sans qu'on pût voir le blanc de ma robe. Mde d'Auger fit aussi sa toilette.

Nous revîmes le major de place qui avoit été chargé de remettre la note et les détails de notre position : le capitaine général fut inflexible.

Les Anglois vinrent passer la soirée; ils avoient fait apporter un souper fort soigné pour nous trois. Ils voulurent nous emmener à bord de la frégate où le capitaine avoit fait arranger une petite chambre pour Mde d'Auger et pour moi, dans la salle du conseil : nous le refusâmes; mais nous acceptâmes d'aller le lendemain passer la journée à son bord : tous les passagers Jacobins nous gênoient dans la même pièce; — il n'y avoit pas d'autre chambre dans notre vaisseau. Le capitaine nous fit faire cette observation pour nous engager à aller sur sa frégate; il comptoit encore par-

ler si fortement à votre capitaine général qu'il espéroit que nous aurions la liberté de nous établir à terre. Le capitaine Williams ne parloit presque pas françois, mais deux de ses officiers le parloient fort bien, et Mr de Jumilhac s'exprimoit en anglois comme un Anglois, de manière que nous nous entendions parfaitement. Ils nous firent mille questions sur l'état de la France; nous leur en fîmes beaucoup sur l'extérieur: ils ne revenoient pas de notre profonde ignorance de tout ce qui se passoit en Vendée. La Vendée les occupoit beaucoup.

Dès que les officiers sçurent que j'étois fille d'un officier général de la marine, femme, belle-sœur et nièce d'officiers du même corps, ils redoublèrent d'affection, de grâce et de complaisance pour moi. Ils furent, tout le tems que nous passâmes ensemble à la Corogne, d'une attention qui finissoit par m'embarrasser à cause de la bonne Mde d'Auger qu'ils traitoient beaucoup plus cavalièrement, soit parce qu'elle n'étoit pas de la marine, soit à cause de ses cinq pieds cinq pouces et de ses traits si prononcés, que le capitaine du corsaire avoit avoué à Mr de Jumilhac qu'il l'avoit prise pour un gentilhomme déguisé en femme pour se sauver de France.

Quand les officiers de la frégate se furent retirés, nous nous occupâmes de notre sort et de concerter entre nous trois ce que nous allions devenir. L'Espagne ne vouloit pas nous recevoir; cela ne contrarioit pas

trop M^de^ d'Auger et Mr de Jumilhac, qui désiroient aller en Angleterre; mais moi qui avois des raisons de croire mes parens et mes plus chers amis à Madrid ou prêts à y arriver, je désirois fort pouvoir y rester: d'ailleurs j'étois réellement malade; j'avois la fièvre tous les jours. J'avois déjà envoyé à la poste des lettres pour votre courrier à Madrid; je voulois en attendre les réponses. J'étois la plus embarrassée, puisque j'ignorois le sort de ceux que je voulois rejoindre, et que je craignois dans tel parti que je prendrois de m'éloigner de mon but. Je fus toute la nuit et les jours suivans fort tourmentée par cette incertitude. Le lendemain à neuf heures, le capitaine et son lieutenant qui parloit françois vinrent eux-mêmes nous prendre : nous fûmes déjeuner sur la frégate; nous y restâmes à dîner et toute la journée : c'est la frégate *le Lézard,* une des plus belles de la marine angloise.

ERRATA

Pages IX, ligne 4, *mettre avant* Dorat *une virgule et supprimer celle après.*

XXXIX, — 11, — même *au lieu de* mêmes.

XLIV à XLVI, *rétablir l'orthographe de la lettre de M. de Levis, ainsi qu'il suit* : Samedy — aïant — il étoit — j'allois — jeudy — vous ne sçavez — moïen — j'avois — boïte — mardy — Mr — mercredy — voïageurs.

L, note 1, *mettre* Mme de Las-Cases *au lieu de* Las-Cazes.

LIX, ligne 8, — tout le bas du visage — tout le visage.

LXIV, — 7, — On doit — Il faut.

XCI, — 2, — Besenval — Bezenval.

CV, — 4, — mais de loin — mais loin.

CLIX, — 11, *supprimer la virgule après le mot* intérêt.

4, note 2, *mettre* la Vaupalière *au lieu de* la Vaupallière.

7, ligne 4, — qui nous avoit logées — qui nous avoit logés.

9, note 2, — lieutenant-colonel — colonel.

22, ligne 28, — l'air d'être aussi scélérats — l'air aussi scélerats.

32, — 10, — angéliques — angélique.

33, — 16, — *une virgule après les mots* son air d'assurance.

46, — 20, — ils fesoient *au lieu de* il fesoient.

53, — 1, — on se trouve subitement tiré — on se trouve subitement tirée.

60 et 63, — Las-Cases — Las-Cazes.

67, 68 et 69, — Grassi — Grassy.

102, ligne 7, — Bordeaux vaincue — Bordeaux vaincu.

130, note 1, — 13 pluviôse — 18 pluviôse.

142, ligne 4, — empêchée d'écrire — empêché d'écrire.

189, — 15, — qu'on avoit laissés — qu'on avoit laissé.

Orthographe de Mme de Lâge à rétablir dans les mots ci-après :

Pages 3 et suivantes, jusqu'à la fin : si il, si ils, *au lieu de* s'il, s'ils.

21,	ligne 24,	entr'autres	—	entre autres.
30 à 57,		elle savoit, ils ne savoient, savant, je savois, il n'en savoit, savoir, elle ne savoit, *au lieu de* elle sçavoit, ils ne sçavoient, sçavant, *etc.*, *etc.*		
31,	ligne 22,	entr'autres *au lieu de* entre autres.		
42,	— 27,	jusques-là	—	jusque-là
46,	— 7,	quoiqu'assurément	—	quoique assurément.
52,	— 28,	quelqu'autre	—	quelque autre.
69,	— 25,	quelqu'armoire	—	quelque armoire.
74,	— 19,	celui-cy	—	celui-ci.
100,	— 12,	c'étoit de fortes têtes	—	c'étoient de fortes têtes.
128,	— 15,	quoiqu'heureusement	—	quoique heureusement.
141,	— 3,	c'étoit des gardes	—	c'étoient des gardes.
144,	— 25,	c'étoit les miennes	—	c'étoient les miennes.
167,	— 3,	c'étoit des sabots	—	c'étoient des sabots.
198,	— 16 et 17,	que ce fût	—	que ce fussent.
202,	— 3,	c'étoit des gens	—	c'étoient des gens.

Evreux, A. Hérissey, imp. — 269.

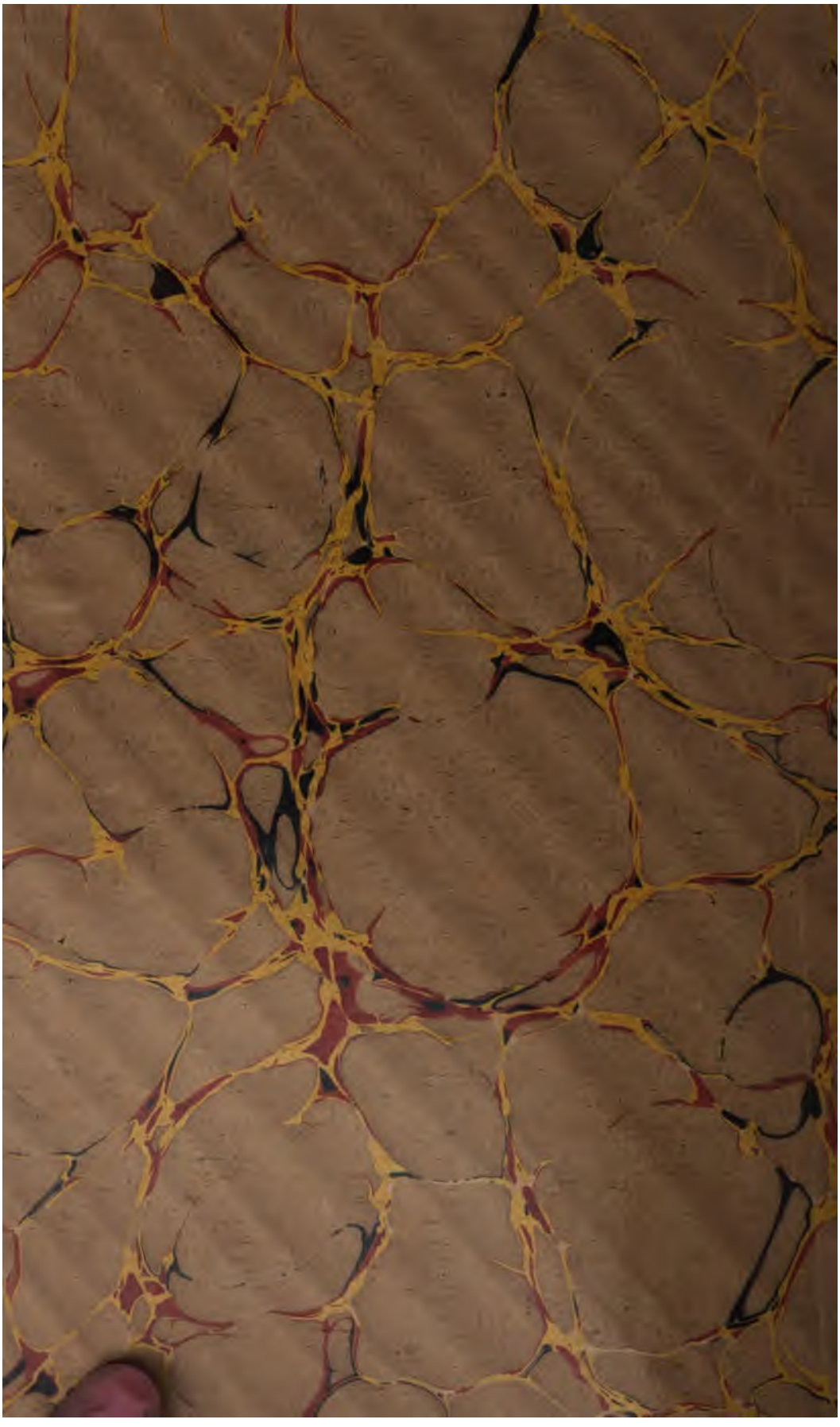

Stanford University Libraries
3 6105 019 204 788

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

JUN 30 2000

NOV - 2 1999